ise
tique
simultanément

La France critique les raids aériens contre l'Irak

Nicole Vulser

Marseille-Paris

Pascal Ceaux

nt été tués par leurs ravisseurs

Le navigateur italien Giovanni S…
est arrivé à Punta del Este



55e ANNÉE – N° 16829 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 5 MARS 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES ET DES POCHES

■ Au sommaire : Don DeLillo, Emmanuel Bove, Martin Amis...



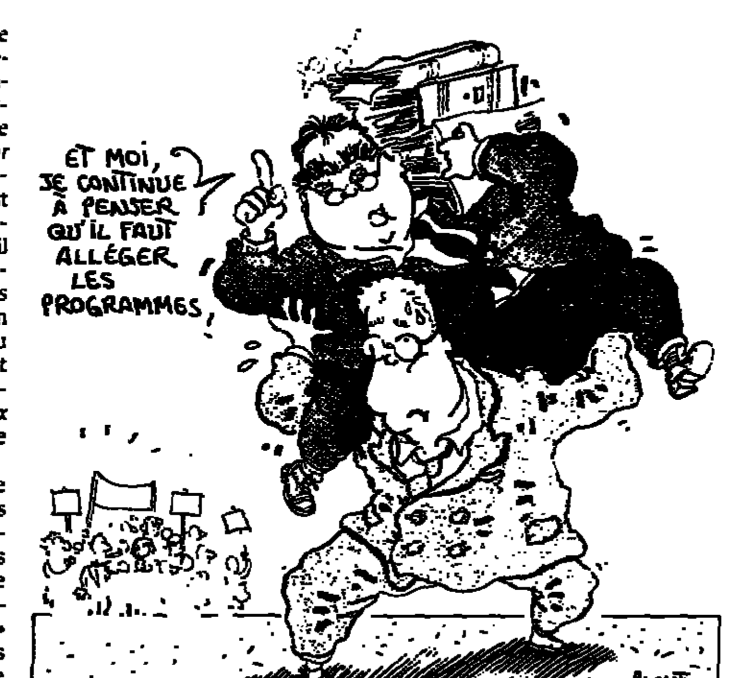
Le nouveau lycée de Claude Allègre

● Le ministre soumet au Conseil supérieur de l'éducation son projet de « lycée pour le XXIe siècle » ● Ce document, dont « Le Monde » publie l'essentiel, prévoit un allègement des heures de cours et un soutien individualisé des élèves ● La réforme divise le monde enseignant

CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, jeudi 4 mars, au Conseil supérieur de l'éducation, la version finale de sa réforme des lycées. Ce document, intitulé *« Un lycée pour le XXIe siècle »* et dont nous publions les principaux extraits, est inspiré, en partie, par les propositions du rapport rendu en avril 1998 par Philippe Meirieu. La réforme repose sur des principes communs à toutes les classes : un allègement des heures de cours au profit d'un soutien individualisé et de travaux en demi-groupes en seconde, ou au bénéfice de *« travaux personnels encadrés »* en première et en terminale.

La nouvelle classe de seconde proposera ainsi aux lycéens les plus en difficulté deux heures de soutien hebdomadaire par groupes n'excédant pas huit élèves. Une nouvelle discipline intitulée *« éducation civique, juridique et sociale »* sera désormais dispensée à tous les lycéens, à raison d'une demi-heure par semaine, en demi-groupes. En langues, l'accent sera mis sur la pratique de l'oral, en classes dédoublées. Les modifications des horaires pour la classe de seconde doivent entrer en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire. Les changements en première n'interviendront qu'en 2000-2001 et, pour les terminales, que l'année scolaire suivante.

Cette réforme des lycées scinde le monde de l'éducation en deux camps radicalement opposés : ceux qui, derrière le SNES-FSU, désapprouvent le projet et rejettent les méthodes de M. Allègre, et ceux qui, avec la FEN, le SGEN-CFDT et les deux fédérations de parents d'élèves, demandent au ministre d'aller plus loin. Les opposants, qui ont signé à la mi-février une *« déclaration nationale unitaire »*, appellent à une manifestation nationale le 20 mars, après une semaine de grève dans le primaire et le secondaire.



Lire pages 8 et 9 et le document page 13

Sur Internet, Gibraltar bataille contre l'Espagne

MADRID
de notre correspondante

Officiellement, tout est calme. Enfin, presque. Après le coup de sang de Madrid qui avait suivi, en janvier, l'arraisonnement d'une quinzaine de chalutiers espagnols au large du « rocher », dans des eaux que Gibraltar considère comme territoriales, le ton était monté entre l'Espagne et la Grande-Bretagne. Peu flattées de se voir traitées d'*« illettrées en matière de démocratie »* par quelques Gibraltariens passablement échauffés, les autorités espagnoles avaient multiplié contrôles et vexations bureaucratiques, envisageant de déclarer *« illégaux »* les permis de conduire délivrés à Gibraltar. Cette guerre picrocholine s'enflait chaque jour un peu plus tandis que s'allongeaient les queues à la frontière hispano-britannique.

Pour mettre un terme provisoire à cette querelle qui, après tout, traîne depuis 286 ans, c'est-à-dire depuis qu'au traité d'Utrecht l'Espagne a cédé Gibraltar à la couronne britannique, pour mieux le revendiquer ensuite, les deux gouvernements décidèrent donc de rouvrir une fois de plus le dossier. Il sera donc à l'ordre du jour de la rencontre entre les deux chefs de gouvernement, MM. Aznar et Blair, au sommet anglo-espagnol prévu pour le 10 avril. Or, la perspective de ce rendez-vous ne semble pas avoir calmé les esprits. La guerre continue, non sans « coups bas ».

Si l'on en croit le quotidien espagnol *El Mundo*, lors du dernier sommet européen, José-Maria Aznar aurait remis un dossier « explosif » à Tony Blair, d'où il ressort que Gibraltar serait la plaque tournante en Europe de *« la drogue, du trafic d'armes et du blanchiment d'argent sale »*, grâce à 53 000 entreprises à *« l'opacité douteuse »*. Contre-attaque anglaise, mercredi 3 mars : Londres, à la grande fureur de Madrid qui ne supporte pas toute prérogative de souveraineté supplémentaire pour le « rocher », envisage de faire voter les habitants de Gibraltar aux élections européennes.

Dénonçant les *« sournoises »* mesures de rétorsion espagnoles qui, bien que plus discrètes, subsistent, ledit « rocher » se mobilise. L'initiative la plus combative est venue du principal serveur Internet de Gibraltar, qui a ouvert une page Web agressive (www.frontier.gibnet.gi). Sous les couleurs anglaises flottant au vent, un texte annonce : *« L'attitude de l'Espagne est si outrageusement peu européenne que nous avons décidé de vous la montrer. »* Un jeu de quatre caméras, braquées en permanence sur la frontière, montre à l'écran queues et files de voitures. Pour l'heure, la seule « riposte » espagnole est venue de certains douaniers excédés, qui ont tendu une toile bleue afin d'aveugler l'une des caméras.

Quant à la rubrique « commentaires » du site Internet, elle égrène les déclarations de guerre écrites par les visiteurs : *« Tony* [Blair] *laisse ta guitare et prends ta bate de cricket, trop d'accommodement ne sert à rien »*, recommande l'un d'eux, tandis qu'un autre suggère *« d'envoyer les tanks, ici, plutôt qu'au Kosovo »*. Poétique, une visiteuse se demande pourquoi les Espagnols ont mis un voile bleu devant la caméra, sinon, estime-t-elle *« pour qu'un jour l'Espagne fasse route, en mer, très loin de Gibraltar, portée par le vent »*. A moins, estime un dernier commentaire, plus virulent, que ce ne soit *« pour se voiler la face, face à la honte de son comportement »*.

Marie-Claude Decamps

Affaire Elf : Mme Deviers-Joncour se défend en accusant Roland Dumas

L'ANCIENNE compagne de Roland Dumas a changé son système de défense. Pour la première fois, Christine Deviers-Joncour a fait, mercredi 3 mars, devant les juges d'instruction chargées de l'affaire Elf, puis dans l'hebdomadaire *Paris-Match* paru jeudi 4 mars, des déclarations accusatoires à l'encontre du président du Conseil constitutionnel. Elle affirme lui avoir offert, en 1990, un lot de statuettes antiques achetées aux enchères au prix de 264 000 francs, avec de l'argent liquide qui lui avait été remis par Alfred Sirven. Elle revient en outre sur ses précédentes déclarations, assurant avoir été recrutée par Elf grâce à l'intervention *« décisive »* de M. Dumas et n'avoir *« jamais été remboursée »* de la paire de chaussures sur mesures qu'elle lui avait offerte en 1991.

Lire page 32

Parité : le Sénat se convertit

LA MAJORITÉ sénatoriale devait en principe voter, jeudi 4 mars, la révision constitutionnelle permettant d'assurer par la loi l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions politiques, ce qu'elle avait refusé le 26 janvier. Jacques Chirac et ses proches ont dû se mobiliser pendant cinq semaines avec les responsables RPR du Sénat pour convaincre la droite sénatoriale de ne pas « ringardiser » l'opposition en maintenant son opposition à une réforme approuvée par la grande majorité des Français. Des dissidences devaient, cependant, se manifester au Palais du Luxembourg, sous la forme d'amendements présentés en séance, de votes contre ou d'absences au moment du scrutin.

Lire page 6

D.R.

■ Elle l'aime encore

Durant deux heures, la chaîne de télévision ABC a diffusé, mercredi, le témoignage de Monica Lewinsky sur ses relations avec Bill Clinton. Son livre paraît cette semaine. p. 3

■ Europe : un code de bonne conduite

Le président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, a rendu public un code précisant la déontologie des commissaires européens. p. 2

■ Ben Laden n'aurait pas « disparu »

Selon l'enquête de notre envoyée spéciale, le milliardaire saoudien aurait été mis au secret par les talibans en Afghanistan. p. 5

■ Les régions et leur agriculture

Quatrième volet de notre enquête sur l'agriculture française avec, aujourd'hui, les produits laitiers. p. 12

■ Jogging, footing

Alors que la saison débute dimanche, avec le semi-marathon de Paris, l'engouement des Français pour la course à pied ne se dément pas. p. 24

■ Wall Street se modernise

Durant deux mois, la Bourse de New York va effectuer de multiples tests informatiques pour se préparer au bogue de l'an 2000. p. 17

■ Presse : la bataille du septième jour

Le Journal du dimanche lance une nouvelle formule pour réagir à la concurrence croissante sur le secteur de la presse dominicale. p. 18

■ Burne-Jones et les capitalistes

Le Musée d'Orsay à Paris expose 150 œuvres du maître anglais de l'imagerie. Le peintre s'adressait à une riche clientèle d'entrepreneurs. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 305 - 7,50 F

L'impuissance de l'ONU face à la guerre

L'APRÈS-GUERRE froide est chaude. Selon les décomptes, il y a, aujourd'hui, de trente à quarante conflits armés, « actifs », dans le monde : inter-étatiques ou, le plus souvent, guerres civiles à l'intérieur d'un seul Etat. Tous se soldent par des drames humanitaires de grande ampleur. De ce chaos, l'ONU, est, la plupart du temps, absente – et, plus particulièrement, le Conseil de sécurité, l'organe, en principe, chargé du « maintien de la paix », seul habilité à décider du recours à la force. Le Conseil ne « maintient » plus grand-chose. Signe d'une crise profonde, la question est posée à New York, au siège des Nations unies : à quoi sert le Conseil ?

Longtemps, tout a été, négativement, simple. *« La rivalité entre super-puissances a paralysé le Conseil durant toute la guerre froide »*, rappelle le secrétaire général, Kofi Annan. Le Conseil ne peut fonctionner qu'à la condition qu'aucun de ses cinq membres permanents – Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et, à l'époque, URSS, aujourd'hui Russie – n'use du droit de veto dont ils sont seuls à disposer. Tout le temps que dura l'affrontement Est-Ouest, les Soviétiques et souvent Pékin, avec leur veto, tinrent le Conseil en respect. Il fut réduit à peu de chose : forum de discussion plus qu'organisme chargé du maintien de la paix.

Le problème d'aujourd'hui vient d'une brève période où l'on se fit des illusions sur les possibilités du Conseil. L'Italien Giandomenico Picco, secrétaire général adjoint en charge du Proche-Orient, parle, avec nostalgie, de ce qu'il appelle *« l'ère Gorbatchev »* : les années 1986-1992. En ce temps-là, qui vit s'effondrer l'URSS et, avec elle, la guerre froide, Mikhaïl Gorbatchev, au pouvoir au Kremlin, s'entendit avec ses homologues américains, Ronald Reagan puis George Bush, pour régler un certain nombre de conflits : de la Namibie à la guerre Iran-Irak en passant par le Salvador ou la deuxième guerre du Golfe, pour n'en citer que quelques-uns. Le veto soviétique puis russe n'avait plus de raison d'être ; le Conseil pouvait remplir le rôle que lui donne la Charte ; les Chinois avaient leurs préoccupations.

Ce bref intermède est fini. Le Conseil est de nouveau grippé.

Afsané Bassir Pour et Alain Frachon

Lire la suite et notre éditorial page 14

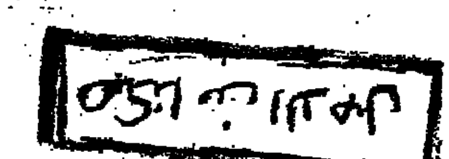
Heureux comme un marin



GIOVANNI SOLDINI

L'ITALIEN Giovanni Soldini, trente-deux ans, a gagné, mercredi 3 mars, la troisième étape de la course autour du monde en solitaire (« Around Alone »), qui reliait Auckland en Nouvelle-Zélande à Punta del Este en Uruguay. Déjà vainqueur de la deuxième étape, le sauveur d'Isabelle Autissier fait figure de favori. La Française a annoncé qu'elle renonçait désormais à ce type d'épreuves.

Lire page 23



EUROPE Un code de conduite des commissaires européens a été rendu public, mercredi 3 mars, par Jacques Santer, le président de la Commission de Bruxelles. Il impose une stricte transparence aux vingt commissaires et à leur famille. ● EDITH CRESSON a déclaré qu'elle ne démissionnera pas au cas où elle serait mise en cause par le rapport du comité des sages. ● LE CONSEIL agricole devait reprendre jeudi ses négociations sur la politique agricole commune (PAC), la présidence allemande ayant renoncé au principe du cofinancement des aides agricoles par les Etats. ● A LONDRES, le discours, de plus en plus positif de Tony Blair en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne *dans la zone euro, a suscité la création* d'un mouvement d'opposants à la monnaie unique, La Nouvelle Europe, regroupant des personnalités travaillistes et conservatrices.

Affaiblie par les affaires, la Commission adopte un code de bonne conduite

Jacques Santer, le président de la Commission de Bruxelles, veut couper court à l'exploitation des révélations sur la mauvaise gestion de l'exécutif européen. Mme Edith Cresson, la plus visée par ces accusations, affirme qu'elle ne démissionnera pas. Son sort reste cependant incertain

LE COMMUNIQUÉ de la Commission européenne, daté du mercredi 3 mars, porte le titre suivant : « Jacques Santer présente de nouvelles règles pour les commissaires, leurs cabinets et les services de la Commission ». Les règles en question (il s'agit d'un *« code de* (bonne) *conduite »*), qui s'apparentent au respect élémentaire de la déontologie politique, sont drastiques, du moins eu égard à la pratique en vigueur. Il s'agit d'établir une *« véritable culture politique et administrative européenne »*, laquelle *a fortiori* faisait défaut, et de donner aux membres de l'exécutif bruxellois *« une pleine indépendance politique et économique »*.

Ces règles de transparence, de l'aveu même du président de la Commission européenne, Jacques Santer, constituent *« une première pour la Commission »*. Elles sont de nature à remettre en cause bien des situations acquises au sein du collège des vingt commissaires européens, lesquels ont constitué avec le temps de véritables « baronnies » s'autogouvernant à l'aide d'un « cabinet privé », ce qui ne manque pas de créer des conflits d'autorité avec les directions générales de la Commission.

La question qui mérite d'être posée est celle-ci : n'est-il pas trop tard, à la fois pour M. Santer et pour d'autres commissaires ? Ce code de conduite, a été diligenté au plus fort *de la tempête médiatico-politique* de janvier, lorsque le Parlement européen a fait mine de vouloir s'engager dans une sorte de « coup d'Etat » contre l'exécutif de Bruxelles, sous forme de motion de censure. Cette *menace-là n'est pas écartée : un* « comité des sages » a été nommé à titre de garant d'une volonté de l'exécutif bruxellois de moraliser des moeurs administratives sujettes au favoritisme et au népotisme. Il rendra son verdict le 15 mars.

Le 23 mars, le Parlement de Strasbourg se prononcera sur les conclusions de cette commission d'enquête et, s'il y a lieu, il décidera ou non de censurer de nouveau la Commission. A moins de trois mois des élections européennes, une telle décision pèserait sur le scrutin, en jetant le discrédit sur l'image même de l'Europe (avec d'éventuelles conséquences pour la participation électorale), et en semant la zizanie au sein de partis européens risquant de se diviser en fonction de la nationalité de tel ou tel commissaire incriminé.

Dans cette affaire, Jacques Santer joue son va-tout : il sait que, *a priori*, il ne sera pas le « premier choix » des chefs d'Etat et de gouvernement qui auront à trouver un consensus sur le nom du prochain président de la Commission européenne.

S'il en doutait encore, le coup de chapeau fort appuyé que Tony Blair a adressé, mercredi 4 mars, à Romano Prodi, ancien premier ministre italien, en insistant sur la *« stature »* de l'intéressé et en soulignant qu'il serait *« très heureux »* de sa candidature, aura achevé de dissiper ses illusions. *D'où la hâte avec laquelle* Jacques Santer s'efforce d'apparaître comme le président qui aura donné un coup de balai au sein d'une administration européenne qui, au fil des ans, a toléré en son sein des pratiques répréhensibles. La fonction publique européenne dans son ensemble n'est pas en cause (encore que le code de conduite consacré aux fonctionnaires vise à remédier aux dysfonctionnements à tous les niveaux de la hiérarchie), mais le cas de quelques « brebis galeuses », comme toujours, entache la réputation de la collectivité des eurocrates.

Le président du collège des commissaires se livre désormais à une escalade dialectique avec celui d'entre eux qui paraît le plus menacé par l'enquête des « sages », Edith Cresson, chargée en particulier de la science, de l'éducation et de la formation. *« Si des commissaires sont mis en cause* [par le rapport du comité des sages], *ils doivent se comporter en tant que personne politique et tirer leurs conclusions »*, a indiqué mercredi M. Santer, signifiant par là qu'ils devront démissionner. Une telle interprétation, qui vise à exclure une application du principe de la collégialité, au nom duquel les commissaires sont collectivement rendus responsables des agissements de l'un d'entre eux, ne fait pas l'unanimité à Bruxelles.

Ce principe, a estimé M. Santer, ne s'applique qu'en cas de motion de censure, ou si le comité des sages mettait en cause *« l'ensemble de la Commission »*. Se sentant manifestement visée, Mme Cresson a déclaré ne pas pouvoir croire que Jacques Santer s'oppose à la règle de collégialité, ajoutant : *« j'exclus de démissionner. La Commission est la gardienne des traités »*. Un autre cas de figure est-il possible ? Les commissaires peuvent sanctionner l'un des leurs, en se fondant sur l'article 160 du traité de Maastricht, lequel prévoit que tout membre de la Commission, *« s'il ne remplit plus les conditions nécessaires à l'exercice de ses fonctions ou s'il a commis une faute grave, peut être déclaré démissionnaire par la Cour de justice* [européenne], *à la requête du Conseil ou de la Commission »*. Tout dépend, bien sûr, de ce que les « sages » qualifieront ou non de *« faute grave »*.

Selon une rumeur qui doit beaucoup à l'effervescence politico-médiatique régnant dans les milieux communautaires, onze commissaires sur vingt seraient prêts à *« lâcher »* Mme Cresson, imitant en cela, apparemment, M. Santer. Dans l'entourage de Mme Cresson, on s'insurge contre le rôle de bouc-émissaire dévolu à l'ancien premier ministre français. Si l'intéressée devait *« tomber »* pour les péchés aussi véniels que ceux dénoncés par l'UCLAF (l'unité de lutte anti-fraude de la Commission qui met en cause sa gestion), alors d'autres commissaires doivent logiquement être démis de leurs fonctions avant elle, assure-t-on, exemples à l'appui.

A Matignon, on se garde de tout pronostic en attendant le rapport du comité des sages, mais on laisse entendre qu'il ne faut pas être grand clerc pour supposer que Mme Cresson est en passe d'avoir achevé son mandat à la Commission de Bruxelles...

Laurent Zecchini



Principales dispositions du code de conduite

● **Activité professionnelle.** Les commissaires ne pourront exercer *« aucune activité professionnelle, qu'elle soit rémunérée ou non »* et, s'ils ont le droit d'assumer *« des fonctions dans les organes dirigeants des partis politiques »*, ils *« ne peuvent exercer aucun mandat d'élu, pas même au niveau local »*.

● **Conflit d'intérêt.** Libres *d'accepter des fonctions* honorifiques (dans des fondations, les domaines artistique, caritatif ou l'enseignement), ils devront veiller à ce que celles-ci ne puissent *« en aucun cas entraîner le moindre risque de conflit d'intérêt »*. Ils devront en outre établir une déclaration d'intérêts financiers qui *« s'étend aux participations détenues par le conjoint du commissaire »*.

● **Cadeaux.** Les commissaires *« sont tenus de déclarer les activités professionnelles de leur conjoint »*, et ils ne devront accepter aucun cadeau d'une valeur supérieure à 150 euros (soit 983 francs).

La « Nouvelle Europe » britannique mène campagne contre l'euro

LONDRES
de notre correspondant

L'Europe oui, l'euro non. Tel est le mot d'ordre du nouveau groupe d'influence, fondé lundi 1er mars, à Londres, par une quinzaine de personnalités du monde politique, des affaires et des médias britanniques. Contrairement à la plupart des trente et quelque groupes de pression qui existent déjà dans le camp des irréductibles opposants à la monnaie unique, le mouvement dit *« Nouvelle Europe »* se veut, lui, europhile enthousiaste. De là à sacrifier la livre sterling et l'indépendance d'un pays qui est, selon le groupe, *« la cinquième puissance économique du monde, qui détient l'arme nucléaire et dispose d'un siège permanent au conseil de sécurité des Nations unies »*, il y a un pas que Lord Owen, Lord Healey, Lord Prior et Lord Sainsbury, les quatre pairs à vie du royaume qui parrainent le lobby, ne veulent pas franchir.

Au moment où Tony Blair accélère la préparation de son pays à l'entrée dans l'euro tout en promettant que rien ne sera décidé sans un référendum national qui aura lieu après les élections de 2002, rien n'indispose autant les quatre Lords de la *« Nouvelle Europe »* que *« le caractère inévitable qu'on essaie d'imposer à l'adhésion dans l'opinion »*. L'objectif premier du mouvement, qui, selon Lord Owen, ancien chef de la diplomatie travailliste et principale figure de proue du nouveau groupe, est *« d'influer tant sur l'opinion »*, dans les deux ans qui viennent, que sur le référendum promis, *« sachant que les gouvernements n'organisent ce genre d'exercice que lorsqu'ils sont sûrs de le remporter »*, n'aura pas lieu d'être. Déjà largement et quotidiennement travaillés au corps par les médias europhobes des groupes Ruppert Murdoch et Conrad Black, les Britanniques restent, pour l'instant, aux deux-tiers opposés à l'euro.

80 DÉPUTÉS TRAVAILLISTES

« Nous ne disons pas "jamais", explique la charte fondatrice du mouvement ; *nous ne percevons simplement pas, aujourd'hui, ce qui pourrait motiver, dans le futur, l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro. Nous pensons au contraire qu'il y a danger pour notre compétitivé nationale. »* Pour Lord Owen, qui s'était rendu célèbre dans les années 70 en votant pour l'adhésion de Londres à la CEE contre l'avis de son parti, *« il y a une autre manière de faire l'Europe, plus décentralisée, plus diverse, et, surtout, compatible avec les traités existants. »* La présence de Lord Healey, ancien numéro deux du Labour, ainsi que celle des 80 députés travaillistes (sur 418) qui s'apprêteraient, selon certaines sources, à faire connaître leur opposition officielle et groupée à l'euro, démontrent que l'inquiétude sur les conséquences de l'euro est largement partagée. Eminente en ce qu'elle regroupe des personnalités de premier plan quoique parfois un peu *« has been »*, multipartite puisque s'y pressent aussi bien Lord Healey que Lord Prior, ancien ministre conservateur et président, jusqu'en septembre 1998, de la puissante General Electric (GEC), potentiellement riche grâce à la présence de Lord Sainsbury, ancien président de la chaîne de supermarchés qui porte son nom et cousin de l'actuel ministre des sciences de Tony Blair, la *« Nouvelle Europe »* compte aussi, dans son conseil consultatif, des hommes d'affaires aussi influents que Martin Taylor, directeur exécutif de la Barclays Bank jusqu'à cet hiver, ou Roger Bootle, économiste réputé et directeur de la société financière Capital Economics.

Plus préoccupant, peut-être, pour le gouvernement, la *« Nouvelle Europe »* travaillera en étroite liaison avec *« Business for sterling »*, un autre et prestigieux groupe d'élus anti-euro fondé l'an dernier et émanant de la City – laquelle reste aux deux tiers favorable à l'euro –, et dirigé par Lord Marsch, ancien ministre travailliste, et comprenant plusieurs « poids lourds » de la politique, comme le très thatchérien Sir Stanley Kalms, patron de la chaîne de magasins Dixons.

Patrice Claude

Paris et Bonn préparent des propositions communes sur la réforme agricole

« J'INTERPRÈTE les résultats de la dernière réunion [des chefs d'Etat et de gouvernement européens] *comme excluant le cofinancement des futures discussions »* sur la politique agricole commune, a déclaré mercredi 3 mars à Bonn le ministre allemand de l'agriculture, Karl-Heinz Funke. Ces propos, rapportés par l'agence Reuters, auguraient bien des discussions que Français et Allemands devraient avoir jeudi pour préparer la relance des négociations sur l'Agenda 2000 à la suite du Sommet du Petersberg.

Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, qui a été chargé de coordonner la position française, devait rencontrer, le même jour à Bonn, son homologue, Günter Verheugen, et le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine.

De leur côté, les deux ministres de l'agriculture avaient rendez-vous pour déjeuner à Cologne avant de se rendre à Bruxelles pour la réunion du Conseil agricole des Quinze. Celle-ci avait été reportée de deux jours pour laisser le temps aux responsables des Quinze de digérer les nouvelles propositions de la présidence allemande. Renvoyant son ministre et le commissaire européen, Franz Fischler, à leur copie, le chancelier Schröder s'était rallié au Petersberg au plafonnement des dépenses agricoles et à l'idée de dégressivité des aides agricoles proposée par la France.

Pierre Moscovici, au salon de l'agriculture de Paris, s'est exprimé avec optimisme sur l'issue des négociations sur l'Agenda 2000. Outre la question agricole, il faut aussi parvenir à un accord sur les fonds structurels et de cohésion et la délicate question de la répartition et du financement des contributions nationales. Les pays du Sud, inquiets des dernières propositions allemandes sur le plafonnement des aides structurelles, estiment le maintien du Fonds de cohésion indispensable à la consolidation de leurs économies après l'intense effort nécessité par le lancement de l'euro. Des marges de *manoeuvre existent*, davantage sans doute que sur la contribution britannique, que Tony Blair n'entend pas revoir, à condition que chacun, à l'issue des négociations, fin mars, ait le sentiment de ne pas *faire un marché de dupe*.

Jean Glavany avait l'intention, à Bruxelles, de faire des propositions concrètes pour tenter d'aboutir à un compromis *« équilibré et économe »* portant à la fois sur les dépenses et les ressources, qui ne soit pas seulement acceptable par Bonn mais de nature à satisfaire d'autres Etats demandeurs sur des sujets particuliers, comme l'Italie ou l'Espagne (lait) ou l'Irlande (viande), *indiquait-on* mercredi à Paris.

« COMPROMIS GLOBAL »

Ces propositions devaient être discutées avec le ministre allemand, Paris et Bonn étant décidés à enterrer la hache de guerre pour présenter une position commune à leurs partenaires, sinon dès jeudi soir, du moins dans les jours à venir. *« Je n'ai jamais parlé de problèmes graves »* avec la France, a déclaré M. Funke à Reuters en souhaitant un accord *« qui nous permettrait de parvenir à un compromis global »*.

« Il faut que M. Funke s'affranchisse de la Commission et prenne ses responsabilités puisqu'il préside le conseil des ministres », a déclaré mercredi, au Salon de l'agriculture, Luc Guyau, président de la FNSEA et du COPA, qui regroupe les organismes syndicaux agricoles des Quinze. Soulignant que les agriculteurs *« restent l'arme au pied sur le terrain »*, M. Guyau a passé sa hargne sur le commissaire chargé de l'agriculture : *« Ce n'est pas la peine qu'il vienne ici au Salon car il ne comprend rien. Il serait mal reçu »*, a-t-il dit. En revanche, il a annoncé qu'il rencontrerait le chancelier allemand le 12 mars. Sur le fond, M. Guyau a indiqué qu'il ne rejettait pas l'idée de la dégressivité si les baisses de prix étaient *« entièrement compensées »*.

Henri de Bresson et François Grosrichard

Monica Lewinsky explique sa relation « amoureuse » avec le président Bill Clinton

Ce témoignage inaugure une série d'interviews exclusives de la jeune stagiaire de la Maison Blanche

La première interview télévisée de Monica Lewinsky a été diffusée par la chaîne américaine ABC, mercredi 3 mars. L'ancienne stagiaire de la Maison Blanche confesse ses sentiments envers Bill Clinton. Elle publie parallèlement un livre écrit avec le biographe de Lady Di, Andrew Morton, et a donné une autre interview à la chaîne britannique Channel 4, qui devait être rediffusée par TF1, jeudi à 22 h 40.

WASHINGTON
de notre correspondant

Après la froideur glacée du rapport Starr, la chaîne de télévision ABC a offert, mercredi 3 mars, deux heures des premiers témoignages de la stagiaire la plus connue du monde, Monica Lewinsky. Cette diffusion, précédée d'un battage médiatique extraordinaire, inaugure une série d'interviews exclusives et la sortie mondiale d'un livre écrit par le biographe officiel de la princesse Diana, Andrew Morton.

Les sondages publiés le matin même par *USA Today* et CNN indiquaient que 92 % des personnes interrogées n'étaient pas intéressés par le livre et 62 % par l'interview. Signe de lassitude mais qui n'empêche pas que beaucoup aient tout de même pu être tentés de mettre un visage sur cette voix déformée par les enregistrements clandestins de Linda Tripp.

Sur le fond, on n'aura pas appris grand-chose que l'on ne savait déjà. Les questions, les annonces distillées sur un ton de voyeurisme mondain par la présentatrice vedette Barbara Walters n'ont révélé que quelques détails, et encore. Ainsi savait-on déjà que Monica avait eu d'autres aventures parallèles, mais pas qu'elles l'avaient conduite à avorter. On aura eu aussi confirmation de la rancune qu'elle porte au procureur Kenneth Starr et à ses méthodes. A la télévision, elle a dû rester silencieuse sur ce sujet de peur de perdre son immunité. Mais la jeune femme s'est rattrapée dans son livre – il lui est interdit de parler à la presse de ses relations avec le procureur, mais pas avec Andrew Morton – en décrivant les adjoints du procureur comme un *« révoltant spécimen de l'humanité »* et des *« pitbulls »*.

Le plus intéressant demeure néanmoins ses relations complexes avec Bill Clinton. L'ambitieuse stagiaire qui rêvait de séduire un président est véritablement tombée amoureuse. Aujourd'hui encore, après avoir traversé une année d'enfer, lâchée par le chef de la Maison Blanche pour sauver son poste, elle semble l'aimer encore. Ecoutons-la, au cours de ces trois années de liaison. La première fois qu'elle l'a rencontré, *« c'était chouette »*. *« C'est un homme très sensuel, mais qui a eu une éducation très religieuse et qui lutte avec sa sensualité, qui pense que ce n'est pas bien. » « Il embrasse très bien »*, et puis, *« il était très humain »*, surtout quand il la rassurait sur son poids. Car une des critiques qui l'ont le plus marquée, c'est celle sur son physique, d'avoir été comparée à *« un gros poivrier »*, un boudin.

Elle a rêvé d'une relation sexuelle complète, a regretté qu'elle n'ait pas eu lieu, a campé sur les mêmes positions que Bill Clinton sur la définition de l'acte sexuel,... Elle a été jalouse, férocement. Aujourd'hui encore, elle hésite entre regretter d'avoir eu cette liaison, et d'avoir fait à Linda Tripp ses fatales confidences. Parfois elle aime encore cet homme, non ce président ; parfois le politicien qui l'a abandonnée, qui a fait semblant de ne pas la reconnaître, la révolte. Mais elle semble avoir cru à cette liaison impossible, harcelant, menaçant, titillant le président avec des mots sur la *« concurrence »* ! Elle l'aimait comme on aime un homme et elle en a parlé avec toutes ses copines : pas seulement de sa liaison, mais de la robe, du cigare...

Il ressort de cette émission l'image d'une jeune femme dépassée par les événements mais néanmoins sympathique. En même temps, quelle est la part de sincérité et celle d'affectation après une vingtaine de témoignages auprès de l'équipe Starr précédés d'une préparation intense et méticuleuse de ses avocats ? Ceux-ci attendaient avec impatience que le procureur autorise enfin leur cliente à parler en public. L'interview de Barbara Walters a ainsi été retardée pendant plusieurs semaines.

Maintenant, Monica Lewinsky devrait pouvoir régler ses dettes en moins en partie, à commencer par les quelque 2 millions de dollars d'honoraires à ses défenseurs. Si elle n'a pas été payée par ABC, elle va toucher la moitié des droits d'auteur de son livre – une avance de 750 000 dollars – plus les droits sur les rediffusions, les articles exclusifs... De quoi régler son ardoise et se lancer dans la vie. Cette jeune femme qui se voit comme une nouvelle « Lady Di » – trahie comme elle par un homme puissant, dit-elle – n'a que vingt-cinq ans. Elle aura fort à faire pour se faire une popularité auprès d'Américains qui ne la trouvent guère sympathique et qui ont avant tout envie d'oublier une des périodes les plus traumatiques de leur histoire.

En tout cas, les médias américains restent orphelins d'un Monicagate qui les a abreuvés pendant plus d'un an de sensationnel. Ils cherchent vainement un sujet aussi médiatique. Ils se battent les flancs à la recherche de nouvelles affaires. Ainsi le *Washington Post* a-t-il consacré des pages entières aux accusations, non avérées, portées contre Bill Clinton à propos d'un viol datant de vingt et un ans. Faute de Monica, les dernières livraisons des hebdomadaires *Time* et *Newsweek*, titraient sur les différents âges de la femme et sur les anciens combattants...

Patrice de Beer

Tournée médiatique en Europe

Monica Lewinsky sera à Paris les 31 mars, 1er et 2 avril. Mais c'est à Londres, au magasin Harrod's qu'elle fera, lundi 8 mars – Journée internationale des femmes – *« sa première séance mondiale de signatures »*, de 12 h 30 à 14 heures. Elle refusera de répondre à des questions. Monica Lewinsky a, en outre, accordé pour 660 000 dollars (environ 600 000 euros) un entretien au journaliste vedette de la chaîne britannique privée Channel 4, Jon Snow, qui devait être diffusé jeudi 4 mars, puis retransmis sur TF 1 à 22 h 40, au cours d'une émission spéciale.

La biographie autorisée de Monica Lewinsky, *Monica's Story*, écrite par Andrew Morton – biographe de la princesse Diana – paraît jeudi 4 mars aux Etats-Unis et vendredi 5 ou samedi 6 mars dans la plupart des autres pays occidentaux. En France, le livre est publié par Les Presses de la Cité (438 p., 42 photos, 120 F) et le tirage initial est de 70 000 exemplaires.

Pour Kenneth Starr, les ennuis commencent

WASHINGTON
de notre correspondant

Les confessions médiatiques de Monica Lewinsky risquent de ne pas faire l'affaire de Kenneth Starr, le procureur indépendant qui a enquêté avec acharnement pendant plus d'un an sur le président et la jeune femme. Pour la première fois, elle a levé publiquement un des coins du voile sur le traitement dont elle a été la victime. Mais surtout ces révélations interviennent à un moment où l'avenir de l'institution de procureur indépendant est remis en cause.

La Maison Blanche a fait savoir, en début de semaine, son intention de ne pas demander le renouvellement de la loi de 1978 sur les procureurs indépendants – pour enquêter sur les membres du gouvernement – qui expire à la fin du mois de juin. Selon l'attorney général adjoint Eric Holder Jr., ce texte est tellement imparfait qu'aucun amendement ne peut le sauver. *« Le département de la justice est arrivé avec regret à la conclusion – j'insiste sur le terme avec regret – que ce texte avait de telles faiblesses structurelles fondamentales qu'elles nuisent au statut même de procureur indépendant »*, a-t-il déclaré devant la commission judiciaire de la Chambre des représentants, celle-là même qui avait commencé la procédure d'*impeachment* contre Bill Clinton sur la base du rapport Starr.

Le procureur Starr risque fort de ne pouvoir poursuivre ses activités après cet été. D'autant que les parlementaires démocrates ne sont pas les seuls à critiquer cette institution.

Kenneth Starr est, par ailleurs, sous le coup d'une enquête diligentée par la ministre de la justice. Janet Reno, qui a le pouvoir de le révoquer, souhaite en savoir plus sur la manière dont Monica Lewinsky a été traitée par le bureau du procureur lors de son premier interrogatoire, en janvier 1998. A cette occasion, les adjoints de M. Starr l'avaient un temps empêchée de contacter son avocat et lui avaient fermement conseillé d'en prendre un autre, de leur choix. D'autre part, de nombreuses informations ont fait état des contacts que M. Starr avait entretenus avec des avocats qui travaillaient pour Paula Jones, une jeune femme qui poursuivait Bill Clinton pour harcèlement sexuel.

Kenneth Starr a toujours démenti ces accusations. Il a longtemps rejeté comme *« politiquement biaisée »* toute enquête du département de la justice. Il serait néanmoins parvenu à un compromis avec Mme Reno à ce sujet. Son bureau continue d'interdire à Monica Lewinsky de parler des conditions de ce fameux interrogatoire qui l'avait tellement déprimée. Nul doute toutefois que les amis du procureur, nombreux dans les milieux politiques et judiciaires de la droite républicaine, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour ralentir une investigation qui pourrait ternir l'image de leur héros.

P. de B.

« Dans le Sud, on a un code d'honneur, on n'aime pas les tricheurs »

SENECA (Caroline du Sud)
de notre envoyée spéciale

Au sortir du highway, un grand panneau : *« Jésus d'abord ! »*. Ce n'est pas une devise mais une injonction. Puis il y a une église, et une autre de l'autre côté de la route. Et encore une, un peu plus loin, petit château de Cendrillon au fond d'un chemin planté d'arbres. Et puis une autre, en forme de boîte à chaussures. Et une autre encore, en dentelle. Dix, douze, quinze... La plaque de la voiture précédente conduite par un papy à Stetson crème affiche tranquillement *« Dieu est mon pilote »*.

Le Sud. Et même le Sud profond, comme disent eux-mêmes les gens de Seneca (12 000 habitants). Le sud de Lindsey Graham, ce jeune élu républicain qui, parmi les treize procureurs chargés de convaincre Bill Clinton de parjure, fut l'un des plus médiatiques, et des plus virulents. *« Ici,* explique-t-il, *les gens sont amicaux, solidaires et honnêtes et concluent une affaire par une simple poignée de main. On a un code d'honneur, on n'aime pas les tricheurs. Bill Clinton, la main sur la Bible, a menti. Il devait être destitué. Le peuple n'a plus confiance. »*

Le Sud. Le Sud des valeurs et de la tradition. Le Sud où l'on commente les prêches du dimanche à l'ombre des vérandas. Le Sud où l'on fustige les homosexuels, les bébés conçus hors du mariage. Sans parler de l'avortement. Le Sud où l'on se sent si profondément, si authentiquement, si légitimement américain. Et puis de tradition rebelle. *« Nos ancêtres furent les premiers à faire sécession. C'est dire si l'on continue de se défier de Washington ! »* Le Sud que le scandale Lewinsky a pourtant profondément divisé.

« QUELLE DÉCADENCE ! »

Le pasteur Bill Rinehart, de Seneca, ne s'en remet pas. *« Notre justice est en péril si le plus haut personnage de l'Etat peut mentir en toute impunité. »* Les sondages, montrant la forte popularité de Bill Clinton ? *« Manipulés,* dit-il. *Je n'admets pas cette distinction qu'on nous oblige à faire entre la personnalité de l'homme et son travail politique. Ce n'est pas parce que Al Capone a su se montrer généreux envers les pauvres qu'on doit oublier qu'il était avant tout un escroc ! »*

« Quand nos pères fondateurs ont créé la Constitution, jamais, au grand jamais, ils n'auraient imaginé qu'on souille le Bureau ovale ! », s'écrie la propriétaire de la librairie de livres chrétiens de Central, une petite ville toute proche de Seneca. *« Quelle décadence ! C'est pourtant simple. Il y a le bien et il y a le mal. La vérité et le mensonge. Il suffit de revenir au jardin. »* Le jardin ? *« Eve, le serpent... Vous voyez ? Toujours revenir à la source. »*

Mais le Sud n'est peut-être pas aussi monochrome qu'il y paraît. Dans le magasin d'antiquités de son fils, entre chapeaux de l'autre siècle, disques de vinyle et amphores chinoises, Betty Alexander sent monter sa colère. *« Une bande d'illuminés ridiculisent l'Amérique et ils se prennent pour des héros ? Ils se disent tous chrétiens et ils oublient le pardon ? Ah ! Si je me sentais autrefois indépendante, me voilà aujourd'hui à fond démocrate et même antirépublicaine ! »* Son visiteur paraît aussi outré. *« Cinquante millions de dollars dépensés par M. Starr pour traquer le président ! Et pendant ce temps-là, les républicains me refuseront le remboursement d'un examen de la prostate à 66 dollars ! Hypocrites ! »* Vivement les élections, dit-il. Vivement la déconfiture des républicains !.

Les jeunes de l'université voisine semblent partager ce point de vue. Et puis la communauté noire, *« ce géant endormi »* qui, assure Bobby, jardinier à Seneca, se mobilisera en novembre 2000. *« Le problème,* confie Mikael McKie, le patron d'un petit magasin de livres d'occasion, *c'est que les modérés ont peur de s'exprimer. Le Parti républicain a été pris d'assaut par les groupes chrétiens. Se positionner contre, c'est s'afficher comme un être sans morale et sans Dieu. Et avoir contre soi toute la communauté bien-pensante, ce serait fatal à tout commerçant. »* Mieux vaut donc être discret. Se taire. Et se promettre, comme ce couple de jeunes restaurateurs, de démontrer aux prochaines élections que *« le vieux Sud »* n'a jamais aimé les émules de Joseph McCarthy. Et que pour être traditionnel et prospère (2,8 % de chômage), il n'est pas forcément réactionnaire.

Annick Cojean

En Croatie, le procès de Dinko Sakic est reporté pour raison de santé

ZAGREB. Le tribunal de Zagreb devait décider, jeudi 4 mars, si Dinko Sakic, accusé de crimes contre l'humanité, hospitalisé plusieurs heures en raison d'un malaise, comparaîtra dans le cadre de son procès, dont l'ouverture a été reportée au 15 mars. Le tribunal a confirmé que Sakic, soixante-dix-sept ans, a été hospitalisé durant la nuit de mardi à mercredi dans le principal hôpital de Zagreb *« en raison d'une aggravation de son état de santé »*, ajoutant que Sakic a depuis été *« transféré à l'hôpital pénitentiaire »* de la capitale.
Dinko Sakic est accusé de crimes contre l'humanité et d'avoir *« maltraité, torturé et tué des prisonniers »* dans le camp de concentration de Jasenovac, au sud-est de Zagreb, qu'il dirigeait entre décembre 1942 et octobre 1944 et où ont péri des centaines de milliers de personnes. Il risque une condamnation à vingt ans de prison, la peine maximale en Croatie. – *(AFP.)*

Fin 1999, la France aura détruit son stock de mines antipersonnel

PARIS. Le premier ministre Lionel Jospin a déclaré, mercredi 3 mars à l'Assemblée nationale, que la France aura achevé, fin 1999, la destruction de la totalité de ses stocks, en avance de deux années sur la date-limite fixée par le traité prohibant les mines antipersonnel. Il a rappelé que la France n'utilisait plus de mines antipersonnel depuis dix ans, qu'elle n'en produisait plus ni n'en exportait, mais qu'elle en conservera *« quelques milliers »* pour la formation et l'entraînement de ses démineurs, conformément aux clauses du traité. Entre 1995 et 1998, selon M. Jospin, la France a consacré 214 millions de francs (soit 32,6 millions d'euros) pour aider au déminage de plusieurs pays étrangers.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : le Bundestag** a adopté, mercredi 3 mars à Bonn, un impôt écologique sur les carburants et l'énergie. Selon le projet de loi, qui doit être examiné par le Bundesrat, le prix du litre d'essence va être augmenté de 0,06 mark (19 centimes). Cette mesure rapportera cette année 4,7 milliards d'euros pour financer une baisse de 0,8 % des cotisations sociales, dont le taux passera à 19,5 %. Deux étapes supplémentaires sont prévues d'ici à 2002. L'opposition chrétienne-démocrate s'y est opposé en estimant que cette taxation doit se faire au niveau européen. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'organisation Amnesty International** a dénoncé la *« violation des droits fondamentaux »* et de la *« dignité »* des femmes incarcérées dans les prisons américaines, dans un rapport publié à Paris avant la Journée internationale des femmes, le 8 mars, et qui fait état de viols, d'attouchements lors des fouilles corporelles, et de port de menottes ou de fers durant l'accouchement. Aux Etats-Unis, 41 % des agents pénitentiaires au contact des prisonnières sont des hommes, note le rapport. – *(AFP.)*

■ **Une semaine après son frère Karl, l'Allemand Walter LaGrand** a été exécuté, mercredi 3 mars dans l'Arizona, par gaz létal, en dépit des appels interjetés par le gouvernement allemand et la Cour internationale de justice. Les frères LaGrand avaient été condamnés à mort en 1984, pour le meurtre du responsable d'une agence bancaire à Marana, près de Tucson, lors d'un braquage raté. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la crise financière du mois d'août** a fait 1,1 million de chômeurs, fixant le taux de chômage à 12,4 % de la population active, en augmentation de 4,8 % par rapport à l'année précédente, selon les dernières données du ministère russe du travail citées mercredi 3 mars par l'agence Interfax. – *(AFP.)*

Ulster, Pays basque : les processus de paix marquent le pas

Les attentats meurtriers ont cessé dans les deux régions, mais les négociations politiques avancent plus lentement que prévu. Les modérés basques, comme le leader du PNV, Xavier Arzalluz, déplorent l'inaction de Madrid. A Belfast, le gouvernement autonome n'est toujours pas constitué

La ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, a reconnu, mercredi 3 mars, que le transfert au gouvernement autonome d'Ulster de certains pouvoirs assumés par Londres aurait vraisemblablement lieu après la date prévue du 10 mars. L'équipe gouvernementale n'est en effet toujours pas constituée à Belfast, le premier ministre d'Ulster, le protestant David Trimble, exigeant une amorce de désarmement avant d'y admettre le Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA. Selon un sondage, publié mercredi, 93 % de la population d'Irlande du Nord souhaite que l'accord de paix du 10 avril 1998 soit enfin appliqué. En Espagne, cinq mois après la trêve décrétée par l'organisation indépendantiste ETA, les modérés du Parti nationaliste basque (PNV) de Xavier Arzalluz, qui dirigent le gouvernement autonome de Bilbao, déplorent l'*« inaction »* des autorités de Madrid. Ils reprochent au président du gouvernement, José Maria Aznar, de ne pas avoir cherché à entrer en contact avec les dirigeants d'ETA pour faire avancer le processus de paix.

BILBAO
de notre envoyée spéciale

A la mi-septembre 1998, avec l'annonce d'une « trêve indéfinie » par l'organisation séparatiste basque armée ETA (Euskadi ta Askatasuna), était né l'espoir de mettre fin à un terrorisme qui a fait plusieurs centaines de victimes. Qu'en est-il cinq mois après ? Officiellement, aucune négociation n'est en cours et, si aucun mort n'est à déplorer, en revanche, même ralentie, la « lutte des rues » menée à coup de cocktails Molotov par les jeunes radicaux se poursuit. Parallèlement, la coalition Herri Batasuna (HB), le bras politique de l'ETA, s'est décidée à jouer le jeu démocratique au Parlement basque. Mais le gouvernement autonome, issu des élections d'octobre 1998 et contrôlé par le Parti nationaliste basque (PNV-moderé), n'a pas la partie facile face au clivage entre nationalistes et « espagnolistes » (Parti populaire, au pouvoir à Madrid, et socialistes). D'autant que les initiatives de HB, comme la nomination de Josu Ternera – ancien chef de l'ETA, en instance de jugement – à la commission parlementaire des droits de l'homme, font figure de provocation.

Alors, où en est la paix ? *« Nulle part ! »* Au siège du PNV, à Bilbao, celui qui « tient » le parti depuis 1979, et sans qui rien ne se fait au Pays basque, Xabier Arzalluz, soixante-sept ans, est catégorique. Et si cet ancien jésuite, rompu aux dialectiques les plus paradoxales, qui a largement ouvert la voie à la trêve en prenant le risque de tendre la main à Herri Batasuna, lors des accords de Lizarra, en septembre 1998, se décide à parler aujourd'hui, c'est qu'il prétend ne rien comprendre. *« Nous en sommes à cinq mois de trêve, et à huit mois sans enterrement. Et qu'est-ce qui compte ? L'absence de mort, ou une violence réduite à un tiers de son intensité passée, mais que Madrid monte en épingle pour justifier son inaction absolue ? M. Aznar dit aussi que l'ETA n'a pas pris contact avec lui : curieux, non ? Un gouvernement qui recherche vraiment ce genre de contact en a les moyens... »*

Aurait-il oublié que M. Aznar ne veut pas discuter tant que HB ne condamne pas la violence ? *« Prétexte !* dit-il dans un haussement d'épaules. *HB a déjà pris ses distances. Seulement, dans un milieu où la violence tenait lieu de conception politique, certains s'imaginent peut-être faire pression en continuant ainsi, mais c'est contre-productif. A croire que ces jeunes sont infiltrés ! »*

Il s'arrête un instant, avant de lancer : *« Je ne comprends pas. Et en bon politicien, quand je ne comprends pas, je cherche à qui cela profite : ce n'est pas à nous, mais à la rhétorique de fermeté du ministre espagnol de l'intérieur, Mayor Oreja. »* Qu'est-ce à dire ? Y aurait-il « provocation » de Madrid ? *« Je n'affirme rien,* dit-il calmement ; *je me pose des questions. Regardez, comme pour achever de détendre l'atmosphère, ce même M. Oreja vient d'annoncer – et cela sans aucun fondement – qu'après les élections municipales de juin l'ETA allait reprendre les armes ! Il faut sortir de ces petits jeux et avancer. »*

Oui, mais comment ? Le gouvernement dit aussi que *« le fait de cesser de tuer n'a pas à recevoir de récompense politique ? D'accord, mais où ont-ils vu une négociation dans laquelle seul un côté fait des concessions ? Moi, je constate que l'ETA a déjà fait un bout du chemin ; elle vient même de reconfirmer sa trêve. Quant à HB, elle siège au Parlement. Et les gens s'en insurgent, alors qu'il y a onze ans nous avons tous signé, populaires et socialistes compris, l'accord d'Ajuria Enea dont le point 10 disait précisément : "Cessez de tuer et vous pourrez défendre démocratiquement toutes vos idées, y compris l'indépendance". Quelle hypocrisie ! De même, avez-vous un seul geste de bonne volonté du gouvernement ? Une des premières choses à faire, ce serait le rapprochement du Pays basque des prisonniers de l'ETA, par exemple, qui pour nous relève de la simple application des lois pénitentiaires. Tout le monde le demande : le Parlement basque, les évêques, même le Parlement de Madrid, où s'est dégagé un consensus pour "un adoucissement de la politique pénitentiaire" là-dessus. C'était en novembre. On pouvait espérer une amorce de règlement pour Noël. Mais tout cela, M. Aznar n'en a cure. Il n'y a rien eu, sinon le rapprochement, mais au sud de la péninsule, de ceux qui étaient sur les îles. Lui appelle cela un "pas", moi, de la provocation. »*

Et d'expliquer que la trêve a *« pris le gouvernement Aznar par surprise »*, car *« elle n'entrait pas dans son calcul, qui est de capitaliser électoralement son intransigeance face au terrorisme »*. Selon la théorie du Parti populaire, dit-il encore, *« l'ETA n'est qu'un petit ulcère qui saigne, mais ne met pas en péril la santé du pays : mieux vaut le supporter plutôt que le guérir, car le prix politique pourrait être trop fort. »*

> « Les dirigeants actuels de l'ETA sont déterminés à négocier, mais, si rien ne se passe, d'autres pourraient venir et changer d'avis »

Côté provocation, HB ne s'en est pas privée. Le PNV n'est-il pas un peu « otage » des radicaux ? *« Soyons sérieux : qu'est-ce que la déclaration de Lizarra ? Simplement la reprise du plan de paix, inspiré par l'exemple irlandais et proposé, en 1998, par l'ancien chef du gouvernement basque, José Antonio Ardanza, que populaires et socialistes ont repoussé. Qu'ont-ils proposé d'autre ? Rien. Ils ont peur d'aborder le problème de fond et se contentent de faire peur aux gens en disant : "Les nationalistes marchent vers l'indépendance, les immigrants vont devoir faire leurs valises". Vous trouvez cela responsable ? »*

Et nommer un chef de l'ETA aux droits de l'homme, est-ce responsable ? *« Non, c'est une erreur,* dit-il, *qui dessert plutôt HB. »* Il s'insurge : *« Le PNV n'est pas fou, mais pragmatique. Si discuter avec HB fait de nous leur otage, de Gaulle aurait été celui du FLN au moment de l'Algérie ! Pour obtenir la paix, au risque de perdre quelques électeurs, nous poussons HB, en échange de satisfactions symboliques, à s'insérer dans le cadre démocratique. »* Et il prend pour exemple la création de l'Assemblée des municipalités basques d'Espagne, de France et de Navarre, perçue par certains comme la « première pierre de l'indépendance » mais qui, pour lui, n'est actuellement qu'*« un joli symbole, sans réalité »*.

Mais lui, Xabier Arzalluz, à présent que nationalistes modérés et radicaux ne semblent plus différer que par la méthode, quel est son but ? *« Je suis nationaliste, c'est tout. Pourquoi seule la France aurait-elle l'apanage de défendre son identité avec Valmy, les Jacobins et tout le reste ? Votre Larousse dit : les Basques existent entre l'Adour et l'Ebre. Pourquoi ne seraient-ils pas, un jour, une entité politique en Europe ? Quand ? Je ne sais pas : il faudrait que tous le désirent, démocratiquement. Aujourd'hui, c'est non, mais demain ? Avec la construction européenne, le concept de souveraineté des Etats change. Même la France pourrait se désagréger... En attendant, nous n'aspirons qu'à une chose aussi vulgaire que le droit à l'autodétermination, comme au Québec... »* Et, l'air volontairement préoccupé, il ajoute : *« Les dirigeants actuels de l'ETA sont déterminés à négocier, mais si rien ne se passe, d'autres pourraient venir et changer d'avis. »*

M.-C. D.

TROIS QUESTIONS À...

AURÉLIO ARTETA

1 Professeur d'éthique et de philosophie politique à l'université du Pays basque, vous avez été plusieurs fois menacé par l'ETA. Que pensez-vous de la légitimité historique des arguments nationalistes ?

L'Histoire, pour commencer, c'est le règne des morts ; ce qui compte, c'est aujourd'hui. C'est pourquoi je trouve inutile de rentrer dans un débat historique où, de toute façon, les séparatistes cultivent la mélancolie de quelque chose qui n'a pas existé. Il y a une perversion à dire aussi que, ce que nous avons été, nous devons l'être toujours : avec cela, il n'y a plus d'Etats plurinationaux ; on place l'identité « ethnique » ou « géographique » des « peuples » au-dessus de l'identité démocratique et politique. Et la démocratie ne se définit pas par l'appartenance, mais par l'élection.

2 Comment définir ce nationalisme basque ?

Il est antidémocratique. Il n'y a rien de rationnel là-dedans : c'est comme une communauté ethnique de croyants, avec une foi aveugle dans leurs théories. Les plus radicaux ont le sentiment d'appartenir à une communauté sacrée, idéale ; les plus modérés, le Parti nationaliste basque (PNV) par exemple, vivent dans la schizophrénie, en se sentant, comme les autres, intégrés dans cette vision mythique, mais en ayant aussi le sentiment d'appartenir à une communauté politique et culturelle très réelle. D'où leurs hésitations. Encore que, depuis l'accord d'Estella entre tous les nationalistes, il n'y a plus de différence : les modérés ne le sont que dans les méthodes ; leurs buts sont les mêmes.

3 Pensez-vous que la trêve sera définitive ?

Oui, sans doute, mais il y a un piège. Ils essaient de vendre l'idée qu'ils ont cessé de tuer et qu'ils doivent recevoir un prix politique pour cela : c'est aussi antidémocratique. D'autant que leur stratégie – obligée peut-être, car, dans « leur » monde, on ne peut avoir tué ou s'être fait tuer pour rien –, c'est de transformer le bourreau en victime. Ils exploitent cette culpabilité envers le nationalisme laissée par l'époque de la répression franquiste pour dire que la société a une dette envers eux. A cela près que l'ETA n'a jamais lutté pour instaurer la démocratie, mais bien pour défendre les droits collectifs du peuple basque.

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

En Irlande du Nord, l'IRA ne veut toujours pas rendre ses armes

LONDRES
de notre correspondant

Bientôt un an d'existence : une croissance lente, heurtée, pénible, et aujourd'hui complètement embourbée. Signé en grande pompe et par toutes les parties en avril 1998, le processus de paix censé mettre un point final à trente ans de conflit ouvert entre les communautés catholique républicaine et loyaliste protestante d'Irlande du Nord est dans l'impasse. Mo Mowlam, la ministre en charge de la région dans le gouvernement de Tony Blair, l'a clairement laissé entendre, mercredi, à Belfast : sauf improbable miracle, Londres ne pourra pas transférer comme prévu, le 10 mars, les pouvoirs inédits promis par les accords du « Vendredi saint » au gouvernement autonome de l'Ulster. Au mieux, a expliqué Mme Mowlam, *« on peut peut-être envisager la fin du mois »*...

Motif de ce préoccupant retard : pressé par la base de son Parti unioniste de l'Ulster (UUP), David Trimble, le chef protestant désigné du futur pouvoir autonome, refuse de constituer son gouvernement avec les élus catholiques du Sinn Fein tant que la branche armée de ce parti, l'IRA, n'aura pas commencé à remettre une partie de ses armes à la commission *ad hoc*. Que les paramilitaires protestants ne l'aient pas fait non plus ne change rien à l'équation. L'IRA est, de très loin, le mieux équipé de tous les groupes armés, le plus redouté aussi, et c'est sur elle que s'exerce l'essentiel de la pression. *« Les gens d'Irlande du Nord,* disait mardi Tony Blair, en parlant des protestants, *doivent savoir s'ils négocient avec des gens qui ont définitivement renoncé à la violence. »* Répondant à l'argument habituel selon lequel l'IRA, qui respecte scrupuleusement, comme tous les autres groupes armés, le cessez-le-feu en vigueur depuis plus d'un an, ne *« peut pas »* désarmer ses militants tant que toutes les structures politiques prévues – et d'abord, bien sûr, le gouvernement – ne seront pas fonctionnelles et, surtout, tant que la très détestée police de l'Ulster (RUC), à 90 % protestante, n'aura pas été réformée, le premier ministre ajoutait : *« S'ils le veulent vraiment, ils le peuvent... »*

En fait, eu égard à la méfiance historique qui prévaut toujours fortement sur le terrain entre les communautés, les choses ne sont pas si simples. D'abord – c'est un fait rappelé chaque jour ou presque par les militants républicains –, les accords donnent en principe deux ans aux différents groupes pour remettre leurs armes et, comme le répétait, mercredi, Martin McGuinness, numéro deux du Sinn Fein, *« il n'est mentionné nulle part dans les accords que la participation de notre parti au gouvernement dépend d'un désarmement préalable de l'IRA »*. Chacun le sait à Belfast, le Sinn Fein a presque tout tenté auprès de sa branche armée pour obtenir ne serait-ce qu'une remise symbolique de quelques pistolets. *« Pas question,* lui répond-on, *ce serait une reddition pure et simple. »* On en est là, et beaucoup, à Belfast, craignent que faute d'une solution imaginative rapide et appropriée, les choses ne continuent ainsi de se déliter jusqu'à un éventuel et toujours possible retour à la violence. *« Forcer l'IRA à désarmer,* prévenait mercredi Francie Molloy, du Sinn Fein, *c'est la déstabiliser et, ainsi, mener à des scissions »* qui – l'attentat d'Omagh d'août dernier par l'IRA dite « véritable » en témoigne douloureusement – pourraient coûter très cher. Seul motif de consolation dans ce paysage inquiétant, selon un sondage réalisé par l'université de Queens avec l'approbation des groupes armés des deux camps : 93 % des 1,7 million de Nord-Irlandais, majorité protestante et minorité catholique confondues, veulent la réussite des accords du « Vendredi saint ». Le référendum de mai 1998 ne les avait approuvés « qu'à » 72 %...

Patrice Claude

CORRESPONDANCE

Une lettre de « Carlos »

A la suite de la parution d'un article intitulé : « Affaire Carlos : un témoin met en cause Fidel Castro » (nos éditions datées 31 janvier-1er février), nous avons reçu de Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, condamné en 1997 par la justice française à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux policiers français et de leur informateur, la mise au point suivante :

Je ne connais pas Armand Lopez Orta et l'idée que cinq diplomates cubains auraient loué en leurs propres noms des appartements à Paris, pour les mettre à ma disposition, est absurde et relève d'un contresens sécuritaire.

Je n'ai jamais reçu de passeports des "services" cubains ni "de l'argent pour [mes] frais de mission" ; je n'ai pas l'habitude d'être en mission commandée.

Je n'ai rien à voir avec la mort d'Anastasio Somoza junior, qui fut exécuté par un commando internationaliste dirigé par un révolutionnaire argentin.

Je n'ai jamais rencontré aucun membre de la Stasi, ce qui est attesté en Allemagne par tous les officiers chargés de "suivre" nos activités, le général Dam et son adjoint de colonel inclus.

En 1971 et 1972, j'étais étudiant à Londres. N'ayant jamais visité Cuba, je n'ai pas pu rencontrer à La Havane ni Alejandro Ronda ni Rodriguez Menier ; je ne les connais pas !

Je n'ai pas eu à "neutraliser un général de l'armée nicaraguayenne".

Les talibans auraient mis le fondamentaliste saoudien Ben Laden au secret en Afghanistan

La crainte de bombardements américains expliquerait sa « disparition »

Recherché par les Etats-Unis pour les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, en août 1998, le dissident saoudien Oussama Ben Laden se trouverait toujours en Afghanistan où la milice islamiste des talibans l'aurait mis au secret, selon des informations recueillies au Pakistan. Craignant des bombardements américains, le chef des talibans, le mollah Omar, aurait organisé sa « disparition ».

PESHAWAR
de notre envoyée spéciale

Deux semaines après sa « disparition » annoncée par les talibans, l'homme le plus recherché par les Etats-Unis, le milliardaire saoudien Oussama Ben Laden, se trouverait toujours en Afghanistan. L'homme s'est éclipsé avec vingt-cinq de ses compagnons et dix gardes talibans qui avaient été dépêchés par le mollah Omar, chef du mouvement intégriste afghan, *« pour le protéger, assurer sa sécurité et faciliter sa sortie du pays s'il le désirait »*. S'ils ne sont pas prêts à l'expulser d'Afghanistan, il semble que les talibans ne verraient pas d'un mauvais oeil son départ du pays.

Déjà complexes et parfois tendues, les relations entre les talibans et Oussama Ben Laden ont pris un tour nouveau après l'avertissement lancé par le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie du Sud, Karl Inderfurth, début février à Islamabad. *« Les talibans ont compris le sérieux des Américains et ont pris conscience des menaces directes de bombardements qui pesaient sur la maison ou les bureaux du mollah Omar à Kandahar »*, affirme une source qui se trouvait alors à Kandahar.

Le mollah Omar, qui a immédiatement délégué dix gardes pour surveiller Ben Laden, a aussi exigé qu'on lui rapporte les téléphones satellitaires et tous les appareils de communication du dissident saoudien afin de le priver de tous contacts. Le mollah Omar, selon cette source, aurait précisé aux gardes qu'il ne voulait pas savoir où allait Ben Laden *« pour ne pas avoir à mentir si la question lui était posée »*. Conscient que cette manoeuvre ne pouvait satisfaire les Etats-Unis – qui ont demandé qu'Oussama Ben Laden leur soit remis ou qu'il soit expulsé dans un pays où il pourrait être arrêté pour être jugé –, il a toutefois exclu toute possibilité pour les talibans d'aller plus loin contre Ben Laden.

« Même si la moitié de l'Afghanistan est détruite, je ne donnerai pas Ben Laden : c'est hors de question », a-t-il affirmé au journaliste pakistanais Rahimullah Yuzufzaï, avant d'ajouter : *« Nous ne pouvons revenir sur la tradition afghane, islamique et pashtoune. Selon ces traditions, nous devons protection à n'importe quelle personne réfugiée chez nous et Ben Laden n'est pas n'importe qui. Il a combattu avec nous. »*

Lors de sa dernière interview, donnée avec l'autorisation des talibans le 22 décembre 1998, Oussama Ben Laden, conscient des pressions montantes, avait affirmé qu'il vivait désormais hors de toute agglomération pour éviter que des Afghans paient le prix d'éventuels bombardements le visant. Les deux entretiens avaient eu lieu sous une tente, dans le désert, à une heure et demie de voiture de Kandahar. Ben Laden était privé de tous contacts avec la presse depuis sa réaction aux bombardements américains d'août 1998 : ses déclarations vengeresses avaient alors entraîné une prompte réaction du mollah Omar affirmant qu'il ne pouvait y avoir deux autorités en Afghanistan.

Selon Rahimullah Yusufzaï, Oussama Ben Laden était heureux de pouvoir s'exprimer, tout en regrettant que les talibans soient revenus à trois reprises, à la dernière minute, dans les mois précédents, sur des autorisations d'interviews. Les talibans avaient autorisé cet entretien pour *« lui permettre de clarifier sa position à un moment où tout attentat antiaméricain lui était attribué, pour mettre fin aux spéculations sur son état de santé et enfin pour souligner la justesse de ses vues quant au comportement américain vis-à-vis des pays islamiques après les bombardements sur l'Irak »*.

Dans cette affaire, il est clair que, si les talibans – et en particulier le mollah Omar – ne sont pas prêts à livrer Ben Laden, ils ne seraient pas mécontents de le voir partir pour résoudre un problème dont ils savent qu'il risque de bloquer leur projet d'un contrôle reconnu de l'Afghanistan. Avant tout Pashtounes afghans, les talibans n'ont pas de réels objectifs islamiques au-delà de leur frontière et, dans cette optique, leur but diffère de celui de Ben Laden. Au-delà des Américains, leur refus de livrer Ben Laden les prive aussi d'une grande partie de l'aide saoudienne, ce qui pourrait leur poser des problèmes quand le temps des grandes offensives militaires, qui se jouent autant avec le carnet de chèques qu'avec les armes, va revenir.

En attendant, la « disparition » de Ben Laden n'a rien résolu, même si la marge de manoeuvre de ce dernier en Afghanistan semble désormais plus étroite. « Disparu » avec ses collaborateurs les plus proches dont le Dr Ayman al-Zawahiri, chef du Jihad islamique égyptien, et cheikh Taseer Abdallah – ou, selon ses autres noms, Mohammad Atef ou Abou Hafs al-Masri – que les Etats-Unis accusent, en tant que chef militaire de Ben Laden, d'être responsable des attentats contre les ambassades de Nairobi et Dar-es-Salaam, le dissident saoudien est-il en train de chercher un autre refuge ? A-t-il les moyens de quitter sans craintes l'Afghanistan ? Le Pakistan, soulagé, dit-on, de voir les Etats-Unis traiter directement la question avec les talibans, peut-il et veut-il jouer un rôle ? Beaucoup de questions demeurent, tout comme les menaces américaines, qui dépassent le conflit intérieur afghan.

Françoise Chipaux

Un Français arrêté dans le Calvados

Un Français de vingt-trois ans, soupçonné d'appartenir à la nébuleuse islamiste radicale proche du milliardaire fondamentaliste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden, a été mis en examen et placé en détention, lundi 1er mars, par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière. Il a été arrêté par les policiers de la DST dans le Calvados, puis écroué pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. Il aurait passé plusieurs mois, entre 1997 et 1998, dans des camps d'entraînement militaire créés en Afghanistan par Ben Laden. Celui-ci est soupçonné de travailler à l'installation de *« réseaux armés opérationnels »* susceptibles de commettre des attentats en Europe. Un autre militant islamiste, français d'origine algérienne, avait été arrêté en janvier à la gare du Nord. – *(AFP.)*

Pour juger les Khmers rouges, Hun Sen préférerait une « Commission vérité »

BANGKOK. Le premier ministre cambodgien Hun Sen a demandé, mercredi 3 mars, à l'ONU de reconsidérer sa *« recommandation »* en faveur d'un tribunal international pour juger les Khmers rouges. Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, il a exprimé sa préférence pour la création d'une « Commission vérité et justice » de type sud-africain. *« Nous n'avons jamais rejeté la responsabilité des dirigeants khmers rouges dans les crimes de génocide »*, écrit-il tout en estimant qu'un procès *« paniquerait »* les anciens dirigeants khmers rouges et risquerait de rallumer la guerre.

A Bangkok, jeudi, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a rejeté le projet cambodgien de commission et estimé que la constitution d'un tribunal international, appuyée par le gouvernement américain, ne plongerait pas le Cambodge dans la guerre civile. Kofi Annan doit publier, le 8 mars, des *« recommandations »* en faveur d'une Cour internationale, réunie à l'étranger, pour juger les principaux dirigeants khmers rouges. – *(Corresp.)*

Les élections de l'après-Mandela auront lieu le 2 juin

JOHANNESBURG. Les élections de l'après-Mandela auront finalement lieu le 2 juin 1999. Le président Nelson Mandela lui-même a mis fin, mercredi 3 mars, à un suspens de plusieurs mois en annonçant, devant le Parlement, la date des deuxièmes élections démocratiques de la nouvelle Afrique du Sud. Cinq ans après le premier scrutin multiracial qui a consacré la fin de l'apartheid, le pays s'apprête à tourner une page de son histoire. Les élections générales marquent la fin de la période de transition et le départ à la retraite du président Mandela qui s'est progressivement effacé pour laisser la gestion des affaires courantes à son dauphin désigné et nouveau patron du Congrès national africain (ANC), le vice-président Thabo Mbeki. Le véritable enjeu du scrutin réside dans l'objectif de la majorité des deux tiers que s'est fixé l'ANC de M. Mbeki, afin de pouvoir éventuellement modifier la Constitution et accélérer les réformes. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : plus de 3 000 personnes** ont disparu en Algérie depuis 1993 après avoir été arrêtées par les forces de sécurité, a indiqué *Amnesty international* dans un rapport publié mercredi 3 mars à Madrid. La *« pratique systématique »* des détentions au secret et les disparitions constituent *« un acte de terrorisme du gouvernement »* algérien, a déclaré le responsable d'Amnesty pour l'Algérie, Richard Crossfield. – *(AFP.)*

■ **IRAK : le pétrole** coule à nouveau dans l'oléoduc irakien en direction de la Turquie, trois jours après avoir été arrêté à la suite des frappes aériennes américaines, ont annoncé mercredi 3 mars les Nations unies. La reprise a été confirmée par les experts indépendants de l'ONU au terminal de Zakho, au nord de l'Irak. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : l'armée ougandaise** a tué quinze rebelles extrémistes hutus rwandais faisant partie du groupe qui a assassiné huit touristes étrangers et quatre Ougandais au début de la semaine, affirme jeudi 4 mars le quotidien gouvernemental *New Vision*. Un soldat ougandais a été tué dans les combats, a ajouté le journal, citant des sources militaires dans la ville de Mbarara, à l'ouest de l'Ouganda. L'article ne précise pas la date ou les circonstances de cet affrontement entre l'armée et les rebelles rwandais. – *(AFP.)*

Le spectre de la désintégration plane sur une Indonésie en proie aux émeutes séparatistes

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Vaste archipel de 206 millions d'habitants, l'Indonésie, où la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright est arrivée jeudi 4 mars, ne semble plus savoir où elle en est. Aux Moluques, sur l'île d'Amboine, les affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait, depuis le début de l'année, plus de 150 victimes et provoqué la fuite de 20 000 immigrants venus, au fil des trois dernières décennies, des autres îles de l'archipel indonésien. Au Timor-Oriental, dont Djakarta n'exclut plus l'indépendance depuis fin janvier, un processus identique pourrait s'amorcer en raison de la tension croissante entre une forte majorité, qui veut l'indépendance, et une faible minorité pro-indonésienne comprenant des supplétifs locaux armés par les forces de Djakarta. Les enseignants indonésiens envoyés dans l'ancien territoire portugais viennent, de nouveau, de réclamer leur affectation ailleurs.

Reçus récemment par le président B. J. Habibie, les chefs coutumiers de l'Irian Jaya ont tout simplement réclamé l'*« indépendance »*. Mercredi, environ 2 000 étudiants musulmans ont dénoncé, dans le centre de Djakarta, un *« nettoyage ethnique »* à Amboine, chef-lieu sinistré des Moluques, dont le chef de la police a été limogé et où 1 000 soldats ont été dépêchés en renforts.

M. HABIBIE CONTESTÉ

Dans une Indonésie dont plus de 80 % des habitants se réclament de l'islam, les Moluques représentent un cas un peu à part, avec une majorité de chrétiens, la forte minorité locale de musulmans étant surtout formée par les immigrants. Mais les violences et les tensions ont lieu un peu partout, à telle enseigne que, le 15 février, le Parlement, assemblée d'ancien régime en place jusqu'aux élections générales du 7 juin, a autorisé l'armée à *« tirer à vue »* sur les émeutiers et les fauteurs de troubles.

Le successeur de l'ex-président Suharto éprouve bien du mal à imposer son autorité. La publication, en février, par la presse, d'une conversation téléphonique que B. J. Habibie aurait eue avec son garde des sceaux, Andi Muhammad Ghalib, également ancien collaborateur de M. Suharto, a laissé l'impression que les deux hommes ne cherchaient pas sérieusement, contrairement à ce qu'ils affirment, à enquêter sur les accusations de corruption contre l'ancien dictateur.

Malgré les démentis des deux intéressés, l'opinion publique est convaincue qu'il s'agit bien d'une fuite délibérée et qu'un système d'écoutes s'est donc retourné contre ceux qu'il était censé servir. Les étudiants, qui ont joué un rôle important dans le renversement de M. Suharto, mais sont moins actifs depuis plusieurs mois, accusent le président Habibie de défendre les intérêts de l'ancien régime.

Entre-temps, les réformes financières, appuyées par 43 milliards de dollars (39 milliards d'euros) de crédits étrangers gérés par le FMI, semblent marquer le pas. Djakarta vient de reporter de deux semaines la fermeture d'au moins quarante établissements bancaires, une mesure qui *« manque de clarté »*, a commenté Stanley Fischer, directeur adjoint du FMI, en précisant que les fonds promis à Djakarta ne seront déboursés qu'une fois ce problème résolu. Si la hausse vertigineuse des prix a été enrayée, l'activité économique est encore loin de reprendre et l'industrie, comme le secteur financier, demeure sinistrée.

UNE DÉLICATE ÉQUATION

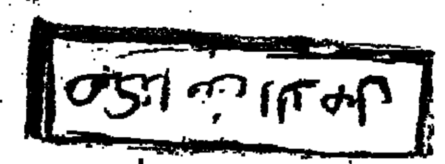
La secrétaire d'Etat américaine devait s'entretenir non seulement avec le président Habibie mais également avec le général Wiranto, ministre de la défense et patron des forces armées, ainsi qu'avec plusieurs opposants, dont Megawati Sukarnoputri, Abdurrahman Wahid et Amien Raïs. Elle devait également rendre visite à Xanana Gusmao, le leader timorais assigné depuis février à résidence à Djakarta et qui est appelé à jouer un rôle-clé dans un éventuel règlement de la question timoraise.

A trois mois d'un scrutin dont le report serait catastrophique, le panorama indonésien n'a jamais été si opaque. Des mouvements séparatistes existent dans quelques provinces qui réclament, en outre, une part beaucoup plus importante des recettes tirées de leurs propres ressources. Exclue voici encore un an, l'hypothèse d'une désintégration du vaste monde indonésien ne l'est plus aujourd'hui, même si l'essentiel de l'archipel demeure relativement calme. Les Etats-Unis, principal point d'appui extérieur des trente-deux ans de règne de Suharto, se retrouvent donc face à une équation bien délicate.

Jean-Claude Pomonti

Un « groupe de contact » pour le Timor-Oriental, selon Djakarta

Les Nations unies vont mettre en place un « groupe de contact » sur le Timor-Oriental, a déclaré, mercredi 3 mars à Djakarta, le ministre indonésien de l'information. Yunus Yosfiah a précisé que ce groupe comprendrait les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne et, si nécessaire, le Canada. Il aurait pour mission de *« recevoir et suivre tous les éléments pertinents »* des conversations en cours entre le Portugal et l'Indonésie sous les auspices des Nations unies sur le Timor-Oriental. Ces entretiens tripartites doivent reprendre prochainement à New York. Le ministère portugais des affaires étrangères a réagi favorablement au projet de création de ce *« groupe de contact »*. L'Indonésie avait annoncé, le 27 janvier, qu'elle pourrait *« laisser partir »* les Est-Timorais s'ils refusaient le statut d'autonomie qui leur est proposé. – *(AFP.)*



OPPOSITION La majorité sénatoriale s'est résignée, sous la pression de Jacques Chirac, à accepter la révision constitutionnelle sur la parité hommes-femmes en politique, telle que proposée initialement par le président de la République et le premier ministre. Des dissidences n'étaient pas exclues, toutefois, lors du débat en seconde lecture, au Palais du Luxembourg, jeudi 4 mars. ● LES SÉNATEURS devaient voter une modification de l'article 3 de la Constitution, indiquant que *« la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux »*, en ajoutant à l'article 4 une pénalisation financière des partis qui ne feraient pas d'efforts en ce sens. ● À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, la gauche a rétabli le texte du projet de limitation des cumules de mandats, tout en sachant que le Sénat usera de son pouvoir de veto pour s'y opposer.

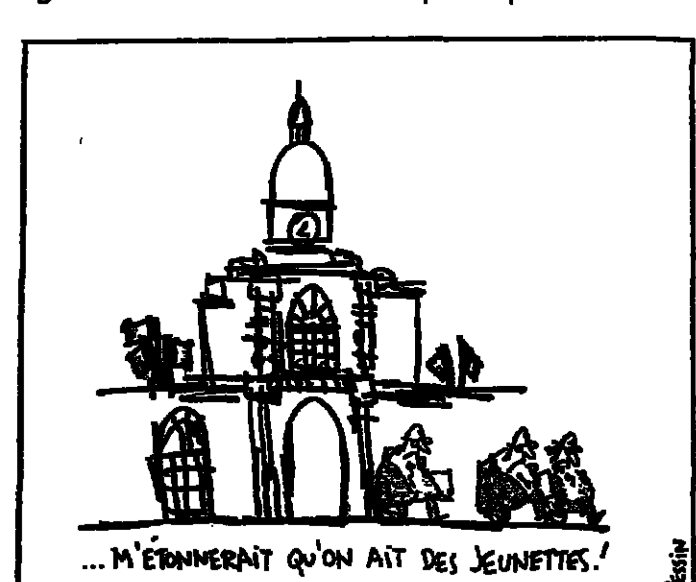
La droite sénatoriale accepte la parité approuvée par Jacques Chirac

Plus d'un mois de discussions et de tractations ont abouti à faire changer de position – officiellement – la majorité sénatoriale, hostile à l'inscription dans la Constitution de l'égalité hommes-femmes en politique. Des dissidences étaient toutefois attendues lors du vote

LA COULEUVRE est difficile à avaler. Les sénateurs devaient débattre et voter, jeudi 4 mars, le projet de révision constitutionnelle sur la parité, et beaucoup d'entre eux admettent encore mal le revirement auquel la majorité RPR-UDF-DL s'est finalement résolue. *« On ne capitule pas en rase campagne sans ressentir de l'amertume »*, disait, mercredi, un proche de l'Elysée.

Les meilleurs ambassadeurs du « château » se sont pourtant employés à convaincre une majorité de sénateurs que cette « capitulation » vaudrait toujours mieux que l'image rétrograde qui s'attache au Sénat depuis que, le 26 janvier, il a refusé, en première lecture, de voter le projet sur la parité voulu par Lionel Jospin et Jacques Chirac. Le conseiller du président, Maurice Ulrich, lui-même sénateur de Paris, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, l'ancien ministre devenu sénateur Michel Barnier et toutes les bonnes volontés ont donc été mobilisés. Le chef de l'Etat lui-même a reçu, par petites fournées de quinze ou vingt, bon nombre de sénateurs gaullistes, centristes ou libéraux. Et le président du Sénat, Christian Poncelet, qui s'est toujours déclaré en faveur de la parité, a complété le travail de lobbying.

Il fallait bien cela, car l'opération se révèle délicate. En première lecture, le débat avait montré que l'opposition des sénateurs à la parité se nourrit tout autant d'un vrai refus de laisser la place aux femmes – *« d'ailleurs, aiment-elles vraiment la politique ? »*, a demandé un sénateur RI en séance – que d'un attachement réel à l'*« universalisme républicain »*, défendu avec énergie par la philosophe Elisabeth Badinter et relayé au Sénat par son mari, le sénateur Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine). Il a donc fallu trouver une solution de compromis qui sauvegarde les apparences et permette l'adoption dans les mêmes termes, par l'Assemblée et le Sénat, du projet.



Le cabinet du président du Sénat a échafaudé, pendant les vacances parlementaires de février, plusieurs solutions juridiques possibles. Première étape : revenir au projet initial du gouvernement, approuvé par M. Chirac : *« La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »*, en recalant la version légèrement durcie par l'Assemblée nationale qui stipulait *« la loi détermine les conditions »*. Plusieurs sénateurs ont pourtant fait savoir qu'ils s'opposeraient fermement à ce texte au motif qu'il n'offre aucune garantie contre la mise en place de quotas et contre l'introduction de la proportionnelle dans les modes de scrutin.

Le cabinet du président du Sénat, le groupe RPR et l'Elysée ont donc imaginé d'ajouter à l'article 3 de la Constitution une autre formule : *« dans le respect du choix de l'élu et de la liberté de candidature »*. C'est ce point qui a pourtant immédiatement posé problème. Car la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a aussitôt fait savoir que le gouvernement et la majorité de gauche de l'Assemblée n'accepteraient pas cet ajout.

DES FRANCS-TIREURS

« C'est une négation du principe précédent », a fait valoir la ministre. En effet, le Conseil constitutionnel aurait pu alors s'appuyer sur ce membre de phrase pour refuser toute introduction de quotas visant pourtant à *« favoriser l'égal accès des femmes et des hommes »*. En revanche, le gouvernement était parfaitement prêt à accepter, dans la foulée de la modification de l'article 3 de la Constitution, celle de l'article 4 concernant les partis politiques et votée en première lecture par le Sénat.

Une réunion de l'intergroupe de la majorité, le 2 mars, a accepté l'ensemble du dispositif, sans tenir compte du blocage du gouvernement sur l'ajout à l'article 3. Il a donc fallu quelques messages passés entre Matignon et l'Elysée, entre la présidence du Sénat et le ministère de la justice, pour lever la difficulté.

Mercredi, la réunion de la commission des lois du Sénat a pourtant été houleuse. Plusieurs sénateurs sont restés très fermes sur leurs positions. Malgré l'appel à la conciliation du rapporteur, Guy Cabanel (RDSE), Paul Girod (RDSE, Aisne) a ainsi répété son hostilité à la modification de l'article 3, *« qui introduirait des divisions au sein du peuple souverain et pourrait conduire à d'autres discrimination positives »*. *« Je ne voterai pas une modification de la Constitution faisant expressément référence aux femmes et aux hommes »*, a-t-il dit. Patrice Gélard (RPR, Seine-Maritime) a rappelé son opposition farouche aux quotas, et M. Badinter a redit sa crainte de voir remis en cause le principe de l'universalité du suffrage, *« ouvrant ainsi la voie à des revendications communautaristes »*. Le groupe RPR n'avait pas déposé le sous-amendement *« respect du choix de l'élu »*.

Les réunions qui ont suivi ont montré que les résistances restaient très fortes. *« Il y aura des francs-tireurs, des opposants, des sénateurs qui préféreront ne pas venir en séance »*, reconnaissait, jeudi matin, un conseiller de l'Elysée. *« Je ne suis pas sûr que nous maîtrisions toutes nos troupes »*, avouait un sénateur RI. Déjà, mercredi soir, M. Girod avait déposé, à titre individuel, un amendement à l'article 3 qui propose d'ajouter *« dans le respect du droit de candidature et de la libre choix des électeurs »*.

Les sénateurs ont pourtant pu avoir un aperçu de la nature des débats qui animent parfois les couples, y compris au sommet de l'Etat. Jeudi, dans *Le Figaro*, ils ont pu lire que Bernadette Chirac reste *« réservée »* à l'égard des quotas, estimant qu'*« il appartient aux formations politiques »* de corriger la représentation, *« à l'heure actuelle totalement insuffisante »*, des femmes dans la vie politique. Reconnaissant qu'en matière de machisme M. Chirac a *« une solide formation corrézienne »* et qu'il a eu, *« il y a quelques années, un goût certain pour la provocation »*, l'épouse du chef de l'Etat assure qu'aujourd'hui le chef de l'Etat *« montre l'exemple »*.

Raphaëlle Bacqué

La gauche rétablit à l'Assemblée nationale la loi limitant le cumul des mandats

LA GAUCHE attendait ce jour avec impatience. Mercredi 3 mars, le retour, devant les députés, des deux projets de loi visant à limiter le cumul des mandats, votés par l'Assemblée nationale en première lecture, le 28 mai 1998, était l'occasion de « ringardiser » le Sénat. Opposés à la ligne de leur courant, certains députés de l'opposition, comme Claude Goasguen (DL, Paris), ont préféré déserter l'hémicycle, très peu fourni à droite.

Le 28 octobre 1998, lors de l'examen du texte au Palais du Luxembourg, la majorité sénatoriale a repoussé la mesure essentielle de la réforme du gouvernement : la fin du cumul entre un mandat de parlementaire et celui de maire, de président de conseil régional ou de président de conseil général, rétablie mercredi par les députés. Cette disposition, prévue dans le projet de loi organique, nécessite un vote conforme du Sénat, qui usera sans doute encore de son droit de veto en troisième lecture. Le Sénat accepte, entre autres, la fin du cumul entre un mandat national et celui de député européen. Le Sénat accepte aussi, dans le projet de loi ordinaire, l'interdiction du cumul de plus de deux mandats locaux, tout en limitant cette mesure aux communes d'au moins 3 500 habitants. Cette position est *« très en retrait du projet initial »*, a résumé Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, devant les députés.

« Nous la voulons, cette réforme ! », a martelé Bernard Roman (PS), rapporteur de la commission des lois, avant de se référer à des sondages pour affirmer que la majorité des sympathisants de l'UDF et du RPR jugent *« extrêmement sévèrement l'attitude du Sénat »*. La droite a pris soin de ne pas entrer dans le jeu. Les trois porte-parole de l'opposition se sont déclarés ouverts à la modernisation de la vie politique tout en critiquant le contenu de la réforme. Ainsi, Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) a approuvé un *« très grand nombre des mesures »* mais a dénoncé un texte *« dogmatique et contradictoire »*. Ironique, M. Roman a répliqué : *« Vous me faites penser à ce que dit, dans* Le Dernier Métro *de François Truffaut, l'un des héros à Catherine Deneuve : "Vous êtes belle, Héléna. Vous regarder est une souffrance..." »*

Michel Crépeau, président du groupe Radical, Citoyen et Vert, s'est chargé de décomplexer la droite. Attaché au maintien du cumul « député-maire », le maire de La Rochelle avait voté contre la réforme du gouvernement, en première lecture, comme ses collègues radicaux de gauche. *« Vous savez pertinemment, monsieur le ministre, que votre texte ne sera pas accepté par le Sénat. Vous êtes donc en train de faire une opération politique en vous servant de* [lui] *! »*, a dénoncé M. Crépeau. Sans citer leurs noms, le député de Charente-Maritime a lu des déclarations de candidats aux élections législatives, en 1997, qui mettaient en valeur... leur rôle d'élu local. Comme Michel Vauzelle (PS), maire d'Arles jusqu'en mars 1998, qui assurait : *« Les Arlésiens ont à cœur de se rassembler autour de leur maire pour être mieux défendus à l'Assemblée nationale... »* La droite était hilare.

COUPS MÉDIATIQUES

Le groupe socialiste a révélé une fois de plus ses divisions, déjà visibles au printemps 1998. Le blocage du Sénat semble avoir enhardi certains élus du PS opposés, en coulisses, à la limitation du cumul des mandats. En réunion de groupe, mercredi matin, Henri Bertholet (Drôme) a longuement plaidé en faveur... du cumul des mandats. Laurent Cathala (Val-de-Marne) a fustigé la proposition des sept « jeunes députés » socialistes (*Le Monde* du 18 février) d'appliquer la réforme aux seuls députés. Cette *« exception sénatoriale »* a été lancée par des membres du groupe « Rako », considérés par certains élus PS comme des agitateurs, plus prompts aux « coups » médiatiques qu'à la réflexion. A Matignon, cette initiative, qui ouvrirait un débat sur la place du Sénat dans les institutions, ne suscite guère l'enthousiasme, expliquait, lundi 1er mars, un conseiller de Lionel Jospin.

A la demande de Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, les députés ont voté pour le rétablissement du texte voté en première lecture et contre l'« exception sénatoriale ». Seuls Christian Paul (Nièvre) et André Vallini (Isère), deux des sept signataires, ont soutenu cette position. Furieux, M. Montebourg, autre signataire, a récusé la validité du *« vote plébiscitaire »* de M. Ayrault. *« Dans ma circonscription, en Saône-et-Loire, des députés socialistes appellent les sénateurs de droite pour leur dire : tenez bon ! »*, raconte M. Montebourg.

Pour calmer le jeu, MM. Paul et Vallini ont annoncé, mercredi soir, la sortie prochaine d'un ouvrage collectif du groupe « Rako » sur des réformes-phares du gouvernement, comme l'indépendance du parquet et le cumul des mandats, bien sûr. Histoire de montrer qu'ils savent conjuguer modernisation et travail de fond.

Clarisse Fabre

Face aux étudiants toulousains, Charles Pasqua délivre une leçon d'« intérêt national »

TOULOUSE
de notre correspondant régional

« No pasquaram ! » Les étudiants de l'Institut d'études politiques (IEP) de Toulouse, à la réputation férocement « gauchiste », lui avaient promis une rencontre agitée. Charles Pasqua ne s'est pas « dégonflé ». Il est venu, comme prévu, donner sa conférence sur les élections européennes, mercredi 3 mars, pendant que l'Assemblée nationale débattait du traité d'Amsterdam. Face aux centaines d'étudiants massés dans trois amphithéâtres – de mémoire d'IEP, on n'avait jamais accueilli autant de monde, sauf pour le groupe Zebda –, l'ancien ministre de l'intérieur a même la mine gourmande et l'œil amusé.

Une grande banderole, l'accusant d'être *« nationaliste, xénophobe et antisocial »*, donne le ton ; mais, d'entrée, son discours désarçonne les plus virulents. On croirait entendre Jean-Pierre Chevènement dans le texte : célébration de la République, *« qui garantit l'égalité des chances »* ; charges appuyées contre le libéralisme – *« on veut mettre le marché à la place des hommes »* ; dénonciation des élus qui font le contraire de ce qu'ils disent et qui *« nous prennent pour des billes »* ; contestation d'*« une vision de plus en plus anglo-saxonne de l'Europe »* ; plaidoyer contre l'exclusion, la *« montée de la misère »*, et pour le développement des pays du Sud.

Les questions se veulent incisives, que ce soit sur son passé d'homme du SAC, sur sa politique *« discriminatoire »* envers les immigrés ou sur sa *« fac de riches pour un enseignement pauvre »*. L'ancien ministre en fait son affaire : mimiques à l'appui, il utilise à la perfection le registre du vieux sage tolérant envers une jeunesse brouillonne et excessive. Les hurlements d'une sirène d'incendie, déclenchée dans l'amphithéâtre, ne parviennent pas à le troubler.

DEUX COLONNES D'ADDITION

M. Pasqua n'a qu'un message : *« On ne peut pas décider à la place des Français. »* Reste donc à *« transformer les élections européennes en référendum sur l'abandon de la souveraineté nationale »* et ne pas chercher à ressusciter le clivage droite-gauche, *« comme Séguin et Hollande veulent le faire, alors que leur Europe efface toute différence dans la politique qu'ils pourraient conduire »*. Au soir des élections européennes, M. Pasqua suggère d'analyser les résultats en additionnant, d'un côté, les voix de ceux qui sont pour le fédéralisme – *« le PS, les Verts, le RPR, l'UDF et quelques volatiles de moindre plumage »* – et, de l'autre, *« les miennes, celles de Villiers, de Robert Hue, de Laguiller et des deux Fronts »*.

Aux journalistes, M. Pasqua annonce que, s'il est élu, il ira *« siéger à Strasbourg, car c'est là que se jouera la bataille pour l'intérêt national »*.

Jean-Paul Besset

Daniel Cohn-Bendit pour une eurorégion basque

Le vert et le rouge étant les couleurs traditionnelles du Pays basque, Daniel Cohn-Bendit ne pouvait être dépaysé, mercredi 3 mars, à Bayonne. Devant un auditoire de trois cents personnes, la tête de liste des Verts aux élections européennes a distillé quelques-unes de ses vérités. *« Si le département Pays basque est aujourd'hui légitime,* a-t-il reconnu, *en tant qu'échelon administratif français le département est une formule obsolète. Faisons plutôt de vraies régions, mieux que la fausse décentralisation actuelle. »* Et de plaider *« pour une eurorégion regroupant nord et sud du Pays basque »*. *« Cette perspective m'intéresse, car elle dépasse les vieilles préoccupations nationalistes »*, a-t-il expliqué. Il a aussi trouvé *« juste de demander le rapprochement des prisonniers basques incarcérés loin de leur famille »*, en Espagne comme en France, avant de lancer un appel *« au plus intelligent : le premier qui fera le geste pour dénouer le conflit, à la manière de Yasser Arafat reconnaissant l'Etat d'Israël »*. – *(Corresp.)*

Les semailles de Charles Millon au Salon de l'agriculture

L'ancien président de Rhône-Alpes est décidé à « aller » aux européennes

IL Y A L'AVANT, et il y a l'après. Avant, c'est-à-dire l'an passé, lorsqu'il était encore président du conseil régional de Rhône-Alpes : la cohue était telle autour de lui, lors de sa visite au Salon de l'agriculture, que, se souvient-il, il *« parvenai(t) à peine à avancer »*. Aujourd'hui, lorsqu'il arrive dans le hall B du Parc des expositions de la porte de Versailles, Charles Millon n'a pas de tels problèmes. Point de caméras ni de micros – coïncidence qui le fait pester, les preneurs de son et d'image sont attroupés, un peu plus loin, autour de Bruno Mégret – et quasiment pas de journalistes pour l'accompagner : M. Millon a le champ libre. Et beaucoup à reconquérir.

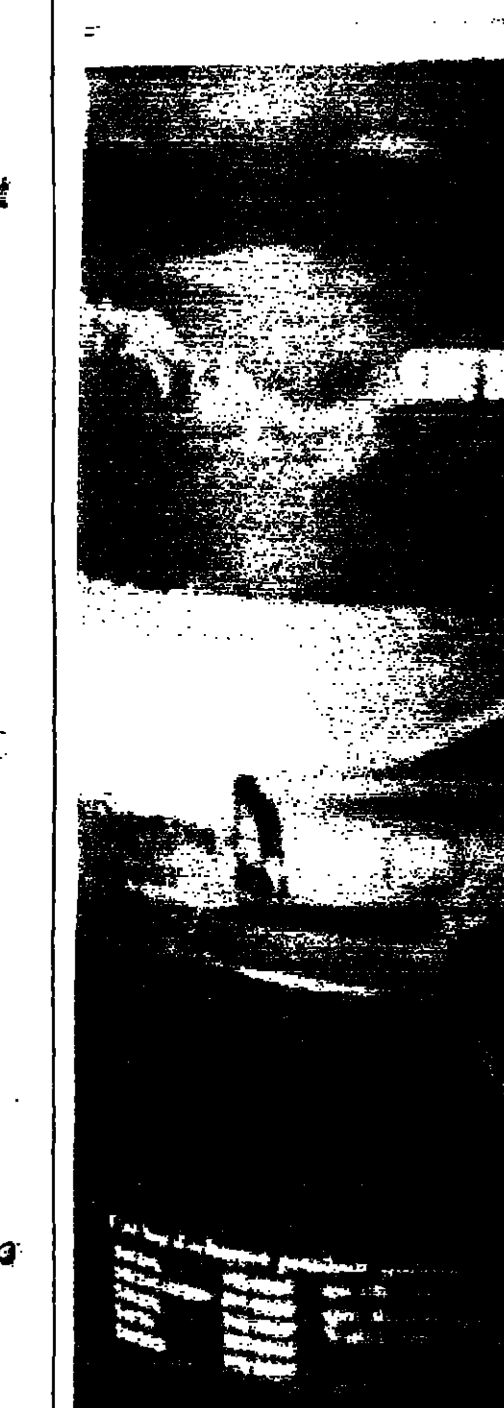
Un monde agricole porté à ébullition par la réforme de la politique agricole commune n'est pas le plus mauvais terrain pour un début de campagne, d'autant que, affirme M. Millon, *« l'agriculture, je connais »*. *« Ministre de l'agriculture, en ce moment, ça doit être passionnant ! »*, rêve, l'espace d'un instant, celui qui avait refusé ce portefeuille lorsqu'Edouard Balladur le lui avait proposé, en 1993. *« Ça, c'est un beau défi. Et, en politique, j'aime les défis... »*

Dans les allées, son allure chaloupée et sa haute stature attirent l'œil des visiteurs. On se retourne souvent sur son passage, on se murmure qu'on a déjà vu ce visage, on le reconnaît à l'occasion. L'un de ses fidèles rhône-alpins, l'ancien député de la Drôme Hervé Mariton, ne peut retenir une pointe de contrariété : *« Si toutes les expressions de sympathie pour lui pouvaient se transformer en voix... Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. »*

M. Millon visite utile : il ne verra aucune des bêtes de concours regroupées dans le hall 1. En revanche, il s'attarde au stand du Centre national des jeunes agriculteurs, à celui de la Mutualité sociale agricole, en passant par l'inévitable quartier général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Philippe Mathot, ancien député des Ardennes et toujours membre de Démocratie libérale, choisi comme directeur de campagne par M. Millon pour les élections européennes, en profite pour faire sa pelote. *« Je viens de recruter un président de chambre de commerce »*, jubile-t-il, en mettant soigneusement dans sa poche la carte de visite, en provenance de l'Ardèche, de l'un des visiteurs du stand de la FNSEA. *« Ça fera un très bon président de comité de soutien »*, ajoute M. Mathot.

Aux élections européennes, M. Millon assure qu'il *« ira »*. Lorsque la « caravane » de son mouvement, La Droite, aura fini son tour de France, le 21 mars, il lancera un appel à candidatures. *« Je présenterai un projet et ceux qui y adhéreront me rejoindront*, assure l'ancien président de Rhône-Alpes. *Ma très grande force, c'est que je n'ai rien à perdre. »*

Cécile Chambraud



par Jacques Chirac

s mandats

rles Millon au Salon de

L'assurance-chômage prévoit d'ici à l'an 2000 215 000 chômeurs de moins

Le nombre et la couverture des demandeurs d'emploi indemnisés continuent de diminuer

L'Unedic prévoit la création de 630 000 emplois d'ici à l'an 2000, ce qui entraînerait une baisse du nombre des chômeurs de 215 000. Sur un rythme moins soutenu qu'en 1998, l'embellie du marché du travail devrait donc se poursuivre. Mais il n'y aurait plus que 41,1 % de chômeurs indemnisés en l'an 2000. Le régime devrait être déficitaire de 2,5 milliards de francs en 1999 et légèrement excédentaire en 2000.

A L'HORIZON 2000, le chômage devrait décroître encore. Selon le régime d'assurance-chômage, l'Unedic, qui a rendu publiques ses prévisions, mercredi 3 mars, 630 000 emplois pourraient être créés, au total, d'ici là, tandis que le nombre de demandeurs d'emploi reculerait de 215 000 en deux ans. Soit, à terme, un petit excédent de 200 millions de francs (30,49 millions d'euros) dans les comptes de l'organisme paritaire. L'embellie devrait donc se poursuivre, mais à un rythme moins soutenu qu'en 1998, *« année de tous les records »*, selon l'expression fétiche du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn. Tous les chômeurs, les plus âgés notamment, ne profiteront pourtant pas de l'amélioration du marché du travail. Pis : la couverture des personnes indemnisées par l'Unedic s'est encore réduite.

La croissance de l'économie française, qui aura été de 3,2 % en 1998; devrait ralentir en 1999. L'Unedic s'aligne sur les prévisions des économistes, qui prévoient 2,3 % (contre 2,7 % pour le gouvernement) et 2,6 % en l'an 2000, une fois les nuages dissipés. Le petit tassement attendu cette année s'explique par l'impact des crises financières d'Asie, de Russie et d'Amérique latine, néanmoins en partie compensé par la bonne tenue de la consommation intérieure. En particulier, *« l'investissement en logements neufs repartirait à la hausse »*, note l'Unedic. En matière d'emplois affiliés au régime – ce qui ne comprend pas, par exemple, les emplois-jeunes, pas plus que n'est pris en compte l'impact des 35 heures –, 1999 se solderait par une progression de 1,5 % avec 220 000 postes créés, contre 340 000 en 1998 (+ 2,4 %). L'hypothèse retenue pour l'an 2000 s'établit à 270 000 emplois nouveaux (+ 1,8 %). A partir de là, le régime d'assurance chômage estime que ses comptes vont se dégrader en 1999, avec un déficit de 2,5 milliards de francs (381,12 millions d'euros), avant de parvenir à un léger excédent.

Au sujet du chômage, l'Unedic observe qu'en 1998 l'ensemble des demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, avec la population *potentiellement dépendante* de l'allocation unique dégressive (AUD) et de l'allocation chômeurs âgés (ACA), a augmenté de 24 000, *tandis que les demandeurs en fin* de droits ont diminué de 150 000 personnes. En 1999, cette tendance va se poursuivre. Les chômeurs en recherche permanente (catégorie 1, qui sert de baromètre officiel) diminueraient de 100 000, (115 000 en 2000) tandis que les autres *« potentiellement indemnisables »* augmenteraient de 80 000 (25 000 en 2000).

Depuis le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997, la couverture du régime d'assurance-chômage est en ligne de mire et Martine Aubry a demandé aux partenaires sociaux de réfléchir à une réforme. Sujet polémique : le président de l'Unedic, Denis Gauthier-Sauvagnac, représentant du Medef, y est hostile. Plusieurs syndicats, comme la CFDT, se *montrent également réservés.* L'organisme reconnaît néanmoins que le taux de couverture a encore diminué, en moyenne, en 1998. Le *nombre de chômeurs indemnisés* est passé de 42 % en 1997 à 41,3 % l'année suivante ! La baisse des licenciements alliée au développe*ment de l'emploi précaire, qui* ouvre des droits plus courts, expliquent cette évolution.

« En 1999 et 2000, la baisse du taux de couverture devrait s'interrompre », argue l'Unedic, qui avance trois raisons : la croissance des emplois-jeunes, dont les bénéficiaires ne sont le plus souvent pas indemnisés (ce qui relève mécaniquement le taux des chômeurs qui le sont) ; la forte augmentation de l'emploi en 1998, qui devrait permettre, en cas de chômage, d'acquérir des droits plus importants ; la déformation de la structure du chômage vers des âges plus élevés, donc plus longuement indemnisables. En l'an 2000, cette couverture s'élèverait à 41,1 %.

Isabelle Mandraud

La loi contre le dopage fait l'unanimité à l'Assemblée nationale

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a approuvé, mercredi 3 mars, à l'unanimité, le projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage. La ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a ouvert les débats en soulignant que *« le sport doit être une source d'épanouissement et non d'asservissement, un moyen de liberté et non de dépendance, une porte ouverte sur la citoyenneté et non une école de tricherie »*. Trois dispositions essentielles marquent ce projet de loi :

● **Surveillance médicale.** Des antennes médicales vont être organisées. Elles seront chargées de proposer, si nécessaire, la mise en place d'un suivi médical pour des personnes ayant eu recours à des pratiques de dopage. Les partenaires officiels des événements sportifs et des sportifs s'engagent à respecter une charte de bonne conduite qui sera définie par décret. La participation aux compétitions organisées ou agréées par les fédérations est subordonnée à la présentation d'une licence attestant la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indications et datant de moins d'un an.

Tout médecin amené à déceler des signes de pratique de dopage est tenu de refuser la délivrance d'un certificat médical. Il doit informer son patient des risques et doit transmettre ses constatations, *« sous secret médical »*, au médecin responsable de l'antenne médicale. S'il ne transmet pas ses constatations, il sera passible de sanctions disciplinaires *devant l'Ordre des médecins.*

● **Lutte contre le dopage.** Une liste unique des substances et procédés dopants pour toutes les disciplines sera établie par décret. *Les fédérations sportives continueront à engager* des procédures disciplinaires afin de sanctionner les licenciés ayant contrevenu aux dispositions sur le dopage.

● **Le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD).** Il participera à la définition de la politique de protection de la santé des sportifs et contribuera à la régulation des actions de lutte contre le dopage. Ainsi, il sera, notamment, informé des opérations de mise en place des contrôles antidopage et des faits de dopage, sera consulté sur tout projet de loi ou de règlement relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage. Il pourra également prononcer à l'encontre des sportifs reconnus coupables de dopage une interdiction temporaire ou définitive pour les compétitions.

Ce conseil sera composé de neuf membres *nommés par décret pour six ans* et dont le mandat n'est ni révocable ni renouvelable qui seront issus paritairement des milieux juridiques, de la médecine du sport et du milieu sportif.

Mme Buffet a indiqué que ce texte serait *« mis en œuvre sans tarder, bien avant l'été »* et que son ministère disposerait des *« moyens budgétaires supplémentaires nécessaires »* pour l'appliquer.

Bénédicte Mathieu

Les députés adoptent le projet de ratification d'Amsterdam

LES DÉPUTÉS ont adopté, mercredi 3 mars, le projet de loi autorisant la ratification du traité d'Amsterdam, par 447 voix contre 75 . Les votes contre ont été un peu plus nombreux que lors de la révision constitutionnelle au Congrès (490 députés pour et 67 contre) et lors de l'examen préalable à l'Assemblée nationale (469 pour et 66 contre). La différence vient principalement des Verts, qui étaient favorables à la révision constitutionnelle, mais qui trouvent que le traité ne va pas assez loin dans la voie du fédéralisme, et des communistes, qui ont été plus nombreux à voter contre.

Ont voté contre : à droite, 18 RPR, 2 UDF, dont Christine Boutin (Yvelines), un non-inscrit, Philippe de Villiers (Vendée), un DL ; à gauche : 4 députés de la Gauche socialiste, 33 PCF (sur 35), 16 RCV, dont les 8 représentants du MDC et les 6 Verts .

Marc Blondel évoque des actions communes entre FO et la CGT

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de Force ouvrière, Marc Blondel, a annoncé, mercredi 3 mars, qu'il avait rencontré le nouveau numéro un de la CGT, Bernard Thibault, en précisant qu'*« il y aura vraisemblement des actions entre FO et la CGT »*, et sans doute d'autres organisations syndicales. *« J'ai déjà vu Thibault (...) et j'ai discuté avec lui »*, a indiqué M. Blondel au micro de la « Tribune Sud-Radio-*Le Point* ». Le dirigeant de FO a estimé que *« sur des revendications précises, après des contacts nécessaires qui seront vraisemblablement discrets, il est possible qu'à tel ou tel moment des sollicitations de l'opinion ou des appels (...) soient partagés entre mon organisation et la CGT, voire d'autres »*.

Interrogée, la CGT a confirmé une rencontre *« récente »*, en ajoutant, non sans amusement, que FO avait insisté auprès de la centrale de Montreuil pour que cette entrevue garde un caractère confidentiel. De son côté, le président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît, qui s'est entretenu officiellement, mercredi, avec M. Thibault, a admis l'*« utilité »* d'une initiative unitaire, comme le propose la CGT, *« sur des points précis et limités »* comme les retraites ou l'emploi.

DÉPÊCHES

■ **CMU : la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a déclaré** *que le projet de loi sur la couverture maladie universelle* (CMU), approuvé mercredi 3 mars par le conseil des ministres, méritait *« autre chose que des sarcasmes »* de la part de l'opposition. Elle répondait notamment aux déclarations du président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, qui a déclaré, mercredi 3 mars, qu'*« il ne faudrait pas qu'en France on donne l'impresssion que l'on assiste toujours plus ceux qui gagnent peu et que l'on tape très fort sur ceux qui sont juste au-dessus »*. *« M. Douste-Blazy a parlé d'assistance »*, mais *« ne rien faire, c'est de la non-assistance »*, a répliqué Mme Aubry.

■ **L'ALLIANCE : l'ancien président de l'UDF, François Léotard, estime**, dans un entretien à *La Croix* du 4 mars, qu'*« il serait fâcheux de jeter l'Alliance avec l'eau du bain des européennes »*. Le cofondateur de l'Alliance plaide pour l'organisation du *« pluralisme de l'opposition »* et demande que soit respectée, au sein de la structure, la *« règle de l'unanimité des décisions »*.

■ **35 HEURES : Jean Le Garrec, a indiqué**, mercredi 3 mars, qu'il continuait à *« exercer une pression très forte pour que, dans le débat et au moment du dépôt de la seconde loi, on pose le problème d'une nouvelle architecture des cotisations patronales »*. Selon le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, cette réforme des cotisations pourrait être financée grâce à un *« recyclage des dispositions existantes »*, comme les 44 milliards de francs annuels de la ristourne dégressive instaurée par le gouvernement Juppé. *« Je n'exclus pas du tout qu'il y ait un prélèvement additionnel, comme, par exemple, quelque chose sur les plus-values »*, a ajouté M. Le Garrec.

ÉDUCATION Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, jeudi 4 mars, au Conseil supérieur de l'éducation, la version finale de sa réforme des lycées. ● CE DOCUMENT, *intitulé « Un lycée pour le XXIe siècle »*, prévoit notamment un allègement des heures de cours au profit d'un soutien individualisé pour les élèves. ● LES MODIFICATIONS des horaires pour la classe de seconde doivent entrer en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire. Les changements en première n'interviendront qu'en 2000-2001 et en terminale l'année scolaire suivante. ● CETTE RÉFORME scinde le monde de l'éducation en deux camps radicalement opposés : ceux qui, derrière le SNES-FSU, désapprouvent le projet et rejettent ses méthodes, et ceux qui, avec la FEN, le SGEN-CFDT et les deux fédérations de parents d'élèves, demandent au ministre d'aller plus loin *(lire aussi notre document page 13).*

La réforme des lycées divise le monde enseignant en deux camps

Présenté par Claude Allègre au Conseil supérieur de l'éducation, le document intitulé « Un lycée pour le XXIe siècle » contient la version finale des changements qui interviendront à partir de la prochaine rentrée scolaire pour la classe de seconde

PROMIS, ce n'est pas un faux : le texte que Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, jeudi 4 mars, devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) constitue bien la dernière version de sa réforme des lycées. Invité de Michel Field sur TF 1, dimanche 21 février, M. Allègre, agacé par les « fuites » sur les états successifs du texte publiées dans la presse, assurait que les *« trois chartes déjà parues* [étaient] *des faux »*.

Intitulé « Un lycée pour le XXIe siècle », ce document, que tous les enseignants vont recevoir, devait initialement être présenté le 18 février au CSE. Retenu ce jour-là au Sénat pour défendre sa loi sur l'innovation, Claude Allègre a préféré différer au 4 mars le *« large débat »* qu'il souhaitait pour le lycée. Le ministre de l'éducation nationale dispose donc de toute la journée pour discuter de cet unique sujet mis à l'ordre du jour de l'organisme consultatif de l'éducation nationale. Composé de 97 membres, représentant les enseignants et les autres personnels, les parents, les élèves, les collectivités territoriales, les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, le CSE émet un vote que le ministre n'est pas tenu de suivre.

Un vote symbolique, soit, mais qui devient, dans l'atmosphère survoltée qui a prévalu ces derniers mois, un moment-clé pour Claude Allègre. Aujourd'hui, le ministre, qui veut symboliser la réforme, n'ignore pas qu'il se trouve face à deux camps radicalement opposés : ceux qui, derrière le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), désapprouvent son projet et rejettent ses méthodes et ceux qui, avec la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le SGEN-CFDT et les parents d'élèves, le pressent *« d'aller plus loin »* dans la transformation du système éducatif.

Comment en est-on arrivé à cette situation où chacun campe sur ses positions, tout en réclamant un véritable débat sur l'avenir du lycée ? Derrière la chronologie officielle et parfois non prévisible – consultation des élèves et des enseignants de janvier à mars 1998, propositions du rapport Meirieu en avril, présentation des principes de la réforme devant le Parlement en juillet, mouvement lycéen en octobre – s'est orchestré un ballet diplomatique qui a vu défiler rue de Grenelle, voire à Matignon, tout ce que la sphère éducative compte de syndicalistes, d'experts et de lobbies disciplinaires.

Très rapidement, pourtant, le ministre s'est retrouvé face à un interlocuteur incontournable, le SNES, largement majoritaire chez les enseignants du second degré. Claude Allègre était décidé d'emblée à ne pas transiger sur l'introduction d'une aide individualisée aux élèves en difficulté, symbole, selon lui, de l'égalité des chances et du *« travailler autrement »* des enseignants. Le SNES, par la voix de Monique Vuaillat, sa secrétaire générale, s'opposait farouchement à une augmentation du temps de service des enseignants, préconisé dans le rapport Meirieu. Pour que la négociation s'engage, Claude Allègre a promis assez vite de ne pas modifier l'horaire de travail des professeurs. De son côté, le SNES a accepté le principe d'une aide personnalisée aux élèves, qui ne fait pourtant pas l'unanimité chez les enseignants. Ceux-ci considèrent que ce n'est pas au lycée de traiter des difficultés qui auraient dû être résolues à l'école ou au collège. Ils ajoutent que le temps dégagé pour apporter un soutien à un petit nombre de lycéens ne doit pas être pris sur l'emploi du temps de la majorité des élèves.

La réconciliation, maintes fois différée mais devenue politiquement indispensable pour le ministre, est scellée le 20 décembre à la « une » du *Journal du dimanche*. Convaincu que le SNES acceptera de voter en faveur de sa charte, Claude Allègre lui accorde une concession supplémentaire qui peut faire figure de querelle byzantine : l'aide individualisée sera affectée à des disciplines précises, en l'occurrence les mathématiques et le français. Cette décision, notifiée le 27 janvier par une lettre aux recteurs, déclenche la colère des défenseurs de la réforme du ministre, en particulier la FEN et le SGEN-CFDT. Pour ces syndicats, comme pour les parents d'élèves de la FCPE, tous les élèves en difficulté n'ont pas forcément besoin d'une heure supplémentaire de mathématiques et de français : mieux vaut, selon eux, laisser une autonomie aux établissements pour gérer l'hétérogénéité des lycéens. De plus, ils contestent que soient réparties de façon uniforme – d'un lycée de prestige de centre-ville à un lycée difficile de banlieue – les dotations horaires réservées au soutien.

Aujourd'hui, poussé par sa base, de plus en plus hostile à Claude Allègre, parfois dépassé par les divers *collectifs* d'enseignants qui demandent la démission du ministre, le SNES a rompu avec la Rue de Grenelle. Comme pour mieux consommer la rupture, ce syndicat a signé, avec d'autres organisations, dont le Snalc, classé à droite, une *« déclaration nationale unitaire »*, radicalement opposée au ministre et à l'ensemble de sa politique (*Le Monde* du 19 février).

Ce revirement a été mis à profit par le ministère pour renouer un dialogue quelque peu interrompu avec les « pro-réforme ». La FEN, le SGEN-CFDT, la FCPE et l'Union nationale des lycéens (UNL) considèrent *« que l'évolution de la situation depuis quelques semaines, à la suite de* [leurs] *interventions, est allée dans le bon sens »*. Ainsi, l'ensemble de ces partenaires estiment que des ouvertures leur ont été récemment accordées : dès l'année scolaire 2000-2001, l'aide individualisée pourra être éventuellement déconnectée des disciplines et accordée en fonction de critères sociaux ; le principe d'une redéfinition du métier de l'enseignant est selon eux clairement affiché ; enfin, partisans de longue date de l'introduction de contrôles en cours de formation pour le baccalauréat, ils se satisfont qu'une *réflexion* soit ouverte sur le devenir de cet examen.

Un point, néanmoins, réunit les pro et les anti-réforme : tous s'inquiètent de l'absence de moyens dégagés pour concrétiser le *« lycée du XXIe siècle »*, en dépit des déclarations de Claude Allègre, qui admettait que cette réforme aurait *« bien entendu un coût »* (*Le Monde* daté 21-22 février). C'est l'une des nombreuses revendications qui devraient fédérer les mécontents qui se proposent de défiler dans les rues de Paris, samedi 20 mars, à l'appel du SNES et des autres signataires de la *« déclaration nationale unitaire »*. Dès le 15, une nouvelle semaine de tourmente s'annonce pour Claude Allègre, avec une série de grèves et de manifestations prévues dans le premier et le second degré.

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

> Un point, néanmoins, réunit les pro et les anti-réforme : tous s'inquiètent de l'absence de moyens

Un calendrier étalé sur trois ans

Avec le texte des nouveaux horaires de seconde, de première et de terminale, la présentation du projet de « Lycée pour le 21e siècle » devant le Conseil supérieur de l'éducation est la première étape de la mise en œuvre d'une réforme qui devrait s'étaler sur trois ans, jusqu'à la rentrée 2001. Elle devrait être suivie, dès le mois de mai, par la publication des programmes modifiés de seconde, de certains programmes de première ainsi que les thèmes nationaux des travaux personnels encadrés. A la rentrée de septembre, seront appliqués les nouveaux horaires de seconde. Au cours du premier semestre de l'an 2000, le reste des programmes des voies générales et technologiques sera connu avant la mise en place, en septembre, des nouveaux horaires des classes de première. Le processus devrait être achevé à la *rentrée 2001* avec les programmes aménagés de première et terminale et les grilles horaires définitives. Au cours de ces trois années, le ministère envisage de renforcer la formation continue des enseignants.

Le SNES sévère quant aux dispositifs

La secrétaire générale du SNES, Monique Vuaillat, devait approuver, jeudi 4 mars, au Conseil supérieur de l'éducation, les grands principes de la réforme des lycées proposée par Claude Allègre, mais la représentante du principal syndicat du secondaire devait se montrer sévère quant aux moyens choisis par le ministre de l'éducation pour atteindre ses objectifs.

En matière d'aide aux élèves, *« les dispositifs que vous prévoyez sont insuffisants et ne sont pas financés autrement qu'en prenant à tous pour distribuer à quelques-uns »*, devait notamment déclarer Mme Vuaillat. Les *« travaux personnels encadrés »* ? Pas assez pilotés. La vie démocratique dans les lycées ? A améliorer. Le travail des enseignants ? *« Vous n'apportez aucune réponse à l'intégration des tâches de concertation dans le service et aucune réduction du temps de travail. »* La disparition des classes de seconde de plus de 35 élèves demanderait, selon la représentante du SNES, de *« créer 2 000 emplois »*.

Le texte présenté n'a pas repris toutes les propositions du rapport Meirieu

DES QUARANTE-NEUF PRINCIPES proposés en avril 1998 dans le rapport de Philippe Meirieu, au document « Un lycée pour le XXIe siècle » présenté par Claude Allègre, dix mois de négociations et d'arbitrages se sont écoulés. D'un texte à l'autre, des idées directrices demeurent, d'autres sont tombées dans l'oubli. Etat des lieux comparatif :

● **Les trois voies du lycée** : si la charte de Claude Allègre reprend le principe d'une *« égale dignité »* entre les voies générale, technologique et professionnelle, la proposition du rapport Meirieu de définir une *« culture commune »* pour tous les lycéens – une notion considérée par certains syndicats comme appauvrissante – n'est plus mentionnée. Mais les lycéens doivent tous maîtriser *« des exercices fondamentaux de la vie pratique et professionnelle »* : rédaction d'une lettre ou d'un rapport, lecture d'un tableau de chiffres, utilisation d'un traitement de textes, maîtrise d'un bref exposé en français ou dans une langue étrangère. En revanche, l'idée du rapport Meirieu d'introduire la philosophie en lycée professionnel n'est pas retenue.

● **L'organisation du travail des élèves** : dès avril 1998, la proposition du rapport Meirieu de développer l'aide individualisée aux élèves recevait *« immédiatement un écho favorable »* auprès du ministre, selon sa propre expression. Ce principe, qui constitue l'un des leviers essentiels de la réforme, a été conservé. Le développement du marché privé du soutien scolaire inquiète tout autant Philippe Meirieu que Claude Allègre. Chacun d'entre eux utilise cet argument pour justifier, au nom de l'égalité républicaine, la mise en place de deux heures hebdomadaires d'aide individualisée en classe de seconde pour les élèves en difficulté. Quant aux travaux personnels encadrés (TPE) mis en place en classe de première et terminale, ils s'inspirent très largement du *« dossier personnel interdisciplinaire »* proposé dans le rapport Meirieu. Pour réaliser ce *« travail interdisciplinaire »* le lycéen doit traiter, sous forme de dossier, un sujet s'appuyant sur les disciplines dominantes de sa série. Si le rapport Meirieu entendait créer une nouvelle épreuve anticipée du baccalauréat, la charte se contente d'engager *« une réflexion sur la façon de prendre en compte au baccalauréat de manière significative ce dossier interdisciplinaire »*.

● **Les horaires des élèves** : comme le proposait le rapport Meirieu, la charte limite à 26 heures en moyenne dans la voie générale et à 30 heures dans la voie technologique *« les heures de cours stricto sensu »*. A cela s'ajoute une option facultative au choix de 2 à 3 heures si les élèves le souhaitent.

● **Les effectifs** : dès la prochaine rentrée, *« l'engagement est pris de réduire à 35 maximum le nombre d'élèves en terminale »*, selon la charte. Pour les classes de seconde, *« l'un des objectifs fondamentaux de la réforme »* est de ramener l'effectif à 30 élèves. Mais l'échéance n'est pas précisée.

● **Le métier d'enseignant** : la nécessité de « travailler autrement » est affichée. Ainsi, la charte souligne que l'introduction de l'aide individualisée et des TPE entraîne *« une évolution du métier d'enseignant »* qui implique *« une redéfinition progressive de l'organisation du service des enseignants en intégrant le travail en classe entière, le travail en petits groupes, le suivi des élèves et l'organisation du travail en équipe »*. Mais Claude Allègre s'engage à ne pas augmenter *« les obligations de service actuelles »*. En son temps, le rapport Meirieu avait lancé une petite bombe en faisant passer le service des enseignants de 18 heures de cours hebdomadaires à 19 heures (15 heures d'enseignement et 4 heures d'activités pédagogiques) faisant valoir qu'une heure d'activité pédagogique ne demandait pas la même préparation qu'une heure d'enseignement.

● **Le baccalauréat** : difficile de toucher à ce *« monument historique »*, comme l'appelait Jack Lang en 1992. L'heure est encore et toujours à *« la réflexion »* sur ses modalités d'organisation. Le rapport Meirieu n'en disait pas davantage. Néanmoins, la charte indique qu'*« un petit nombre de matières* [NDLR : sans préciser lesquelles et à partir de quand] *feront l'objet d'une épreuve anticipée »*. Seule nouveauté, l'instruction civique *« fera l'objet d'un contrôle au baccalauréat »*.

● **La voie professionnelle** : d'emblée, la charte précise que le projet concernant les lycées professionnels *« est soumis à concertation avec l'ensemble des partenaires »*, notamment les branches professionnelles et le patronat. Comme le préconisait le rapport Meirieu, les périodes en entreprises feront l'objet *« d'un véritable contrat, dont la dimension pédagogique doit être affirmée, et qui liera l'entreprise, l'établissement et l'élève »*. Le CAP est à nouveau considéré comme le diplôme de base devant être détenu par tout jeune quittant le système éducatif avant le baccalauréat.

● **Citoyenneté, culture, langues vivantes et sport** : pour la citoyenneté, une nouvelle discipline est née, l'éducation civique, juridique et sociale. Cet enseignement comprendra notamment *« des débats au cours desquels les élèves apprendront à argumenter, à défendre leur opinion »*. Sous le nom d'« éducation civique, juridique et politique », le rapport Meirieu évoquait la même chose. Côté culture, des *« ateliers d'expression artistique »* (musique, théâtre, arts plastiques, danse, cinéma, audiovisuel) seront mis en place dans les trois voies du lycée, participant ainsi, comme le souhaitait le rapport Meirieu, à la culture commune des lycéens. Quant aux langues vivantes, *« l'objectif prioritaire est de développer les compétences de communication orale et écrite chez les élèves »* grâce, notamment, à un travail en *« petits groupes »*, à des *« stages intensifs »* et au recrutement *« massif »* d'assistants étrangers. Enfin, une nouvelle série en éducation physique et sportive sera créée dans la voie technologique.

● **Vie lycéenne** : la charte de Claude Allègre et le rapport Meirieu se retrouvent sur la nécessité de créer un conseil de la vie lycéenne (CVL). De plus, la réforme prévoit la mise en place d'*« heures de vie de classe »* afin d'instituer, dans l'emploi du temps, un dialogue entre professeurs et élèves.

S. Bl.

Des travaux personnels encadrés pour les élèves de première et terminale

BIEN QU'ELLE n'entre en application qu'en l'an 2000 en classe de première, puis en 2001 en terminale, *la nouvelle grille des horaires de ces* classes a déjà été élaborée. En complément des changements apportés à la classe de seconde *(lire page 9)*, le projet d'arrêté correspondant devait être discuté au cours de la réunion du Conseil supérieur de l'éducation du jeudi 4 mars. Ce texte introduit quelques-unes des modifications fondamentales de la réforme des lycées.

La plus symbolique est, sans conteste, la mise en place de *« travaux personnels encadrés »* (TPE) dans toutes les séries de ces deux classes. *« Pour la première fois, une véritable plage pluridisciplinaire est ainsi potentiellement créée »* afin, selon la charte ministérielle, *« de développer l'autonomie dans le travail et les capacités d'initiative »* des élèves. Concrètement, deux heures par semaine seront consacrées à ces TPE au cours desquelles l'élève, avec l'aide des enseignants, doit traiter un dossier s'appuyant sur une discipline dominante de sa série, *parmi une liste nationale de* thèmes retenus.

En première, les élèves devraient préparer deux dossiers de ce type qui feront l'objet d'une appréciation portée sur le livret scolaire. En terminale, *un seul dossier a été retenu.* Toutefois, le ministère n'envisage plus, comme il l'avait mentionné dans un premier temps, d'intégrer l'évaluation de ce travail dans les notes du baccalauréat. Face à la vague de protestations suscitée par cette éventualité, il est seulement prévu *« qu'une réflexion s'engagera sur la manière de prendre en compte ce dossier inter-disciplinaire »*.

NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS

Deux nouveaux enseignements font leur apparition dans les programmes communs à tous les élèves. A raison d'une demi-heure par semaine, en classe dédoublée, seront dispensés des cours d'éducation civique, juridique et sociale. A proprement parler, il ne s'agit pas d'une discipline à part entière, puisque, selon la charte, *« les élèves apprendront, au cours de débats, à argumenter, à défendre leur opinion tout en respectant le point de vue d'autrui »*. En principe, les professeurs *d'histoire-géographie seront* chargés de conduire ces débats, même si d'autres enseignants pourraient être invités à s'y associer. Contrairement aux TPE, cet exercice fera l'objet d'un contrôle au baccalauréat.

La création d'ateliers artistiques dans toutes les séries du lycée constitue l'autre nouveauté essentielle de la réforme. A raison de 72 heures par an, soit 2 heures par semaine, cet enseignement doit permettre *« aux lycéens qui le souhaitent de pratiquer avec assiduité des disciplines artistiques »*, dont le champ a été étendu en incluant la musique, le théâtre, les arts plastiques, la danse, le cinéma, l'audiovisuel. Le ministère reste assez prudent sur leur mise en place. Il admet que cette innovation, introduite *« de façon progressive »*, dépend des disponibilités des établissements. L'appel à des intervenants extérieurs, *« de compétence indiscutable, placés sous le contrôle des enseignants »*, est, par ailleurs, un sujet de controverse non résolu. Pour prévenir les craintes, M. Allègre s'est empressé de préciser que ces ateliers s'ajouteront aux enseignements actuels, qui seront renforcés *notamment dans la nouvelle* série littéraire.

Pour le reste, la réforme des lycées poursuit, en l'accentuant, le processus de différenciation des séries de la voie générale mise en œuvre au début des années 90. La série littéraire sort renforcée par l'apparition de trois voies distinctes – lettres classiques, lettres et langues vivantes, lettres et arts –, auxquelles s'ajoute un nouveau parcours de lettres modernes avec une option de littérature, notamment étrangère. Comme dans la série des sciences économiques et sociales, l'introduction d'un enseignement de culture scientifique n'est pas scellée. De même qu'a disparu l'idée d'une épreuve de mathématiques anticipée du baccalauréat dès la classe de première. En sciences, les mathématiques perdent un peu de leur poids face aux sciences de la vie et de la terre.

D'une manière générale, les horaires des disciplines fondamentales ne sont modifiés qu'à la marge. En revanche, les options facultatives, limitées à une seule, font les frais d'un allègement général des horaires libérés, tant pour les travaux encadrés que pour les nouveaux enseignements.

Michel Delberghe

Les enseignements communs diminuent d'une heure et demie par semaine

HORAIRES HEBDOMADAIRES DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

	ANNÉE SCOLAIRE 1998-1999		ANNÉE SCOLAIRE 1999-2000	
ENSEIGNEMENTS COMMUNS	Heures entières	Travaux dirigés*	Heures entières	Heures dédoublées
Français	4		3,5	+ 0,5 (mod)
Histoire-géographie	3		3	+ 0,5
Langue vivante 1	2,5		2	+ 1
Mathématiques	2,5	+ 1	2	+ 1,5 (mod)
Physique-chimie	2	+ 1,5	2	+ 1,5
Sciences de la vie et de la Terre	0,5	+ 1,5	0,5	+ 1,5
ou Technologie des systèmes automatisés		3		
Éducation physique et sportive	2		2	
Modules		3		
Éducation civique, juridique et sociale				0,5
DEUX OPTIONS OBLIGATOIRES (au choix)				
Langue vivante 2	3		2	+ 0,5
Langue vivante 3	3		2	+ 0,5
Latin	3		3	
Grec ancien	3		3	
Arts	3		3	
Sciences économiques et sociales	3		2	+ 0,5
Informatique de gestion et de communication			1	+ 2
Technologie des systèmes automatisés		3		3
Productique		4		4
Informatique et électronique en sciences physiques		3		3
Techniques des sciences physiques		4		3
Sciences et techniques biologiques et paramédicales		4		3
Sciences et techniques médico-sociales		4		3
Education physique et sportive	3		4	+ 1
Création-design		5		5
Culture-design		3		3
Sciences de la vie et de la Terre	0,5	+ 1,5		
Sciences et technologies tertiaires	2	+ 1		
Sciences biologiques et agronomie	1	+ 3		
Ecologie-agronomie-territoire-citoyenneté (1)			1	+ 3,5
Aide individualisée			2	
Mise à niveau en informatique			18 h annuelles	
Heures de vie de classe			10 heures annuelles	
Atelier d'expression artistique			72 h annuelles	
ou Pratiques sociales et culturelles (1)			72 h annuelles	
OPTIONS FACULTATIVES	(2 au choix)		(1 au choix)	
Langue vivante 2	3		2	+ 0,5
Langue vivante 3	3			
Latin	3		3	
Grec ancien	3		3	
Education physique et sportive	3		3	
Arts	3		3	
Hippologie et équitation (1)	3		3	
Pratiques professionnelles (1)	3		3	
Pratiques sociales et culturelles (1)	3			
Informatique	10h /an	+ 15h /an		

* ou travaux pratiques ou travaux d'atelier (mod) : module (1) Lycées agricoles

La nouvelle organisation de la seconde doit entrer en vigueur dès la rentrée 1999

Cette classe reste affichée comme un niveau de « détermination »

LA NOUVELLE organisation de la classe de seconde, applicable dès la rentrée, représente – hormis les mesures ayant trait à la vie lycéenne – la traduction la plus immédiate de la réforme des lycées. Les changements en première n'interviendront qu'en 2000-2001 et en terminale l'année suivante. Jeudi 4 mars, les représentants du conseil supérieur de l'éducation ont donc à se prononcer sur un arrêté et une grille horaire de seconde qui doivent être mis en œuvre immédiatement : la préparation de la rentrée devient en effet urgente.

Dans la note de présentation préparée par le ministère, la seconde reste affichée comme *« une classe de détermination »*. La preuve en est qu'*« aucun des enseignements n'est imposé pour l'accès à une série de première »* parmi les options obligatoires ou facultatives. De même, pour les élèves qui n'auraient pas suivi certains enseignements en seconde, *« les horaires des disciplines correspondantes en classe de première pourront être aménagés »*. Si le principe est plus facile à définir dans un arrêté qu'à mettre en œuvre dans la réalité complexe des emplois du temps, il est néanmoins clairement affiché.

Jusqu'à présent le temps des élèves était scindé en trois blocs : les enseignements communs, suivis par tous à horaires disciplinaires égaux, les options obligatoires (deux au choix), les options facultatives (une ou plusieurs, deux seulement pouvant être présentées au baccalauréat). Dorénavant, les horaires des enseignements communs diminuent d'une heure et demie par semaine et leur économie est modifiée *(lire ci-contre)*. Les options obligatoires deviennent des *« enseignements de détermination »* et les élèves ne peuvent plus choisir qu'une option facultative (mais très peu d'entre eux en prenaient plusieurs). Un nouveau bloc s'ajoute aux trois précédemment cités : une aide individualisée est dispensée aux élèves les plus en difficulté, à raison de deux heures par semaine, en groupes n'excédant pas huit personnes. Les groupes sont redéfinis tous les trimestres. En 1999-2000, il s'agit d'une heure de français et de mathématiques, attribuées sur la même base pour toutes les classes de seconde. Les choses pourraient être redéfinies l'année suivante, après évaluation.

« DE FAÇON PROGRESSIVE »

Ce nouveau bloc comprend aussi dix-huit heures annuelles de remise à niveau en informatique pour les élèves qui n'auraient pas manipulé d'ordinateur jusqu'en troisième, ainsi que soixante-douze heures par an d'atelier d'expression artistique. Réservées à ceux qui le souhaitent, ces heures consacrées à l'art devraient *« être offertes dans tous les établissements »*. Toutefois, tempère le ministère, *« la mise en place se fera de façon progressive en fonction des disponibilités des établissements en moyens et en personnels compétents »*. Enfin, pour tous, dix heures par an doivent être consacrées à la *« vie de classe »* dans le cadre de la démocratisation de la vie lycéenne.

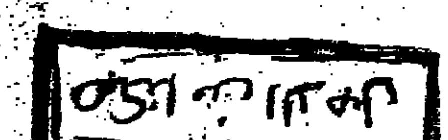
Dans quelles disciplines le ministère a-t-il « puisé » pour diminuer les enseignements communs de vingt-trois heures trente à vingt-deux heures par semaine ? À l'exception des élèves en grande difficulté, qui bénéficieront l'an prochain d'une heure de plus par semaine en français et en maths, tous les élèves auront une heure de moins dans ces disciplines. Les modules perdent une heure, en passant de trois à deux heures hebdomadaires. Ils existent toujours en français (une demi-heure de moins) et en mathématiques (une demi-heure de plus), mais disparaissent en histoire-géographie et en langues. Cette perte est compensée dans ces deux disciplines par une demi-heure en classe dédoublée. Les professeurs d'histoire et géographie dispenseront, en demi-groupe, une demi-heure par semaine d'une nouvelle discipline : *« éducation civique, juridique et sociale »*.

Assez peu de changements interviennent dans les options obligatoires, à l'exception des langues vivantes, davantage pratiquées en demi-classe. Malgré l'opposition de nombreux professeurs de langues, qui les jugent non qualifiés, le ministère entend embaucher des *« locuteurs natifs »* pour faire pratiquer l'oral aux élèves.

Cette politique est généralisée pour les enseignements communs, les options obligatoires et facultatives. L'éducation physique et sportive en option « gagne » deux heures par semaine, mais la mise en place d'options technologiques rénovées devra attendre la rentrée 2000.

Au total, l'horaire d'un élève de seconde aujourd'hui varie d'un minimum de vingt-neuf heures trente par semaine (s'il ne prend pas d'option facultative) à un maximum de trente-neuf heures pour un élève qui en aurait choisi deux. A partir de 1999-2000, l'horaire minimum se situera à vingt-sept heures par semaine pour un élève qui n'aurait pas besoin de soutien, qui choisirait de ne pas pratiquer d'atelier artistique et qui ne prendrait pas d'option facultative. Dans le cas contraire, l'horaire maximum peut se monter l'an prochain à trente-quatre heures, sans compter les dix heures par an de *« vie de classe »*.

B. G.



Deux peines de prison ferme requises au procès des Girondins de Bordeaux

Des fonds étaient détournés pour « accommoder » des arbitres européens

Le procès consacré à la gestion frauduleuse de l'assocation des Girondins de Bordeaux, pendant la période des années 80 où Claude Bez était le président du club, s'est achevé mercredi 3 mars au tribunal correctionnel de Bordeaux. Le ministère public a requis des peines allant de quatre mois à deux ans de prison à l'encontre des quatre prévenus présents à ce procès, dont Claude Bez, décédé, a été le grand absent.

BORDEAUX
de notre correspondante

En l'absence du président des Girondins de Bordeaux, Claude Bez, décédé le 26 janvier d'un arrêt cardiaque, le ministère public a voulu s'attaquer à un *« système »* en requérant, mercredi 3 mars au tribunal correctionnel de Bordeaux, des peines allant de quatre mois à deux ans de prison contre les quatre prévenus présents. *« La fraude était érigée en système avec un rôle primordial de Claude Bez*, a déclaré le substitut Gilles Accomando. *Mais il avait besoin de relayer son action par une petite équipe restreinte, ses complices Hervé Bizot* [ancien secrétaire général du club] *et Didier Couécou* [ex-délégué général]. *»* Les quatre jours du procès consacré à la gestion frauduleuse du club de football dans les années 80 n'ont cependant pas réussi à faire la lumière sur la destination de mouvements de fonds intervenus notamment par le biais de surfacturations liées aux transferts de joueurs étrangers (*Le Monde* du 3 mars).


PROCÈS

Contre l'un des plus fameux acteurs du marché international des transferts de footballeurs, le Croate Ljubomir Barin, courtier agréé par l'Union européenne de football, le parquet a requis la plus lourde peine : deux ans de prison, dont un ferme, et 2 millions de francs (305 000 €) d'amende. Les substituts du procureur, Gilles Accomando et Christian Vennetier, ont qualifié M. Barin de *« fusible qui refuse de dire où est passé l'argent »*. L'intermédiaire était au service des Girondins depuis 1967. *« Il est, avec Bez, au cœur du système »*, ont-ils ajouté.

« Nous sommes en présence d'un procès tronqué, a plaidé l'avocat du Croate, le bâtonnier Raymond Lamaudie. *Il ne permet pas* [d'établir] *une prise de responsabilité essentielle et dictatoriale que revendiquait Claude Bez. Barin n'a fait qu'exécuter. »* Contre un autre intermédiaire, l'Italien Licio D'Onofrio, ancien joueur et manager à Porto, soupçonné d'avoir encaissé 400 000 francs lors d'un transfert de joueur dont il ne s'était guère occupé, le parquet a requis quatre mois de prison avec sursis et 1 million de francs (152 000 €) d'amende.

En le présentant comme un détenteur *« des clefs du système »*, le ministère public a requis deux ans de prison (dont dix-huit mois avec sursis) et 1 million de francs d'amende à l'encontre de Didier Couécou. Son avocat, Me Philippe Sol, a relevé des lacunes de l'instruction : *« Elle a été longue – presque sept ans –, on a multiplié les commissions rogatoires internationales, mais on s'est très vite arrêté. On a pris pour argent comptant les déclarations des clubs étrangers. »*

« TOUT LE MONDE LE FAISAIT »

Didier Couécou *« s'est borné à un rôle de conseiller technique*, a enchaîné Me Bernard Becker, son second conseil, également vice-président du club de foot de Toulouse dans lequel M. Couécou est directeur sportif. *Il choisissait des joueurs et signait des contrats qu'on lui demandait de signer. »*

Enfin, Hervé Bizot a été qualifié de *« porte-plume intelligent »* et de *« complice »* par le parquet, qui a requis quatre mois de prison avec sursis et 50 000 francs (7 600 €) d'amende. Les avocats ont demandé la relaxe de leurs clients, en soulignant le manque de preuves.

Auparavant, le tribunal avait examiné l'utilisation des fonds détournés avant seize matchs de Coupe d'Europe, alors que l'instruction a établi que plus de quatre millions de francs étaient sortis des caisses des Girondins, entre 1983 et 1988, sans réelle justification. M. Barin servait une nouvelle fois d'entremetteur, mais les ordres et les enveloppes, données quelques jours avant les matchs, provenaient de Claude Bez en personne. *« C'était pour accommoder les arbitres*, a calmement expliqué le Croate. *Tout le monde le faisait, pourquoi pas nous ? »* Cela se traduisait par des augmentations de frais de voyage, des présents (manteaux de fourrure, bouteilles de grands crus, montres de marque, vêtements pour enfants). Parfois des *« hôtesses »* de luxe étaient aussi invitées à grands frais.

Les deux anciens arbitres internationaux, Joël Quiniou et Michel Vautrot, cités comme témoins à la demande de Didier Couécou, ont cependant tenu un discours bien différent. *« En quinze ans d'arbitrage, je n'ai jamais été devant des situations ambiguës ou délicates*, a affirmé M. Quiniou, aujourd'hui attaché de l'administration au ministère de l'intérieur. *« Des arbitres reçoivent-ils souvent des cadeaux ?*, a interrogé Me Sol. *« Il est de tradition que les clubs offrent des présents symboliques à l'issue du match*, a répondu M. Quiniou, *le ballon de la rencontre, un fanion, une montre à l'effigie du club, une assiette en étain ou une petite pendulette. J'ai toujours accepté ces présents sans penser que mon intégrité pouvait être remise en cause. »*

Jugement le 12 avril.

Claudia Courtois

DÉPÊCHES

■ **MONTAGNE : les trois randonneurs rescapés de la tempête *dans le massif de la Vanoise affirment***, dans *Paris-Match* daté du 11 mars, que les prévisions météo précédant leur départ étaient *« correctes »* et qu'ils avaient transmis leur numéro de téléphone portable à des gardes du parc afin d'être avertis en cas de dégradation du temps. Le directeur de la publication de *Paris-Match*, Roger Thérond, a par ailleurs confirmé que son magazine avait acheté 350 000 francs (53 400 €) les images et le carnet de route des trois *hommes et qu'un autre contrat de 250 000 francs (38 100 €) avait été signé « avec une maison d'édition »*.

■ **JUSTICE : Ange « Toussaint » Federici et Jean-Pierre « Rocco » Louadoudi, chefs présumés d'un gang auteur d'une série de vols à main armée, en 1994, dans des agences bancaires du sud de la France, ont été condamnés** respectivement à des peines de vingt et quinze ans de réclusion criminelle, mercredi 3 mars, par la cour d'assises du Tarn. La cour a également retenu la culpabilité de treize des quatorze comparses et leur a infligé des peines allant jusqu'à cinq ans de prison, dont un avec sursis.

■ **LISTÉRIOSE : une enquête administrative a été diligentée par le ministre de l'agriculture**, Jean Glavany, après le décès de deux personnes des suites d'une listériose due à certains fromages d'Epoisses. Selon le secrétariat d'Etat à la santé, il y a eu *« un dysfonctionnement entre les services vétérinaires et la santé (...) à l'origine d'un décalage entre le moment où la contamination des fromages a été constatée et le moment où l'information a été transmise à la direction des affaires sanitaires et sociales »*.

L'ancienne compagne de Philippe Le Friant s'est suicidée

Le couple demandait la réintégration du magistrat

ELLE N'A LAISSÉ aucune explication à son geste. Il y a quelques jours, Marie Arbant s'est donnée *la mort* dans son appartement de Saint-Etienne. Ancienne prostituée, elle était devenue la compagne de Philippe Le Friant, qui avait été révoqué de la magistrature en 1988 pour avoir accepté de l'héberger, au moment où elle cherchait à quitter le trottoir. Depuis, ils militaient tous deux pour la réintégration de l'ancien juge, multipliant les interventions médiatiques, les pétitions et les grèves de la faim.

L'histoire de Marie Arbant et de Philippe Le Friant, consignée par eux-mêmes en 1994 dans *Le juge et la prostituée* (Editions no 1), débute à Lyon dans les années 80. Ancien éducateur de rue, Philippe Le Friant est juge au tribunal de police le jour et militant du Nid, une association qui milite pour la réinsertion des prostituées, la nuit. Ses fréquentations ne sont pas vues d'un bon œil par ses collègues magistrats qui l'affublent du sobriquet de *« juge des putes »*. Philippe Le Friant n'en a cure et multiplie les provocations. Muté au tribunal d'instance de Brioude (Haute-Loire), il est alors prié de se faire oublier.

L'INTRANSIGEANCE DU MINISTÈRE

Un simple coup de téléphone en décidera autrement. Marie Arbant, qu'il a rencontrée sur les trottoirs de Lyon et qui veut quitter la prostitution, l'appelle au secours, se sentant en danger. Le juge décide de l'héberger, tout en prenant le soin de prévenir sa hiérarchie. C'en est trop. Une procédure disciplinaire est enclenchée. *Le 18 juin 1988*, le Conseil supérieur de la magistrature décide de sa mise à la retraite d'office *« pour avoir porté atteinte à l'honneur »* de son corps.

Sitôt révoqué, Philippe Le Friant n'a de cesse de demander sa réintégration. Il s'installe alors avec Marie Arbant, devenue sa compagne. Mais le couple vit d'expédients et peine à boucler les fins de mois. En novembre 1993, Philippe Le Friant bénéficie d'un décret d'amnistie individuelle, signé de François Mitterrand.

Un comité de soutien s'organise pour l'ancien juge, une pétition circule, le couple fait une apparition à la télévision, son histoire est éditée, mais rien n'y fait. Tout juste l'ancien garde des sceaux, Jacques Toubon, intervient-il pour que M. Le Friant soit détaché dans l'enseignement supérieur, où il donne des cours de droit. Il cumule cette fonction avec un emploi à la Mission locale de Saint-Etienne.

L'université de Saint-Etienne ayant refusé de renouveler son contrat en 1998, l'ancien juge repart au combat. A nouveau, il multiplie les démarches auprès de la nouvelle ministre de la justice, Elisabeth Guigou, engage une grève de la faim en novembre, puis l'abandonne avant d'en réentamer une nouvelle, début 1999, aux côtés de Marie Arbant, dont il s'est depuis séparé.

Ce combat a-t-il soudain semblé vain à Marie Arbant, désespérée de l'intransigeance du ministère de la justice ? Elle parle alors de se suicider s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Depuis quelques jours, elle restait silencieuse. Inquiet, Philippe Le Friant, s'est rendu à son domicile, mardi 2 mars, où il a découvert son corps, inanimé.

Cécile Prieur

Des chutes de pierres perturbent la circulation en Tarentaise

CHAMBERY
de notre correspondant

Le préfet de Savoie, Pierre-Etienne Bische, ne pouvait garantir, jeudi 4 mars, que la route permettant d'accéder aux grandes stations de ski de la vallée de la Tarentaise pourrait être rouverte à la circulation, samedi 6 mars, journée du dernier grand chassé-croisé des vacances d'hiver. Les services de l'équipement travaillent d'arrache-pied pour sécuriser la chaussée de la voie montante de la nationale 90, fortement endommagée, dimanche 28 février, à la suite de chutes de blocs de pierre à l'entrée de Moûtiers (Savoie). Le préfet attendait les résultats d'expertises géologiques en cours sur la falaise surplombant la voie pour annoncer sa décision.

On a frôlé la catastrophe, dimanche 28 février, lorsque, vers 17 heures 30, 125 tonnes de rochers ont brusquement dégringolé d'une hauteur de 700 mètres. Certains blocs ont terminé leur chute sur la voie, d'autres l'ont traversée, ont défoncé un parapet de béton avant d'aller se perdre dans le torrent de l'Isère en contrebas, sans faire de victimes.

Depuis lors, les automobilistes roulent uniquement sur la voie descendante qui passe par le tunnel de Ponserand, dont la capacité maximum est de dix mille véhicules par jour. Or on en attend près de trente mille samedi 6 mars, dans la vallée de la Tarentaise, sujette à de traditionnels bouchons les débuts de week-end.

La mise en service, à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville de 1992, d'une route à deux fois deux voies entre Albertville et Moûtiers, financée par l'Etat et les collectivités locales pour un coût de 884 millions de francs, ne semble donc pas suffisante pour sécuriser un axe qualifié de *« veine jugulaire de l'économie touristique de la Savoie »* par le préfet.

Hervé Gaymard, député (RPR) de Savoie et conseiller général de Moûtiers, a profité de l'incident pour interpeller le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. *« Faut-il attendre qu'il y ait mort d'homme pour faire quelque chose ? »*, a demandé le député, estimant qu'il revenait à l'Etat, sans attendre le contrat de plan, *« de débloquer les financements nécessaires pour réaliser les travaux à même d'assurer la sécurité sur cet itinéraire unique qui assure la desserte de 50 000 habitants et de plus de 300 000 lits touristiques »*. La réalisation d'un deuxième tunnel qui permettrait de sécuriser, dans le sens montant, le secteur menacé par des chutes de blocs, est évaluée à 200 millions de francs (30,5 millions d'euros).

Philippe Révil

DISPARITIONS

Pierre-Marcel Wiltzer

Le préfet des « Enfants d'Izieu »

L'ANCIEN PRÉFET Pierre-Marcel Wiltzer, président du Musée-Mémorial d'Izieu dédié au souvenir des enfants juifs déportés par la Gestapo à Auschwitz, est mort, lundi 1er mars, à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

« Ici, vous serez tranquilles ! », promet à Sabine Zlatin le sous-préfet de Belley, au printemps 1943. Sabine Zlatin respire. Juive polonaise réfugiée en France avant la guerre, infirmière de la Croix-Rouge, elle ne savait plus comment soustraire les enfants de déportés « raciaux » de la région de Montpellier aux rafles qu'intensifiaient les nazis et leurs complices de Vichy. L'évêque de Savoie, un grand nom du gotha français, l'a éconduite. C'est le jeune sous-préfet de l'Ain qui lui trouve, dans le Bugey, la maison d'Izieu. Il procurera aux quarante-quatre enfants une institutrice, du ravitaillement. Il montera leur porter leurs derniers cadeaux de Noël. Le 6 avril 1944, à deux mois du débarquement en Normandie, les enfants seront arrêtés par Barbie, sur dénonciation française, envoyés à Drancy, et assassinés à Auschwitz.

Le sous-préfet Pierre-Marcel Wiltzer, dont Sabine Zlatin disait qu'*« il en aurait fallu beaucoup comme lui »*, était né à Sarreguemines (Moselle) le 14 avril 1910. A la Libération, en poste à Châtellerault, il a aidé la Résistance, il s'est opposé à des prises d'otages, à des destructions. Il sera ensuite préfet du Jura, de l'Aube, de la Sarthe. Il finira préfet de la région Picardie, grand officier de la Légion d'honneur, premier président du Musée-Mémorial d'Izieu, modèle d'humilité délicate, soucieux de servir, à travers l'Etat, les populations.

Belle carrière, et qui pourtant ne l'a pas mené aussi haut que certains de ses contemporains. Pierre-Marcel Wiltzer restera l'honneur de la préfectorale, la preuve qu'on pouvait y tenir tête à la barbarie, et qu'il appartient à Créon de se faire Antigone.

Bertrand Poirot-Delpech

■ **ROGER ANDRÉ**, compagnon de la Libération, est mort, dimanche 28 février à Lyon, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né le 13 décembre 1914 à Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), élève-officier à Saint-Cyr, Roger André est affecté en Syrie comme sous-lieutenant, en mai 1940. Il rallie la France libre en juillet 1941, à Beyrouth, et, au sein de la 22e compagnie autonome nord-africaine qui appartient à la 1re brigade française libre, il participe à la campagne de Libye. Il est blessé grièvement à Bir Hakeim, en juin 1942. Il y est fait prisonnier dans l'ambulance qui l'évacue. Il est alors en captivité en Italie jusqu'à fin 1942. Il sera fait compagnon de la Libération le 2 juin 1943, comme lieutenant au 22e bataillon de marche nord-africain. Rapatrié grand invalide sur la Grèce en avril 1943, il devient, de septembre 1943 à janvier 1944, l'aide de camp, à Alger, du futur maréchal Marie Pierre Koenig, son chef en Libye. Pendant toute l'année 1944, il est le chef de cabinet du général Collet, à Meknès, puis à Toulouse. Après la guerre, il sert notamment à Lyon, avant de quitter l'armée avec le grade de général de brigade en 1970. Roger André était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **PAUL LEPERCQ**, mécène français de la danse internationale, est mort samedi 27 février à Paris des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Né à Lyon, banquier, Paul Lepercq était vice-président du cercle Carpeaux, qui contribue au rayonnement du Ballet de l'Opéra de Paris. Il a apporté son soutien financier à la Brooklyn Academy of Music de New York et aidé les compagnies américaines de Twyla Tharp, de Lar Lubovitch et de Martha Graham. C'est également grâce à lui que les Ballets du XXe siècle de Maurice Béjart, les Ballets de Hambourg de John Neumeier et ceux de Bâle de Heinz Spoerli ont pu effectuer leurs premières tournées aux Etats-Unis.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christiane et Bernard ZIEGLER
ont la joie d'annoncer les naissances de

Adèle,
Clémence
et Marie,

chez

Véronique et Alexandre ZIEGLER,

à Paris, le 1er mars 1999.

54, rue Vergniaud,
75013 Paris.

Antonin
souhaite la bienvenue à son petit-frère,

Simon,

né le dimanche 28 février 1999,

chez

François et Christine
TARDY-KASTNER.

5, rue Paul-Albert,
75018 Paris.

Anniversaires de naissance

– A

Laureline,

Brume et pluie
Fuji caché. Mais cependant je vais content.

Basho.

Ce poème, pour éclairer le jour
de tes vingt ans.

Toute ta famille.

Décès

– Mme Myriam Apelioig,
Mme le professeur Evelyne Pewzner-Apelioig
Et M. Roger Pewzner,
ses filles et son gendre,
Le docteur Alfred Bernager,
son frère,
Georges et Stéphane Guitline,
David et Benjamin Pewzner,
ses petits-enfants,
Simon et Clara Guitline,
ses arrière-petits-enfants,
Denise Lichnewsky,
sa nièce,
Et Laure Danon,
sa petite-nièce,
Les familles Apelioig, Bernager, Gozlan et Pewzner,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Léa APELIOIG,
née BERNAGER,
9 octobre 1907 - 27 février 1999.

Epouse du rabbin Georges Apelioig, Léa Bernager a dirigé avec son mari la maison d'enfance le « Séjour des Voisins », à Louveciennes.

En juin 1940, son mari étant en captivité, elle a assuré le transfert de sa famille et d'une vingtaine d'enfants dans la zone libre, où elle a continué à assumer ses fonctions de directrice jusqu'en 1943. En 1945, elle a aidé son mari à réorganiser la « Maison israélite de refuge pour l'enfance », à Neuilly-sur-Seine, puis a assuré, de 1949 à 1963, la direction de la maison d'enfants du « Château de Maubuisson », à Saint-Ouen-l'Aumône. Ceux qui l'ont connue gardent le souvenir de son rayonnement. Elle s'est éteinte entourée du respect et de la tendresse de tous les siens.

On rappelle le souvenir de son époux, le

rabbin Georges APELIOIG,

décédé en 1949.

Les obsèques ont eu lieu le 1er mars, dans l'intimité familiale.

24, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.
12, rue René-Bazin,
75016 Paris.

– M. et Mme Lucien Bigard,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine BIGARD,

survenu le 2 mars 1999.

La messe sera célébrée le vendredi 5 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Louis, à Garches (Hauts-de-Seine).

8, avenue du Maréchal-Joffre,
92380 Garches.

– Melun.

Yves Charrier et Marie-Noëllé Charrier,
ses enfants,
Matthieu, Astrid et Aude,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Jacques CHARRIER,
notaire honoraire,
ancien président de la Chambre
des notaires de Seine-et-Marne
et du Conseil régional
des notaires,

survenu, le 2 mars 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Aspais de Melun, suivie de l'inhumation au cimetière de Paray-le-Frésil (Allier).

Ni fleurs ni couronnes.

– M. et Mme Roger Blum,
M. et Mme Alain Blum,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucie BLUM,
née DREYFUSS,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La Boisse (Ain), le vendredi 5 mars 1999, à 11 h 15.

– Viviers. Montélimar. Lille. Vincennes. Samois-sur-Seine.

Colette et Bernard Barféty,
Jacques et Renée Combe,
Elisabeth et Jean de Maximy,
Bernard et Thérèse (†) Combe,
ses enfants,
Ses quinze petits-enfants,
Ses vingt arrière-petits-enfants,
Les familles Muraour, Guiraud, Chapuis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Henriette COMBE,
née MURAOUR,

survenu le 24 février 1999, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 1er mars, en l'église Sainte-Croix de Montélimar.

– Martine Jullian, Sarah et Sibylle,
Olivier Jullian et Mélanie Bide, Nora, Emile et Pénélope,
Sabine Jullian et Bernard Maille, Eloïse,
ses enfants et petits-enfants,
Michel Jullian et sa famille,
Pierre Jullian et sa famille,
Alain Jullian (†) et sa famille,
ses beaux-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone JULLIAN,
née PAUT,

survenu le 25 février 1999, à Poitiers, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ils associent à sa mémoire celle de

René JULLIAN,

son époux, décédé le 24 juin 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 27 février, au cimetière protestant de Nîmes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, allée des Genêts,
38100 Grenoble.
37, rue Bec-de-Lièvre,
30000 Nîmes.
2, rue des Sables,
86170 Neuville-du-Poitou.

– André Kédros,
son époux,
Hélène,
sa fille,
André,
son frère,
Et les familles Serhoschian, Solomonidis, Ioannou, Ramdani,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition prématurée, due à une maladie aussi rare qu'impitoyable, de

Sonia KÉDROS,
professeur de danse.

Tous ceux qui l'ont connue garderont d'elle le souvenir d'un être exquis. Exigeante envers elle-même et envers les autres, sa joie de vivre était contagieuse. D'une grande culture artistique, elle avait le sens du beau et le don du partage. Elle manquera cruellement à sa famille, à ses amis et à ses nombreux élèves.

Selon ses vœux, sa crémation a eu lieu au Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mlle Marie Montembault,
M. et Mme François Montembault
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Gimaret
et leurs enfants,
Mlle Henriette de Villemejane,
M. François de Villemejane,
ont la tristesse d'annoncer le retour à Dieu de

Mme Pierre MONTEMBAULT,
née
Renée de VILLEMEJANE,

leur mère, grand-mère, sœur et tante,

dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi *5 mars 1999*, à *10 h 30*, en l'église de Ville (Oise).

Une autre cérémonie aura lieu le samedi 6 mars, à 10 h 30, en l'église de Saint-Roch-sur-Egrenne (Orne), lieu de l'inhumation.

– Mme Françoise Lepercq,
son épouse,
Edmée,
sa fille,
M. et Mme Charles Stoll,
ses beaux-parents,
Mme Gaston Lepercq,
M. et Mme Pierre Lemarchand,
M. et Mme Jean Levaux,
ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
François Tiffreau,
son filleul,
Les familles Lepercq et Colrat,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Paul LEPERCQ,

survenu le 27 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

Ni fleurs ni couronnes.

L'incinération sera faite dans l'intimité familiale.

– MM. François Letaconnoux et Claude Terrein,
Les associés et collaborateurs de Lepercq, de Neuflize & Co.,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Paul LEPERCQ,

survenu le 27 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

– Antoine Riboud, président d'honneur,
Franck Riboud, président-directeur général,
Le conseil d'administration,
Et la direction générale du groupe Danone,
profondément attristés par le décès de

M. Paul LEPERCQ,
administrateur honoraire,

s'associent à la peine de sa famille et lui témoignent toute leur sympathie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

– Le conseil d'administration de Gaumont
a la tristesse de faire part du décès de

M. Paul LEPERCQ,
administrateur de Gaumont depuis 1971.

survenu à Paris, le 27 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

– Le conseil d'administration du Groupe MSC SA
a la tristesse de faire part du décès de

M. Paul LEPERCQ,
administrateur du Groupe depuis 1977.

survenu à Paris, le 27 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

– Le conseil d'administration de Pathé
a la tristesse de faire part du décès de

M. Paul A. LEPERCQ,
administrateur de Pathé depuis 1977,

survenu à Paris, le 27 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

– Le conseil d'administration de Schlumberger Limited
a le grand regret d'annoncer le décès de

M. Paul LEPERCQ,
qui fut membre
du conseil d'administration
de 1958 à 1989.

survenu à Paris, le 27 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

(Lire ci-contre.)

– Carine Lenfant,
sa fille,
Vincent Valère,
son gendre,
Valérie Fourault,
sa nièce,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Geneviève,
dite Frédérique, SERRE,

survenu à Paris, le 1er mars 1999.

L'incinération se déroulera dans la plus stricte intimité.

« Je ne vis pas comme ils vivent
Je n'aime pas comme ils aiment
Je mourrai comme ils meurent. »
Marguerite Yourcenar.

– Mme Pierre-Marcel Wiltzer,
son épouse,
M. et Mme Pierre-André Wiltzer,
Mme Jocelyne Wiltzer,
Mme Lilyane Debout-Wiltzer,
ses enfants,
Constance Wiltzer,
Violaine, Aurore, Marine Roussel-Wiltzer,
Pierre-François et Patricia, Alexandre, Laurianne Debout,
ses petits-enfants,
Mme Hubert Wiltzer,
sa belle-sœur,
Les familles Taron, Cabri-Wiltzer, Vert, Hellenbrand, Galtié, Augras-Fabre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Marcel WILTZER,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
préfet de région honoraire,
ancien délégué général
de la Compagnie générale des eaux,
fondateur et président d'honneur
de l'Association du Musée-mémorial
d'Izieu,
président d'honneur
de la Renaissance française,

survenu subitement à son domicile, le 1er mars 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, esplanade des Invalides, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

– Le président,
Les administrateurs et les adhérents de l'Association du Musée-mémorial des enfants d'Izieu,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre-Marcel WILTZER,
préfet de région honoraire,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
président d'honneur
du Musée-mémorial des enfants d'Izieu,

survenu le 1er mars 1999.

(Lire ci-contre.)

Anniversaires de décès

– Le 5 mars 1979,

Monique BROSSOLLET,
née ASPAR,

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue et aimée auront une pensée pour elle.

Ils y associeront le souvenir de

Jean BROSSOLLET,

enlevé à l'affection des siens, le 7 juillet 1991.

– Il y a douze ans, disparaissait

Emile S. COHEN.

Son souvenir nous accompagne.

– Pour le onzième anniversaire de la mort de

Paul DUNAND,

survenue le 5 février 1988,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

64, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

– Le 5 mars 1996,

Henri RACHOU

s'est éloigné.

Souvenez-vous avec les siens.

N.G.

Signatures

Pierre PÉAN
signera son livre
« Vies et morts de Jean Moulin
Eléments d'une biographie »
(Editions Fayard) à la librairie
La Balustrade
25, rue d'Alsace, Paris-10e,
le mardi 9 mars 1999,
de 17 h 30 à 19 h 30.

Conférences

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE : SCIENCE, CONSCIENCE ET SENS.

Chaos et organisation (10 mars) : Henri Atlan et J.-P. Dupuy, philosophes des sciences ; A. Houziaux, pasteur.

Temps et progrès (17 mars) : J.-M. Lévy-Leblond et B. Nicolescu, physiciens ; P. Gisel, théologien.

Cerveau et conscience (24 mars) : P. Buser et J.-D. Vincent, neurobiologistes ; G. Martelet, jésuite.

Evolution et finalité (31 mars) : A. Danchin et X. Le Pichon, universitaires ; L. Pernot, pasteur.

Hasard et création (7 avril) : M. Cassé, astrophysicien ; R. Lestienne, scientifique ; A. Guiderdoni, astrophysicien et théologien musulman.

Le protestantisme, une religion pour le XXIe siècle ? (14 avril) : A. Houziaux, L. Pernot, pasteurs.

Six mercredis, à 20 h 30, Eglise protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Colloques

Cité internationale universitaire
de Paris
Vendredi 5 mars 1999

Hommage helvétique
au centenaire
de *L'interprétation des rêves*
de Sigmund Freud

L'analyse freudienne sous le regard
des approches du rêve de Jung,
Binswanger et Boss

Présidence : Pierre Fédida
Avec : Maurice Dayan,
Christian Gaillard, Caroline Gros,
Gion Condrau

Participation : 250 F
étudiants : 75 F
association Pavillon suisse
Renseignements : 01-44-16-10-05

Collège des études juives
de l'Alliance israélite universelle :

« La différence des sexes
dans l'égarement contemporain »

dimanche 14 mars,
de 10 heures à 18 h 30

au Conseil économique et social, 9, place de Iéna, 75116 Paris (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55.

Qu'est-ce que la sculpture du XXe siècle ?

Rencontre internationale organisée par les universités Grenoble-II et Paris-X-Nanterre.

Avec les interventions de M. Laclotte, P. Hulten, I. Monod-Fontaine, E. Darragon, A. Kirili, K. Bussmann, N. Chabert, M. Theinhardt, T. Dufrêne, P.L. Rinuy, P. Kowalski, I. Messac, E. Saulnier, S. Lemoine, A. Lenormand-Romain, C. Massu, S. Fauchereau, P. Curtis, A. von Graevenitz, C. Lichtenstern, F. Armengaud, F. Deck.

Le mardi 9 mars, de 9 heures à 18 heures, auditorium Colbert, galerie Vivienne, Paris-1er.

Le mercredi 10 mars à Grenoble, de 9 heures à 18 heures, auditorium du Musée.

Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-40-97-75-78 ou 04-76-82-41-08.

Cours

L'Institut ALEPH-PARIS-XV
organise des cours intensifs d'hébreu sacré ou moderne, ainsi que des stages de lecture analytique et novatrice de la Bible hébraïque et d'initiation au judaïsme. Sur place et à distance.
01-40-61-06-67 ou 01-40-61-03-77.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris

Cycle : Revues en vue

Lundi 8 mars, 20 heures.

A l'occasion de la sortie de son dernier numéro consacré à Georges Bataille, et de la Journée de la Femme, la revue *Les Temps modernes* organise une rencontre intitulée :

Georges Bataille et les femmes,

qui réunira **Laurence Bougault, Tiphaine Samoyault et Cécile Moscovitz.**

Mercredi 10 mars, 20 heures.

La revue d'actualité et de critique littéraire des littératures du Sud, *Notre Librairie*, fête, en 1999, ses trente ans. A cette occasion, seront réunis autour de la rédaction, des auteurs et collaborateurs :
Kossi Efoui, Alain Mabanckou,
Georges Ngal, Michèle Rakotoson,
Jean-Christophe Rufin.

Trio d'ethno-jazz : **Touloulou.**

Renseignements au 01-49-54-68-87/83.
Participation aux frais : 20 francs. Entrée libre pour les membres de l'association MdE, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Soutenances de thèse

– **Odile Join-Lambert** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire : « Le receveur des Postes, entre l'Etat et l'usager (1944-1973) », le 16 mars 1999, à 14 heures, à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (salle 524), devant un jury composé de Catherine Bertho-Lavenir, Patrick Fridenson (directeur de thèse), Yves Grafmeyer, Yves Lequin, Gilles Moutel.

ancienne compagne
e Philippe Le Friant
s'est suicidée
Des chutes de pierres perturbent
la circulation en Tarentaise
www.lemonde.fr
Livres, les critiques
services (recherches)
400 000 ouvrages

LES RÉGIONS ET LEUR AGRICULTURE

PRODUITS LAITIERS

La belle rentabilité du comté

Ce prestigieux gruyère, dont la fabrication suit des règles draconiennes, fait vivre 6 500 exploitants jurassiens regroupés en deux cents fruitières. Ces ateliers coopératifs ont aussi une fonction d'aménagement du territoire en permettant de maintenir des emplois dans les villages

BESANÇON
de notre correspondant

Lorsque les tenants du modèle intensif lui reprochent d'être *« hostile à l'agriculture »*, Dominique Voynet,

RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

élue du Jura, se défend énergiquement. Et elle cite souvent sa *« référence positive »* : les paysans de sa Franche-Comté natale. *« Seules des exploitations restées à dimension humaine peuvent cultiver des produits de qualité*, se félicite la ministre de l'environnement. *Ces agriculteurs ont bien compris que l'authenticité et la rigueur exigées, à juste titre, par les consommateurs, s'avéraient indissociables du respect de notre environnement. »* En juin 1997, candidate aux législatives, elle ajoutait : *« Ceux qui participent à la chaine du fromage de comté, avec son strict cahier des charges, ne nous semblent d'ailleurs pas éloignés de l'esprit bio... »*

Le discours ravit Michel Dupont, porte-parole régional de la confédération paysanne. Sur les 72 000 litres de lait que lui donnent ses 14 montbéliardes, 35 000 sont destinés à cette appellation d'origine contrôlée. Quant au solde, il lui sert à fabriquer, dans sa ferme de 20 hectares du canton de Montbenoît, dans le haut Doubs, une *« pâte molle »* nommée *« La petite tomme du mont de Spey »* qu'il livre, au volant de sa fourgonnette, à des crémiers des environs. De nombreux autres de ses collègues ont fait fructifier, à plus ou moins vaste échelle, de telles initiatives. *« Ici, on ne produit pas du lait, mais du fromage »*, renchérit avec fierté Yves Goguely, président du Comité interprofessionnel du gruyère de comté (CIGC). À la tête d'un troupeau de trente vaches à Villeneuve-d'Amont, sur le plateau de Levier, il est conscient de la *« chance »* que représente ce débouché *« au niveau des prix »*.

Si la Franche-Comté, avec 1,1 milliard de litres par an, n'est pas la première région laitière en volume, sa *« valorisation fromagère »*, selon l'expression de Bernard Maire, président de la Fédération des producteurs de Haute-Saône, en fait l'une des plus rentables pour les 6 500 exploitants locaux qui vivent de ce dur métier.

UNE « TRAÇABILITÉ » MAÎTRISÉE

Outre 43 000 tonnes de comté, ses ateliers fournissent désormais plus de 10 000 tonnes d'emmental grand cru, 22 000 d'emmental ordinaire, 4 500 de morbier, 3 000 de mont d'or, 3 000 de cancoillotte et 350 de bleu du Jura. Sans oublier 11 000 tonnes de pâtes molles et 11 000 de produits divers. Ce qui se traduit par un tarif du litre de lait qui dépasse 2,28 francs en zone de montagne, soit 15 centimes de plus que dans la plaine, et près de 20 centimes de plus que la moyenne nationale.

La filière joue un rôle majeur dans l'aménagement de ce territoire rural. Car, malgré plusieurs prises de contrôle effectuées par de grands groupes – Besnier, Bongrain, Entremont, Blugneville et Bel –, deux cents « fruitières » – ateliers coopératifs qui sont l'âme des villages – ont survécu dans le massif du Jura grâce, notamment, à la limitation de la zone de collecte du lait du comté, qui ne peut être distante de plus de 25 kilomètres du site de transformation. *« A Villeneuve-d'Amont, notre fruitière réunit les douze paysans du village*, confirme Yves Goguely, *et fait vivre un couple à temps complet, ce qui n'est pas rien dans une commune de 270 habitants. Elle assure également, en réseau avec d'autres, quelques emplois complémentaires sur notre secteur : comptable, livreur de lait, chargeur de fromages. Et puis, c'est un lieu magnifique d'échanges et de convivialité... »*

Ce patrimoine, qui se transmet de génération en génération, s'inscrit dans un contexte de formation : deux écoles nationales d'industrie laitière, à Mamirolle (Doubs) et à Poligny (Jura), préparent de futurs professionnels venus de tout le pays. Quant à la mise aux normes, elle se poursuit. *« Le contrôle est constant »*, insiste Bernard Maire, qui jure que *« les "mouilleurs" de lait sont devenus rares »* et que ce type d'incident relève *« la plupart du temps de dysfonctionnements des vannes de nettoyage des trayeuses automatiques »*.

Conscients des aléas sanitaires inhérents à leur pratique, soumis de surcroît à une pression soutenue de l'Union européenne, les fabricants de fromage au lait cru, notamment de mont d'or, s'imposent, eux, des règles de sécurité draconiennes et coûteuses. *« Au moindre doute, le lot suspect est incinéré*, explique encore Bernard Maire. *La traçabilité est désormais si maîtrisée que, lors du dernier cas de contamination par la listeria, quatre jours ont suffi pour remonter l'ensemble de la chaîne jusqu'à la vache coupable. »*

« CONCURRENCE DÉLOYALE »

En déduire que tout va pour le mieux dans le meilleur des terroirs serait toutefois hâtif. Après la redéfinition de la zone d'AOC du comté dont ils ont été exclus, les producteurs de Haute-Saône concoctent en réponse un projet qui ne sera pas sans conséquence : obtenir une inscription géographique protégée (IGP) pour leur gruyère afin de développer leurs ventes face à la Suisse qui, avec 20 000 tonnes, en fabrique dix fois plus. En Haute-Saône, les exploitations se sont déjà restructurées pour composer des ensembles beaucoup plus puissants : ainsi le GAEC dont Bernard Maire est membre s'étend sur 300 hectares, à Echevannes, et ses 220 vaches rendent 800 000 litres de lait.

Cette menace provoque de vives réactions chez les producteurs de comté : Yves Goguely dénonce cette volonté du *« lobby du gruyère français »* qui s'apparente, selon lui, à de la *« concurrence déloyale »* basée, ni plus ni moins, sur *« l'imitation »*. Il craint que le consommateur ne finisse par confondre les deux étiquettes au détriment, bien sûr, du comté, plus cher puisque soumis à une charte d'élaboration pointilleuse. *« Le gruyère suisse ne nous pose pas de problème, puisqu'il se situe sur le même créneau de qualité et de coût que nous*, analyse Jean-Jacques Bret, directeur du CIGC à Poligny. *Mais les gens de Haute-Saône souhaitent profiter de l'image que nous avons construite, et que nous nous efforçons en permanence d'améliorer, pour vendre à nos côtés des produits beaucoup moins exigeants. Ce sont nos parasites ! »*

En attendant de savoir qui sortira vainqueur de la bataille, annoncée comme cruelle, les menaces qui pèsent sur le prix du lait et les quotas resserrent provisoirement les rangs. *« Sous la poussée de la grande distribution, qui rêve de faire de nos AOC des produits d'appel, les groupes industriels vont être tentés, pour satisfaire à la demande, de nous imposer des économies à la source qui se traduiront par une banalisation de nos fromages*, s'inquiète Michel Dupont. *Au-delà d'une détérioration du goût, qui va à l'encontre de la philosophie même du comté et des autres, l'arrivée de quantités massives sur le marché accélérerait la désertification de la campagne en cassant les revenus des paysans, des transformateurs et des affineurs artisanaux. Mais c'est peut-être cela, le but réel de la Commission de Bruxelles et de la logique libérale : supprimer des métiers qui avaient su conserver l'amour du travail bien fait... »*

Jean-Pierre Tenoux

PROCHAINS ARTICLES :
Vins et vignobles

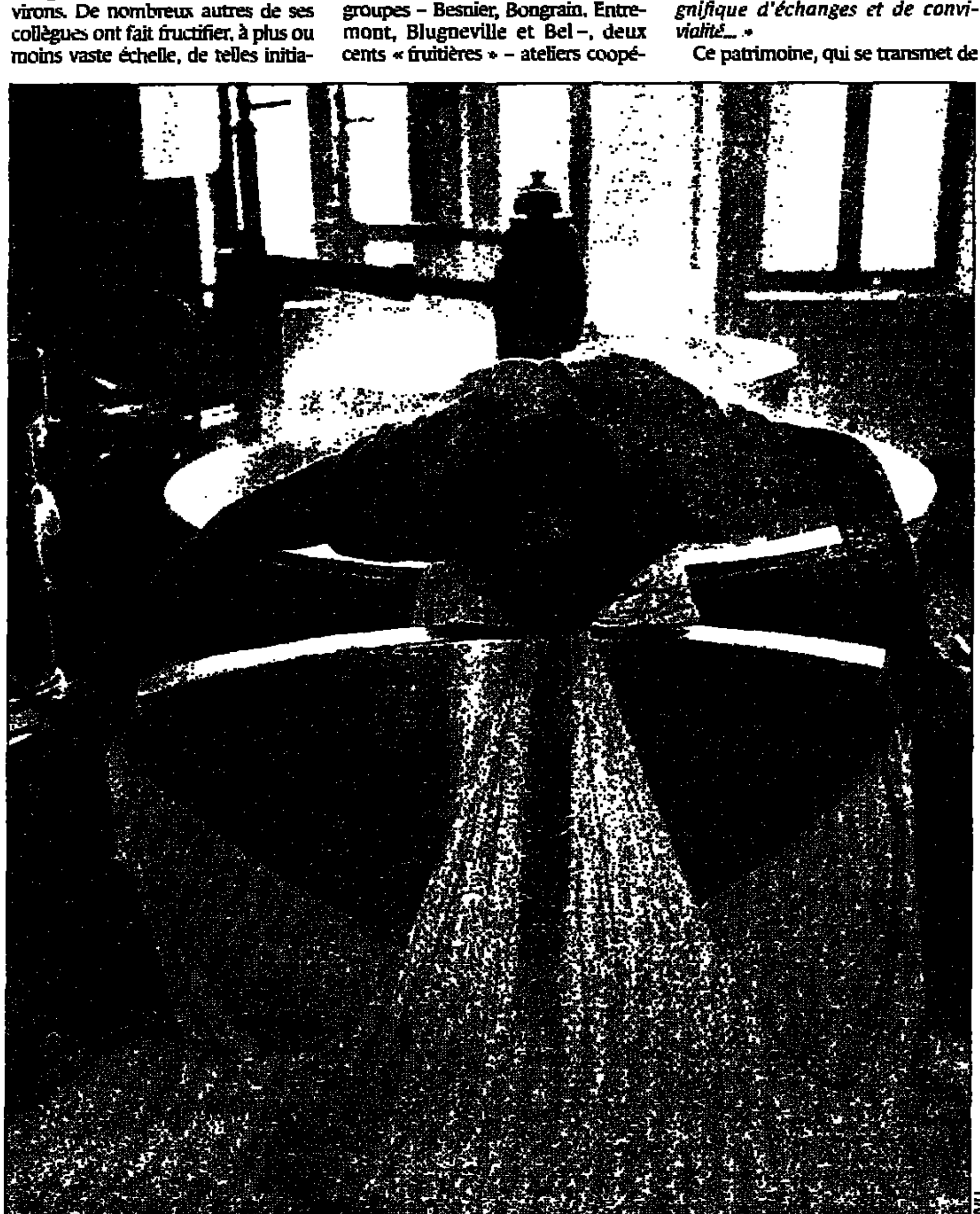
Le lait de vache coule dans l'Ouest

LIVRAISONS POUR L'ANNÉE 1996*

en millions de litres
100
1 000
4 500

C'est dans les régions du Grand Ouest que la production de lait de vache est la plus forte, la palme de la productivité par animal étant détenue par les Pays de la Loire. Pour la production totale, la Bretagne avec notamment l'Ille-et-Vilaine, est nettement en tête.

* Selon la région de localisation des producteurs



Une production laitière en baisse

La collecte annuelle de lait de vache s'élève à quelque 22 milliards de litres, mais a tendance à diminuer régulièrement depuis la fin des années 80. Le cheptel, lui aussi, est en régression sensible. La crise de la vache folle, en 1996, a touché quasi-exclusivement les vaches laitières dans l'Ouest, et surtout en Bretagne, et a contribué à cette chute. Les industriels du secteur de la transformation ont accru en 1998 leurs fabrications de produits frais et surtout de fromage, ces derniers renouant avec la croissance. Les cotations du beurre sont restées à un niveau élevé mais le marché de la poudre écrémée est déprimé. Les fromages de grande qualité (appellations contrôlées) prennent une part de plus en plus importante dans la production. Le système des quotas laitiers institué en Europe en 1984 donne pour le moment satisfaction aux agriculteurs français (au deuxième rang après l'Allemagne). La France s'oppose à une réforme du marché européen du lait dans le cadre des négociations sur la PAC, estimant que cette réforme serait, selon Jean Glavany, *« inutilement coûteuse »*.

De Vendée en Aubrac, le renouveau des fromages de terroir

QUI CONNAÎT la bonde de gâtine du Poitou-Charentes, le cœur d'Arras, le pavé de Roubaix, le banon de Haute-Provence, le bleu de Sassagne dans le Vercors et le « sans-nom » dans le Nord - Pas-de-Calais ? Ces fromages confidentiels sont, sauf exception, inconnus des linéaires des grandes surfaces et de la majorité des crémiers des villes. Pourtant, beaucoup d'entre eux ressuscitent après une longue éclipse. Ce renouveau est le fait de petits producteurs ruraux, de fromagers-affineurs qui les vendent, et de consommateurs de plus en plus éclairés à la recherche d'authenticité et de qualité.

Président de l'Institut national des appellations d'origine (INAO) et responsable de la coopérative fromagère « Jeune montagne de Laguiole » (Aveyron) d'où est issu le fromage de même nom, André Valadier décrit cette évolution : *« En 1884, la production de Laguiole s'élevait à 700 tonnes. En 1959, elle était tombée à 25 tonnes. Aujourd'hui, nous sommes remontés à 700 tonnes »*. Né sur le plateau de l'Aubrac, issu de la pratique de la transhumance, ce fromage au lait cru a retrouvé sa splendeur passée.

Pour M. Valadier, après l'industrialisation forcenée et la distribution qui réclamait aux producteurs des croûtes fines et des pâtes neutres, le consommateur a *« fort heureusement réagi par son palais et ses papilles, comme il l'a fait avec le vin »*. Les fromages dits de terroir, répondant à des *« usages locaux, loyaux et constants »*, ne concernaient, il y a une quinzaine d'années, qu'environ 5 % de la production fromagère française : aujourd'hui 15 %.

« Seule la qualité des produits nobles paie », soutient Louis-Marie Barreau qui, avec son troupeau de 500 chèvres, des alpines-chamoisées, produit dans les Deux-Sèvres la bonde de gâtine. Ce chèvre fermier fonde sa saveur sur *« une ration à base d'herbe récoltée chaque jour »* avec ajout de céréales, tourteaux, luzerne déshydratée ; le respect de la *« prise lente en vue d'une pâte fine, franche et ferme »*, le *« moulage à la louche et le salage manuel »*. Botte secrète : il ajoute à l'alimentation de son troupeau des algues récoltées au large des Glénans.

Autre exemple d'un élevage à cent lieues du productivisme : celui de Claire Guillemette et Pierre Joyeux, sur la montagne de Thiers (Puy-de-Dôme). Respectueux de leurs fromages, ils ont fait le choix d'un petit troupeau – 30 chèvres – à raison d'un hectare de pâture par élevage. *« Un bon troupeau, un bon biotope »*, telle est la règle.

RAPPEL À L'ORDRE

Ces hérauts du lait cru et entier ne sont pas d'irréductibles passéistes. S'ils l'étaient, les services vétérinaires auraient tôt fait de les rappeler à l'ordre, comme cela s'est récemment passé pour certains fromages de type époisses. Des contrôles ayant mis en évidence une contamination bactérienne, une entreprise de la Côte-d'Or vient d'être fermée après le décès de deux personnes, dont un nouveau-né (*Le Monde* daté 28 février-1er mars).

« Les rêveurs des années 70 ont disparu, soutient Alain Quatrehomme, fromager-affineur parisien. *Ceux qui restent ont appris à faire le meilleur usage de la technique sans pour autant perdre leur âme »*. En revanche, ils ne sont pas près d'abandonner ce qui fait la typicité de leurs produits. *« Si d'aventure les normes européennes venaient à nous imposer la pasteurisation, le tout-aseptisé, je suis un exploitant mort »*, dit, dans son réduit vendéen, Louis-Marie Barreau.

Jean Menanteau

TROIS QUESTIONS À...

HENRI BELVÈZE

1 Chef d'unité à la Commission européenne chargé des relations internationales pour la protection des consommateurs, vous faites partie de l'équipe qui négocie l'établissement de normes pour le commerce des fromages au lait cru. Peut-on parler aussi, dans ce cas, d'exception française ?

Seulement en partie. Il ne faut pas oublier que la directive communautaire de 1992 a réglé la question pour la commercialisation dans l'Union. Depuis cette date, ces produits sont librement commercialisés dans l'Europe des Quinze. Rappelons également que l'élaboration de la législation européenne a été facilitée par l'existence de productions non pasteurisées dans nombre de pays européens : en Italie pour le parmesan, en Espagne pour le manchego, et même au Danemark et au Royaume-Uni. Autant dire que la France n'est pas seule face aux Etats-Unis et à ses alliés canadien, australien et néo-zélandais dans cette affaire. Reste le problème des fromages à pâte molle, tels le camembert et le brie.

2 Vous voulez dire que la question des pâtes molles n'est pas réglée ?

Pas encore, mais il y a un bon espoir qu'on arrive à un compromis avec nos partenaires. Des fromages comme l'emmental ou le comté sont d'une durée de maturation suffisamment longue pour permettre la disparition des bactéries pathogènes, donc de donner un produit stable. Ce qui n'est pas le cas du brie ou du camembert. L'idée est d'aboutir à un accord avec les Américains qui porterait sur l'internationalisation du commerce des fromages au lait cru d'une maturité égale ou supérieure à 60 jours, alors que leur position de départ est de n'autoriser que les produits pasteurisés. Le cas des pâtes molles semble plus délicat.

3 Vous pensez que la France a peu de chances d'obtenir satisfaction pour ces produits ?

Ce sera très difficile. En plus, j'estime qu'en termes de marketing il serait néfaste d'ouvrir une bataille à ce sujet alors que le marché américain absorbe bien les fromages français pasteurisés, y compris les variétés de camembert qui ne sont pas fabriquées de manière traditionnelle. Après tout, on ne peut pas obliger une population à manger des pâtes molles au lait cru, qui ne sont pas dans sa culture de consommation. Le marché européen, qui va croître avec l'élargissement aux pays de l'Est, est bien suffisant. Sans compter les risques d'accident réels, qui existent pour des produits peu stables. Qu'on se souvienne de la catastrophe commerciale à la suite de l'affaire de la listériose pour le vacherin suisse !

Propos recueillis par Marcel Scotto

HORIZONS

DOCUMENT

Un lycée pour le XXIe siècle

Nous publions les principaux extraits du texte présenté par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, au Conseil supérieur de l'éducation, jeudi 4 mars. Après plusieurs mois de négociations et d'arbitrages, ce document expose les principes et les modalités d'application de la réforme des lycées. Celle-ci devrait entrer en vigueur à partir de la rentrée de septembre pour les classes de seconde

SANS bouleverser l'architecture du lycée, la réforme propose un nouveau cadre permettant de faire émerger de nouvelles pratiques pédagogiques, de mettre en place le travail en équipe et d'encourager les initiatives personnelles et collectives au sein des établissements. L'aide individualisée aux élèves est, pour la première fois, systématisée et considérée comme une mission du service public. Il conviendra de la développer encore davantage dans les années à venir, en fonction de critères pédagogiques et de justice sociale.

Le lycée comporte trois voies distinctes d'égale dignité : les voies professionnelle, générale et technologique. Il est nécessaire que les lycéens de l'enseignement général, comme ceux des autres voies, maîtrisent des exercices fondamentaux de la vie pratique et professionnelle : la rédaction d'une lettre ou d'un rapport, la lecture d'un tableau de chiffres, l'utilisation d'un traitement de textes, ou la maîtrise d'un bref exposé en français ou dans une langue étrangère. Les dispositifs d'adaptation permettant de passer d'une voie à une autre sont améliorés.

L'organisation du travail des élèves

Il ne s'agit pas de diminuer les heures d'enseignement accordées aux élèves, mais, en variant les approches pédagogiques, de permettre une acquisition durable des connaissances et une prise en compte de tous les talents. Les heures de cours stricto sensu (classe entière ou groupes réduits) sont limitées à 26 heures en moyenne dans la voie d'enseignement général et à 30 heures dans la voie technologique. S'ils le souhaitent, les élèves peuvent choisir une option facultative de 2 ou 3 heures.

Sans que les enseignants en soient responsables, les programmes surchargés, enseignés uniquement en classe entière, induisent une mauvaise assimilation des connaissances. A l'exhaustivité des programmes, nous voulons peu à peu substituer un enseignement intensif, exigeant et de qualité, ce qui suppose un accompagnement pédagogique renforcé pour entraîner le plus grand nombre d'élèves.

En effet, chaque élève, en fonction de ses besoins propres, doit pouvoir trouver dans le cadre du lycée toutes les aides nécessaires à la réalisation du travail attendu de lui. Pour cette raison, l'on veillera soigneusement à ce que les élèves puissent avoir accès aux centres des ressources de leur établissement (CDI et salles informatiques) qui devront donc être ouverts plus largement. Le rôle des documentalistes est essentiel et leurs conditions de travail seront améliorées.

1. L'aide individualisée en seconde

Il est du devoir de l'ensemble de la communauté éducative du service public d'éducation de faire du lycée son propre recours au moment où le secteur marchand développe une activité qui, à terme, finirait par détruire ou tout au moins dénaturer le service public. A cette fin, des heures d'aide individualisée seront mises en place dans tous les établissements pour les élèves en difficulté. Des moyens seront affectés à cet effet.

Ces aides individualisées sont organisées en très petits groupes de huit élèves au maximum. Le repérage des besoins est effectué par l'équipe pédagogique dès le début de la seconde puis par la pratique régulière de l'évaluation des compétences. La configuration des groupes est revue tous les trois mois. Un plan de travail individualisé est élaboré avec chaque élève.

Le principe de cette aide est un élément nouveau, qui devra être réexaminé attentivement et régulièrement, aussi bien en ce qui concerne son volume horaire que les disciplines choisies. Dès l'année scolaire 1999-2000, la mise en place de l'aide individualisée fera l'objet d'une évaluation. Cela permettra, l'année suivante, et en tenant compte notamment des indicateurs sociaux, de revoir les modalités d'attribution de l'aide aux élèves pour chaque établissement.

Dans un souci de justice sociale, les objectifs de réduction des effectifs et les besoins en aide individualisée seront dorénavant des critères essentiels retenus pour l'attribution des dotations horaires globales, en tenant compte notamment des conditions socioéconomiques de chaque établissement.

2. Les modules

L'enseignement modulaire vise à permettre la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et ne doit pas être confondu avec un simple enseignement en demi-groupes.

3. Les travaux personnels encadrés (TPE) en première et en terminale

Les TPE sont un axe essentiel de la réforme du lycée. Tout en encourageant le travail personnel et la créativité des élèves, ce nouveau cadre de travail doit à la fois fournir une aide aux élèves qui en ont besoin et permettre aux potentialités de chacun de s'exprimer. Pour la première fois, une véritable plage de travail pluridisciplinaire est ainsi potentiellement créée au lycée.

L'équipe pédagogique propose à l'élève le choix d'un thème à traiter parmi une liste nationale élaborée à partir du programme de chaque série. Avec l'aide des enseignants, le lycéen doit traiter, sous forme de dossier, un sujet s'appuyant sur les disciplines dominantes de la série. Cette formule a été testée avec un grand succès dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Dans la voie technologique, les TPE ont un statut un peu différent : ils concernent obligatoirement une discipline générale et une discipline technologique dominante de la série ou de la spécialité.

En première, l'élève prépare deux dossiers sur l'année. Une appréciation du travail de l'élève est portée sur le livret scolaire par les enseignants. En terminale, l'élève prépare un seul dossier sur l'année. Une réflexion s'engagera sur la manière de prendre en compte au baccalauréat de manière significative ce dossier interdisciplinaire.

4. Les demi-groupes

A l'aide individualisée, aux TPE et aux modules viennent s'ajouter des travaux en demi-groupes. Leur nombre est en augmentation sensible.

Les enseignants : nouvelles pratiques pédagogiques

L'introduction de l'aide personnalisée et des travaux personnels encadrés entraîne une évolution du métier des enseignants dont les tâches sont diversifiées. De nouvelles pratiques doivent être développées, donnant des possibilités accrues pour suivre chaque élève et l'aider à surmonter ses difficultés. L'approche multidisciplinaire, indispensable pour les TPE, nécessite un dialogue entre professeurs et l'instauration d'un véritable travail d'équipe.

Cette évolution du métier implique une redéfinition progressive de l'organisation du service des enseignants en intégrant le travail en classe entière, le travail en petits groupes, le suivi des élèves et l'organisation du travail en équipes. Cette nouvelle organisation se fera sans aucune augmentation des obligations de service actuelles.

Dans le cadre des programmes nationaux, une plus grande liberté est laissée à l'enseignant pour choisir ses supports et ses pratiques pédagogiques. Le plan de formation des enseignants fera partie du projet d'établissement et d'un programme national auquel des moyens importants seront consacrés.

Le baccalauréat

Le baccalauréat, examen final du lycée, est aussi l'examen d'entrée à l'université, dont il constitue le premier diplôme national. Garantissant l'égalité républicaine, il doit comporter obligatoirement des épreuves nationales anonymes identiques pour tous. Une réflexion sera ouverte pour améliorer la prise en compte du livret scolaire.

Les modalités d'organisation du baccalauréat feront l'objet d'une réflexion durant l'année scolaire 1999-2000. Un petit nombre de matières feront l'objet d'une épreuve anticipée à la fin de la première, dans l'esprit de ce qui existe actuellement pour le français.

La voie professionnelle

La logique pédagogique de l'enseignement professionnel résulte d'un équilibre entre la formation générale, la formation professionnelle et l'environnement économique. Elle permet ainsi aux élèves de recevoir une formation professionnelle tout en accédant à la culture que doit recevoir tout lycéen. Les stagiaires de la formation continue et les apprentis doivent y trouver naturellement leur place. L'identité du lycée professionnel ne peut désormais se concevoir qu'en partenariat avec les professions autour de spécialités identifiées, prenant largement en compte la réalité de l'environnement économique de l'établissement et la demande sociale des familles.

L'aide individualisée aux élèves est, pour la première fois, systématisée et considérée comme une mission du service public

Les périodes en entreprise, leurs durées et leurs modalités, seront négociées au cas par cas avec les branches professionnelles. Un véritable contrat, dont la dimension pédagogique doit être affirmée, liera l'entreprise, l'établissement et l'élève.

Les professeurs de lycées professionnels seront formés aux spécificités de l'enseignement professionnel intégré. Les modalités d'exercice des enseignants tiendront compte de la diversité des activités pédagogiques. Un ensemble de stages professionnels en entreprise leur sera systématiquement proposé (...) Par exemple, on pourra organiser des stages d'été. Ces stages devront pouvoir être valorisés au cours de la carrière des enseignants.

Les séries des voies d'enseignement général et technologique

A. LA VOIE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

– **La série littéraire :** redéfinir et promouvoir une véritable série littéraire est l'une des priorités de la réforme. L'accès à l'excellence par un parcours littéraire est affirmé pour la première fois depuis longtemps. Parallèlement à la dissertation, qui reste un exercice inhérent aux études littéraires, les professeurs doivent former les élèves à l'écriture de textes de narration et d'imagination.

En ce qui concerne l'étude et l'explication des textes, il est nécessaire de donner aux enseignants, dans le cadre du programme national, une plus grande liberté pour choisir les œuvres qui leur paraissent les mieux adaptées aux besoins des élèves.

Dès la classe de première, trois parcours sont proposés aux élèves : lettres classiques (avec notamment deux langues anciennes), lettres et langues vivantes, lettres et arts auxquels s'ajoute un nouveau parcours « lettres modernes », grâce à la création d'une option « littératures ». La philosophie reste la discipline pivot en classe de terminale.

– **La série économique et sociale :** cette série (...) doit être le lieu privilégié où se développe une approche pluridisciplinaire des grands thèmes de société, insistant sur la complémentarité des approches historiques, géographiques, économiques, sociales et démographiques. C'est dans ce cadre que devra se faire l'exposé et l'analyse du processus de mondialisation.

– **La série scientifique :** il est nécessaire de rénover l'enseignement des sciences. Une réflexion profonde associant les plus grands savants aux associations de spécialistes des enseignants du second degré est engagée sous l'égide du CNP.

– **Environnement :** un véritable enseignement d'environnement sera organisé dès la seconde. Conçu comme une approche pluridisciplinaire associant la biologie, les sciences de la terre, la chimie, la géographie, il fera l'objet d'un chapitre dans les programmes et, chaque année, de la constitution par l'élève d'un « cahier environnement » constitué à partir des divers enseignements reçus. Des TPE seront consacrés à cette discipline.

B. LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Un débat sera ouvert dès 1999 dans les établissements technologiques pour évaluer la cohérence et la pertinence des contenus. L'articulation entre le lycée et les différents BTS fera l'objet d'une nouvelle réflexion.

– **La série sciences et technologies tertiaires**

L'explosion des emplois de service ainsi que l'évolution du secteur commercial et des métiers du secrétariat et de la gestion appellent une valorisation de la série STT. On favorisera l'acquisition d'une solide culture générale indispensable à la poursuite d'études.

– **La série sciences et technologies industrielles**

Un chantier de veille permanente doit être ouvert pour suivre les évolutions radicales entraînées par le développement de l'informatique industrielle. Une réflexion sera menée sur la modernisation des contenus puis sur la modification des grilles horaires.

– **La série sciences médico-sociales**

La question des débouchés professionnels des élèves est posée. Une réflexion sur ce point sera entamée en liaison avec le ministère de la santé et celui du travail, concernant la mise en place d'un BTS « sciences médico-sociales » et de préparations publiques aux concours paramédicaux.

– **La série sciences et techniques de laboratoire**

Cette série doit permettre d'augmenter le nombre de jeunes formés à la culture scientifique à partir d'une approche expérimentale des disciplines scientifiques et de leur complexité.

– **Création d'une série éducation physique et sportive**

Compte tenu de la place croissante que tient le sport dans le monde moderne, une nouvelle série est créée. Un enseignement dans cette discipline est proposé dès la classe de seconde dans le cadre des enseignements de détermination. Il se prolongera en première et en terminale dans la voie technologique. Un BTS « métiers du sport » est à l'étude.

Citoyenneté, culture et sport

A. L'éducation civique, juridique et sociale

Dans toutes les séries est introduit un enseignement d'éducation civique, juridique et sociale. Ce nouvel enseignement comprendra, entre autres, des débats au cours desquels les élèves apprendront à argumenter, à défendre leurs opinions... L'éducation civique fera l'objet d'un contrôle au baccalauréat.

B. Enseignements artistiques

Ouverts à tous, les ateliers d'expression artistique seront mis en place dans les trois voies du lycée. Les enseignements existants sont maintenus. L'enseignement spécialisé de la série littéraire est conforté dans ses horaires et les options facultatives sont proposées aux élèves partout où elles existent.

Ces ateliers d'expression artistique (musique, théâtre, arts plastiques, danse, cinéma, audiovisuel) sont placés sous le contrôle des enseignants et peuvent faire appel à des intervenants extérieurs choisis par les enseignants dans le cadre d'une collaboration entre les rectorats et les directions régionales des affaires culturelles (...) L'expression artistique est évaluée au baccalauréat.

Toutes ces innovations s'ajouteront donc aux enseignements actuels.

C. Les langues étrangères

L'objectif prioritaire de la réforme des programmes de langues vivantes est le développement des compétences de communication orale et écrite chez les élèves, ce qui n'obère naturellement pas la dimension culturelle, indissociable de la langue. Pour parvenir à ces objectifs, les conditions suivantes doivent être réunies : multiplier les petits groupes permettant une pratique orale intensive ; donner aux élèves la possibilité de converser régulièrement avec des étudiants ou des enseignants étrangers et de bénéficier de « stages intensifs » sur plusieurs jours ; développer les stages linguistiques à l'étranger en tenant compte des inégalités sociales entre lycéens. Dans toutes les classes, une partie des heures de langues vivantes est dédoublée.

A court terme, le recrutement massif d'assistants étrangers accueillis en France pour se perfectionner dans notre langue permettra à l'ensemble des lycéens de bénéficier de cours de conversation qui ne se substitueront en rien aux enseignements dispensés par les enseignants...

Vie lycéenne

Un conseil de la vie lycéenne (CVL) est mis en place. Il s'agit d'une instance décisionnelle pour tout ce qui concerne la vie matérielle des élèves, la gestion des fonds de soutien à la vie lycéenne, de la maison des lycéens, des lieux de vie, de la sécurité, de la violence...

Afin de donner l'occasion d'un dialogue entre professeurs et élèves seront mises en place des heures de vie de classe sous la responsabilité du professeur principal, aidé de ses collègues, du conseiller principal d'éducation et du conseiller d'orientation psychologue.

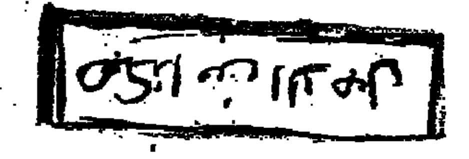
Une journée citoyenne nationale sera organisée en début d'année scolaire avec obligation de présence pour tous. Elles seront l'occasion d'élire le CVL. Les mandats des représentants des élèves au conseil de la vie lycéenne et au conseil d'administration seront portés à deux ans. Les lycéens pourront saisir le médiateur de l'éducation nationale ou les médiateurs académiques face à de graves difficultés. Le fonds d'aide à la vie lycéenne dont le montant a été doublé permettra d'améliorer la formation des élus lycéens (...).

La création d'un fonds exceptionnel d'aménagement, doté de 4 milliards de francs, permettant aux conseils régionaux de souscrire des prêts à taux zéro, devrait être l'occasion d'une nouvelle réflexion, à la fois urbanistique et éducative. Objectifs : en priorité, construire ou aménager des lieux de vie pour les lycéens, notamment des cafés lycéens, des salles de grande capacité pour la vie culturelle et sociale, permettre un meilleur accès aux centres de documentation, aux salles d'informatique, à des laboratoires de langue modernes, construire ou aménager des lieux pour les enseignants, achever la remise aux normes en matière de sécurité...

Des attributions de moyens pour plus de justice sociale

La réduction du nombre d'élèves par classe, notamment en seconde, est un objectif fondamental de la réforme. Les projets d'établissement devront prendre en compte en priorité cet objectif. Il s'agit d'amener dans un premier temps à 30 élèves l'effectif des classes de seconde. Conformément à la loi Jospin, l'engagement est pris de réduire à 35 maximum le nombre d'élèves en terminale, dès la rentrée 1999.

Dans le plan de réduction des effectifs par classe, l'attribution des dotations horaires globales des établissements doit tenir compte des données sociologiques. La carte scolaire concertée, révisée et expliquée chaque année par les recteurs doit satisfaire à des impératifs de justice sociale et territoriale.



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Afrique : triste première

COMBIEN de morts ? Dix mille, vingt mille, peut-être plus. Du 23 au 27 février, dans la rocaille d'une plaine misérable, répondant au nom de Badme, à la frontière entre l'Erythrée et l'Ethiopie, a eu lieu, loin des caméras, ce qui a sans doute constitué l'une des plus grandes batailles qu'ait jamais connues l'Afrique. Chars, aviation, hélicoptères de combat, artillerie dernier modèle ont été utilisés dans ce que l'envoyé spécial de l'ONU, l'ambassadeur Mohammed Sahnoun, un sage, appelle *« la première guerre "high tech" »* du continent. Triste première, même si, en cette fin de siècle, il est toujours délicat pour des Européens de regarder de haut, avec une manière de condescendance apitoyée, deux peuples qui s'installent dans la guerre, tranchées contre tranchées, canons contre canons, pour quelques arpents de terre : l'Europe a une certaine expérience...

C'est pourtant de cela qu'il s'agit, d'un de ces conflits absurdes où des dirigeants politiques, par incompétence absolue, s'enferment dans un différend minable dont ils n'imaginent pouvoir sortir qu'en envoyant des milliers de jeunes gens à la mitraille. Voilà plus d'un an déjà que la guerre couve, avec éruptions occasionnelles, entre l'Ethiopie (56 millions d'habitants) et l'Erythrée (3,6 millions), officiellement pour une différence d'appréciation sur le tracé d'une zone frontalière dénuée de tout intérêt économique – la région de la fameuse plaine de Badme.

Les deux pays figurent parmi les Etats les plus pauvres de la planète.

La situation est d'autant plus absurde qu'Ethiopiens et Erythréens se sont déjà fait la guerre durant près de trente ans et ne sont sortis de ce cauchemar que grâce à l'entente des hommes qui les dirigent aujourd'hui. L'Erythréen Issaïas Afeworki et l'Ethiopien Meles Zenawi (de la région du Tigré) s'unirent pour abattre le dictateur en place à Addis-Abeba, Mengistu Hailé Mariam, et négocier, en 1993, l'indépendance de l'Erythrée. Les deux hommes restèrent amis. Le premier est aujourd'hui le président érythréen et le second le premier ministre éthiopien. Que s'est-il passé ?

Sans doute faut-il incriminer le legs de ces trente années de guerre. L'Erythrée en est sortie comme un pays militarisé à l'extrême, au nationalisme à vif, crispé, belliqueux. L'Ethiopie vit mal d'avoir dû céder et donner l'indépendance à cette Erythrée qui constitue son seul point d'accès à la mer Rouge. La première n'imagine pas de faire la moindre concession sur quelques kilomètres carrés de rocaille ; la seconde, comme tentée par une manière de revanche, donne la priorité au recours à la force.

Au bout de cette logique, il y a la bataille de Badme. Le fait qu'elle ait été remportée par l'Ethiopie importe peu ; il y aura une contre-offensive érythréenne. Au regard de l'Histoire, ce qui compte, c'est cet effroyable affrontement de deux des armées les plus aguerries du continent au service du nationalisme le plus stupide. Cette guerre a beau être « high tech », elle n'en est pas moins d'un autre âge.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)*, Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*.
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La Chine invente la « transition énergétique »

ET SI LA CHINE était le bon élève de la classe climatique ? Si, plutôt que de catapulter les émissions de gaz carbonique vers de nouveaux sommets par sa consommation d'énergie, l'empire du Milieu était un modèle de tempérance ? C'est la conclusion à laquelle conduisent un faisceau d'études dont l'une des plus approfondies doit être publiée ce mois-ci, dans une version courte, par le Programme des Nations unies pour le développement.

Selon ces travaux, si la Chine accroît régulièrement sa consommation d'énergie, elle le fait avec une grande efficacité : *« La Chine a diminué de moitié sa consommation d'énergie par unité de produit intérieur brut depuis 1980. »* Alors que le PIB y a crû de près de 10 % par an depuis 1978, la consommation d'énergie n'a augmenté chaque année que de 5,2 %. *« Sans ces efforts, les émissions chinoises de gaz carbonique* [le principal gaz responsable de l'accroissement de l'effet de serre] *auraient dépassé de 50 % en 1997 son niveau réel »*, écrit l'auteur de l'étude, Zhong Xiang Zhang, chercheur à la faculté d'économie de l'université de Groningue, aux Pays-Bas. En fait, la Chine a réussi depuis 1970 à découpler croissance économique et augmentation de la consommation d'énergie.

Cette analyse est confirmée par d'autres chercheurs américains et chinois, J. Sinton, M. Levine (du Lawrence Berkeley National Laboratory) et W. Qingyi (de la Société chinoise de recherche sur l'énergie, à Pékin). Leur étude, publiée dans la revue *Energy Policy* fin 1998 (volume 26, numéro 11), constate que, si l'efficacité énergétique du leader asiatique était restée au niveau de 1977, le pays aurait consommé 2,7 milliards de tonnes équivalent charbon en 1995 ; en fait, il s'est contenté de 1,250. L'Agence internationale de l'énergie, dans son dernier rapport annuel (*World Energy Outlook 1998*), salue *« l'exceptionnelle décrue de l'intensité énergétique »* chinoise, tout en y apportant un bémol : la fiabilité des statistiques de Pékin est discutable. Selon un expert cité par l'Agence, Angus Maddison, le rythme de cette décrue ne serait pas de 5,6 % par an, mais plutôt de 3,4 %. Le débat statistique n'est sans doute pas clos. Mais même le chiffre élaboré par Maddison placerait la Chine à un niveau unique par rapport aux autres grands pays en développement.

RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Car l'Asie du Sud-Est, elle, n'a presque pas diminué son intensité énergétique entre 1970 et 1995. Et dans le sous-continent indien l'intensité énergétique a crû régulièrement de 1,2 % par an – sur la base, il est vrai, d'une consommation d'énergie par habitant extrêmement basse : 0,2 tonne d'équivalent pétrole en Inde en 1995 contre 0,7 en Chine. Quant à l'Amérique latine, sa demande d'énergie a augmenté d'environ 4 % par an entre 1970 et 1995, face à une croissance du PIB de l'ordre de 3 %.

Ainsi la Chine se singularise. Un autre paramètre, l'élasticité énergétique, le confirme : il s'agit du rapport entre croissance du PIB et croissance de la consommation d'énergie. Selon le calcul de Zhong Xiang Zhang, il est de 1,56 et 1,66 pour les pays en développement à bas et à moyen revenu, mais de 0,41 pour la Chine, soit un niveau presque identique à celui des pays développés, qui est de 0,39. Autrement dit, la Chine a une croissance économique presque aussi sobre que celle des pays développés, alors même qu'elle est en plein développement économique. Si ses émissions de gaz carbonique augmentent beaucoup, c'est parce que sa croissance économique est très forte, non parce qu'elle utilise mal son énergie.

L'exemple chinois est très riche d'enseignements. D'abord, il infirme la « loi » selon laquelle les pays en développement devraient passer par une phase de très forte consommation énergétique avant de rejoindre, progrès économique aidant, une bonne efficacité. L'extraordinaire croissance économique chinoise témoigne que cette loi n'est pas absolue : de même que les pays en développement opèrent rapidement leur transition démographique (passage à une natalité et à une mortalité basses), de même la Chine semble indiquer qu'ils pourraient connaître une transition énergétique rapide (passage à un niveau de développement et à une efficacité énergétique élevés).

Ainsi, le monde – et particulièrement son tiers-état – n'est pas enfermé dans le destin d'une inévitable explosion des émissions de gaz carbonique comme rançon du développement. Comme le constate Fred Pearce dans *New Scientist*, *« même les pays très pauvres peuvent faire de très grands progrès dans le contrôle de la croissance de leurs émissions »*. A condition d'une volonté sans faille. Jonathan Sinton et ses coauteurs montrent que la Chine a atteint ce résultat en appliquant une politique énergétique active : à partir de la fin des années 70, les responsables chinois ont délibérément cherché à contenir la croissance de la consommation d'énergie du pays.

BOULIMIE DES ÉTATS-UNIS

Le deuxième enseignement de l'exemple chinois est plus directement politique. Dans les négociations sur la lutte contre le changement climatique, les Etats-Unis ont adopté une ligne dure, le Congrès s'opposant à la ratification du protocole de Kyoto tant que les grands pays en développement, au premier rang desquels la Chine, ne prendraient pas des engagements de contrôle de leurs émissions. Cet argument, fondé sur l'idée que les pays occidentaux sont les seuls à faire des efforts, ne tient plus – du moins face à la Chine. Bien au contraire, la boulimie énergétique des Etats-Unis, qui ne parviennent pas à limiter leurs émissions de gaz carbonique, n'en apparaît que plus anormale.

Il est possible que, dans la grande négociation planétaire sur le climat, les deux grandes puissances en restent sur leur quant-à-soi stérile. Ou que les Etats-Unis soient de plus en plus isolés. Mais les protagonistes pourraient emprunter la voie esquissée par Zhong Xiang Zhang. Celui-ci remarque que la Chine n'a plus vraiment intérêt à refuser des engagements dans le cadre du protocole de Kyoto, qu'elle pourrait assez facilement prendre du fait de ses bonnes performances. De surcroît, très dépendante de son agriculture, elle ne peut négliger le risque climatique qui pourrait la frapper particulièrement. Enfin, elle dispose encore de grandes réserves d'efficacité énergétique, exploitables à un coût beaucoup plus faible que dans les pays développés. En s'engageant dans le protocole, elle pourrait bénéficier des mécanismes de marché dont les Etats-Unis sont très férus. Ceux-ci *« pourraient fournir à la Chine le moyen d'obtenir un accès facilité aux technologies d'efficacité énergétique et de contrôle de la pollution »*.

Ce scénario suppose – ce n'est pas chose simple – que la politique énergétique chinoise de sobriété soit maintenue. Il placerait alors les Etats-Unis, à condition qu'ils ne se contentent pas de ne rien changer et de laisser monter le risque climatique, devant un choix difficile : changer de mode de vie et réduire leur consommation d'énergie ou financer la modernisation de celui qui apparaît, de plus en plus, comme leur principal challenger.

Hervé Kempf

« Le couple » *par Gérard Marty*



... « alors le couple comme refuge ?.. comme réaction ? comme ultime soubresaut face à l'egoïsme ? ou alors comme complément affectif.. » Nicole et Michel..

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Malgré les restrictions, les réserves d'électricité s'épuisent

SI LES CENTRALES thermiques tournent toujours au maximum de leurs possibilités et fournissent entre 60 et 61 millions de kilowatts-heure par jour, la consommation quotidienne oscille, avec les restrictions en vigueur, entre 83 et 85 millions de kilowatts-heure. Notre production hydroélectrique doit donc être de l'ordre de 25 millions de kilowatts-heure.

Or, ce que les techniciens appellent le modèle hydraulique, c'est-à-dire la quantité d'eau arrivant chaque jour aux barrages en dehors des stocks accumulés dans les réservoirs, représente seulement de 15 à 20 millions de kilowatts-heure.

La différence, soit 7 millions de kilowatts-heure en moyenne par jour, doit donc être prélevée sur les réserves. Celles-ci étaient abondantes au début d'octobre dernier puisqu'elles correspondaient à 1 milliard de kilowatts-heure. Mais depuis cinq mois, on les utilise un peu presque chaque jour.

Nous nous trouvons ainsi dans une situation particulièrement tendue. Le coefficient moyen de remplissage de nos réservoirs n'est plus que de 11 %, ce qui représente seulement quelque 160 millions de kilowatts-heure.

Il serait prématuré d'espérer dès ce début de mars une abondante fonte de houille blanche dans les hautes montagnes. Quelques journées de forte pluie pourraient augmenter le débit des rivières et nous assurer de faire la soudure. Viendront-elles ?

(5 mars 1949.)

L'impuissance de l'ONU face à la guerre

Suite de la première page

Affaiblie à l'intérieur, la Russie, en s'opposant aux Etats-Unis, cherche à retrouver sa place sur la scène internationale. Elle redécouvre l'usage du droit de veto. La Chine, recroquevillée sur la défense absolue du principe de souveraineté, obsédée par la question de Taïwan, terrorisée à l'idée qu'on puisse lui chercher querelle au chapitre des droits de l'homme, barre la route à toute évolution qui permettrait à l'ONU de « s'ingérer » dans les affaires de l'un de ses membres.

Les Etats-Unis en ont tiré les conséquences, à leur façon : si le Conseil ne marche plus comme durant l'ère Gorbatchev, on se passera de lui. Les Etats-Unis remettent en cause ce qui, pour tout le monde, était la règle, la légalité internationale : pas d'action de la communauté internationale telle que l'ONU l'incarne sans décision en bonne et due forme du Conseil de sécurité – qu'il s'agisse de sanctions ou de l'emploi de la force. Cette époque-là est révolue. Peter Burleigh, chargé d'affaires de la mission américaine à l'ONU, explique au *Monde* : *« Je ne veux pas exagérer l'importance du Conseil de sécurité... nous préférons avoir un mandat du Conseil* [avant de recourir à la force] *mais nous ne considérons en aucun cas qu'une absence de mandat limite en quoi que ce soit nos possibilités d'agir. »* En cas d'atrocités perpétrées contre une population civile, comme au Kosovo, explique-t-il, *« nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'être paralysés par un veto »* au Conseil.

Directeur des études à la fondation Brookings, et bien placé pour être le secrétaire d'Etat d'un prochain président républicain, Richard Haas est encore plus franc : *« Le Conseil de sécurité n'est qu'un forum de discussion utile* (...), *il n'est qu'une option* (...), *il ne doit aucunement avoir le monopole sur la scène internationale* (...) *et, bien sûr, nous devons être capables de recourir à la force sans l'autorisation de l'ONU. »* Bref, Washington, contestant la prééminence de l'ONU, veut imposer une toute nouvelle jurisprudence.

A entendre M. Burleigh, c'est l'ampleur d'un drame humanitaire qui justifierait qu'on se passe de l'accord du Conseil, si celui-ci se révèle impossible à obtenir. A vrai dire, c'est affaire d'opportunité. En Tchétchénie, où la catastrophe humanitaire n'était pas moindre qu'au Kosovo, pour prendre deux conflits « intérieurs » à un Etat, l'Amérique n'a pas bronché. Il n'était pas de l'intérêt, ni même dans la possibilité politique, des Etats-Unis d'intervenir, serait-ce par pression ou sanction économique. Alors que, pour nombre de raisons, mais notamment pour justifier l'OTAN à l'heure de l'après-guerre froide, c'est-à-dire pour assurer le maintien d'un lien militaire transatlantique, Washington intervient dans les Balkans.

LA FRANCE CONSTANTE

La nouvelle attitude des Etats-Unis à l'égard du Conseil est intimement liée à l'idée qu'ils se font aujourd'hui du rôle de l'OTAN. En avril, lors d'un sommet de l'Alliance atlantique à Washington, célébrant le 50e anniversaire de l'organisation, les Etats-Unis veulent faire adopter à leurs alliés un nouveau concept stratégique : il mentionnerait, plus ou moins explicitement, le droit de l'OTAN d'intervenir sans mandat de l'ONU et sur des sujets allant au-delà du théâtre européen (la zone de compétence de l'Alliance), comme la lutte contre les armes de destruction massive de par le monde.

La France pense différemment. *« La position constante de la France* (...) *est qu'une résolution du Conseil est nécessaire avant tout recours à la force »*, dit Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères. Paris s'inquiète d'une éventuelle transformation de l'OTAN – organisation largement dominée par les Américains – en ONU de substitution, à la disposition des Etats-Unis. Les Français rappellent que le traité de l'Atlantique nord, signé le 4 avril 1949, place, dans son article premier, l'action de l'OTAN sous la tutelle de l'ONU – dont la prépondérance pour dire et faire appliquer la légalité internationale est ainsi reconnue. Mais les Français se veulent pragmatiques. Une fois posé le principe du monopole du Conseil quant au recours à la force, ils admettent l'ambiguïté constructive.

L'ambassadeur russe à l'ONU, Sergueï Lavrov, dénonce l'approche américaine qui consiste, selon lui, *« à élargir le mandat de l'OTAN pour qu'elle puisse intervenir à peu près partout »* ; il assure que Washington veut *« rabaisser le profil de l'ONU »* et rappelle que *« le Conseil de sécurité est l'instrument le plus important de l'influence de la Russie dans le monde »*. Les Chinois n'en disent pas moins.

A Moscou comme à Pékin, l'opposition à la jurisprudence Washington sur le rôle de l'ONU et les habits neufs de l'OTAN est radicale. Le Conseil risque d'être durablement paralysé, comme au plus fort de la guerre froide.

Afsané Bassir Pour et Alain Frachon

ansition énergétique »

La Corse, banc d'essai de la grande coalition ? *par Jean Riolacci*

LES observateurs de la vie politique insulaire savent depuis longtemps que la grille de lecture nationale ne s'applique à la Corse que fort malaisément. Pour ne pas dire pas du tout. A l'heure qu'il est, qu'on en juge. Extrême gauche, extrême droite et « centre », en tant que tels, absents du débat. Ecologistes, inexistants.

Un Parti communiste bien implanté mais, dans ses comportements et sa psychologie, sinon dans son idéologie, plus proche de Rome que de Paris. Le PS ? Marginal, ou presque. En tout cas, soucieux de ne pas compter ses voix. En revanche, sur ses flancs, un « radicalisme de gauche » encore vivace en tant que réseau d'influences et en tant qu'instrument électoral, dominant la gauche « plurielle ».

Le paysage est tout aussi atypique à droite. On y voit le courant gaulliste et le courant conservateur cohabiter plus ou moins difficilement au sein d'une « famille libérale » théoriquement majoritaire mais congénitalement tronçonnée par les allégeances personnelles, les rivalités géographiques et les pesanteurs corporatives.

Le fait qu'un débat électoral éclaté ne soit pas incompatible avec un compromis de gestion peut être riche de perspectives

Sur ce puzzle, il est manifeste que la projection des grands clivages politiques nationaux n'est pas d'un grand secours. Et, on le notera, l'existence d'un électorat « nationaliste » non négligeable, à son tour divisé, n'apporte pas d'explications particulières. Au regard du fait ainsi enregistré, il est permis de prêter à la vie politique corse une valeur de laboratoire électoral, à la fois sous l'angle du rodage des modes de scrutin et sous l'angle des évolutions des comportements collectifs.

Dans le domaine de la représentation régionale, le bilan est particulièrement substantiel. Depuis qu'elle est dotée d'un « statut particulier » (1991), la Corse a pratiqué : l'élection dans le cadre régional et non départemental, l'attribution d'une « prime » majoritaire à la liste arrivée en tête au second tour, l'élection au scrutin proportionnel à deux tours, des modalités très faciles de fusion entre les listes en présence au second tour.

Après débats et atermoiements, toutes ces pratiques ont été étendues au niveau national. Si l'on ajoute qu'une disposition-clé, celle qui subordonne le désaveu d'une majorité régionale à la formation d'une majorité alternative, prévue dans le statut particulier de la Corse, est désormais applicable à l'ensemble des régions, on peut dire que l'expérience insulaire a joué un rôle de prototype. Pour le meilleur ou pour le pire.

Peut-être même, en élargissant le débat, peut-on admettre que la confrontation dans l'île de Beauté annonce la diversification des clivages et l'autonomie des systèmes politiques qui, selon certains auteurs, comme Hugues Portelli, préparent la fin du *« jacobinisme électoral »* (*Le Monde* du 17 janvier). Ce qui précède permet de cerner, avec une faible marge d'incertitude, la physionomie du prochain scrutin des 7 et 15 mars d'où sortira la prochaine Assemblée territoriale corse. Elle reposera sur trois données.

La première est le morcellement, poussé à l'extrême, de la compétition. Les insulaires ont vite compris que la représentation proportionnelle non seulement entraîne mais postule la fragmentation du débat politique. Ce morcellement affectera toutes les familles.

Une deuxième donnée en est le corollaire obligé et assumé. C'est la dissociation, plus vive que jamais, du débat d'idées, de l'opposition des personnes et de la confrontation des propositions et des projets. Cet éclatement des enjeux n'est assurément pas un élément clarificateur du débat démocratique. Sauf si intervient, et c'est la troisième donnée, une sorte de loi corrective, admise par le corps électoral insulaire, qui veut que le premier tour soit celui du choix des personnes, le deuxième celui du choix des alliances, et le troisième, dont on ne parle pas mais auquel chacun pense, celui du choix des équipes. Car c'est là qu'apparaît ce qu'il faut bien appeler une certaine spécificité : échelonnés dans le temps, ces trois enjeux se chevauchent dans l'esprit de l'électeur.

C'est que celui-ci est marqué par un héritage où le réalisme le dispute à la passion : le temps n'est pas loin où l'acharnement des antagonistes, sur le terrain, n'excluait pas l'« entente républicaine » des chefs. Résidu de l'esprit de clan pour les uns, produit d'une longue tradition « civilisée » pour les autres. Il est clair qu'il y a là un humus très particulier. Inexportable sans doute, en tout cas aux antipodes du triptyque de base de la Vᵉ République à ses débuts : un homme, un projet, une majorité.

Le fait qu'un débat électoral éclaté ne soit pas incompatible avec un compromis de gestion peut être riche de perspectives. En termes crus, le constat ne débouche-t-il pas sur une question simple : la Corse ne serait-elle pas mûre pour une grande coalition, qui ne laisserait sur le bord de la route que les rebelles à l'ordre institutionnel et les fanatiques de l'identité insulaire ?

La question, certes, provoquera des cris d'orfraie, tant à Ajaccio qu'à Paris. On se bornera à noter que deux Corses sur trois, sinon davantage, sont d'accord pour estimer : que la Corse peut s'offrir, à moyen terme en tout cas, une « pause institutionnelle », mettant hors débat l'appartenance à la communauté nationale ; que le retour à la règle, dans les domaines économique, fiscal, social, est une nécessité, à condition de respecter les spécificités qu'imposent la situation de l'île et la nature de l'esprit public ; qu'un développement économique contrôlé, respectueux du patrimoine naturel et conciliant la survie de l'intérieur et le progrès du littoral, est un objectif prioritaire ; que la sauvegarde d'une forte identité culturelle doit être assurée en excluant le prosélytisme et la contrainte ; que la voie d'un micro-aménagement du territoire, adapté aux technologies nouvelles et conforme aux traditions séculaires, mérite d'être privilégiée ; que la Corse a en main une carte maîtresse à jouer dans l'enjeu européen.

Cette liste des convergences naturelles n'est pas exhaustive. Elle suffit à baliser l'approche d'une plate-forme de gestion. Et, qui sait, sur ce chapitre aussi, celui d'une formule de grande coalition, la Corse pourrait être pionnière !

***Jean Riolacci** est ancien préfet de la Corse.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ALLEMAGNE, SÉRIEUSEMENT

(...) Au fond, Bernard-Henri Lévy n'a que faire de la mémoire (*Le Monde* des 6 et 7-8 février) ; il se sert de la Shoah comme faire-valoir personnel, n'hésitant pas à faire œuvre d'oubli pour que le texte rebondisse. Que dire de la citation qui fait de Luther un antisémite de première dans une Europe chrétienne qui l'était entièrement ? Que dire de cette volonté de chercher la continuité entre Martin Luther, Martin Heidegger et Martin Walser ? Que dire encore de l'interprétation erronée du concept de patriotisme constitutionnel défini par Habermas ? Que dire encore des opinions hâtives sur Fassbinder et de la seule référence cinématographique accolée au titre du roman de Döblin : *Berlin Alexanderplatz ?* L'ensemble laisse pantois. (...)

Pourquoi ces quatre pages ?

N'avons-nous rien à dire de plus sérieux sur l'Allemagne ?

Michèle Dupré
Condeissiat (Ain)

ORTHODOXIE BALKANIQUE

Je lis dans un article publié dans *Le Monde* du jeudi 11 février, « Du Kosovo à Moscou : la poudrière de l'orthodoxie », que, pour les orthodoxes des Balkans, *« l'histoire, la religion et l'ethnie ont toujours partie liée »*. Si le lecteur français de votre journal veut bien se souvenir de sainte Geneviève mettant le holà à Attila ; s'il se remémore Clovis s'arrangeant avec le Dieu de Clotilde pour échanger une conversion contre une victoire ; s'il se rappelle qu'une pucelle à l'ouïe fine, canonisée depuis, bouta les Anglais hors de France ; s'il sait que Charles X, dernier d'une longue lignée de rois thaumaturges, s'adonna à la guérison miraculeuse des écrouelles, avec quelque succès semble-t-il, à l'occasion de son sacre en 1825 ; s'il n'a pas oublié qu'en mai 1940, les dirigeants et le bon peuple d'une République laïque depuis des décennies, se pressèrent à Notre-Dame avec beaucoup de ferveur et de dévotion, pour refouler les envahisseurs allemands par leurs prières et, leurs vœux ayant été exaucés avec un certain retard, s'y retrouvèrent en août 1944 pour une action de grâce ; si, enfin, il a remarqué que ce même *Monde*, qui se montrait si pincé envers les orthodoxes en première page, annonçait dûment, en dernière page, *« un 66ᵉ miracle authentifié à Lourdes »*, eh bien, il pourrait, non sans raison, s'écrier : « Mais nous sommes tous des orthodoxes balkaniques ! »

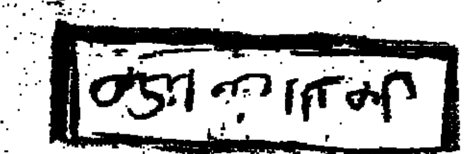
Christoforos C. Matiatos
Athènes

35 HEURES OU 70 HEURES ?

A la lecture du rapport sur la réalité du temps de travail dans la fonction publique, il est aisé de lire entre les lignes et de comprendre que les strates très syndiquées et a fortiori à fort pouvoir de « nuisance » bénéficient seules du laxisme de leur direction sur le temps de travail. Je compare mon temps de travail d'interne en spécialité des hôpitaux (en moyenne 70 heures par semaine au minimum en comptant gardes de nuit et astreintes et ce sans une heure de récupération ou congé annuel supplémentaire...) à celui d'un employé de l'administration de ce même hôpital qui boucle péniblement ses 32 heures le vendredi à 16 heures. Point de discours de récrimination, mais le constat que le fossé s'accroît entre les employés peu ou moyennement qualifiés qui tirent profit par anticipation de la diminution du temps de travail et les catégories dites d'encadrement ou « à responsabilité » qui sont loin de bénéficier du même « régime de faveur ».

Uniformisons d'abord les contraintes et redistribuons le temps de travail au sein de chacune des branches de la fonction publique avant d'entamer le grand chantier des 35 heures dans le public.

Ivan Carel
par courrier électronique



RECENTRAGE L'économie sud-coréenne commence à sortir du tunnel. La transformation du secteur bancaire, demandée par le FMI, est rondement menée. ● LA RESTRUCTURATION industrielle, en revanche, est lente à mettre en œuvre. ● LE GOUVERNEMENT, toutefois, a réussi à forcer les cinq grands *chaebols* (Hyundai, Daewoo, Samsung, LG et Sunkyong), qui représentent à eux seuls la moitié du PIB du pays, à changer. ● LE *« BIG DEAL »*, comme le surnomment les Coréens, a commencé. Il y a un an, la Corée comptait six constructeurs automobiles et quatre grands fabricants d'électronique. Elle n'aura plus, dans quelques mois, que deux groupes dans chaque secteur. ● DES REGROUPEMENTS dans d'autres *secteurs*, notamment l'aérospatiale, devraient intervenir dans les prochains mois. ● LE TISSU industriel se modifie douloureusement : 40 000 emplois ont disparu en 1998.

Le grand troc des « chaebols » redessine l'économie sud-coréenne

Hyundai, premier groupe du pays, reprend la filiale de semi-conducteurs du groupe LG. Daewoo rachète Samsung Motors. La Corée, qui comptait six constructeurs automobiles et quatre groupes électroniques, n'en aura plus que deux dans chaque secteur

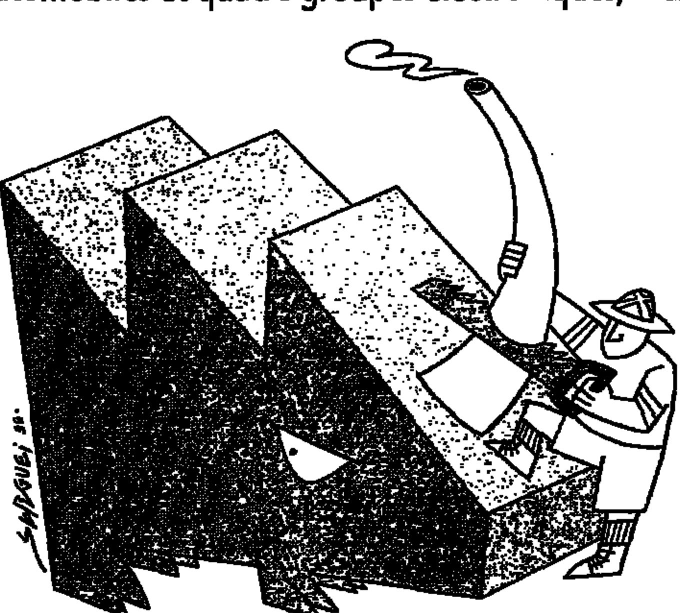
SÉOUL
de notre envoyé spécial

« Dans un an, tous les maux causés par les conglomérats (chaebols) *auront été éradiqués »*, déclarait le président Kim Dae-jung à la veille du premier anniversaire de son accession au pouvoir, le 25 février. La transformation du secteur bancaire (recapitalisation par l'Etat des établissements fragilisés, concentration, durcissement des règles prudentielles et entrée des capitaux étrangers), rondement menée, est saluée à l'étranger comme un signe de changement en profondeur, dans le sens souhaité par le Fonds monétaire international (FMI).

Mais la réussite du président Kim est moins éclatante en matière *de restructuration industrielle.* Certes, il a contraint les *chaebols*, dont les cinq premiers (Hyundai, Samsung, Daewoo, LG et Sunkyong) sont à l'origine de près de la moitié du produit intérieur brut sud-coréen, à recentrer leurs activités en échangeant leurs filiales. L'accord de rachat par Hyundai, premier groupe sud-coréen, de la filiale de semi-conducteurs du groupe LG, LG Semicon, et la reprise de Samsung Motor par Daewoo sont à mettre au « tableau de chasse » du chef de l'Etat. Aucun de ses *prédécesseurs n'était venu* à bout de la volonté de puissance des *chaebols*, illustrée par une diversification débridée de leurs activités et un surendettement (de 200 à 450 % par rapport à leurs fonds propres), qui a mis le système bancaire en situation de quasi-insolvabilité.

Ce que les Coréens nomment le « Big Deal » entre les *chaebols*, lancé en mai 1998 par le président Kim, commence à entrer dans les faits. Il y a un an, la Corée comptait six constructeurs automobiles et quatre grands fabricants d'électronique. Elle *n'aura plus*, dans quelques mois, que deux groupes dans chaque secteur : dans l'automobile, Daewoo (qui a absorbé Sangyong et aura repris la filiale de Samsung) et Hyundai (qui a racheté Kia) ; dans l'électronique, Samsung (qui reprend la filiale électronique de Daewoo) et Hyundai (qui rachète LG Semicon). Les cinq grands *chaebols* se sont engagés à éliminer les garanties croisées, à réduire de moitié le nombre de leurs filiales et à diminuer à moins de 200 % leur taux d'endettement.

Cette redistribution des cartes *industrielles marque le début* d'une nouvelle ère pour l'économie sud-coréenne. Mais, non sans quelque justesse, l'opposition et les milieux économiques reprochent au gouvernement de l'avoir imposée, au lieu de laisser jouer *la loi* du marché. M. Kim a effectivement agi de manière autoritaire, contraignant, en décembre 1998, les cinq « barons » de l'industrie à obtempérer après des mois *de tergiversations. Le contrôle de facto* des banques par l'Etat, devenu actionnaire principal de plusieurs d'entre elles, lui a donné un levier pour faire plier les récalcitrants. A peine quelques jours après la fermeture des lignes de crédit à LG Semicon, le groupe acceptait de céder sa production de semi-conducteurs à Hyundai Electronics. Critiquable dans ses méthodes, le « Big Deal » ne l'est-il *pas aussi dans ses choix économiques ?* L'entrée en force en 1995 de Samsung sur le marché déjà saturé de l'automobile – avec l'aval du prédécesseur de M. Kim car l'investissement était réalisé dans son *fief, la région de Pusan – est symptomatique* des excès expansionnistes des *chaebols*. Son retrait pour se renforcer dans l'électronique, où le groupe excelle, semble rationnel. En revanche, il n'est pas certain que Daewoo fera une bonne affaire. Sa nouvelle acquisition risque de lui coûter cher sans le renforcer sur le plan industriel, les véhicules produits par Samsung étant de même gamme que ceux de Daewoo. Sous la pression des 7 000 ouvriers en grève pendant soixante-quinze jours pour protester contre la cession de l'usine, Daewoo a accepté des conditions contraignantes, telles cinq ans d'emploi garanti. Samsung Motor ne sera pas forcément rentable avec une capacité de 200 000 unités, l'usine n'en produit que 50 000.



MOTIVATIONS POLITIQUES

Il semble que derrière le *« Big Deal »*, il y ait d'autres « deals ». Le rachat de l'automobile de Samsung s'inscrit dans la politique de fuite en avant de Daewoo. Avant même la crise de 1997, le troisième groupe coréen faisait de la corde raide. Plus endetté que les autres *chaebols*, il a continué à emprunter en 1998 (3 milliards de dollars) : sa dette atteint 30 milliards et son ratio d'endettement s'élèverait aujourd'hui à 800 % de ses fonds propres. Le président de Daewoo, Kim Woo-choong, aurait accepté de reprendre Samsung Motor en échange d'engagements des banques contrôlées par l'Etat de lui maintenir des lignes de crédits.

Le président Kim ne peut qu'être reconnaissant à Daewoo : la survie de Samsung Motor est devenue une question politique ravivant les antagonismes régionaux et mobili*sant la population de Pusan*, deuxième ville du pays. Inversement, Daewoo cède son électronique, qui ne se portait pas mal sans pour autant que Samsung soit satisfait : ses marchés extérieurs dans le secteur sont différents de ceux de Daewoo. Dans le cas de Hyundai, qui voulait reprendre LG Semicon, il se pourrait aussi qu'il y ait des contre-parties. Le premier groupe coréen a rendu des services à M. Kim : en soutenant sa politique d'ouverture vis-à-vis de la Corée du Nord par un investisse*ment* impressionnant dans le tourisme et en sauvant du naufrage une maison de titres de sa région...

Malgré ses évidentes motivations politiques, le *« Big Deal »* n'en amorce pas moins un processus nouveau. Des regroupements s'opèrent dans l'aérospatiale (avec la formation d'une entreprise commune entre Daewoo, Hyundai et Samsung), le raffinage et le matériel ferroviaire. Le tissu industriel se modifie douloureusement : 40 000 emplois ont disparu en 1998. Les *chaebols* de taille *moyenne, plus fragiles que* les grands et moins soumis aux pressions du gouvernement, procèdent à des restructurations moins spectaculaires. Elles n'en sont pas moins profondes et dessinent progressivement le nouveau paysage industriel de la Corée.

Philippe Pons

Redistribution

● **DAEWOO** : CA (1997, en dollars) : 72 milliards. Conserve *automobile, chantiers navals*, biens d'équipement, négoce, BTP, finance. Achète Samsung Motors. Cède électronique et télécoms.
● **HYUNDAI** : CA : 56 milliards. Conserve automobile, chimie, semi-conducteurs, BTP, finance. Achète Kia (automobile), LG Semicon (semi-conducteurs), Hanwha Energy (raffinage). Cède électricité, télécoms, électronique.
● **LG** : CA : 73 milliards. Conserve télécoms, chimie, énergie, finance. Cède biens d'équipement, métallurgie, semi-conducteurs, services collectifs.
● ***SAMSUNG** : CA : 72 milliards.* Conserve électronique, négoce, finance. Achète Daewoo Electronics. Cède chimie et automobile.
● ***SUNKYONG*** : CA : 31 *milliards.* Conserve télécoms, énergie, chimie, logistique, services, finance. Cède semi-conducteurs.
(Source : *Usine nouvelle.*)

Les limites de la nouvelle donne

Le *Big Deal* entre les principaux conglomérats sud-coréens contribuera-t-il à améliorer la rentabilité des entreprises concernées ? Beaucoup d'économistes en doutent. Pour spectaculaire qu'elle puisse paraître, la redistribution des cartes industrielles ne résout pas un problème de fond en Corée : les surcapacités. Les *chaebols* (conglomérats) procèdent simplement à un échange d'activités sans toucher à l'outil de production. Dans l'automobile, par exemple, la Corée peut produire plus de 4 millions de voitures par an : elle n'en a produit en 1998 que 2,3 millions.

En outre, au lieu de conduire à un amaigrissement des *chaebols*, le *Big Deal* a pour l'instant l'effet inverse : le gonflement de Hyundai *(lire ci-contre)* est ainsi symptomatique.

L'exception Hyundai

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Tous les autres *chaebols* (conglomérats) coréens ont sacrifié quelques joyaux de leur couronne sur l'autel de la restructuration. Tous, sauf Hyundai. Le premier d'entre eux sort de la crise encore plus puissant qu'il ne l'était en décembre 1997, lorsque Séoul dut faire appel au soutien du Fonds monétaire international. Avec l'acquisition de Kia Motor (pour 5,5 milliards de dollars), le groupe contrôle 60 % du marché automo*bile coréen et avec le rachat de LG Semicon (probable*ment pour 4 milliards de dollars), il deviendra le second producteur mondial de semi-conducteurs. Fin 1998, les avoirs de Hyundai s'élevaient à 74,5 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de plus qu'un an auparavant et son ratio d'endettement par rapport aux fonds propres dépassait les 300 %.

Alors que les autres *chaebols* se restructurent, Hyundai « avale » des proies et a présenté, comme sa plus grande réussite de l'année, son projet d'investissement dans l'industrie touristique en Corée du Nord (coût : 397 millions de dollars). Le groupe a emprunté 5 milliards de dollars en 1998 et affirme qu'il peut financer tous ses projets. Hyundai peut-il grossir indéfiniment ?

En dépit de son gigantisme, le groupe demeure une affaire de famille.

Son fondateur, le légendaire Chang Ju-yung, patriarche de l'industrie coréenne qui commença les mains dans le cambouis en réparant des camions de l'armée américaine, est au soir de sa vie. A quatre-*vingt-trois ans, il organise sa succession. Hyundai, qui* s'est engagé à réduire le nombre de ses filiales de 60 à 30, devrait se scinder en cinq conglomérats satellites, chacun centré sur une production avec à sa tête l'un des enfants ou petits-enfants du patriarche. Mais le groupe est devenu la cible d'un mouvement luttant pour le respect du droit des actionnaires minoritaires, qui exige des éclaircissements sur sa stratégie.

Ph. P.

Monsanto et DuPont envisageraient de se marier

Le secteur des sciences de la vie est en plein bouleversement

APRÈS la fusion du britannique Zeneca et du suédois Astra, et avant celle du français Rhône-Poulenc et de l'allemand Hoechst, qui attendent l'approbation de leurs actionnaires pour se regrouper dans Aventis, les spéculations autour de rapprochements dans le secteur des sciences de la vie ont repris.

Dans son édition du mercredi 3 mars, le *New York Times* a révélé l'ouverture de négociations entre les américains Monsanto et DuPont. La transaction serait estimée à 28 milliards de dollars (25,4 milliards d'euros). Selon ce quotidien, les discussions en sont à un stade préliminaire et pourraient ne pas *aboutir. La proposition viendrait de* Robert Shapiro, le dirigeant de Monsanto, qui souhaiterait se faire acquérir par DuPont, un groupe trois fois plus important, tout en conservant l'identité, la culture, voire les actions de sa société. Les deux groupes se refusaient à tout commentaire.

Le nouvel ensemble pèserait 33,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires (24,8 milliards venant de DuPont, 8,6 milliards de Monsanto). Le mariage de DuPont, premier chimiste américain, également numéro quatre mondial, avec Mon*santo, vingt-cinquième groupe* pharmaceutique mondial, spécialisé dans les biotechnologies, renforcerait leur présence dans l'agrochimie et la protection des cultures. Les deux groupes deviendraient les premiers, devançant le suisse Novartis et le futur Aventis.

Mais Monsanto n'en est pas à sa première tentative d'alliance et se remet à peine de sa rupture avec l'américain American Home Products (AHP), intervenue au mois d'octobre 1998, après un court été de fiançailles. A l'origine de cet échec, l'impossibilité d'entente entre les deux dirigeants.

UN ALLIÉ DE CHOIX

Se retouvant seul, le groupe de Saint Louis (Missouri) a décidé à l'automne de restructurer son organisation et ses finances. Le groupe, qui a dépensé plus de 8 milliards de dollars ces deux *dernières années* pour renforcer ses compétences dans les sciences de la vie (biotechnologie et pharmacie), a été contraint de trouver un système de *refinancement sous la forme* d'émission d'actions et d'emprunts.

Il a également constitué une provision de 625 millions de dollars, et prévu la suppression de 1 700 emplois. L'entreprise a affiché une perte de 250 millions de dollars l'an dernier contre un bénéfice de 470 millions de dollars en 1997. La recherche d'un partenaire pour poursuivre cette expansion appa*raît toujours nécessaire pour Mon*santo, qui entend simultanément concentrer ses moyens pour développer de nouveaux médicaments, comme le Celebrex, un produit pour traiter l'arthrose. DuPont pourrait représenter un allié de choix, disposant d'importants moyens après l'introduction en Bourse de 30 % du capital de sa filiale pétrolière Conoco. De plus, sous l'impulsion de son nouveau patron général, Chad Halliday, le chimiste de Wilmington (Delaware) a amorcé voici un an un virage vers les biotechnologies et s'est fixé pour objectif qu'elles représentent 30 % du bénéfice en 2002 contre 15 % à 20 % actuellement.

Dans le domaine de la santé, le groupe table sur le lancement réussi du Sustiva, un médicament dans le traitement du sida. DuPont n'entend pas se désengager de ses deux autres métiers que sont les nouvelles fibres (Lycra) et les produits de base (Nylon, polyester, polymères). Ensemble, ils génèrent assez de cash-flow pour financer la *croissance* dans le secteur des sciences de la vie. Signe de son intérêt persistant pour la chimie, DuPont est devenu leader mondial des laques automobiles en consacrant au mois d'octobre 3 milliards de marks au rachat des peintures Herberts. Cette société appartenait à Hoechst. Le groupe allemand a opté pour une autre stratégie et a choisi de se désengager de la chimie *pour se concentrer sur les sciences* de la vie dans le cadre de sa fusion avec Rhône-Poulenc.

Dominique Gallois

Les projets d'EDF outre-Rhin dérangent les électriciens allemands

ÉMOI dans le paysage électrique allemand : l'entreprise publique française EDF serait sur les rangs pour acquérir une partie du capital du quatrième producteur d'électricité du pays. Le Land du Bade-Wurtemberg doit en effet vendre, d'ici à la fin de l'année, une partie ou la totalité de la participation de 25,01 % qu'il détient au sein de l'entreprise EnBW (Energie Baden-Württemberg). Plusieurs candidats potentiels auraient manifesté leur intérêt auprès du gouvernement régional du Land ; un petit nombre d'entre eux seraient en mesure de présenter un projet sérieux, selon une source proche du dossier. Deux des principaux producteurs allemands, RWE, numéro un de la branche, et Viag (Bayernwerk), numéro trois, seraient également sur les rangs, ainsi qu'un opérateur américain.

Le président d'EDF, François Roussely, avait dit espérer pour 1999, dans un entretien au *Monde* du 19 février, *« une implantation significative en Allemagne par le biais d'une acquisition »*. La privatisation partielle d'EnBW, dont le reste du capital est pour l'essentiel détenu par des regroupements de communes du sud-ouest de l'Alle*magne, constituerait une* opportunité sans précédent pour le groupe public français. Tout en pointant loin derrière les trois principaux producteurs allemands, Energie Baden-Württemberg et ses quelque 12 000 salariés ont réalisé un chiffre d'affaires de 8,04 milliards de deutschemarks en 1998 (4,12 milliards d'euros). En 1997, pour un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de deutschemarks, le groupe avait enregistré un résultat avant impôt de 1,1 milliard de deutschemarks. Depuis l'ouverture du marché électrique, il a connu un léger tassement de son chiffre d'affaires, pour cause de baisse des prix...

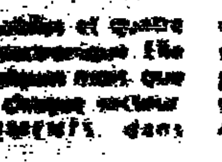
MARQUER LE COUP

Aucun pourparler concret ne serait engagé entre le Land et les éventuels acquéreurs : la banque d'investissement, parmi les cinq candidats déclarés, qui mènera le processus de privatisation partielle, doit être désignée sous peu. Plusieurs points sont encore à *l'étude : le gouvernement régional* ne sait pas encore s'il cédera l'ensemble de sa participation, ou si certaines communes profiteront de l'occasion pour se désengager. Les 25,01 % détenus par le Land pourraient coûter entre 4 et 4,5 milliards de deutschemarks.

D'ores et déjà, la candidature d'EDF ne laissent pas indifférents les producteurs allemands d'électricité. *« Si EDF achète EnBW, Bruxelles devrait examiner l'opération en détail »*, a estimé, mardi 2 mars, Eberhard Meller, président de l'Association allemande des producteurs d'électricité. *« Les craintes existent que les entreprises allemandes n'aient pas les mêmes chances en France qu'EDF en Allemagne »*, constate un porte-parole de l'Association. Alors qu'EDF observe avec une grande attention le marché allemand, ouvert en théo*rie à 100 % depuis avril 1998*, les producteurs locaux revendiquent *« une ouverture similaire de la France »*, où la loi votée mardi, en première lecture, par l'Assemblée nationale est beaucoup plus restrictive.

En principe, une clause de réciprocité encadre la concurrence entre les producteurs/distributeurs issus de différents Etats de l'Union, qui peuvent démarcher la clientèle européenne en fonction du degré de libéralisation de leur pays d'origine. Alors que la France s'ouvre timidement à la concurrence, *cette disposition* empêcherait EDF de se lancer dans une politique commerciale d'envergure hors de ses frontières... à moins de prendre le contrôle d'opérateurs locaux. Les opportunités ne devraient pas manquer outre-Rhin, où nombre d'acteurs publics, détenus par les Länder et les communes, pourraient être privatisés. D'où la volonté des producteurs allemands de marquer le coup pour préserver leur territoire.

Philippe Ricard



mie sud-coréenne

woo rachète Samsung Motors
plus que deux dans chaque secteur

Les limites
de la nouvelle...

jets d'EDF outre-Rhin
les électriciens allemands

La Bourse de New York multiplie les initiatives pour conserver sa place de numéro un mondial

Elle amorce une série de tests informatiques pour se préparer au bogue de l'an 2000

Premier marché boursier de la planète, New York entend bien conserver son rang et se moderniser pour faire face à la concurrence des places européennes en voie de réunification. Pour se préparer au bogue de l'an 2000, elle procédera, au cours des deux prochains mois, à de multiples tests informatiques. Un élargissement des horaires de cotations est également à l'étude.

MÊME SI elle reste la première Bourse de la planète, loin devant les autres places, New York ne demeure pas inactive. Afin de conserver sa prééminence, que la création de l'euro pourrait éventuellement contester, elle poursuit sa modernisation et entend s'adapter à la mondialisation croissante des marchés financiers.

Samedi 6 mars, la Bourse américaine, plus de 400 sociétés de courtage, les banques et les sociétés de gestion vont tester l'ensemble des systèmes informatiques afin de détecter d'éventuelles erreurs liées au passage à l'an 2000 susceptibles de sérieusement perturber les cotations à la fin de l'année. Les horloges des ordinateurs des salles de marchés et des systèmes de cotations de New York seront, samedi, avancées au 29 décembre 1999. Cette répétition est la première d'une série qui se prolongera chaque samedi pendant deux mois. Progressivement, les ordinateurs des intermédiaires boursiers américains avanceront d'un jour. Lors de l'avant-dernier test, le 17 avril, les horloges électroniques seront calées sur la date du 4 janvier 2000. Et pour le dernier essai, le 24 avril, ils simuleront la date du 22 janvier 2000, date à la laquelle les contrats sur les options arriveront à échéance. Les responsables sauront alors définitivement si leurs systèmes font bien la différence entre le 1er janvier 2000 et le 1er janvier 1900.

Au total, les courtiers et les banques américaines intervenant sur les marchés pourraient dépenser jusqu'à 5 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros) pour préparer leurs ordinateurs au passage à l'an 2000. L'enjeu est vital. Les intervenants qui ne seront pas prêts pourraient se voir contraindre de cesser d'exercer toute activité. Une proposition de la Securities and Exchange Commission, le gendarme de la Bourse américaine, vise à obliger tous les intervenants sur les marchés à adapter leurs systèmes informatiques au passage à l'an 2000 avant le 31 août. Ils auraient ensuite jusqu'au 15 octobre pour effectuer des dernières mises au point. S'ils échouaient aux tests de contrôle, ils pourraient être obligés de fermer leurs portes.

AMÉLIORER LA COTATION

Mais la modernisation de la place new-yorkaise ne se limite pas à une simple mise à niveau pour le passage à l'an 2000. Le New York Stock Exchange (NYSE), un des principaux marchés de la Bourse de New York, veut améliorer son système de cotation. Alors qu'à l'instar de Paris, bon nombre de places boursières ont fait disparaître leur pittoresque marché à la criée pour le remplacer par un froid réseau d'ordinateurs, certains courtiers new-yorkais continuent de se rendre à Wall Street pour passer leurs ordres. Pour accroître le volume des échanges, le NYSE veut développer son système d'échanges électroniques. Il entend concurrencer son grand rival américain, le Nasdaq, un marché complètement électronique créé en 1971 et qui a dépassé le NYSE tant au niveau du nombre de sociétés cotées que du volume des transactions. De son côté, le Nasdaq se dit prêt à affronter la compétition de son frère ennemi. Il va améliorer son système de traitement d'ordres de Bourse grâce à l'OptiMark, qui permettra aux opérateurs de vendre ou d'acheter, par un ordre unique, des titres à des prix et à des quantités différentes.

Les deux principaux marchés américains ont également l'ambition d'accroître le nombre de sociétés étrangères cotées aux Etats-Unis. La dernière idée retenue pour séduire les entreprises, notamment européennes, consisterait à ouvrir le marché à... 5 heures du matin ! Les transactions boursières commencent aujourd'hui à 9 h 30, soit à 15 h 30 sur le Vieux Continent. Avec des cotations qui débuteraient trois heures et demie plus tôt, les gestionnaires européens pourraient plus facilement traiter leurs opérations. Si la proposition paraît séduisante, il n'est pas certain qu'elle soit mise en pratique dès juin, comme l'envisage Richard Grasso, le directeur général du NYSE.

Le désir des responsables de la Bourse de New York d'élargir les plages de cotations est en effet un vieux serpent de mer. En 1992, les responsables du NYSE avaient dû abandonner le projet d'ouvrir le marché une demi-heure plus tôt, devant la fronde des courtiers et des teneurs de marché, notamment ceux de la côte Ouest, qui vivent avec un décalage de trois heures avec New York. Surtout, il n'a pas été démontré qu'une ouverture avancée du marché de New York induise une augmentation des transactions susceptible d'amortir les coûts qu'elle entraînerait.

Joël Morio

DaimlerChrysler pourrait prendre plus de 50 % de Nissan

DAIMLERCHRYSLER *pourrait prendre plus de 50 % du capital de* Nissan Motor, affirme, jeudi 4 mars, le quotidien japonnais *Mainichi Shimbun*. L'option la plus probable reste toutefois l'acquisition d'une participation de 33,4 %, qui suffirait à donner le contrôle du numéro deux nippon de l'automobile au groupe germano-américain, ajoute le journal.

Au cours actuel du titre Nissan, l'acquisition de 50 % du capital reviendrait à environ 45,25 milliards de francs (6,9 milliards d'euros). Un porte-parole de Nissan a qualifié ces informations de *« spéculations »*. De son côté, DaimlerChrysler a affirmé, jeudi matin, que *« pour le moment aucune décision définitive sur le dossier n'était prise »*. Le constructeur automobile français Renault a confirmé, lundi 1er mars, qu'il étudiait également la possibilité d'une alliance avec Nissan qui comprendrait une prise de participation.

La justice sanctionne Renault sur le temps de travail des cadres

LE TRIBUNAL DE NANTERRE a *ordonné, mercredi 3 mars*, la suspension au 31 mars des déclarations individuelles d'horaires de travail *instaurées depuis le 1er février sur certains sites de Renault* (*Le Monde* du 26 février). La justice a ainsi donné raison à la CFDT et la CGT et a condamné Renault à payer 10 000 francs à chacun des syndicats et à leurs délégués du personnel concernés. Le tribunal demande que le système soit étendu aux cadres et que le décompte des horaires devienne hebdomadaire. Le tribunal n'ordonne cette suspension qu'à partir du 31 mars, pour *« laisser une dernière chance à la négociation des partenaires sociaux »*.

La direction de Renault a indiqué qu'elle *« examine actuellement les conditions dans lesquelles ces demandes pourront être satisfaites »*. Pour la CFDT, *« la direction devra prendre en compte, dans le cadre des négociations engagées sur les 35 heures, la nécessité d'une véritable mesure du temps et d'une maîtrise de la charge de travail pour mettre un terme au travail gratuit »*.

Les entreprises n'hésitent plus à se faire coter à l'étranger

IL NE FAUT PAS chercher le cours des actions du groupe italien de luxe Gucci ni celles du fabricant de lunettes transalpin Luxottica à la Bourse de Milan, mais à celle de New York. Et même aussi à Amsterdam dans le cas de Gucci. En effet, lorsque ces deux sociétés ont voulu s'introduire en Bourse, respectivement en 1995 et 1990, *« le marché des actions italien n'était pas assez développé pour les recevoir,* concède Giampaolo Ferrari, responsable de la division marketing de la Borsa Italiana. *Mais les temps ont changé, la capitalisation boursière italienne est passée de 18,5 % du produit intérieur brut en 1995 à 47,4 % en 1998. Aujourd'hui, les grandes valeurs italiennes peuvent trouver sur leur marché domestique une valorisation boursière comparable à celle offerte par les marchés américains. »*

POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE D'ACTIONS

Les Bourses mondiales tentent d'attirer le plus grand nombre possible de sociétés, quelle que soit leur nationalité, sur leur système de négociations. Selon Georges Ugeux, directeur du département international du New York Stock Exchange (NYSE), *« le NYSE a attiré 376 sociétés étrangères, mais rares sont celles qui ne sont pas déjà cotées sur leur marché d'origine. Car le NYSE n'a pas vocation à être le marché directeur des sociétés étrangères. La cotation à New York doit répondre aux ambitions stratégiques de sociétés d'une certaine taille (au minimum de 40 à 100 millions de dollars de chiffres d'affaires). Pour ces sociétés, aller à New York permet un accès au plus large réservoir d'épargne du monde. La cotation à New York permet pour une société étrangère de se conformer aux pratiques de gouvernement d'entreprise, de création de valeur et de transparence de l'information qui sont pratiquées aux Etats-Unis »*.

En revanche, le Nasdaq, marché électronique de valeurs de croissance, deuxième marché américain, attire toutes les valeurs de croissance qui ne trouvent pas de financement sur leur marché domestique. Depuis sa création en 1970, il a séduit 440 valeurs étrangères, avec une prédilection pour les sociétés israéliennes de technologie (82 y sont cotées) qui ne peuvent trouver un financement sur la Bourse de Tel-Aviv. En 1998, parmi les 19 sociétés étrangères introduites au Nasdaq, on remarque pour la première fois deux sociétés allemandes (IXOS Software et Incam AG). Les entreprises françaises les avaient précédées. On en compte aujourd'hui dix, dont quelques-unes, comme Business Objects, ne sont pas cotées en France.

La cotation aux Etats-Unis est, pour ces sociétés; un moyen d'acquérir une société américaine en payant par échange d'actions, ce qui a l'avantage d'éviter de débourser des liquidités. L'exemple le plus frappant est celui de Daimler-Benz, qui a ainsi racheté son concurrent Chrysler. Les actionnaires américains de Chrysler ont répondu favorablement car ils considèrent l'action Daimler comme un titre américain. En revanche, la Deutsche Bank, qui n'est pas cotée aux Etats-Unis, a dû payer Bankers Trust en numéraire. La cotation au NYSE depuis 1985 du groupe d'assurance néerlandais Aegon lui a été profitable à plus d'un titre. La confrontation aux exigences des investisseurs américains lui a permis d'afficher une croissance de ses bénéfices de 15 % par an. Conséquence, cette actions sont bien valorisées en Bourse, ce qui lui a grandement facilité l'acquisition, pour 10,8 milliards de dollars, de son concurrent Transamerica par échange de titres.

Aux Etats-Unis, les valeurs étrangères sont cotées sous forme d'American Deposit Receipts (ADR). Il existe plusieurs formes d'ADR. Celles de niveau 1 ne sont pas enregistrées auprès de l'autorité de régulation des marchés américains, la Securities Exchange Commission (SEC). Elles ne sont donc négociables qu'entre investisseurs qualifiés sur un marché privé. En revanche, les ADR de niveaux 2 et 3 sont accessibles à tous les investisseurs, car les sociétés ont reçu l'agrément de la SEC en contrepartie d'une présentation du bilan et du compte de résultat compatible avec les normes comptables américaines.

Si de nombreuses sociétés françaises ont mis un pied aux Etats-Unis, la Société des Bourses françaises (SBF) veut attirer les sociétés étrangères en mettant en place un système d'EuroDR (Euro deposit receipts). Ce produit, équivalent des ADR de niveaux 2 et 3, donne tous les droits attachés aux actions. Il devrait servir de porte d'entrée unique aux marchés européens pour les sociétés sud-américaines, asiatiques, de l'Europe de l'Est, voire nord-américaines. Le projet, mené avec la Citibank, devrait être lancé au cours du premier semestre.

Enguérand Renault

Nouvelle flambée des taux d'intérêt à long terme

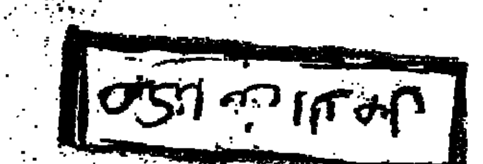
LES MARCHÉS internationaux d'obligations, qui avaient connu une année 1998 très faste, grâce au recul de l'inflation et aux turbulences boursières, traversent une passe difficile. Mercredi *3 mars*, le taux de l'emprunt d'Etat américain à trente ans est remonté – les taux augmentent quand le cours des titres baisse – jusqu'à 5,70 %, son niveau le plus élevé depuis juillet 1998. En France, le rendement de l'obligation du Trésor à dix ans s'est inscrit à 4,24 %, mercredi, en clôture : il y a un mois, il se situait encore à 3,74 %.

Cette flambée des taux d'intérêt à long terme peut sembler paradoxale, compte tenu du climat économique actuel, caractérisé par le spectre d'une déflation mondiale (recul simultané des prix à la consommation, de la production industrielle, de la consommation, des salaires). Lundi 1er mars, Lutz Hoffmann, président de l'institut allemand de conjoncture DIW, a affirmé qu'une *« longue phase de déflation est en vue dans les grands pays industriels »*.

Les investisseurs ne semblent pas de cet avis. A contre-courant de la pensée économique dominante, ils paraissent de plus en plus craindre une poussée inflationniste, laquelle viendrait éroder la valeur des obligations en dépréciant celle des intérêts versés annuellement et du capital remboursé à l'échéance. *« Les conditions monétaires d'une reprise de l'inflation mondiale sont réunies »*, notent les économistes de la banque Paribas, dans une étude au titre provocateur : « Et si l'inflation atteignait près de 10 % en 2002 ? »

Les politiques monétaires sont déjà, dans le monde, expansionnistes. Le taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) se situe à un niveau historiquement bas de 3 %. Au Japon, le loyer de l'argent au jour le jour est tombé, mercredi, au niveau jamais observé de 0,02 %. Parallèlement, l'envolée des Bourses, notamment Wall Street (+ 158 % en cinq ans), représente une inflation des actifs financiers, susceptible de se transmettre à tout moment aux prix des biens et des marchandises.

Pierre-Antoine Delhommais



La bataille du septième jour fait rage dans la presse française

Grâce à une nouvelle formule, « Le Journal du dimanche » compte reprendre l'initiative sur le marché des éditions dominicales, dans lequel se sont lancés en 1998 cinq quotidiens de l'Ouest, mais aussi « L'Equipe » et bientôt « Le Parisien »

LA PRESSE DU DIMANCHE vit sa révolution. En 1997, les éditions dominicales des quotidiens régionaux représentaient environ 3,5 millions d'exemplaires, auxquels s'ajoutait au niveau national l'unique *Journal du dimanche* (326 900 exemplaires en 1997, selon Diffusion contrôle). En 1999, le nombre d'exemplaires devrait augmenter de presque un million, car, depuis l'automne 1997, le paysage de la presse dominicale se métamorphose.

Dans les terres catholiques de l'Ouest, les journaux ne paraissaient pas le jour du Seigneur. Tout le monde s'est mis en branle quand *le premier quotidien français, Ouest-France*, a annoncé qu'il préparait *Ouest-France Dimanche*. Les trois journaux du groupe Hersant ont aussitôt lancé leurs éditions, suivis du *Télégramme de Brest*. Près de 400 000 exemplaires nouveaux ont ainsi fait leur apparition en Bretagne et dans les Pays de la Loire.

En juin 1998, en pleine fièvre de la Coupe du monde, *L'Equipe* lançait *L'Equipe du dimanche*, ajoutant près de 250 000 exemplaires. Voici que l'autre quotidien du groupe Amaury, *Le Parisien*, annonce pour l'automne son projet de quotidien du dimanche, longtemps resté dans les cartons. Dans ce contexte, *Le Journal du dimanche* est contraint à une riposte forte, qu'il commence dimanche 7 mars *(lire ci-contre)*, même si ses nouveaux concurrents découvrent des contraintes difficiles à maîtriser.

Le principal handicap reste l'insuffisance des points de vente ouverts le dimanche : 25 780 sur un total de 32 000, mais à peine 3 000 en région parisienne, dont 800 dans la capitale, soit environ un tiers des kiosques ouverts en semaine. De plus, les habitudes ont la vie dure. Dans l'Ouest, c'est une véritable bataille que se sont livrés les régionaux, d'abord entre eux, et aussi face au *Journal du dimanche* et à *L'Equipe*. De cette bataille, personne ne sort véritablement vainqueur, pour l'instant.

Ouest-France a fait le pari de proposer un journal radicalement différent de celui de la semaine, sur un demi-format et sans micro-locales. Le choix a désorienté. *Ouest-France* ne visait pas ses 760 000 lecteurs quotidiens, mais il espérait mieux que les 190 000 exemplaires de diffusion moyenne qu'il annonce pour le deuxième semestre 1998. « *On est dans notre plan de marche*, souligne Jacques Hardoin, directeur du développement du quotidien, *nous atteindrons notre équilibre en l'an 2000 avec une diffusion de 220 000 exemplaires.* » Le point mort préalablement fixé à 250 000 exemplaires avait été ramené à 220 000. En 1998, le déficit de l'édition a été de 11 millions de francs (1,7 million d'euros). Il est prévu à 6 millions en 1999 (920 000 euros). La direction de Ouest-France est convaincue d'atteindre les 300 000 exemplaires, même si cela doit prendre du temps.

SUCCÈS DE « L'ÉQUIPE »

Les journaux de l'Ouest du groupe Hersant et *Le Télégramme de Brest* ont au contraire fait un quotidien du septième jour, sans rupture avec la semaine. Leurs résultats sont proportionnellement meilleurs puisqu'ils diffusent le dimanche de 40 à 45 % des ventes des jours de semaine. Là aussi, ils ne cachent pas une légère déception. A la fin de l'année 1998, *Le Télégramme* approche les 90 000 exemplaires alors que l'objectif était plutôt de l'ordre de 120 000 exemplaires.

Selon Jean-Marc Deverre, directeur de la diffusion, *Le Courrier de l'Ouest* atteint 48 000 exemplaires, *Le Maine libre* 18 000 et *Presse-Océan* 29 000 pour une diffusion respective en semaine de 105 000, 52 000 et 72 000 exemplaires. Ces nouvelles éditions ont eu des impacts sur les ventes du reste de la semaine. La diffusion du lundi a chuté d'environ 8 % pour les trois journaux du groupe. Le phénomène est moindre au *Télégramme*, où les deux tiers de la diffusion du quotidien se font par portage. A *Ouest-France*, on estime que le journal du dimanche n'a eu aucune répercussion sur les ventes du lundi ou du samedi.

Le rapprochement entre *Ouest-France* et le groupe Hersant risque d'atténuer cette bataille des quotidiens dominicaux dans l'Ouest. Un problème crucial risque de se poser à *Presse-Océan*. Beaucoup redoutent à Nantes la suppression du supplément dominical, à l'occasion du rapprochement des locales et du changement de format du journal. *Ouest-France* affiche une diffusion du double de celle de *Presse-Océan* en Loire-Atlantique et Vendée.

L'Equipe a également été surpris. Très agréablement, en voyant le succès de ses ventes pendant et après la Coupe du monde. Plus désagréablement en constatant les répercussions sur les ventes de sa principale édition, celle du lundi, qui a baissé d'environ 40 à 50 000 exemplaires, soit 10 % de la diffusion habituelle. « *On essaie de limiter ce phénomène* », explique le PDG du quotidien, Paul Roussel, pour qui le « *bilan est excessivement positif* ». Il faut en effet comparer les exemplaires perdus le lundi à ceux gagnés le dimanche. Les ventes de *L'Equipe-Dimanche*, du 18 juillet 1998 au 15 février, représentent – malgré un fléchissement en décembre et janvier – une moyenne de 235 000 exemplaires, en vente en kiosques, auxquels s'ajoutent 5 000 exemplaires de ventes directes (avions, etc.). C'est ce succès qui a fortement incité *Le Parisien* à relancer son projet dominical.

Alain Salles

« Le Journal du dimanche » veut regagner 50 000 exemplaires en trois ans

ATTAQUÉ de toutes parts depuis un peu plus d'un an, *Le Journal du dimanche* semble avoir plutôt bien résisté aux assauts. En un an, dans ce paysage en recomposition, il n'a perdu que 20 000 exemplaires, passant de 326 900 exemplaires de diffusion totale payée en 1997, selon Diffusion contrôle, à 304 000 en 1998, selon l'éditeur. A la fin des années 80, sa diffusion était aux alentours des 350 000. Hachette Filipacchi Médias se fixe comme objectif de retrouver ce chiffre en 2002, après le lancement de la nouvelle formule du journal, dimanche 7 mars.

Le nouveau *Journal du dimanche* fera preuve d'une originalité pas vraiment souhaitée : il aura deux formats. Les trois quarts des journaux adopteront le format berlinois – celui du *Monde* – et seront tirés à l'imprimerie du *Monde* d'Ivry-sur-Seine. Les exemplaires destinées aux régions les plus éloignées de Paris conserveront pour l'instant un grand format.

La pagination, qui était de 26 pages, passera à 32, voire 40 pages. L'équipe a été renforcée, avec 13 nouveaux journalistes, portant l'effectif de la rédaction à 52 personnes. Le plan de promotion du lancement est de 20 millions de francs (3 millions d'euros). Le groupe se fixe un objectif publicitaire de 52 millions de francs en 1999, contre 45 en 1998 (8 contre 6,8 millions d'euros).

UN CAHIER RÉGIONAL

Le journal sera divisé en quatre séquences : l'actualité, le sport, la culture et enfin l'économie, l'une des principales innovations de la nouvelle formule. Cette séquence comportera 5 pages dont une consacrée aux médias. Dans un premier temps, quatre pages seront accordées à la région Ile-de-France, où le *JDD* réalise la moitié de sa diffusion. Elles seront remplacées par un cahier régional plus important en septembre, au moment du lancement de l'édition dominicale du *Parisien*.

Le journal conserve ses prix de vente : 7 francs, en province, et 8 francs en région parisienne où il est vendu avec le supplément *Fémina*. « *A 8 francs, avec 40 pages, un supplément parisien et un magazine, nous restons compétitifs face à un journal qui serait vendu à un prix plus bas, mais avec moins de pages et sans suppléments* », remarque le directeur de la rédaction, Alain Genestar.

A. S.

Rupture des négociations entre Canal Plus et BSkyB

CANAL PLUS n'a rien voulu abdiquer de son leadership. La nouvelle rencontre organisée, mercredi 4 mars à Paris, entre Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée et Rupert Murdoch, patron de BSkyB, a débouché sur « *une suspension* » des négociations. Pour Canal Plus, l'heure serait même à « *la rupture* ».

Comme lors des précédentes entrevues, et profitant de la position de demandeur de M. Murdoch, M. Lescure a réitéré ses préalables à tout accord. Selon lui, Canal Plus exige « *une position dominante dans la direction* » de la future « *alliance* » ou « *fusion* » avec le bouquet britannique. De plus, la nouvelle entité doit « *rester une société française* », avec Vivendi « *comme premier actionnaire* ». Pour la chaîne cryptée, ces exigences devraient lui permettre de respecter ses engagements « *en faveur de la culture et de la création en France* ». Une manière de rassurer le monde du cinéma inquiet des conséquences d'un rapprochement avec M. Murdoch.

Canal Plus est d'autant plus ferme qu'elle se sait en position de force face à M. Murdoch. Malgré sa puissance financière, le magnat australo-américain n'a jamais su organiser son débarquement sur le continent. Hormis quelques têtes de pont, marginales, comme la chaîne Vox en Allemagne ou Fox Kids en France, l'Europe lui reste fermée. Chacune de ses tentatives a provoqué un tollé politique et médiatique. En mars 1996, un projet d'alliance avec la CLT pour lancer un bouquet numérique en Allemagne, baptisé Club RTL, avait été stoppé net au prix d'une forte mobilisation. L'Elysée et nombre de grands patrons français, dont Jean-Marie Messier, étaient alors intervenus, avec succès, auprès d'Albert Frère, patron de l'opérateur luxembourgeois.

« VIGILANCE » DU GOUVERNEMENT

Cette fois encore, les oppositions sont farouches. Mercredi, le gouvernement s'est décidé à réagir. A une question du député Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire), Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a répondu que le gouvernement « *examinera avec la plus grande vigilance un éventuel rapprochement, quelle qu'en soit la forme* » et « *veillera à ce que les autorités régulatrices compétentes, européennes et nationales, se saisissent de cette affaire le moment venu* ». Cette intervention ne choque pas Canal Plus, pour qui « *Mme Trautmann est totalement dans son rôle. Ces questions sont légitimes* ».

D'ailleurs, Canal Plus a informé le gouvernement à chaque étape des discussions. Dans un courrier adressé, il y a quelques jours, à la ministre de la culture et de la communication, les responsables de la chaîne cryptée précisaient notamment : « *le rapprochement envisagé représente une chance unique de constituer, sous direction française, une major européenne de dimension mondiale. Cette chance nous paraît devoir être saisie sous réserve de l'acceptation complète par Rupert Murdoch des conditions non négociables posées par Canal Plus et Vivendi sur l'actionnariat et le management de l'entité fusionnée.* »

Toutefois, ces assurances ne semblent pas suffisantes pour le gouvernement, qui examinera tout rapprochement « *au regard des conséquences sur les marchés européens de la télévision payante et des droits sportifs, audiovisuels et cinématographiques* ». La ministre a reçu le renfort de Robert Hue, secrétaire national du PC, qui en appelle directement au premier ministre, Lionel Jospin, pour faire barrage à Murdoch. A l'exemple des autorités italiennes, il invite le gouvernement français à prendre « *les mesures capables d'assurer l'existence et de favoriser le développement des cinématographies et de l'audiovisuel français* ».

Guy Dutheil

Les exigences de Rupert Murdoch ont conduit à l'impasse

LONDRES
de notre correspondant à la City

La suspension des pourparlers n'a guère surpris les milieux financiers britanniques. Vue de la City, l'exigence de Rupert Murdoch, qui contrôle 40 % du capital de BSkyB, de voir son fidèle lieutenant Mark Booth conserver son poste de directeur général au sein de la nouvelle entité, était au cœur du désaccord. « *La question du contrôle explique l'impasse des négociations* », titre le *Financial Times*, résumant le sentiment général.

Dans toutes ses joint-ventures dans la télévision payante, News Corp. a pris soin de conserver le contrôle opérationnel (Phœnix en Chine, JSkyB au Japon, Foxtel en Australie, etc.), ne laissant à ses associés que des positions honorifiques comme la présidence du conseil d'administration. Jérôme Seydoux, le patron de Pathé, deuxième actionnaire de BSkyB, est par exemple tenu à l'écart des décisions stratégiques concernant son investissement. Par ailleurs, BSkyB est une organisation « musclée », dont la direction est soudée par le succès commercial de Sky Television en Grande-Bretagne. Ses dirigeants sont des vétérans de l'aventure Murdoch, un clan d'hommes durs, impitoyables, peu portés sur les compromis et imbus de leur supériorité.

Enfin, directrice des programmes de BSkyB, Elizabeth Murdoch, la deuxième fille du magnat, qui ne cache pas ses ambitions dans la course à sa succession, est ouvertement hostile au projet de rapprochement avec Canal Plus.

Selon les experts, les échecs répétés de Murdoch en Europe continentale devraient pousser le groupe à se recentrer sur sa place forte que sont les Etats-Unis, tout en cherchant des opportunités en Amérique latine, en Asie et en Russie.

Marc Roche

L'audience de la presse magazine s'est redressée en 1998

APRÈS une très mauvaise année 1997, l'audience des magazines s'est redressée en 1998 de 0,6 %. Spécificité très franco-française, les hebdomadaires, mensuels et bimestriels restent un secteur florissant : plus de 45 millions de personnes lisent des magazines dans l'Hexagone et ils sont 35 millions à en lire chaque jour, selon l'étude 1998 de l'AEPM (Audience études sur la presse magazine, portant sur 132 titres) parue mercredi 3 mars.

C'est toujours parmi la presse de télévision que se trouvent quatre des cinq hebdomadaires les plus lus : *TV Magazine*, le supplément du groupe Hersant (14,64 millions de lecteurs), *Télé 7 Jours* (10,1 millions), *Télé Z* (7,9 millions) et *Télé Loisirs* (7,12 millions). La presse télé, qui avait connu un essoufflement en 1997, connaît une légère progression de 1 % à 62,69 millions de lecteurs en 1998. A lui seul, *TV Magazine* a conquis 908 000 nouveaux lecteurs et *Télé Câble Satellite Hebdo*, 408 000.

Les titres de la presse magazine connaissent des fortunes diverses, avec de belles progressions pour le plus lu, *Femme actuelle* (+ 2,2 % à 8,85 millions) mais aussi *Elle* (+ 6,1 %), *Biba* (+ 6 %), *Vingt ans* (+ 5,9 %), *Vital* (+ 10,9 %), et dans une moindre mesure *Marie-Claire* (+ 1,9 %). *Cosmopolitan* (+ 0,2 %) ou *Vogue* (+ 0,7 %) sont quasiment stables, tandis que *Prima* perd encore des lectrices pour la deuxième année consécutive (– 3,3 % à 4,6 millions). Sont également en baisse : *Madame Figaro, Avantages, Famili, Femme* ou *Marie-France*.

Les news magazines enregistrent tous une chute de lectorat, les plus sévères revenant au *Point* (– 5,4 %, à 1,59 million), à *L'Evénement* (– 5,2 %, à 1,19 million) tandis que *Le Nouvel Observateur* devance toujours *L'Express* (2,63 millions de lecteurs contre 2,47 millions). *Marianne*, qui fait partie pour la première fois de l'étude, obtient une audience de 1,1 million de lecteurs.

SANS SURPRISE

Pour sa part, *Paris Match* perd une nouvelle fois du terrain (– 2,9 % à 4,38 millions), moins toutefois que *VSD* qui enregistre un mauvais score en 1998 (– 6,2 % à 1,97 million). La presse « people » en revanche se porte bien : *Gala* et *Voici* enregistrent des hausses de 5,2 % et 3,1 %.

Sans véritable surprise, les mensuels les plus lus par les hommes sont *Auto Moto, Télé 7 Jeux, Géo, L'Automobile Magazine* et *Science et Vie*, tandis que les femmes préfèrent *Prima, Modes et Travaux, Santé Magazine, Top Santé* et *Art et Décoration*.

L'étude AEPM affirme que les magazines sont très largement consultés au domicile (83 %). Finalement, les autres lieux de lecture restent très anecdotiques : le coiffeur ne remporte que 0,4 % de suffrages, les transports 1,1 %, les salles d'attente 2,3 % et les marchands de journaux 1,6 %.

Nicole Vulser

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ALCATEL : le groupe de télécommunications** a annoncé, jeudi 4 mars, l'achat de la société américaine Assured Access Technology, spécialisée dans les technologies de réseaux internet, pour 350 millions de dollars (324 millions d'euros).

● **AVENTIS : le laboratoire pharmaceutique** allemand Schering *détiendra 24 % de la* future société agrochimique Aventis CropScience, qui doit naître de la fusion des activités de sciences de la vie des groupes *allemand Hoechst* et français Rhône-Poulenc. Les 76 % restants seront aux mains d'Aventis.

● **CABLE AND WIRELESS : le groupe de télécommunications britannique** a proposé aux principaux actionnaires de l'opérateur interurbain japonais International Digital Communications (IDC) de reprendre leurs parts. Cable and Wireless détient déjà 17,6 % du *capital d'IDC. L'opérateur* américain Airtouch International en possède 10 %.

● **GUCCI : le tribunal d'appel d'Amsterdam** a décidé, mercredi, de suspendre les droits de vote de LVMH et du fonds d'actionnariat salarié créé par Gucci, en attendant le jugement sur le fond de l'affaire, le 22 avril.

SERVICES

● **ELYO : la filiale énergie de Suez Lyonnaise des eaux** a remporté, mercredi, en partenariat avec Hydro Québec, la privatisation de la compagnie nationale d'électricité du Sénégal, la Senelec, devant EDF. Les deux groupes, qui investiront 390 millions de francs (59,46 millions d'euros) pour prendre 34 % de la société électrique, se voient attribuer une concession de 25 ans.

● **EUROTUNNEL : la société du tunnel sous la Manche a signé**, jeudi, un accord avec British Airport Authorities (BAA) en vue de lui confier l'exploitation des activités de distribution sur ses terminaux de Calais et Folkestone.

FINANCE

● **CAISSES D'ÉPARGNE : l'intersyndicale des Caisses d'épargne** a suspendu, *mercredi*, la grève, peu suivie, et appelle à une nouvelle grève mardi 9 mars. La commission des finances a achevé, mercredi soir, l'examen *du projet de loi* sur la réforme des Caisses d'épargne sans la modifier substantiellement

RÉSULTATS

■ **EULER : la filiale des AGF, numéro un mondial de l'assurance-crédit**, a annoncé mercredi un bond de 52 % de son résultat net en 1998, à 104,4 millions d'euros, et une hausse de 24,7 % de son chiffre d'affaires à 1,002 milliard d'euros. L'entreprise a réalisé une plus-value exceptionnelle venant de la vente de 11,3 % du capital de la Coface.

■ **ROYAL AND SUN ALLIANCE : le groupe britannique d'assurances** a enregistré une baisse de 39 % de son bénéfice d'exploitation en 1998, à 602 millions de livres (884 millions d'euros). Le *groupe a annoncé la vente à Swiss* Re Life and Health pour 240 millions de livres (352 millions d'euros) de ses activités dans l'assurance-vie aux Etats-Unis.

■ **CDE : le Comptoir des entrepreneurs, filiale des AGF** à 72,9 %, a triplé son résultat net consolidé (part du groupe) en 1998 à 60,8 millions de francs (9,3 millions d'euros). La production de crédits s'est élevée à 11,8 milliards de francs (+ 8,3 %).

■ **COCKERILL-SAMBRE : pour son dernier exercice comme groupe indépendant, le sidérurgiste belge** a triplé son bénéfice net en 1998 à 9,3 milliards de francs belges (230,5 millions d'euros). Par ailleurs, Usinor, qui détient déjà 53 % du capital, aux côtés des autorités wallonnes, a lancé une offre publique d'achat (OPA), jeudi, sur les 21,23 % des actions dans le public.

■ ***ROLLS-ROYCE : le motoriste* britannique** Rolls-Royce a annoncé, jeudi, un résultat imposable en hausse de 17,7 % pour 1998, à 325 millions de livres (477 millions d'euros). Son chiffre d'affaires a progressé de 3,4 % à 4,50 milliards de livres (6,6 milliards d'euros).

■ **DMC : Le groupe de textile** a annoncé, jeudi, un nouvel exercice déficitaire pour 1998. Les pertes s'élèvent à 586 millions de *francs (89 millions d'euros) contre* 491 millions de déficit en 1997 pour un chiffre d'affaires de 5,3 milliards de francs (818 millions d'euros) (– 9,8 %).

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 4632,28 — LONDRES FT 100 6062,70 — PARIS CAC 40 4029,03

Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 04/03	Var. % 03/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3390,77	–0,09	1,45
EUROPE	STOXX 50	3399,08	0,08	2,37
EUROPE	EURO STOXX 324	295,55	–0,05	–0,95
EUROPE	STOXX 653	285,57	0,13	2,28
PARIS	CAC 40	4029,03	0,62	2,19
PARIS	MIDCAC	1584,48	0,33	–3,84
PARIS	SBF 120	2711,84	0,47	2,09
PARIS	SBF 250	2555,58	0,55	2,22
PARIS	SECOND MARCHÉ	1898,47	0,01	–5,75
AMSTERDAM	AEX	518,28	–0,17	–3,73
BRUXELLES	BEL 20	3295,23	0,02	–6,24
FRANCFORT	DAX 30	4632,28	–1,39	–7,40
LONDRES	FTSE 100	6062,70	0,24	3,06
MADRID	STOCK EXCHANGE	9709,20	0,02	–1,30
MILAN	MIBTEL 30	34431,00	0,83	–2,05
ZURICH	SPI	7013,50	0,39	–2,06

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones 9275,88 — NEW YORK Nasdaq 2265,20 — €URO / DOLLAR 1,08

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 03/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9275,88	–0,23	1,08
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1227,70	0,18	–0,12
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2265,20	0,27	3,31
TORONTO	TSE INDEX	6180,34	–0,72	–4,71
SAO PAULO	BOVESPA	9155,00	0,93	34,95
MEXICO	BOLSA	240,20	–1,75	3,32
BUENOS AIRES	MERVAL	374,78	–1,29	–12,85
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,47	2,29	43,47
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3736,24	–1,36	–21,98

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei 14183,45 — HONGKONG Hang Seng 9912,76 — €URO / YEN 133,69

Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 04/03	Var. % 03/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14183,45	0,09	2,47
HONGKONG	HANG SENG	9912,76	–0,10	–1,35
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	2,92
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	61,51	–1,18	–5,28
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2885,30	–0,16	2,56
BANGKOK	SET	24,42	–1,33	–4,91
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3591,19	–1,35	17,54
WELLINGTON	NZSE-40	2163,79	0,28	4,77

ÉCONOMIE

La Chine a sous estimé l'impact de la crise asiatique

LE PREMIER MINISTRE chinois Zhu Rongji a admis que « *l'étendue et la profondeur du développement de la crise asiatique et son impact sur la Chine ont été plus graves que prévu* », dans l'ébauche d'un discours qu'il doit prononcer vendredi 5 mars devant les députés chinois et dont des extraits ont pu être obtenus par l'AFP. Le premier ministre a révisé à la baisse sa prévision de croissance à 7 %, contre 7,8 % l'an dernier tout en jugeant qu'atteindre cet objectif « *ne sera pas facile* ». Pour expliquer les raisons du ralentissement économique, M. Zhu a également cité les inondations enregistrées par la Chine l'an dernier *qui ont coûté quelque 200 milliards* de yuans (20,5 milliards d'euros) à l'économie chinoise.

Recul du PIB allemand au quatrième trimestre 1998

LE PRODUIT intérieur brut allemand a affiché un recul de 0,4 % au quatrième trimestre 1998 comparé au troisième, selon un chiffre en données corrigées des variations saisonnières diffusé jeudi par l'Office fédéral des statistiques. Comparé au dernier trimestre de 1997, *le PIB a montré une hausse* réelle de 2,5 % d'octobre à décembre. Sur l'ensemble de l'année écoulée, la croissance économique allemande a affiché une hausse de 2,8 %. « *La croissance a été soutenue par la seule demande intérieure au quatrième trimestre* », a expliqué l'Office. Les investissements en biens d'équipements industriels ont progressé de 11 % comparé au quatrième trimestre de 1997 et la consommation des ménages a augmenté de 2,7 %. Les exportations *ont crû de 1,6 % d'octobre à dé*cembre, après une hausse de 3,5 % au troisième trimestre. Les importations ont progressé de 4,8 % au dernier trimestre, après un bond de 5,8 % au troisième.

■ **JAPON : la consommation des ménages** a augmenté de 1,4 % en janvier, par rapport à son niveau du même mois de 1998, a annoncé jeudi l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. Cet indicateur avait reculé de 0,6 % en décembre. La consommation des seuls ménages salariés sur ce mois a progressé de 2,6 %, selon les statistiques rendues publiques la semaine dernière.

■ ***HONGKONG : le secrétaire des* finances Donald Tsang** a annoncé mercredi une série de mesures budgétaires destinées à redynamiser une économie moribonde, comprenant une vaste restructuration des marchés financiers, un projet de parc de loisirs Disney et de nouveau cyberpole de haute technologie afin de doper cette industrie. Le PIB de Hongkong s'est contracté de 5,1 % en 1998 en raison de la crise financière asiatique, a indiqué mercredi M. Tsang qui prévoit pour 1999 une croissance de 0,5 %.

■ **UNION EUROPÉENNE : le vice-président de la Commission européenne** Sir Leon Brittan a qualifié mercredi d'« *inacceptable* » la décision américaine de rendre rétroactives les sanctions éventuelles qui pourraient être décidées par l'*Organisation mondiale du* commerce contre des exportations européennes dans le cadre du différend sur le commerce de la banane.

■ **FRANCE : le nombre de défaillances d'entreprises jugées** en juillet, août et septembre 1998 a chuté de 16 %, en données brutes, par rapport au même trimestre de 1997, selon des statistiques de l'Insee publiées mercredi. Le bâtiment est le secteur où ce mouvement a été le plus marqué, avec un repli de 22 %.

■ **RUSSIE : quelque 1,1 million de personnes ont été licenciées** à la *suite de la crise financière d'août*, fixant le taux de chômage à 12,4 % de la population active, selon les dernières données du ministère russe du travail citées mercredi par l'agence Interfax. Le nombre de chômeurs est actuellement de 8,9 millions, en augmentation de 4,8 % par rapport à l'année précédente.

■ **ARGENTINE : le Fonds monétaire international** a approuvé mercredi un versement de 1 mil*liard de dollars (0,92 milliard d'eu*ros) à l'Argentine au cours de la deuxième révision du programme signé avec le FMI, a indiqué un porte-parole de l'institution monétaire. Le conseil d'administration du FMI a ainsi donné son aval à la poursuite de la facilité étendue de crédit signée en février 1998 avec l'Argentine.

■ **PÉROU : la dette extérieure** se chiffrait à 30 milliards de dollars fin 1998 (27,8 milliards d'euros), soit une hausse de 5,3 % par rapport à 1997, en raison de la dévaluation du sol et d'une augmentation de la dette privée, a annoncé mercredi la banque centrale péruvienne.

VALEUR DU JOUR

Chargeurs se désengage de la laine

MERCREDI 3 mars, l'action Chargeurs a grimpé de 4,63 %, à 42,9 euros, à la Bourse de Paris. Pourtant, le groupe textile a publié un résultat net pour 1998 en baisse de 25,8 %, à 224 millions de francs (34,1 millions d'euros), et un chiffre d'affaires en baisse de 17 %, à 7,5 milliards de francs (1,14 milliard d'euros). Son activité principale, la laine, qui représente 41 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, a chuté de 30 %, accusant une perte de recettes de 1,3 milliard de francs (198 millions d'euros). Le résultat de la branche a fondu en un an de 175 millions à 14 millions de francs (2 millions d'euros).

*Eduardo Malone, le PDG de Char*geurs, lassé de devoir sans cesse jongler avec les fluctuations des cours mondiaux de la matière première, a donc décidé d'« *externaliser le flux laine* ». La partie achats et stockage est confiée à une société indépendante, CWP (Chargeurs Wool Partners), dont Chargeurs sera *le principal client. CWP est elle*-même sous la houlette d'une société financière, Wool Finance, cotée au Luxembourg, qui a d'ores et déjà levé 105 millions d'euros en émettant des obligations à taux garanti. Chargeurs a souscrit pour 14 millions d'euros de ces « titres ». « *Nous transformons toute notre laine en cash* », résume M. Malone. Chargeurs s'affranchit ainsi du poids exorbitant et aléatoire des stocks de laine. Demeurant un *simple transformateur*, il aura ramené ses investissements dans le secteur de plus de 5 milliards de francs (760 millions d'euros) en 1996 à 500 millions (76 millions d'euros) en l'an 2000. La rentabilité des capitaux investis va donc, quasi mécaniquement, remonter entre 6 % et 12 % selon les cycles de conjoncture. Une action complétée par un programme de rachat d'actions.

M. Malone, à terme, veut optimiser la partie industrielle de la laine, en se concentrant sur les usines de peignages les plus rentables, et développer la partie à forte valeur ajoutée : la création, le marketing et le service. Chargeurs vient de mettre au point un nouveau tissu, le XCL, *mélange de laine*, de coton et de fibres synthétiques Tencel et Lycra, avec lequel il vise le marché du vêtement de loisirs.

P. Ga.

Action Chargeurs — en euros à Paris — 42,9 le 3 mars

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 s'est adjugé 0,49 %, à 4 023,66 points jeudi 4 mars à la mi-séance. L'action CCF s'inscrivait en hausse de 8,7 % après l'annonce par les Mutuelles du Mans Assurances de la vente de leur participation – *7,8 % du capital – au groupe* belge KBC Bancassurance Holding, né de la fusion du groupe Krediebank et de l'assureur Cera. Le bancassureur belge, contrôlé par le holding financier flamand Almanij, était déjà l'un des partenaires européens du CCF et actionnaire de la banque depuis sa privatisation. Il détenait 5 % du capital du CCF et porte donc sa participation à 12,8 %. Le président de KBC, Rémi Vermeiren, est administrateur du CCF. KBC a acheté les titres des Mutuelles du Mans au prix unitaire de 112,5 euros, soit 38,6 % de plus que le cours de clôture de mercredi (à 81,15 euros), ce qui valorise le *CCF à 8,2 milliards* d'euros (53,8 milliards de francs), un prix très élevé. KBC a déjà une filiale en France et contrôle notamment la société de Bourse Transbourse, rebaptisée KBC Securities. Mutuelles du Mans Assurances avait annoncé mi-janvier qu'il avait confié à la banque Lehmann Brothers un mandat pour vendre cette participation. Les Mutuelles du Mans réalisent une forte plus-value, *cette participation étant évaluée* à 3 milliards de francs et cédée à 4 milliards. KBC sera donc un actionnaire de poids aux côtés de Swiss Life et d'ING, qui ont chacun un peu moins de 10 %.

NEW YORK

LES OPÉRATEURS ont fait preuve d'une grande nervosité, mercredi 3 mars. Ils ont bien accueilli les résultats d'entreprises publiés dans la matinée mais moins bien réagi aux déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, *qui a réitéré son opposition* au projet d'investissement en Bourse des fonds fédéraux de retraites. L'indice Dow Jones a terminé en baisse de 0,23 %, à 9 275,88 points, en revanche l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a terminé en hausse de 0,27 %, à 2 265,22 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires marquaient une pause au début de la matinée jeudi 4 mars après la chute intervenue mercredi. A Paris, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor émise à 10 ans s'inscrivait à 4,26 %, tandis que *celui des Bunds allemands émis* sur la même échéance s'établissait à 4,16 %. Outre-Atlantique, le taux de rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans s'affichait à 5,695 % mercredi soir, contre 5,623 % mardi.

MONNAIES

L'EURO poursuivait sa glissade face au billet vert, jeudi 4 mars, lors des premiers échanges. Il s'af*fichait à 1,0857 dollar.* Sur le marché des changes japonais, la devise américaine était en forte hausse en raison de la chute des taux à court terme nippons. Il s'échangeait à 122,75 yens.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	03/03
COURONNE DANOISE	7,4345
COUR. NORVÉGIENNE	8,6520
COUR. SUÉDOISE	8,9850
COURONNE TCHÈQUE	37,583
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7492
DOLLAR CANADIEN	1,6605
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0600
DRACHME GRECQUE	322,15
FLORINT HONGROIS	252,14
ZLOTY POLONAIS	4,3210

Cours de change croisés

04/03 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,81226	1,08585	0,16551	1,61070	0,68357
YEN	123,11000	....	133,69000	20,37500	198,29000	84,74500
€URO	0,92094	0,74800	....	0,15245	1,48360	0,62945
FRANC	6,04210	4,90595	6,55957	....	9,73205	4,12995
LIVRE	0,62085	0,50425	0,67405	0,10275	....	0,42435
FRANC SUISSE	1,46290	1,18830	1,58860	0,24215	2,35655	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/03 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,08	2,94	4,16	5,04
ALLEMAGNE	3,08	3,12	4,06	5,01
GDE-BRETAG.	5,44	5,26	4,70	4,54
ITALIE	—	3,02	4,31	5,23
JAPON	0,07	0,10	1,68	....
ÉTATS-UNIS	4,69	4,66	5,32	5,61
SUISSE	0,98	1,27	2,44	3,86
PAYS-BAS	3,08	3,06	4,16	5,04

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 04/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	13056	109,11	109,18
Euribor 3 mois			
MARS 99	2547	96,91	96,90

Matières premières

En dollars ▶	Cours 03/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1404,5	–0,32
ALUMINIUM 3 MOIS	1170	–0,26
PLOMB 3 MOIS	515,5	–0,29
ETAIN 3 MOIS	5305	–0,09
ZINC 3 MOIS	1052,5	0,53
NICKEL 3 MOIS	4060	–0,30
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,28	–3,64
PLATINE A TERME	61888,99	–1,08
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	247	–1,30
MAÏS (CHICAGO)	208,75	–0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	120	–3,54
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1220	–0,25
CAFE (LONDRES)	1742	—
SUCRE BLANC (PARIS)	233	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 03/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,25	—
WTI (NEW YORK)	12,84	–0,70
LIGHT SWEET CRUDE	12,82	1,02

Or

En €uros ▶	Cours 03/03	Var % 02/03
OR FIN KILO BARRE	8450	–0,59
OR FIN LINGOT	8450	—
ONCE D'OR (LO) $	285,85	–0,80
PIÈCE FRANCE 20 F	50,60	+ 0,20
PIÈCE SUISSE 20 F	50,40	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	253,25	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	450,25	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	313,50	–0,40

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **British Airways** a reculé de 1,59 %, mercredi 3 mars, après l'annonce de nouvelles réductions de capacités. Par ailleurs, la compagnie a cédé en Bourse une partie de sa participation dans la société néerlandaise Equant, avec, à la clé, une plus-value de 72 millions d'euros.

● L'action **Deutsche Telekom** a accusé une chute de 4,6 % durant la séance du mercredi 3 mars. Les investisseurs ont opéré des prises de bénéfice après le récent mouvement de hausse de l'action.

● Le titre **DaimlerChrysler** a abandonné 4,5 %, mercredi, touché par les problèmes de sécurité que rencontrerait son modèle Smart.

● L'action du groupe énergétique **RWE** a encore chuté de 5,5 %, mercredi, en raison de l'impact que pourrait avoir sur ses comptes le projet de réforme fiscale du gouvernement allemand.

● L'action de l'assureur néerlandais **Aegon** a abandonné 1 %, mercredi, malgré l'annonce de la hausse de son bénéfice net de 24 % en 1998.

● Le titre du brasseur **Heineken** a chuté de 5,4 %, mercredi, après l'annonce d'un ralentissement de la croissance de ses bénéfices pour 1999.

● Le titre **Cockerill-Sambre** a progressé de 1,4 %, mercredi, après l'annonce d'excellents résultats pour 1998 (bénéfice net de 230,5 millions d'euros contre 74 millions en 1997).

STOXX 653 – sur un an: 285,57 (315, 294, 273, 253, 232, 212; 16 MARS, 4 SEPT., 4 MARS) – sur 5 jours: V 290,08; L 288,06; M 286,19; M 287,99; J 285,57

EURO STOXX 50 – sur un an: 3390,77 (3685, 3432, 3178, 2925, 2672, 2419; 4 MARS, 3 SEPT., 4 MARS) – sur 5 jours: V 3484,24; L 3464,59; M 3421,23; M 3418,43; J 3390,77

04/03 12 h 38 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	34,82	....
BASF AG	BE •	30,8	-0,96
BMW	DE •	600	-0,17
CONTINENTAL AG	DE •	21,35	+0,71
DAIMLERCHRYSLER	DE •	78,9	-2,35
FIAT	IT •	2,66	+2,31
FIAT PRIV.	IT •	1,38	+0,73
LABINAL /RM	FR •	173,7	+2,18
LUCAS VARITY	GB	4,22	....
MAGNETI MARELLI	IT •	1,34	-2,19
MICHELIN-B- /RM	FR •	37,6	+1,62
PEUGEOT /RM	FR •	120	+3,18
PIRELLI	IT •	2,53	-2,32
RENAULT	FR •	35,5	-2,20
SOMMER ALLIBER	FR •	21,1	+0,24
VALEO /RM	FR •	74,15	+1,99
VOLKSWAGEN	DE •	56	-0,18
VOLVO -A-	SE	23,25	+1,46
VOLVO -B-	SE	23,66	+1,66
▶ DJ E STOXX AUTO P		242,22	-0,35

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	18,16	-0,25
ABN AMRO HOLDIN	NL •	17,65	-0,56
ALLIED IRISH BA	GB	15,66	+0,29
ALPHA CREDIT BA	GR	106,10	....
ARGENTARIA R	ES •	21,21	-0,52
B PINTO MAYOR R	PT •	17,9	....
BANCO ESSI R	PT •	10,28	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	46,5	-0,75
BANK OF IRELAND	GB	18	-0,82
BANK OF PIRAEUS	GR	42,68	....
BANKINTER R	ES •	32,85	+0,40
BARCLAYS PLC	GB	25,32	-0,29
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	46,1	-0,41
BCA FIDEURAM	IT •	5,06	+0,40
BCA INTESA	IT •	4,77	-0,63
BCA ROMA	IT •	1,4	+2,94
BCO BILBAO VIZC	ES •	12,98	+0,62
BCO CENTRAL HIS	ES •	10,5	-0,38
BCO POPULAR ESP	ES •	59,5	+0,42
BCO SANTANDER	ES •	17,59	-0,06
BCP REG	PT •	27,15	....
BNP /RM	FR •	79,85	+5,27
CCF /RM	FR •	85	+4,74
CHRISTIANIA BK	NO	3,41	....
COMIT	IT •	5,44	-0,18
COMM.BANK OF GR	GR	111,47	....
COMMERZBANK	DE •	24,55	+1,45
DEN DANSKE BK	DK	100,21	-1,32
DEN NORSKE BANK	NO	3,24	+1,08
DEUTSCHE BANK A	DE •	45,75	-1,19
DEXIA CC	BE •	133,5	+0,68
DEXIA FCE RM	FR •	118,6	+1,37
DRESDNER BK AG	DE •	30,3	+0,66
ERGO BANK	GR	71,36	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	19,86	....
FOKUS BK	NO	8,90	....
HALIFAX	GB	10,69	+0,14
HSBC HOLDS	GB	26,16	-0,56
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	58,15	....
JYSKE BANK REG	DK	74,85	-0,18
KAPITAL HOLDING	DK	41,31	-1,88
KBC BANCASSURAN	BE •	66,6	....
LLOYDS TSB	GB	13	-2,89
MERITA	FI •	5,1	-0,39
NAT BANK GREECE	GR	63,60	....
NATEXIS	FR •	52,15	-1,04
NATL WESTM BK	GB	19,22	-0,23
NORDBANKEN HOLD	SE	5,28	....
OBERBANK	AT •	63,4	....
ROLO BANCA 1473	IT •	22,06	+0,23
ROYAL BK SCOTL	GB	17,80	-0,25
S-E-BANKEN -A-	SE	9,96	-0,56
SPAREBANKEN NOR	NL •	162	....
STE GENERAL-A-/	FR •	140,3	+3,09
SV HANDBK -A-	SE	31,54	+0,89
UBS REG	CH	284,13	+1
UNICREDITO ITAL	IT •	4,51	+3,44
UNIDANMARK -A-	DK	63,89	-2,26
XIOSBANK	GR	43,84	....
▶ DJ E STOXX BANK P		255,41	+0,70

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	66,22	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,86	....
ASSIDOMAEN AB	SE	17,19	+3,34
AVESTA	SE	3,38	-0,98
BEKAERT	BE •	384	+0,83
BILTON	GB	4,61	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	40,15	-0,57
BRITISH STEEL	GB	1,84	-3,13
BUHRMANN NV	NL •	16,5	-2,65
BUNZL PLC	GB	3,35	+0,90
CART.BURGO	IT •	5,21	-0,76
DEGUSSA-HUELS	DE •	31,3	+0,32
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,43	-0,46
ELVAL	GR	11,84	....
INPARSA	PT •	18,3	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,74	+0,89
MAYR-MELNHOF KA	AT •	42,9	....
METSAE-SERLA A	FI •	6,6	+3,12
MODO B FR	SE	25,14	+1,35
NORSKE SKOGIND-	NO	28,91	....
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8	-0,62
PECHINEY-A-	FR •	30	+2,74
PORTUCEL INDUST	PT •	5,02	....
RAUTARUUKKI K	FI •	6,1	+1,67
RIO TINTO	GB	11,88	+0,76
SIDENOR	GR	24,19	....
SILVER & BARYTE	GR	31,56	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,84	-1,59
SONAE INDUSTRIA	PT •	11,83	....
SOPORCEL	PT •	11,6	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,79	....
STORA ENSO -A-	FI •	8,2	+2,50
STORA ENSO -R-	FI •	8,5	+2,41
SVENSKA CELLULO	SE	18,80	+1,50
THYSSEN	DE •	182	....
TRELLEBORG B	SE	8,34	-0,66
UNION MINIERE	BE •	28,89	+0,10
UPM-KYMMENE COR	FI •	23,6	....
USINOR	FR •	10,71	-2,28
VIOHALCO	GR	31	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	25	-0,91
▶ DJ E STOXX BASI P		186,61	+0,11

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,79	-1,85
AGA -B-	SE	11,74	-0,94
AIR LIQUIDE /RM	FR •	132,7	+0,08
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	30,8	-0,96
BAYER AG	DE •	31,55	-0,16
BOC GROUP PLC	GB	12,63	-1,16
CIBA SPEC CHEM	CH	64,20	-0,73
CLARIANT N	CH	418,18	-1,62
DYNO INDUSTRIER	NO	14,11	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4363,93	-0,64
HENKEL KGAA VZ	DE •	71,7	-2,45
HOECHST AG	DE •	37,5	-2,34
ICI	GB	7,76	....
KEMIRA	FI •	5,45	+1,49
LAPORTE	GB	8,02	-0,55
LENZING AG	AT •	56	-0,71
PERSTORP -B-	SE	8,79	+1,28
SNIA BPD	IT •	1,23	-2,38
SOLVAY	BE •	61,5	+0,16
TESSENDERLO CHE	BE •	45,2	+0,44
UCB	BE •	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		274,67	-1,15

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,75	+1,09
CGIP /RM	FR •	47,8	+0,61
CIR	IT •	0,96	-1,03
D'IETEREN SA	BE •	449	+1,54
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,4	-0,25
GBL	BE •	169,5	-1,22
GENL ELECTR CO	GB	8,51	+1,60
GEVAERT	BE •	66,75	+0,07
HAGEMEYER NV	NL •	28,4	-2,94
INCHCAPE PLC	GB	2,17	-0,68
INVESTOR -A-	SE	36,21	-1,06
INVESTOR -B-	SE	37,26	-0,30
KVAERNER -A-	NO	16,65	-2,37
KVAERNER -B-	NO	13,65	-0,84
LVMH / RM	FR •	198,7	+2,45
MYTILINEOS HOLD	GR	15,46	....
NORSK HYDRO	NO	32,96	-0,35
OERLIKON-BUEHRL	CH	109,41	+1,90
ORKLA -A-	NO	12,37	-0,93
ORKLA -B-	NO	10,70	-1,07
SONAE INVESTIME	PT •	33,99	....
VEBA AG	DE •	48,3	-0,44
▶ DJ E STOXX CONG P		214,2	-0,08

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,39	-3,54
CABLE & WIRELES	GB	12,26	-1,90
DEUTSCHE TELEKO	DE •	39,25	-5,42
EUROPOLITAN HLD	SE	98,11	+0,11
FRANCE TELECOM	FR •	79,75	-0,50
HELLENIC TELE (	GR	23,01	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	43,05	-2,82
PORTUGAL TELECO	PT •	45,1	....
SWISSCOM N	CH	378,63	+3,97
TELE DANMARK	DK	110,03	-0,24
TELECEL	PT •	162,51	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,45	-0,21
TELECOM ITALIA	IT •	5,54	+0,91
TELEFONICA	ES •	41,9	+0,05
TIM	IT •	5,85	+1,21
VODAFONE GROUP	GB	16,18	-3,12
▶ DJ E STOXX TCOM P		670,3	-1,52

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,81	....
ACCIONA	ES •	52,5	-1,22
ACESA REG	ES •	12,8	+0,23
AKTOR SA	GR	13,31	....
ASKO OY	FI •	14,05	+0,36
AUMAR	ES •	22,81	-2,02
AUTOSTRADE	IT •	7,71	-0,26
BCA INTESA	IT •	4,77	-0,63
BICC PLC	GB	1,25	....
BILFINGER & BER	DE •	18,4	....
BLUE CIRCLE IND	GB	4,69	+1,29
BOUYGUES /RM	FR •	230,2	-0,90
BPB	GB	3,38	+1,35
CARADON	GB	2,23	+0,67
CBR	BE •	83	-1,43
CHARTER	GB	5,25	+1,15
CIMPOR SGPS R	PT •	25,38	....
COLAS /RM	FR •	166	-3,06
CRH PLC	GB	16,61	-0,18
CRISTALERIA ESP	ES •	46,5	-1,38
DRAGADOS CONSTR	ES •	34,2	-0,58
FOM CON CONTRAT	ES •	59,5	-0,58
GROUPE GTM	FR •	81,2	-0,98
HEIDELBERGER ZE	DE •	56,55	-1,65
HELL.TECHNODO.R	GR	11,97	....
HERACLES GENL R	GR	23,48	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	30	-1,64
HOLDERBANK FINA	CH	229,16	-0,68
HOLDERBANK FINA	CH	920,51	-0,88
IMETAL /RM	FR •	103	-1,90
ITALCEMENTI	IT •	10,05	-2,90
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,2	-0,71
LAFARGE /RM	FR •	78,3	-0,89
MICHANIKI REG.	GR	8,52	....
PARTEK	FI •	8,7	-1,14
PHILIPP HOLZMAN	DE •	120	....
PILKINGTON PLC	GB	0,94	+5
POTAGUA -B-	DK	18,83	....
RMC GROUP PLC	GB	10,80	-0,95
RUGBY GRP	GB	1,61	+2,86
SAINT GOBAIN /R	FR •	142,9	-0,07
SEMAPA	PT •	14,47	....
SKANSKA -B-	SE	29,92	+0,19
SUPERFOS	DK	12,85	-0,52
TARMAC	GB	1,59	+0,94
TAYLOR WOODROW	GB	2,75	-1,07
TECHNIP /RM	FR •	87,5	+2,94
TITAN CEMENT RE	GR	71,83	....
UNICEM	IT •	9,85	-1,50
URALITA SA	ES •	9,01	+0,33
VALENCIANA CEM	ES •	11,3	....
WIENERB BAUSTOF	AT •	170	-1,45
WILLIAMS	GB	5,43	-1,35
▶ DJ E STOXX CNST P		186,02	-0,63

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	220,3	+1,99
ADIDAS-SALOMON	DE •	85	-1,45
AMER GROUP A	FI •	13,2	-0,75
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	28,3	-2,41
BANG & OLUFSEN	DK	60,86	-0,55
BARRATT DEV PLC	GB	4,15	+1,45
BEAZER GROUP	GB	2,83	+0,53
BENETTON GROUP	IT •	1,44	+2,13
BERKELEY GROUP	GB	8,57	-0,69
BRITISH AIRWAYS	GB	6,46	-0,23
BRYANT GROUP PL	GB	1,74	....
CHARGEURS RM	FR •	44,4	+3,50
CLUB MED. /RM	FR •	85	....
COATS VIYELLA	GB	0,57	....
COMPASS GRP	GB	11,30	-0,13
COURTAULDS TEXT	GB	2,23	....
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,5	-1,52
ELECTROLUX -B-	SE	16,46	-1,66
EMI GROUP	GB	6,66	-0,45
EURO DISNEY /RM	FR •	1,22	+2,52
FINNAIR	FI •	4,75	-1,04
G WIMPEY PLC	GB	2,13	....
GRANADA GROUP P	GB	18,74	+0,16
HERMES INTL	FR •	66,8	+1,52
HPI	IT •	0,53	....
HUNTER DOUGLAS	NL •	26,15	-4,04
KLM	NL •	25,56	-2,48
LADBROKE GRP	GB	4,24	+1,06
MOULINEX /RM	FR •	10,08	+0,80
NCL HLDG	NO	1,91	-0,80
PATHE /RM	FR •	248	-1,78
PENTLAND GRP	GB	1,46	....
PERSIMMON PLC	GB	3,41	+0,88
RANK GROUP	GB	3,51	-0,42
SAIRGROUP N	CH	188,06	-2,92
SAS DANMARK A/S	DK	9,01	-1,47
SEB /RM	FR •	59,25	+3,22
THE SWATCH GRP	CH	571,39	+1,45
THE SWATCH GRP	CH	126,42	-0,82
WILLIAM BAIRD	GB	1,61	+4,85
WILSON BOWDEN	GB	9,42	-0,16
WOLFORD AG	AT •	47	-1,98
WWWW UK UNITS	GB	0,71	-2,04
▶ DJ E STOXX CYC GO P		151,74	-0,98

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	17,69	-0,63
ASTRA -B-	SE	17,63	-0,63
ELAN CORP	GB	69,05	+0,09
GLAXO WELLCOME	GB	28,37	-0,26
NOVARTIS N	CH	1574,16	+0,28
NOVO NORDISK B	DK	99,80	-3,77
ORION A	FI •	20,5	+2,50
ORION B	FI •	19,2	+1,05
RHONE POUL./RM	FR •	41,25	-0,60
ROCHE HOLDING	CH	16388,30	+0,31
ROCHE HOLDING G	CH	11660,18	+0,54
SANOFI /RM	FR •	157,1	-1,01
SCHERING AG	DE •	106,25	-3,19
SMITHKLINE BEEC	GB	12,36	-2,24
ZENECA GROUP	GB	36,61	-1,76
▶ DJ E STOXX PHAR P		390,24	-0,86

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,59	+5,58
BG	GB	5,16	+0,29
BP AMOCO	GB	13,21	+3,74
BURMAH CASTROL	GB	13,09	-4,76
CESPA	ES •	32,5	-0,15
ELECTRAFINA	BE •	108	-0,18
ELF AQUITAINE /	FR •	103,4	+2,89
ENI	IT •	5,57	+2,77
ENTERPRISE OIL	GB	4,19	+4,06
F.OLSEN ENERGY	NO	6,42	+2,78
LASMO	GB	1,92	+5,74
OCEAN RIG	NO	0,19	+0,63
OMV AG	AT •	83,9	+2,17
PETROFINA SA BR	BE •	434,8	+1,35
PETROLEUM GEO-S	NO	11,33	+4,26
PRIMAGAZ /RM	FR •	71,45	-2,06
PROSAFE	NO	6,01	+6,12
REPSOL	ES •	47	+0,21
ROYAL DUTCH CO	NL •	40,5	+3,05
SAGA PETROLEUM	NO	8,09	....
SAIPEM	IT •	3,24	+2,86
SHELL TRANSP &	GB	5,10	+3,63
SMEDVIG -A-	NO	7,40	+2,40
TOTAL /RM	FR •	90	+2,54
▶ DJ E STOXX ENGY P		335,18	-2,63

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	8,98	-1,31
ALMANIJ	BE •	69	-0,22
ALPHA FINANCE	GR	58,42	....
AMVESCAP	GB	9,01	-0,66
BAIL INVEST /RM	FR •	129	+0,62
BPI-SGPS N	PT •	29,78	....
BRITISH LAND CO	GB	7,82	-1,13
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,77	-1,02
COBEPA	BE •	64	+1,35
CORP FIN ALBA -	ES •	123,6	-2,29
CPR /RM	FR •	36	-0,66
CS GROUP N	CH	142,06	+1,23
EURAFRANCE /RM	FR •	451	-0,55
FONCIERE LYONNA	FR •	128,7	-1
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	103	....
HAMMERSON	GB	6,10	-1,44
IMMEUBLES FRANC	FR •	17,2	+2,08
KAPITAL HOLDING	DK	41,31	-1,88
LAND SECURITIES	GB	12,21	-1,91
LIBERTY INT.HDG	GB	6,11	+0,24
MEDIOBANCA	IT •	9,9	-1
MEDIOLANUM	IT •	5,42	-1,63
MEPC PLC	GB	7,21	+0,62
METROVACESA	ES •	23,65	+0,21
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	80,3	+1,58
PROVIDENT FIN	GB	14,53	-0,31
RODAMCO NV	NL •	22,1	-1,34
SCHRODERS PLC	GB	18,92	-2,32
SEFIMEG N /RM	FR •	62	-0,80
SIMCO N /RM	FR •	82,35	-0,18
SLOUGH ESTATES	GB	5,07	-1,16
SOPHIA /RM	FR •	35,98	-0,06
UNIBAIL /RM	FR •	117	....
UNIM	IT •	0,52	+1,96
VALLEHERMOSO	ES •	10,8	+0,47
WOOLWICH PLC	GB	6,08	+0,78
▶ DJ E STOXX FINS P		239,45	-0,05

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,32	+0,61
ASSOCIATE BRIT	GB	6,65	-0,22
BASS	GB	12,67	-1,16
BBAG OE BRAU-BE	AT •	43,7	-0,46
BONGRAIN /RM	FR •	349	....
BRAU-UNION	AT •	48,2	....
CADBURY SCHWEPP	GB	14,32	+1,80
CARLSBERG -B-	DK	41,70	....
CARLSBERG AS -A	DK	40,35	-3,23
CHR. HANSEN HLD	DK	97,82	-4,61
CULTOR -1-	FI •	17,05	-0,29
DANISCO	DK	43,72	-0,61
DANONE /RM	FR •	223	+0,45
DELTA DAIRY	GR	21,11	....
DIAGEO	GB	10,81	+0,69
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,52	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	122,2	-0,65
GREENCORE GROUP	GB	3,80	....
HEINEKEN	NL •	45,4	+1,23
HELLENIC BOTTLI	GR	29,81	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,97	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	32	+0,31
KERRY GRP-A-	GB	11,65	....
MONTEDISON	IT •	0,88	+2,33
NESTLE N	CH	1666,43	-0,77
PARMALAT	IT •	1,25	....
PERNOD RICARD /	FR •	53,7	-0,92
RAISIO GRP K	FI •	5,8	+1,75
RAISIO GRP V	FI •	6,85	-1,02
RIEBER & SON -B	NO	5,09	-2,22
TATE & LYLE	GB	6,28	-0,71
UNICER REG	PT •	28,58	....
UNIGATE PLC	GB	6,60	+0,23
UNILEVER	NL •	67,8	+2,73
UNILEVER	GB	8,89	-0,33
▶ DJ E STOXX F & BV P		229,67	+0,56

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	10,34	-0,53
ABB AB -B-	SE	10,29	-1,07
ABB BADEN	CH	1095,89	-0,68
ADECCO CHESEREX	CH	469,87	-1,32
ALSTOM	FR •	22,61	-1,70
ALUSUISSE LON G	CH	972	-0,83
ASSOC BR PORTS	GB	4,05	+1,87
ATLAS COPCO -A-	SE	23,69	-2,07
ATLAS COPCO -B-	SE	23,41	-1,86
ATTICA ENTR SA	GR	8,08	....
BAA	GB	10,43	-1,41
BBA GROUP PLC	GB	6,23	+6,35
BERGESEN	NO	13,30	-2,54
BONHEUR	NO	17,69	....
CMB	BE •	32,8	-0,30
COOKSON GROUP P	GB	2,19	-0,68
DAMPSKIBS -A-	DK	4676,80	-7,50
DAMPSKIBS -B-	DK	5718,59	....
DAMSKIBS SVEND	DK	8204,99	....
DELTA PLC	GB	1,83	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,90	+4,08
ELECTROCOMPONEN	GB	5,48	-0,27
EQUANT NV	DE •	65,8	-0,76
FINNLINES	FI •	27,75	-0,36
FKI	GB	2,39	....
FLS IND.B	DK	19,50	....
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,15	-0,39
GKN	GB	18,65	+3,26
GLYNWED INTL PL	GB	2,93	-0,51
HALKOR	GR	9,92	....
HANSON PLC	GB	8,08	+2,07
HAYS	GB	9,45	+1,11
HEIDELBERGER DR	DE •	48,4	-1,43
HELLAS CAN SA P	GR	21,13	....
IFIL	IT •	2,99	-0,33
IMI PLC	GB	3,38	+2,71
ISS INTL SERV-B	DK	55,82	-0,24
KOEBENHAVN LUFT	DK	96,17	....
KON.NEDLLOYD	NL •	10,2	....
KONE B	FI •	95	-1,04
LAHMEYER	DE •	46,5	....
LEGRAND /RM	FR •	179,9	-1,15
LEIF HOEGH	NO	11,10	....
LINDE AG	DE •	473	-2,47
MAN AG	DE •	23,5	-0,84
MANNESMANN AG	DE •	114,3	-2,08
METALLGESELLSCH	DE •	15,75	-1,56
METRA A	FI •	19,5	+2,68
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,24	-0,46
NFC	GB	2,20	+1,37
NKT HOLDING	DK	70,62	+0,96
OCEAN GROUP	GB	12,23	+2,62
PENINS.ORIENT.S	GB	10,56	-0,56
PREMIER FARNELL	GB	2,83	-1,04
PREUSSAG AG	DE •	448	+1,13
RAILTRACK	GB	22,04	....
RANDSTAD HOLDIN	NL •	46,5	+0,32
RATIN -A-	DK	162,75	....
RATIN -B-	DK	170,83	+1,20
RAUMA OY	FI •	10,65	+6,47
RENTOKIL INITIA	GB	6,04	+2,53
REXAM	GB	2,96	....
REXEL /RM	FR •	74,1	-2,11
RHI AG	AT •	24,75	-1,94
RIETER HLDG N	CH	528,07	-0,12
SANDVIK -A-	SE	18,08	-1,52
SANDVIK -B-	SE	18,13	-1,21
SAURER ARBON N	CH	429,49	+0,15
SCANIA AB -A-	SE	23,25	-1,42
SCANIA AB -B-	SE	23,58	-1,62
SCHINDLER HOLD	CH	1436,64	+0,79
SCHINDLER HOLD	CH	1469,39	-1,17
SCHNEIDER /RM	FR •	48,1	-0,02
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,3	+2,36
SECURICOR	GB	8,57	-1,08
SECURITAS -B-	SE	14,74	-0,38
SGS GENEVA BR	CH	684,42	+1,02
SHANKS & MCEWAN	GB	3,61	+6,83
SIDEL /RM	FR •	65,15	-3,48
BTR SIEBE	GB	3,94	....
SITA /RM	FR •	191	+1,60
SKF -A-	SE	12,79	+0,44
SKF -B-	SE	13,07	-0,84
SOPHUS BEREND -	DK	26,92	....
SOPHUS BERENDS	DK	27,65	....
STORK NV	NL •	17,65	-1,94
SULZER FRAT.SA1	CH	540	+1,18
SVEDALA	SE	14,79	-1,48
SVENDBORG -A-	DK	7397,94	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,01	+1
TOMRA SYSTEMS	NO	31,45	-0,73
ULSTEIN HOLDING	NO	20,47	....
UNITOR	NO	7,86	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	71,75	-1,58
VALMET	FI •	10,1	+2,43
▶ DJ E STOXX IND GO P		303,54	-0,84

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	49,6	+1,74
ALLEANZA ASS	IT •	9,44	+0,85
ALLIANZ AG	DE •	270	-1,10
ALLIED ZURICH	GB	13,57	+0,22
ASPIS PRONIA GE	GR	14,81	....
AXA /RM	FR •	110,6	....
CGU	GB	14,26	+0,21
CORP.MAPFRE REG	ES •	19,17	-0,31
ERGO VERSICHERU	DE •	118	-2,48
ETHNIKI GEN INS	GR	43,22	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,35	+2,35
FORSIKRING CODA	DK	96,85	....
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	....
GENERALI ASS	IT •	34,4	+0,88
GENERALI HLD VI	AT •	199	-0,38
INA	IT •	2,22	-0,89
IRISH LIFE	GB	9,22	-0,80
LEGAL & GENERAL	GB	11,30	-1,55
MUENCH RUECKVER	DE •	178,8	-1,49
NORWICH UNION	GB	6,74	....
POHJOLA GRP.B	FI •	52,1	+1,17
PRUDENTIAL CORP	GB	11,77	-2,35
RAS	IT •	9,28	+3,69
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,64	+4,87
SAMPO -A-	FI •	28,5	-0,35
SWISS RE N	CH	1982,29	+0,25
SEGUROS MUNDIAL	PT •	28,4	....
SKANDIA FOERSAE	SE	15,91	-2,39
STOREBRAND	NO	6,94	-1,64
SWISS LIFE BR	CH	578,30	+3,48
TOPDANMARK AS	DK	172,17	....
TRYG-BALTICA	DK	23,14	+1,78
ZURICH ALLIED N	CH	568,35	+0,21
▶ DJ E STOXX INSU P		328,75	+0,21

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,09	-3,03
CANAL PLUS /RM	FR •	270,5	-5,35
CARLTON COMMUNI	GB	8,94	-3,22
ELSEVIER	NL •	14,35	-0,69
HAVAS ADVERTISI	FR •	179,1	-0,83
INDEPENDENT NEW	IR •	3,7	....
LAGARDERE SCA N	FR •	33	+3,45
MEDIASET	IT •	8,39	-0,71
PEARSON	GB	20,50	+0,36
REED INTERNATIO	GB	8,60	-1,20
REUTERS GROUP	GB	13,06	+0,48
SCHIBSTED	NO	10,81	+2,19
TF1	FR •	168	+2,75
UNITED NEWS & M	GB	9,40	-1,25
WOLTERS KLUWER	NL •	165,05	+1,07
WPP GROUP	GB	7,42	-1,77
▶ DJ E STOXX MEDIA P		313,97	-0,68

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	33,1	-1,34
ASDA GROUP PLC	GB	2,25	-1,31
ATHENS MEDICAL	GR	22,08	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	69,1	-1,43
BEIERSDORF AG	DE •	66	-1,20
BIC /RM	FR •	46	-1,79
BRIT AMER TOBAC	GB	8,33	-1,06
CASINO GP /RM	FR •	80,7	-3,24
CFR UNITS -A-	CH	1434,76	+2,01
CPT MODERNES /R	FR •	513	+1,28
DELHAIZE	BE •	88,3	+0,51
ESSILOR INTL /R	FR •	343	+0,03
ETS COLRUYT	BE •	693	+0,95
FYFFES	GB	2,19	....
GIB	BE •	37,9	+1,68
GOODYS	GR	25,95	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,02	-0,27
KESKO OY	FI •	12,9	+0,39
L'OREAL /RM	FR •	554	....
MODELO CONTINEN	PT •	18,61	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,52	....
PROMODES /RM	FR •	580,5	-0,09
RECKITT & COLMA	GB	12,09	+0,25
SAFEWAY	GB	3,82	-0,39
SAINSBURY J. PL	GB	5,24	-0,85
SEITA /RM	FR •	54,5	-1,71
SMITH & NEPHEW	GB	2,54	-4,47
STAGECOACH HLDG	GB	3,66	+1,65
TABACALERA REG	ES •	19,54	-2,30
TAMRO	FI •	3,82	-1,55
TESCO PLC	GB	2,45	-0,60
TNT POST GROEP	NL •	30,7	-2,69
▶ DJ E STOXX N CY G P		477,52	-0,73

COMMERCE DISTRIBUTION

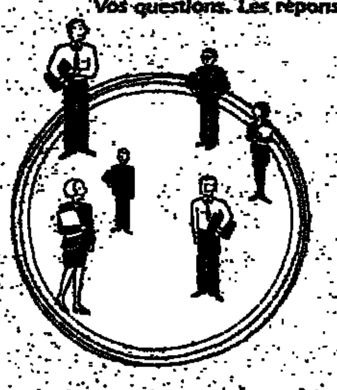
	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,21	+0,93
BOOTS CO PLC	GB	14,50	-1,52
CARREFOUR /RM	FR •	641,5	+0,71
CASTO.DUBOIS /R	FR •	195	-1,02
CENTROS COMER P	ES •	19,76	-0,45
CONTINENTE	ES •	25,81	+1,61
DIXONS GROUP PL	GB	16,97	-0,87
GEHE AG	DE •	49,5	-3,39
GREAT UNIV STOR	GB	12,51	+0,12
GUILBERT /RM	FR •	122	+1,67
HENNES & MAURIT	SE	66,63	-0,32
JERONIMO MARTIN	PT •	35,75	....
KARSTADT AG	DE •	336	+0,30
KINGFISHER	GB	11,29	+1,20
MARKS & SPENCER	GB	5,67	+0,26
METRO	DE •	59,1	-1,08
NEXT PLC	GB	10,90	-0,14
PINAULT PRINT./	FR •	150,1	-0,73
RINASCENTE	IT •	7,51	+0,13
STOCKMANN A	FI •	21	....
VALORA HLDG N	CH	200,93	....
W.H SMITH GRP	GB	8,14	+2,43
WOLSELEY PLC	GB	5,96	+1,01
▶ DJ E STOXX RETL P		335,36	-0,20

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	111,6	+2,29
ALTEC SA REG.	GR	31,31	....
ASK PROXIMA	NO	5,61	-3,96
BAAN COMPANY	NL •	6,9	-8
BARCO	BE •	159,4	+1,59
BOWTHORPE	GB	5,85	+4,71
BRITISH AEROSPA	GB	5,96	+1,28
BRITISH BIOTECH	GB	0,25	-5,56
CAP GEMINI /RM	FR •	152,2	-1,23
COLOPLAST B	DK	95,50	....
DASSAULT SYST./	FR •	35,6	-0,53
ERICSSON A	SE	24,58	-1,56
FINMECCANICA	IT •	1,04	-0,95
FRESENIUS MED C	DE •	54	+1,89
GAMBRO -A-	SE	7,34	+0,75
GAMBRO -B-	SE	7,45	+1,52
GETRONICS	NL •	35,4	-3,93
GN GREAT NORDIC	DK	29,59	....
INSTRUMENTARIUM	FI •	26,7	[illegible]
INTRACOM N	GR	60,17	....
KON. PHILIPS EL	NL •	62,15	-1,74
MERKANTILDATA	NO	8,85	-4,97
MISYS	GB	9,50	-0,31
NERA ASA	NO	1,73	....
NETCOM ASA	NO	28,68	-3,13
NOKIA -A-	FI •	125,6	-0,79
NOKIA -K-	FI •	125,3	-0,56
NYCOMED AMERSHA	GB	6,43	-0,23
OCE	NL •	24,2	-1,83
OLIVETTI	IT •	2,95	-1,67
RACAL ELECT CON	GB	6,01	+1,76
RADIOMETER -B-	DK	44,39	....
ROLLS ROYCE	GB	4,02	-0,37
SAGEM	FR •	495,8	-0,84
SAP AG	DE •	284	-2,24
SAP VZ	DE •	311	-2,97
SEMA GROUP	GB	10,61	-0,28
SIEMENS AG	DE •	53,5	+0,65
SIRTI	IT •	5,54	-0,18
SMITHS IND PLC	GB	14,73	-3,13
STMICROELEC SIC	FR •	76,3	-2,53
TANDBERG DATA.A	NO	3,30	+0,71
THOMSON CSF /RM	FR •	27,91	+5,53
WILLIAM DEMANT	DK	55,82	-1,13
ZODIAC /RM	FR •	179,5	-0,17
▶ DJ E STOXX TECH P		359,85	-0,53

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11,33	+3,39
BRITISH ENERGY	GB	9,15	-1,60
CENTRICA	GB	1,76	....
EDISON	IT •	8,2	-0,37
ELECTRABEL	BE •	351,5	-2,09
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,11	....
ENDESA	ES •	23,53	-0,68
EVN	AT •	119,1	-1,16
GAS NATURAL SDG	ES •	67	-0,29
HAFSLUND -A-	NO	5,78	....
HAFSLUND -B-	NO	3,54	-1,29
IBERDROLA	ES •	13,4	+1,06
ITALGAS	IT •	4,22	-2,03
NATIONAL GRID G	GB	6,54	-0,45
NATIONAL POWER	GB	7,41	-1,35
OESTERR ELEKTR	AT •	145,8	-0,62
POWERGEN	GB	11,59	-1,14
RWE	DE •	35,6	-5,03
SCOT POWER	GB	8,88	-1
SEVERN TRENT	GB	13,68	+1,55
SUEZ LYON EAUX/	FR •	177	-0,90
SYDKRAFT -A-	SE	24,25	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,02	+1,25
THAMES WATER	GB	15,45	+1,66
TRACTEBEL	BE •	148	-0,47
UNION EL.-FENOS	ES •	15,28	+0,93
UNITED UTILITIE	GB	11,83	+1,79
VIAG	DE •	456	-1,94
VIVENDI/RM	FR •	230,8	-0,17
▶ DJ E STOXX PO SUP P		310,13	-0,86



EURO NOUVEAU MARCHÉ

04/03 12 h 38 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	26	-0,76
ANTONOV	0,75	-2,60
C/TAC	11,85	-9,81
CARDIO CONTROL	8,55	-2,29
CSS	16,35	-0,61
HITT NV	7,25	....
INNOCONCEPTS NV	18,1	....
NEDGRAPHICS HOLD	18,3	-1,08
POLYDOC	2,15	+4,88
PROLION HOLDING	89,8	-0,99
RING ROSA	6,35	-11,81
RING ROSA WT	0,95	+1,06
UCC HOLDING NV	14,65	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,45	-9,26
FARDEM BELGIUM ABC	19,9	+2,05
INTERNOC HLD	4,65	-1,06
INTL BRACHYTHER B	16	-5,88
LINK SOFTWARE B	7,6	....
PAYTON PLANAR	2,45	-2
SYNERGIA	7,5	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	124,8	-0,95
AIXTRON	178,6	-6,98
AUGUSTA BETEILIGUN	59,5	-6,74
BB BIOTECH ZT-D	31,95	-0,62
BB MEDTECH ZT-D	17,2	....
BERTRANDT AG	71,7	-2,45
BETA SYSTEMS SOFTW	19,16	-3,04
CE COMPUTER EQUIPM	149	-1,13
CE CONSUMER ELECTR	257	-6,21
CENIT SYSTEMHAUS	228	....
DRILLISCH	145	-8,23
EDEL MUSIC E 98	365	-6,41
ELSA	74	-2,63
EM.TV & MERCHANDI	780	-2,47
EUROMICRON	29,3	-4,87
GRAPHISOFT NV	18,7	-4,05
HOEFT & WESSEL	160	-1,20
HUNZINGER INFORMAT	109,85	+0,82
INFOMATEC	285	-3,39
INTERSHOP COMMUNIC	129	-5,84
KINOWELT MEDIEN	161,3	-0,86
LHS GROUP	34,15	-6,95
LINTEC COMPUTER	141	+2,17
LOESCH UMWELTSCHUT	8,5	-11,92
MENSCH UND MASCHIN	82	-1,20
MOBILCOM	286	-8,07
MUEHL PRODUCT & SE	16,2	-1,22
MUEHLBAUER HOLDING	88	-0,56
PFEIFFER VACU TECH	41,5	-4,60
PLENUM	140,65	-7,86
PSI	69	-10,39
QIAGEN NV	62,5	-0,79
REFUGIUM HOLDING A	32	-4,76
SACHSENRING AUTO	16,6	-0,60
SALTUS TECHNOLOGY	34	-1,45
SCM MICROSYSTEMS	67,5	-4,39
SER SYSTEME	385	-4,70
SERO ENTSORGUNG	9,3	-11

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● **Alcatel** grimpait de 3,57 % à 113 euros jeudi 4 mars à l'ouverture de la séance. Le groupe d'équipements de télécommunications a annoncé l'acquisition de la société californienne Assured Access Technology et la création d'une division Internet.

● **Comptoirs des entrepreneurs** bondissait de 2,42 % à 2,42 euros jeudi à l'ouverture de la séance. La banque de crédit immobilier a enregistré un triplement de son résultat net consolidé en 1998.

● **Coplexip** progressait de 1,46 % à 52 euros jeudi à l'ouverture de la séance. La société a mis en garde contre l'effet potentiel d'un conflit avec son unique client brésilien Petrobras qui remet en cause les clauses d'indexation de ses contrats sur le dollar.

● **LVMH** s'appréciait de 0,31 % à 192,6 euros jeudi en début de séance. La chambre de la cour d'appel d'Amsterdam a renvoyé dos à dos le groupe de luxe et l'italien Gucci dans le conflit qui les oppose.

● **Scor** était stable à 47,1 euros jeudi matin. Le réassureur qui a vu ses résultats progresser de 5 % envisage une progression à un rythme comparable dans les prochaines années.

● **Usinor** progressait de 0,45 % à 11,05 euros jeudi matin. Cockerill Sambre, la filiale belge du groupe sidérurgique a annoncé une forte progression de ses profits.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 MARS — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	148	147	964,26	– 0,67	148
CR.LYONNAIS(TP)	142	142	931,46	....	140,30
RENAULT (T.P.)	426	423,70	2779,29	– 1	439
SAINT GOBAIN(T.P	180	....	....	....	177,80
THOMSON S.A (T.P	141,50	142,50	934,74	+ 0,70	144
ACCOR	216	221	1449,66	+ 2,31	221,30
AGF	49,95	49,69	325,95	+ 1,51	52,45
AIR FRANCE GPE N	16,75	16,57	108,69	– 1,07	....
AIR LIQUIDE	132,60	133,20	873,73	+ 0,45	131,40
ALCATEL	109,10	111,60	732,05	+ 2,29	97,50
ALSTOM	23	22,70	148,90	– 1,30	23,02
ALTRAN TECHNO. #	243	240	1574,30	– 1,23	237,90
ATOS CA	192,10	185	1213,52	– 3,69	190
AXA	110,50	110,50	724,83	....	118,30
BAIL INVESTIS	128,20	129	846,18	+ 0,62	124
BAZAR HOT. VILLE	101	102,70	673,67	+ 1,68	91,90
BERTRAND FAURE	56,80	56,75	372,26	– 0,08	56,90

USINOR	10,98	10,70	70,19	– 2,37	11,45
VALEO	72,70	74,16	486,39	+ 1,99	76
VALLOUREC	24,90	25,09	164,58	+ 0,76	26,61
VIA BANQUE	28,30	29,05	190,56	+ 2,65	26,75
VIVENDI	231,20	230,70	1513,29	– 0,21	233,60
WORMS (EX.SOMEAL	13,22	13	85,27	– 1,66	13,40
ZODIAC EX.DT DIV	179,80	179,50	1177,44	– 0,16	181

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	100,50	....	....	....	91,15
A.T.T. #	75,25	76,45	501,48	+ 1,59	76,75
BARRICK GOLD #	16,01	16,40	107,58	+ 2,43	16,25
CROWN CORK ORD.#	25,37	25,35	166,29	– 0,07	25,70
DE BEERS #	15,80	16,02	105,08	+ 1,39	14,70
DU PONT NEMOURS	47,05	45,81	300,49	– 2,63	45,67
FORD MOTOR #	51,80	....	....	....	54,20
GENERAL ELECT. #	89,80	90,85	595,94	+ 1,16	89,80
GENERAL MOTORS #	76,60	75,80	497,22	– 1,04	76,20
HITACHI #	5,57	5,50	36,08	– 1,25	5,36
I.B.M #	153	157	1029,85	+ 2,61	155
ITO YOKADO #	49,66	49,98	327,85	+ 0,64	51,20
MATSUSHITA #	14,33	....	....	....	14,71
MC DONALD'S #	80,60	81,35	533,62	+ 0,93	74,40
MERCK AND CO #	71,25	72,30	474,26	+ 1,47	135,20
MITSUBISHI CORP.	4,85	4,84	31,75	– 0,20	4,52
MOBIL CORPORAT.#	72,85	75	491,97	+ 2,95	76,20
MORGAN J.P. #	103,60	....	....	....	99
NIPP. MEATPACKER	12,04	....	....	....	12,13
PHILIP MORRIS #	35,80	36,49	239,36	+ 1,92	34,93
PROCTER GAMBLE	83	83,85	550,02	+ 1,02	81,80
SEGA ENTERPRISES	16,40	16,33	107,12	– 0,42	16,91
SCHLUMBERGER #	46,45	47,45	311,25	+ 2,15	44,20
SONY CORP. #	68,10	70,30	461,14	+ 3,23	67

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 4 MARS

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

JEUDI 4 MARS

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

CODETOUR	58,20	381,77	– 1,68
COFIDUR #	12,18	79,90	+ 1,07
CORA INDUSTR.	32	209,91	– 1,53
DELACHAUX S.	130	852,74	– 1,51
DELMON INDUS.	39	255,82	+ 1,29
DIGIGRAM #	20,49	134,41	+ 1,38
DISTRIBORG G.	51	334,54	– 0,97
EMIN-LEYDIER	39,80	261,07	....
FLAMMARION S.	26,50	173,83	+ 1,92
GRAVOGRAPH	10,20	66,91	– 0,09

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 3 mars

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

SCIENCES L'atome d'uranium, le plus imposant que l'on puisse trouver dans la nature, comporte 92 protons dans son noyau, quand celui de l'hydrogène n'en a qu'un. ● DÈS 1934, Enrico Fermi a tenté de créer des éléments artificiels dont le noyau serait doté d'un nombre de protons supérieur à celui de l'uranium. ● LA MAÎTRISE de l'arme atomique dans les années 40 a donné un coup de fouet à cette nucléosynthèse, qui a permis la mise en évidence de l'élément 93, le neptunium, et du 94, le plutonium, alors inexistants sur Terre. ● CINQUANTE ANS de recherche et de compétition scientifiques entre les Etats-Unis, la Russie et l'Allemagne ont conduit à la création d'une vingtaine de ces noyaux *dont l'existence* est en général d'autant plus brève qu'ils sont plus lourds. Le plus imposant d'entre eux, le 114, plus stable, vient d'être découvert par les Russes.

La course sans fin des fabricants d'atomes « superlourds »

Américains, Russes et Allemands se livrent depuis plusieurs décennies à une compétition scientifique acharnée pour inventer des éléments inconnus à l'état naturel et à l'existence souvent très brève. Les Russes viennent de battre le dernier record avec l'élément 114

IL Y A chez les physiciens ceux qui brisent la matière dans l'espoir toujours renouvelé de découvrir de nouvelles particules ou de mettre en évidence une sous-structure ignorée, génératrice de nouvelles théories. Et puis il y a les bâtisseurs d'univers, ceux qui essaient sans *cesse d'assembler les briques de* leur petit Lego atomique pour créer des espèces inconnues sur Terre.

Les physiciens allemands du Gesellschaft für Schwerlonenforschung (GSI) de Darmstadt, russes de l'Institut commun de recherche nucléaire (JINR) de Dubna et américains du Lawrence Berkeley Laboratory (LBL) de Californie sont de ceux-là.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, Russes et Américains se sont disputés les découvertes de ces nouveaux atomes, inconnus sur Terre. Longtemps, en effet, on a cru que l'uranium était le plus lourd des éléments et qu'il serait impossible de créer un noyau d'atome qui contienne plus de protons – des particules massives chargées positivement – que n'en possède l'uranium. Ce paramètre, le numéro atomique, caractérisé par la lettre Z, vaut 92 dans le cas de l'uranium qui a 92 protons. *Au début du siècle, ce chiffre* apparaissait comme une limite infranchissable à l'extension de la table de classification des éléments, établie peu de temps auparavant par le Russe Dimitri Mendeleïev.

Dans ce tableau, l'hydrogène, avec Z = 1, occupe la place du poids coq alors que l'uranium fait figure de champion absolu des poids lourds que rien ne dépasse. Mais la découverte de la fission nucléaire en 1939 et la capacité des chercheurs à créer d'intenses flux de particules – les neutrons – ont permis de produire des radioéléments de Z plus élevé et d'écrire ainsi de nouvelles pages du grand livre de la classification périodique des éléments en y ajoutant de nouveaux corps.

Mais ceux-ci n'existent pas à l'état naturel. Tout simplement parce qu'ils sont « instables » et évacuent leur trop-plein d'énergie en se transformant progressivement *par décroissance radioactive* en une suite d'éléments-fils, de plus en plus stables, dont la série s'achève souvent au plomb.

« DEMI-VIE »

Plus ils sont « excités » et plus leur période, ou demi-vie (temps au bout duquel la moitié d'un nombre d'atomes donnés s'est désintégré), est courte. L'uranium naturel (U238), qui a une période de *4,47 milliards d'années, est tou*jours présent sur Terre, alors que le plutonium 239 (sous-produit des réactions de fissions nucléaires obtenues dans les réacteurs industriels ou dans les explosions nu*cléaires) est presque totalement* désintégré au bout de 240 000 ans. La Terre étant âgée d'un peu plus de 4,5 milliards d'années, on comprend pourquoi le premier y est toujours présent, alors que le *plutonium « naturel »,* produit lors de la formation du système solaire, y a disparu depuis longtemps.

Profitant de l'énorme programme consacré à l'élaboration de la bombe atomique, les Américains se lancent les premiers dans la course aux « transuraniens ». Edwin McMillan et Philip Abelson, *les premiers,* réussissent *ainsi* à synthétiser, dès 1940, le neptunium (Z = 93). La même année, le chimiste Glenn Seaborg identifie le plutonium (Z = 94) et met aussitôt en place un groupe de travail en *association avec le Lawrence Ber*keley Laboratory. L'équipe collectionne les premières et remplit au rythme de ses alchimies nucléaires *de nouvelles cases du tableau de* Mendeleïev.

L'année 1944 sonne la naissance des éléments 95 et 96, 1949 celle du 97, 1950 celle du 98 et 1952 celle du 99 et du 100 qui, selon une règle *bien établie, affiche une demi-vie* de 101 jours, plus courte encore que celle de ses prédécesseurs. La recette pour obtenir ces éléments est si simple – bombardement de cibles d'uranium ou de plutonium *par des neutrons ou des noyaux* d'hélium (particules alpha) – que l'on imagine alors pouvoir l'utiliser sans fin. A tort : cette technique ne permet pas d'aller au-delà de Z = 100.

Mais il en faut plus pour désespérer Glenn Seaborg et un de ses compagnons de route, Alfred Ghiorso, qui décident alors de *changer leur fusil d'épaule. Ils choi*sissent des cibles de plutonium et de curium, qu'ils bombardent non plus de particules légères, mais d'ions lourds (noyaux d'atomes épluchés d'une partie de leur cor*tège électronique). Le choix est ju*dicieux. L'utilisation d'ions de carbone, d'azote, d'oxygène et de néon permet aux chimistes et physiciens américains d'aller jusqu'au lawrencium (Z = 103), identifié en 1961, *et dont la durée de vie ne dé*passe pas les trois minutes.

COMPÉTITION FÉROCE

Sans le savoir, les Américains ont mangé leur pain blanc. Sur fond de guerre froide, *apparaît dans le pay*sage le Russe Gabriel Flerov, de l'Institut commun de recherche nucléaire de Dubna. C'est le départ, entre les deux « grands », d'une compétition féroce marquée de communiqués vengeurs où chacun prétend qu'il est l'unique découvreur des éléments 104, 105 et 106. La polémique est telle qu'en 1994, vingt ans après la mise en évidence de l'élément 106, l'Union interna*tionale de chimie pure et appliquée* (UICPA) n'a toujours pas choisi le nom de ces nouveaux éléments.

Trois ans s'écouleront encore avant que les experts de l'UICPA *ne se prononcent.* Un jugement digne de Salomon : ils attribuent le nom de rutherfodium (en hommage à l'Américain Rutherford) au 104 et de dubnium (pour Dubna) au 105. Une bien longue querelle pour beaucoup d'éphémère. Le premier disparaît au bout de 65 secondes et le deuxième après 34 secondes. Quant au 106, découvert en 1974 et qui porte le nom de seaborgium en hommage à celui qui fut le père de cette alchimie moderne, il tire sa révérence après 1/1 000e de seconde pour l'un de ses isotopes.

C'est la fin d'une époque : les méthodes qui ont conduit à la synthèse des éléments 102 à 106 ne permettent pas d'aller au-delà. De nouvelles techniques sont nécessaires. Elles vont favoriser l'éclosion d'un nouveau grand de la nucléosynthèse qui impose sa marque tout au long des années 80 et 90. *Pas un élément aussi éphé*mère soit-il, aussi rare soit-il – il faut parfois des semaines d'expérience pour obtenir quelques noyaux du nouvel atome –, n'échappera à l'équipe du GSI réu*nie à Darmstadt (Allemagne) au*tour de Peter Armbruster, Gottfried Münzenberg et Sigurd Hofman.

Entre 1981 et 1984, ces chercheurs identifient les éléments 107, 108 et 109. *Conscients de leurs li*mites, *« les gens de GSI ont fait, ensuite, un travail de fourmi, multiplié les expériences pour définir les meilleures conditions dans lesquelles on pouvait poursuivre la fabrication de noyaux d'atomes super-lourds »,* explique Jean Péter, du Laboratoire de physique corpusculaire de Caen (IN2P3-CNRS). Ce travail de dix ans accompli, ils reviennent en force sur le terrain et mettent en *évidence le 110, le 111 et le 112.*

Seule ombre à leur tableau : la découverte du 114 que viennent de faire les Russes de Dubna avec l'aide des Américains qui ont fourni la cible à bombarder. *« Une découverte qui demande confirmation, car elle ne porte, semble-t-il, que sur un atome »,* précise Jean Péter, admiratif. Et puis, ajoute-t-il, le GSI n'a pas peut-être pas dit son dernier mot : *« Le 113 reste encore à découvrir. »*

Jean-François Augereau

La fabrication de nouveaux éléments superlourds

Projectile ^{48}Ca — Cible ^{244}Pu

1 Pour créer l'élément 114, les physiciens ont bombardé une cible de plutonium 244 avec des noyaux de calcium 48 dotés d'une énergie suffisante pour vaincre les forces de Coulomb qui s'opposent à leur fusion.

2 Quand les noyaux sont suffisamment près l'un de l'autre, les forces d'interaction nucléaire, prennent le dessus et favorisant la fusion.

Noyau résultant de la fusion $^{289}114^*$

3 Ce noyau est si instable qu'il ne dure que peu de temps.

Deux scenarios sont possibles

4a Désintégration spontanée

4b Noyau final $^{289}114$

Dans certains cas, le *noyau formé par la* fusion se débarrasse de son trop-plein d'énergie en émettant des neutrons et des rayonnements.

Neutron — Rayonnement

Où chercher? Les noyaux artificiels sont généralement très instables. Mais il existe, selon les théoriciens, des îlots de stabilité ou des vallées définis par le nombre de protons et de neutrons présents dans le noyau des atomes.

L'élément 114

Les prédictions théoriques laissent à penser que l'élément $^{298}114$ sera d'autant plus stable qu'il comportera 114 protons et 184 neutrons, ce qui n'était pas tout à fait le cas avec l'isotope qui a été identifié et qui ne comportait que 175 neutrons.

Nombre de protons: 80, 90, 100, 110, 120 — Nombre de neutrons: 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190

Infographie : El País • Source : Scientific American.

Fusion « chaude » et fusion « froide »

Les premières synthèses d'éléments transuraniens ont été obtenues entre 1940 et 1955 en soumettant des cibles faites de matériaux lourds (uranium puis, au fur et à mesure de leur création, plutonium, américium et curium) à des flux de particules légères (neu*trons et noyaux d'hélium). Mais cette technique a vite montré ses li*mites et n'a pas permis de dépasser l'élément 101. Les physiciens russes et américains ont donc construit à Dubna et à Berkeley des accélérateurs à ions lourds permettant de projeter violemment des noyaux d'atomes de carbone, d'oxygène, de néon, de bore et d'azote sur des cibles de plutonium, de californium, d'américium et de plomb.

De 1958 à 1974, les éléments 102 à 106 ont été ainsi mis en évidence. Mais cette « fusion chaude » à l'action brutale s'est révélée à son tour insuffisante. Les physiciens se sont alors tournés vers la « fusion froide », fruit d'un travail remarquable mené par le Russe Yuri Oganessian et ses collègue de Dubna. Son principe consiste à bombarder des cibles faites de *matériaux* relativement légers *par* des ions un peu plus lourds. Le résultat ne s'est pas fait attendre, et les Allemands de GSI ont synthétisé ainsi jusqu'à l'élément 112.

nature

le Monde

EL PAIS

A la recherche de l'« îlot de stabilité », terre promise des physiciens nucléaires

LES VOYAGES de découverte sont toujours des actes de foi. Quittant l'Amérique du Sud en direction de l'ouest, Fernand de Magellan s'attacha à l'idée qu'il naviguait vers les Moluques, îles aux épices convoitées de l'océan Pacifique. Une autre île fabuleuse et rêvée a conduit les physiciens nucléaires à s'aventurer sur un territoire inexploré.

Ce rêve que poursuivent depuis plus de trente ans des physiciens de Russie, d'Allemagne et de Californie est celui d'un « îlot de stabilité » où les éléments élaborés par l'homme et plus lourds que le plutonium cesseraient de se désagréger à l'instant même où ils sont fabriqués. Si – comme le veut la théorie – cet îlot existe, il doit abriter quelques nouveaux éléments chimiques artificiels moins fugaces que ceux qui les ont précédés et donc plus aisément observables. L'annonce récente de la découverte de l'élément 114, faite par les chercheurs de l'Institut commun pour la recherche nucléaire de *Dubna, près de Moscou, est le pre*mier indice que cette terre promise existe.

Pour bien comprendre ce que ce chiffre de 114 – on dit aussi le numéro atomique – signifie, il faut savoir qu'il existe 92 éléments dans la nature. Par commodité, ils sont classés selon le nombre de protons que les noyaux de leurs atomes comptent. Ainsi 1 correspond à l'hydrogène, 6 au carbone, 26 au fer, et ainsi de suite jusqu'à 92 pour l'uranium. Suivent 93 pour le neptunium, 94 pour le plutonium que l'homme a produit artificiellement par centaines de tonnes depuis la *seconde guerre mondiale*...

STABILITÉ VARIABLE

La leçon ne s'arrête pas là. Il faut savoir aussi que, dans le noyau des atomes, les protons sont accompagnés de particules électriquement neutres, les neutrons, qui aident à la cohésion de l'ensemble. Mais, et c'est là une nuance importante, si chaque élément se définit par le nombre de ses protons, il peut arriver qu'un même élément présente un noyau composé d'un nombre différent de neutrons qui va définir une autre espèce (isotope) dont la stabilité ne sera pas du tout la même. *Ainsi, le* carbone 12 et *le* carbone 13, qui possèdent respectivement six et sept neutrons (et six protons tous les deux), sont stables plus ou moins indéfiniment, alors que le carbone 14, avec huit neu*trons, décroît par désintégration* radioactive, ce qui permet la datation de certains objets par mesure de leur radioactivité. Le carbone 11 est plus éphémère encore.

Certaines combinaisons protons-neutrons fonctionnent mieux que d'autres. Les physiciens nucléaires pensent que, dans le noyau, les protons et les neutrons sont disposés en couches concentriques, propres chacune à un type de particule. Lorsque ces couches sont remplies, on dit de ces noyaux qu'ils sont « magiques », ce qui leur confère une certaine stabilité. De ce point de vue, l'hélium, l'oxygène et le plomb sont particulièrement magiques.

Soucieux d'aller toujours plus loin et d'aider leurs collègues dans leur pêche aux éléments artificiels existant au-delà de l'uranium, les théoriciens ont calculé qu'un élément dont le noyau serait doté de 114 protons serait exceptionnellement stable par rapport à ceux qui le précèdent. Si, par chance, il avait aussi 184 neutrons, il deviendrait alors doublement magique et aurait – c'est du moins ce qu'on prétendait dans les années 60 – une durée de vie de plusieurs millions d'années. Un contraste saisissant avec des éléments très lourds comme le 112, créé en 1996, qui se désagrège en moins de 1/1 000 de seconde.

Ainsi se comportent les éléments hyperlourds, bulles de savon *géantes aux masses surchargées et* branlantes, en constant danger d'éclatement. La recherche du 114 impliquait donc un acte de foi dans le fait que son caractère magique l'emporterait sur de telles instabilités.

Trois équipes se sont lancées dans l'aventure. Celle, tout d'abord, du Lawrence Berkeley National Laboratory, en Californie, héritière d'une longue tradition de chasseurs d'éléments superlourds découvreurs, notamment, du plutonium. L'année dernière, cette équipe, dirigée par Ken Gregorich, a tenté de produire l'élément 114 en envoyant des ions calcium sur une cible de plutonium. Mais cette fusion – dite « chaude » en raison de la brutalité de la méthode – n'a pas eu lieu.

QUATRE MOIS DE TRAITEMENT

Une autre équipe, allemande celle-là, du Gesellschaft für Schwerionenforschung de Darmstadt, occupe le devant de la scène depuis vingt ans grâce à une technique plus douce, la « fusion froide », initiée par les Russes. Elle a réussi toute une série de premières, dont le 112 découvert en 1996, mais a échoué, semble-t-il, avec le 114. Et c'est la troisième équipe, celle de Dubna, conduite par Youri Oganessian, qui a gagné la partie, aidée dans sa tâche par les Américains du Livermore National Laboratory, qui ont fourni une cible faite d'un *isotope rare du plutonium.*

Pensant que la fusion froide ne fonctionnerait pas pour l'élément 114, les physiciens de Dubna ont donc, comme les gens de Berkeley, opté pour la fusion à chaud en bombardant leur cible avec les ions d'un isotope très particulier du calcium. Après quatre mois de ce traitement de choc, les chercheurs ont constaté une réaction nucléaire en chaîne et l'éjection de fragments radioactifs correspondant exactement, semble-t-il, à ce qu'on attendait de l'élément 114.

Plus passionnant encore, le nouveau venu présente une durée de vie de 30 secondes, bien supérieure à celle de ses prédécesseurs. Mais cet isotope ne possède que 175 neutrons, soit 9 de moins que l'isotope doublement magique avec lequel les physiciens espèrent véritablement atteindre les rives de la stabilité. Albert Ghiorso, du Lawrence Berkeley Laboratory, en est convaincu : cette « permanence » toute relative du 114 *« montre bien que l'îlot supposé existe ».*

Reste à confirmer la découverte qui ne s'est faite qu'à partir de la production d'un seul atome de 114. C'est bien peu. Cela explique la prudence de l'équipe de Dubna, mais ne tempère pas l'enthousiasme d'Albert Ghiorso, grand chasseur parmi les chasseurs d'éléments. *« C'est l'événement majeur de notre existence »,* se réjouit-il.

Phil Ball

Une riche moisson

NUMÉRO ATOMIQUE	ÉLÉMENT	ANNÉE DE DÉCOUVERTE	DEMI-VIE OU PÉRIODE
97	berkelium	1949	1400 ans
98	californium	1950	890 ans
99	einsteinium	1952	275 jours
100	fermium	1952	101 jours
101	mendelevium	1955	56 jours
102	nobelium	1957	58 minutes
103	lawrencium	1961	3 minutes
104	rutherfordium	1969	65 secondes
105	dubnium	1967	34 secondes
106	seaborgium	1974	900 millisecondes
107	nielsbohrium	1981	100 millisecondes
108	hassium	1984	2 millisecondes
109	meitnerium	1982	3 millisecondes
110	pas de nom	1994	1 milliseconde
111	—	1994	1/4 milliseconde
112	—	1996	< 1 milliseconde
113	—	—	pas découvert
114	—	1999	≈ 30 secondes

Source : New Scientist

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde, d'El País* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

Giovanni Soldini a ramené Isabelle Autissier à bon port

A l'arrivée de la troisième étape de l'Around Alone, à Punta del Este (Uruguay), la navigatrice française a annoncé qu'elle ne ferait plus de tour du monde en solitaire

Giovanni Soldini *(Fila)* a gagné la troisième étape de l'Around Alone, course autour du monde à la voile en solitaire avec escales, mercredi 3 mars, à Punta del Este (Uruguay). Parti d'Auckland (Nouvelle-Zélande) le 6 février, le marin italien a parcouru les quelque 6 000 milles de l'étape en 25 jours 9 heures et 55 minutes. Le 1er janvier, il avait déjà gagné la deuxième étape entre Le Cap (Afrique du Sud) et Auckland. Cette troisième étape restera marquée par le sauvetage d'Isabelle Autissier, par Giovanni Soldini, le 16 février. Les deux navigateurs, qui avaient tenu à terminer leur route ensemble, ont été triomphalement accueillis à Punta del Este. La Française a annoncé qu'elle renonçait au tour du monde en solitaire. Pendant ce temps, aux îles Malouines, Marc Thiercelin attend son nouveau mât pour repartir en début de semaine.

SEL DE MER et sel de larmes ; leurs yeux sont rougis du voyage et de l'énorme émotion qui les étreint. Les voici tous les deux : elle dans ses vêtements trop grands, lui avec sa barbe hirsute. Ils partagent des sourires et des embrassades. Ainsi s'est terminé, mercredi 3 mars, le périple en duo de Giovanni Soldini et d'Isabelle Autissier. Le premier a gagné la troisième étape de l'Around Alone, course autour du monde en solitaire avec escales, entre Auckland (Nouvelle-Zélande) et Punta del Este (Uruguay), la deuxième est revenue à bon port, recueillie par l'Italien en plein milieu du Pacifique sud après son chavirage, lundi 15 février.

VOILE

Isabelle rigole : *« Il fallait être vraiment italien pour* trouver la *seule femme présente au-dessous du 50e parallèle. »* Giovanni Soldini, lui, n'a pas voulu se voir en héros. *« J'ai fait ce que tout marin ou navigateur aurait fait à ma place, c'était normal »*, dit-il. Il se souvient d'avoir tourné deux fois autour de la coque chavirée de *PRB* avant de lancer un marteau pour alerter Isabelle ; elle se souvient d'être sortie par la trappe arrière de son monocoque et d'avoir découvert le radieux sourire de son ami. Elle n'avait pris que son passeport, il lui a donné des vêtements secs, du parmesan et du vin rouge. Tous deux disent : *« C'était un moment très fort. »*

Déjà vainqueur de la deuxième étape entre Le Cap (Afrique du Sud) et Auckland, Giovanni Soldini a cette fois gagné un rang d'immense marin. Mais, pour lui, cette étape a pris un tour d'aventure personnelle : *« Par la suite* [du repêchage], *je n'ai plus eu l'impression d'être dans la course pendant plusieurs jours*, a-t-il expliqué. *J'avais déjà gagné en trouvant Isabelle. Faire la course, c'est jouer ; mais parfois, en mer, on n'a plus envie de jouer. »*

Giovanni Soldini, de son aveu comme de celui d'Isabelle Autissier, n'a repris ses esprits qu'après le cap Horn. *« Avant, nous avons énormément parlé*, dit la navigatrice. *Comme Giovanni est un bon vivant, il y avait quelques bouteilles de vin et nous prenions quelques apéritifs, le soir. »* Surtout, Isabelle Autissier a trouvé une oreille attentive : *« Il comprenait très bien ce par quoi je passais. C'est très dur de perdre un bateau, de perdre la course, de perdre l'espoir. Parfois, la mer n'est pas un endroit particulièrement hospitalier ; et lui, il a perdu un bateau et un ami. Il sait ce que c'est. »*

L'arrivée d'Isabelle Autissier sur le bateau, ils ne veulent pas en ignorer ses conséquences bénéfiques, comme ils n'avaient pas voulu les cacher au lendemain du sauvetage. *« Nous allions enfin pouvoir dormir parce que nous étions deux à bord »*, a dit Giovanni Soldini. La polémique sur sa présence à bord et l'aide qu'elle pouvait apporter, Isabelle Autissier l'a qualifiée de *« stupide »*. *« Je n'ai fait qu'accomplir des tâches de sécurité*, a-t-elle dit, *notamment lorsque Giovanni dormait et que le vent se levait. Nous étions dans les mers du Sud. Si je n'avais pas donné un coup de main, il aurait pu me donner des claques, avec raison d'ailleurs. »* Elle a ironisé : *« Je n'ai pas fait le ménage pendant quinze jours. »*

Giovanni Soldini a également éteint l'autre controverse sur la fiabilité des bateaux engagés dans la compétition par un très persuasif : *« Ils sont très bien préparés. La preuve, c'est qu'Isabelle est parmi nous. »*

« TU VAS ME MANQUER »

Après une fête monstre pour saluer la victoire de Giovanni Soldini et la vie d'Isabelle Autissier, mercredi 3 mars, les deux marins vont désormais suivre leur chemin. L'Italien va rentrer en Italie le temps de l'escale avant de repartir, le 10 avril, voler vers la victoire finale à Charleston (Caroline du Sud), au début du mois de mai ; la Française va rentrer en France et entamer une nouvelle existence. Elle a déclaré que cette course était sa dernière circonvolution en solitaire. Elle avait pris sa décision il y a un an mais n'avait pas encore voulu en parler, jusqu'à mercredi matin : *« Je continuerai certainement à naviguer, à courir seule, et je repartirai probablement dans les mers du Sud, mais plus jamais les trois ensemble. J'ai plein de projets dans ma tête. »*

Giovanni Soldini, lui, attend la décision d'un jury international qui devait se réunir, jeudi, pour lui accorder une compensation *de temps ou non pour s'être dé*routé vers Isabelle Autissier. *« Je vais leur expliquer dans quelles conditions j'ai effectué le sauvetage, et s'ils me donnent du temps, tant mieux, et s'ils m'en prennent, tant pis »*, a-t-il expliqué, ajoutant qu'il avait perdu une trentaine d'heures dans l'opération. Quoi qu'il en soit, il estime avoir gagné l'Around Alone, sauf gros pépin mécanique : *« Il reste une étape de trois semaines et il est peu probable que je puisse perdre dix jours sur Marc Thiercelin. »* Il disputera cette quatrième étape face au marin français, attendu en Uruguay vers le 15 mars. Pendant cette quatrième étape, Giovanni Soldini sera à nouveau seul. A Isabelle Autissier, il a confié : *« Tu vas me manquer. »*

Bénédicte Mathieu

Et pendant ce temps, Marc Thiercelin...

IL SORT de chez le kiné, il retape son dos qui lui fait très mal. *« J'ai forcé sur le bateau, surtout quand j'ai monté mon gréement de fortune »*, explique-t-il. Marc Thiercelin est encore sous le choc : *« J'ai des hauts et des bas. Je suis encore en course dans ma tête »*. Au téléphone, sa voix est un peu triste. Après le démâtage de son monocoque, *Somewhere*, jeudi 25 février, alors qu'il était en tête de l'Around Alone, il a mis le cap vers les îles Malouines qu'il a rejointes, lundi 1er mars, sous gréement de fortune. Quand il n'est pas chez le kiné, il est auprès de son bateau.

Dès l'arrivée du marin, lundi, le gréement a été démonté et le bateau nettoyé. Le mât devait arriver vendredi, à Port-Stanley, en provenance de La Rochelle via Londres : *« J'étais si abattu, je n'ai pas eu le temps d'organiser que tout était déjà en place »*. Le plan d'urgence installé sous l'impulsion de son sponsor, tient à préciser Marc Thiercelin, est placé sous la coordination d'un ami. Un camion a convoyé le mât jusqu'à Londres, d'où il a été envoyé aux Malouines par un avion militaire de la Royal Air Force britannique. *« Il est en deux parties pour pouvoir rentrer dans l'avion-cargo*, explique le navigateur français. *Oui, c'est une forme de gigantesque Meccano. »*

« UN PETIT BOUT D'ANGLETERRE »

Marc Thiercelin doit se contenter d'un mât qui n'est pas un mât-aile et qui est plus court, il est haut de 18 m contre 24 pour le précédent : *« Mike Golding nous a proposé le sien mais il le vendait beaucoup trop cher. En fait, il nous le vendait avec tout alors que je n'avais besoin que du mât, j'ai gardé ma bôme et pas mal de matériel. Je vais les convoyer jusqu'à Punta del Este. »* Une grand voile d'occasion arrive de La Rochelle, il avait perdu la sienne et le grand génois dans le démâtage : *« Il ne faudra pas que je tire trop. »* Le toit du cockpit qui avait été éventré dans le démâtage a été réparé avec des planches : *« Le voyage du retour va être spectaculaire. »*

Vendredi 5 mars, les grandes manœuvres vont pouvoir commencer. Arrivé à l'aéroport, distant de 80 km du port, le mât sera transporté sur un camion. Une fois sur place, les haubans seront installés et une grue lèvera le mât. Les travaux devraient durer trois gros jours. Après, à Punta del Este ? Il ne sait pas encore. Difficile d'installer un mât du même modèle de celui qui a cédé. Avec son mât court, il sait pourtant qu'il n'a aucune chance contre le bateau valide de Giovanni Soldini dans la quatrième et ultime étape de l'Around Alone entre Punta del Este et Charleston (Etats-Unis).

Au bout de la course, Marc Thiercelin devra chercher des co-partenaires pour éponger le coût des études de faisabilité pour un nouveau mât. En attendant, il ronge son frein. Il compte repartir lundi 8 mars et arriver vers le 15 mars en Uruguay. Il trouve les Malouines étranges. Il aime ces paysages désertiques et lunaires, il y a des manchots et des éléphants de mer. *« C'est vraiment un petit bout d'Angleterre, ils sont tous rouquins ici*, s'amuse-t-il. *Il y a même un golf qui doit bien être le golf le plus au sud de la planète ! »* Il n'a pas eu le temps de le parcourir. De toute façon, son dos lui fait trop mal.

B. M.

En Ligue des champions, Manchester a accentué le trouble de l'Inter Milan

DES MATCHES serrés, tendus bien dans la tradition de la Ligue des champions mais, dans l'ensemble, les quarts de finale aller disputés, mercredi 3 mars, n'ont pas été d'un très grand niveau sur le plan technique. Ils n'ont pas été novateurs sur le plan tactique ce qui explique sans doute les performances décevantes des deux représentants du football italien, qui a perdu son avance en la matière. Aucune équipe ne s'est assurée un avantage décisif avant les rencontres retour, le 16 mars, même si Manchester United et le Bayern Munich ont balisé la voie des demi-finales.

FOOTBALL

● **Manchester United-Inter Milan (2-0).** Entre le premier du championnat d'Angleterre et le sixième du championnat d'Italie toujours privé de Ronaldo, il n'y a pas eu de surprise. Les Mancuniens, plus déterminés dans les duels et mieux inspirés dans l'élaboration des mouvements offensifs, ont livré une première mi-temps de bon niveau ponctuée par deux buts identiques. Deux centres millimétrés de David Beckham ont été repris imparablement de la tête par l'attaquant *Dwight Yorke (7e et 45e* minutes). La défense de l'Inter, la plus rigoureuse depuis le début de la compétition (cinq buts encaissés seulement), a craqué devant l'attaque la plus prolifique (vingt buts avant le doublé de Yorke). Si la physionomie de la seconde mi-temps fut plus *équilibrée*, l'Inter n'a pas réussi à réduire l'écart, car l'arbitre allemand, Helmut Krug, a refusé un but de Diego Simeone pour une faute peu évidente de l'un de ses partenaires. *« Il va falloir réussir un match retour incroyable pour inverser la tendance »*, a admis Youri Djorkaeff, souvent esseulé aux avants-postes, mercredi soir.

● **Real Madrid-Dynamo Kiev (1-1).** Il n'y a pas eu d'effet Toshack. Le nouvel entraîneur du Real Madrid, qui a succédé la semaine dernière au Néerlandais Guus Hiddink, a assisté impuissant à la déliquescence du jeu de son équipe. Passée une bonne entame, le champion d'Europe en titre a souffert devant la vivacité des attaquants du Dynamo Kiev. Et pourtant les Ukrainiens n'ont plus disputé de rencontre officielle depuis le mois de décembre, date à laquelle s'est terminé leur championnat. Après l'ouverture du score par le talentueux Andrei Chevtchenko (55e), le Real n'a pu qu'égaliser sur un magnifique coup-franc de Predrag Mijatovic (67e). Les joueurs du Dynamo, qui se sont préparés en utilisant des caissons pressurisés afin d'augmenter leur hématocrite (taux de globules rouges dans le sang), donc leur endurance, partiront favoris de la seconde manche.

● **Juventus Turin-Olympiakos (2-1).** Tant d'efforts même brouillons pour un profit si chiche. Le champion d'Italie, actuellement en perdition dans son championnat (8e) n'a plus que la Ligue des champions pour sauver sa saison. Malgré un Zinedine Zidane en petite forme, la Juve semblait partie pour un succès rassurant grâce à des buts de Filippo Inzaghi (38e) et d'Antonio Conte (79e) quand l'Olympiakos est revenu en score sur un penalty transformé par Andreas Niniadis à l'ultime minute. Dans l'ambiance survoltée du Pirée, la Juventus va vivre l'enfer. *« On s'en serait bien passé*, a commenté inquiet Didier Deschamps. *C'est impardonnable d'encaisser un but aussi stupide. »*

● **Bayern Munich-Kaiserslautern (2-0).** Le duel entre les deux équipes allemandes a tourné à l'avantage du Bayern qui a infligé à Kaiserslautern une leçon de réalisme (2-0). Les deux buts, inscrits par le Brésilien Giovane Elber (31e) et Stefan Effenberg (35e) sont intervenus en pleine domination adverse. *« Psychologiquement, nous avons pris l'ascendant »*, s'est félicité Bixente Lizarazu, une nouvelle fois impressionnant sur le flanc gauche de la défense bavaroise.

E. B.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Pierre-Henry Menthéour**, 38 ans, a renoncé à son record de France de l'heure (52,543 km) en reconnaissant avoir pris des produits illicites, a-t-on appris, mercredi 3 mars, auprès de la Fédération française de cyclisme (FFC). Le frère aîné d'Erwan Menthéour, lequel vient de publier un livre à propos du dopage, a demandé à ne plus voir figurer son nom et sa performance dans la chronologie du record de France. Le comité directeur de la FFC a accédé à la requête du coureur.

■ **FOOTBALL : la Pologne a battu l'Arménie (1-0)**, mercredi 3 mars, à Varsovie (Pologne), lors d'une rencontre amicale jouée devant 7 000 spectateurs. L'Arménie doit affronter le France, le 31 mars, au Stade de France, à l'occasion d'un match comptant pour les qualifications à l'Euro 2000.

■ **Youri Djorkaeff, trente et un ans, le milieu de terrain offensif** international français du club italien de l'Inter Milan, devrait signer dans quelques jours une prolongation de son contrat jusqu'en 2002. Arrivé à l'Inter Milan en juillet 1996, en provenance du Paris - Saint-Germain, Youri Djorkaeff a notamment gagné, avec le club italien, la Coupe de l'UEFA, en mai 1998 au Parc des Princes de Paris, face à la Lazio Rome.

■ **LOTO : résultats des tirages no 18 effectués mercredi 3 mars.**
Premier tirage : 5, 20, 23, 30, 32, 44, numéro complémentaire : 41. Rapports pour 6 numéros : 6 752 560 F (1 029 421 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 228 460 F (34 828,50 €) ; 5 numéros : 8 790 F, (1 340,02 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 340 F (51,83 €) ; 4 numéros : 170 F (25,91 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €)
Second tirage : 1, 16, 17, 29, 35, 38, numéro complémentaire : 36. Pas de rapport pour 6 numéros ; rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 139 175 F (21 217,09 €), 5 numéros : 9 315 F (1 420,06 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 374 F (57,01 €) ; 4 numéros : 187 F (28,50 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €), 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Les Français, infatigables coureurs de fond

Du jogging du dimanche au marathon festif, la course à pied attire toujours plus d'adeptes. Ils sont plus de deux millions à pratiquer ce sport, qui est devenu aussi un vrai business

ON LES VOIT partir au petit trot dans les parcs parisiens, suer dans les côtes du Lubéron, rester indifférents à la pluie sur les routes du Massif Central. Les adeptes de la course à pied, du footing, du jogging et autre running, ont ressorti leurs baskets. Car la saison des courses a repris avec le coup d'envoi donné par le Semi-Marathon de Paris, dimanche 7 mars. Véritable exploit pour les uns, ces 21,1 km ne seront qu'un entraînement pour tous ceux qui s'aligneront dans le Marathon de la capitale, le vrai, le long (42,195 km), un mois plus tard, avant d'enchaîner sur le traditionnel Marvejols-Mende et de finir, pourquoi pas, par le délirant Marathon du Médoc.

Les Français sont plus de deux millions à pratiquer régulièrement la course à pied, qui figure en tête des pratiques sportives. Tous ne sont pas licenciés, tous ne participent pas à des compétitions officielles. Beaucoup courent par pur plaisir. Les Français forment toutefois la délégation étrangère la plus importante au Marathon de New York, la Mecque des coureurs de fond. Le nombre d'épreuves ne cesse d'augmenter. Pas moins de 4 875 compétitions ont été annoncées pour 1999 par le mensuel *Jogging international*, qui a publié en janvier un supplément de près de 400 pages les recensant. Près de cent marathons sont prévus, deux fois plus qu'en 1980.

Facile à pratiquer – pas besoin de partenaire, ni d'inscription dans un club, ni de réservation de terrain –, pas chère – une paire de chaussures, un short, un T-shirt –, la course est un sport aimable qui autorise des progrès rapides aux plus sédentaires des débutants. *« C'est le moyen le plus simple d'être en forme »*, estime Michelle, cinquante-deux ans, vendeuse dans une boutique parisienne où elle se rend trois fois par semaine en courant. *« Une hygiène de vie »*, répond Thierry, commercial de trente-huit ans de la région stéphanoise, qui court une fois par semaine. *« Un besoin »*, renchérit Benoît, médecin marathonien de quarante-deux ans dans les Hauts-de-Seine, qui effectue trois à quatre entraînements hebdomadaires.

Martine Segalen est ethnologue, professeur à l'université Paris-X-Nanterre et marathonienne. Dans un panier d'osier à la couleur passée, elle a conservé plusieurs dizaines de médailles, preuves de ses exploits en baskets depuis près de vingt-cinq ans. Si elle court un peu moins aujourd'hui après une fracture, elle n'en est pas moins une observatrice attentive du mouvement de la course à pied, dont elle a décrit l'essor dans *Les Enfants d'Achille et de Nike* (éditions Métailié). Elle y dresse le portrait-robot du coureur qui débute : un homme, employé, cadre moyen ou supérieur, de vingt-huit ans (un coureur sur cinq a débuté après trente ans). Concernant les pratiquants réguliers, une enquête BVA pour *L'Equipe*, réalisée en 1997, ajoute que trois générations de coureurs participent aux mêmes épreuves, qu'un coureur sur trois est une femme, et que la majorité habitent dans de grandes villes, notamment l'agglomération parisienne.

ENGOUEMENT

Pourquoi un tel engouement, et qui ne se dément pas ? Au commencement étaient des enfants du *flower power* qui, dans la foulée de 1968, veulent courir libres, loin des stades et des juges de ligne. Après le militantisme des premières années, après la mode du jogging déferlant des Etats-Unis dans les années 80, la passion de la course n'a pas faibli. Au contraire, elle *« a engendré un genre particulier de la pratique sportive »*, estime le sociologue marathonien Paul Yonnet. *« Le temps d'une épreuve, pour la préparation de laquelle ils ont dû sacrifier une quantité de temps libre, de relations sociales et familiales, ces purs amateurs se regroupent et rendent visible leur volonté (...). La régularité, la répétition et l'extension de ces regroupements collectifs en ont fait un phénomène social, nouveau et à caractère international »*, écrit-il dans son dernier ouvrage, *Systèmes des sports* (éditions Gallimard). Le Marathon de Paris devrait rassembler cette année plus de 20 000 participants.

Pour Paul Yonnet, la course à pied est l'archétype du *« sport à la queue leu leu »*, par opposition au sport-spectacle, qui met en scène les meilleurs des athlètes. Tout le monde peut courir, les véloces et les lents, les plus très jeunes et les pas si minces, les accros et les amateurs. Pour les anonymes qui se lancent dans la course de fond, il n'y a aucun déshonneur à être suivant, pas plus qu'il n'y a de gloire d'être suivi. L'important n'est pas tant le nom du vainqueur que le nombre des participants.

Et, le long du parcours, c'est le concurrent exténué qui reçoit les encouragements les plus chaleureux de la foule, alors que celui qui accomplit la distance sans difficulté ne recueille qu'une indifférence polie. Mais, en trente ans de course à pied, les coureurs ont changé. En 1968, le grand jeu consistait, au Marathon de New York, à pratiquer le *streaking* (passer comme un éclair) dans le plus simple appareil sans se faire intercepter par les forces de l'ordre. Très inconfortable, le phénomène a été abandonné. Les pionniers étaient chaussés de lourdes tennis de cuir, alors que les nouvelles générations de chaussures rivalisent aujourd'hui de technicité et de légèreté. Et les coureurs sont désormais équipés d'un cardiofréquencemètre qui mesure leur rythme cardiaque. Tout un marché s'est ouvert pour les fabricants, qui proposent des vêtements antitranspirants et profilés et des accessoires pour s'alimenter en course, sans parler des boissons diététiques.

La presse elle-même s'est transformée. A *Spiridon*, revue militante lancée en Suisse en 1972, prônant *« un curieux mélange de philosophie, de mysticisme et de masochisme »*, rapporte Martine Segalen, succède en 1983 *Jogging international*, puis *VO2 Mag*. Il n'est plus question de luttes avec la Fédération française d'athlétisme, mais de techniques de course, de programmes d'entraînement, de régimes pour marathoniens et autres essais de matériel. *« Nous avons suivi l'évolution du mouvement »*, explique Philippe Maquat, secrétaire général de *Jogging international*, dont le mensuel est vendu à 40 000 exemplaires ; avec une pointe à 60 000 pour le numéro de janvier.

« DOSSARD GARANTI »

Les courses elles-mêmes ont évolué. A l'ascétisme des premières années, symbolisé par le Cross du *Figaro*, créé en 1961, s'ajoutent désormais des courses ludiques. Le Marathon du Médoc, organisé pour la première fois en 1985, en est l'archétype. Les dossards s'arrachent – les organisateurs ne peuvent encadrer plus de 8 000 concurrents et refusent presque autant d'inscriptions –, et l'on ne traverse pas les vignobles pour faire un temps mais pour s'amuser, si possible déguisés. La seconde tendance est celle des *trails*, courses de longue haleine sur des chemins caillouteux, que l'on effectue parfois en plusieurs étapes (*Le Monde* du 2 novembre 1998).

Un tourisme particulier s'est développé, avec des agences de voyages proposant des forfaits avec billet d'avion, chambre d'hôtel, pasta-party la veille de la course et *« dossard garanti »*. L'Amicale française des coureurs de fond (AFCF) n'est plus la seule sur ce créneau, et les agences généralistes ou spécialisées se livrent une concurrence redoutable. Pour les coureurs, il devient difficile, voire impossible, de partir en individuel courir à New York, Londres ou Pékin. Les marathons les plus prestigieux traitent directement avec ces organismes.

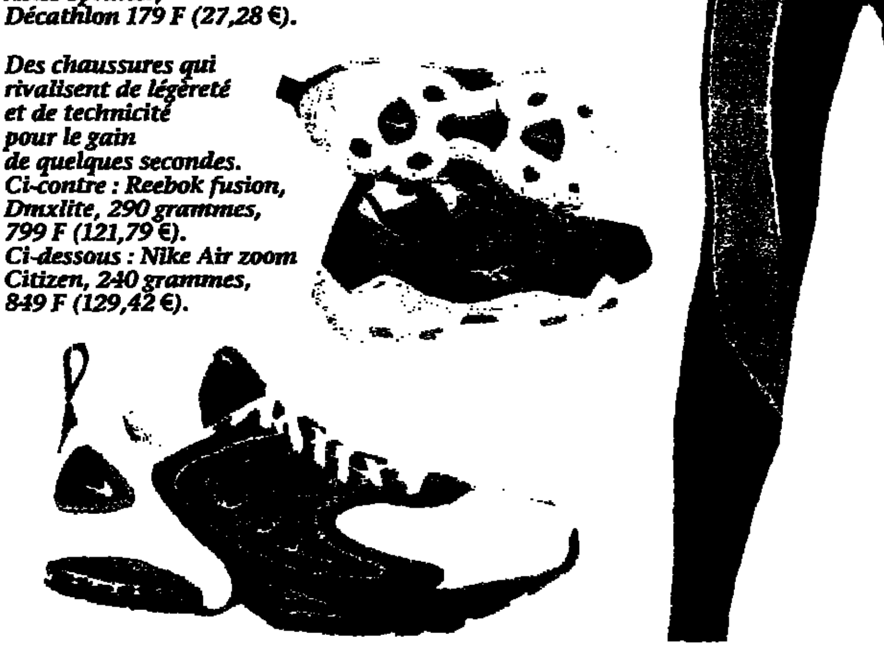
Le marathon, course longtemps réputée inaccessible au commun des mortels, est désormais à la portée de chacun, ou presque. En 1998, le concurrent le plus âgé au Marathon de Paris avait... quatre-vingt-deux ans. Il n'a pas gagné. Mais, le long des 42,195 km d'asphalte, la vraie vedette, ce fut lui.

Michèle Aulagnon



H. DE WURSTEMBERGER/VU

Parc de La Courneuve : 15 kilomètres internationaux du conseil général de la Seine-Saint-Denis.



Montre-chronomètre pour améliorer son temps et frimer en dehors des entraînements. Nike Triax 250 alpha, 849 F (129,24 €).

Collant pour les entraînements dans le froid avec une poche pour les clés Asics Sprinter, Décathlon 179 F (27,28 €).

Des chaussures qui rivalisent de légèreté et de technicité pour le gain de quelques secondes. Ci-contre : Reebok fusion, Dmxlite, 290 grammes, 799 F (121,79 €). Ci-dessous : Nike Air zoom Citizen, 240 grammes, 849 F (129,42 €).

Le semi-marathon de Paris

Dimanche 7 mars, à 10 heures, près de 14 000 coureurs prendront le départ du semi-marathon de Paris devant le stade Charléty, dans le 13e arrondissement. Une bonne partie d'entre eux se retrouveront un *mois plus tard, le 4 avril, sur les Champs-Elysées*, pour participer au marathon.

Le parcours du « semi », 21,1 kilomètres, s'étend vers l'est de la capitale. Après une longue boucle dans le bois de Vincennes, les participants reviendront jusqu'au stade Charléty, à l'intérieur *duquel ils effectueront non pas un tour d'honneur, mais le dernier* kilomètre. Leur temps sera calculé à l'aide d'une puce électronique, qui devra être positionnée sur un lacet de chaussure.

La loi contre le dopage inquiète les organisateurs

LA LOI relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage va s'appliquer à tous les coureurs participant à une compétition. Ce texte, qui devrait être définitivement adopté le 10 mars, obligera les concurrents non licenciés – ce qui est le cas de près de 90 % des coureurs – à remettre un certificat médical lors de leur inscription. Cette disposition a déclenché la colère des organisateurs de courses, certains menaçant même de jeter l'éponge. *« Ingérable »*, *« contraire à l'esprit du running »*, *« sans intérêt pour les coureurs ni pour les organisateurs »*, les déclarations outragées se sont multipliées.

Au ministère de la jeunesse et des sports, on rappelle que cette obligation existait déjà. Mais, depuis 1987, les organisateurs se contentaient de faire signer une déclaration sur l'honneur selon laquelle les concurrents étaient bien en possession d'un certificat médical. La main sur le cœur, tous les participants signaient, mais personne ne vérifiait s'ils avaient bien vu un médecin. Or des accidents se sont déjà produits, notamment lors de la dernière édition de Marvejols-Mende, où un concurrent est mort à l'approche de la ligne d'arrivée.

« Avec cette loi, proteste Jean-Claude Moulin, organisateur de Marvejols-Mende, qui rassemble près de 5 000 personnes, *s'il y a un pépin et que le participant n'a pas remis de certificat médical, que va-t-il se passer ? Ça va retomber sur les organisateurs. »* Sans compter que les petites courses sont souvent organisées par des bénévoles, qui voient mal comment s'adapter à cette contrainte complémentaire. *« C'est un faux problème*, explique-t-on au ministère de la jeunesse et des sports. *Les organisateurs ont su traiter les déclarations sur l'honneur, ils sauront traiter les certificats. »* Mais, si cette obligation d'avoir vu un médecin avant toute compétition fait partie du volet sanitaire de la loi, nombreux sont ceux qui y voient une manière de lutter contre le dopage. *« Les sportifs de haut niveau ne sont pas les seuls concernés »*, explique-t-on au ministère.

« AUCUNE CULPABILITÉ »

Jean-Michel Faure, professeur à l'université de Nantes, estime, dans le rapport du CNRS sur le dopage et les pratiques sportives (*Le Monde* du 12 novembre 1998), que *« les courses de fond ne sont pas épargnées par un dopage "banal" ». « Pour le gain dérisoire de poignées de secondes et le plaisir imaginaire du devoir accompli, les marathoniens et les triathlètes consomment sans nécessité, et tout autant que les cyclistes amateurs, les produits efficaces qui permettent à chacun de se dépasser*, écrit-il. *Ces usages délictueux du point de vue de la déontologie sportive n'engendrent aucune culpabilité. Ils s'inscrivent dans la droite logique des préparations aux concours et aux examens. »*

« Qu'on ne me dise pas qu'en allant voir un médecin pour avoir un certificat de complaisance on empêchera ceux qui le veulent de se doper », réplique Joël Lainé, directeur général du semi-marathon et du marathon de Paris pour le compte d'Amaury Sports Organisation. Cet ancien adjoint au maire de Paris chargé des sports fait des cauchemars à l'idée de contrôler près de 40 000 certificats médicaux. *« La possibilité pour les concurrents de nous envoyer une photocopie certifiée conforme nous déchargera de devoir leur renvoyer le certificat après la course »*, se réjouit-il toutefois.

Hubert Rocher, organisateur du marathon du Médoc, refuse, quant à lui, de *« s'occuper de cette affaire »*. Avec 2 000 étrangers sur 8 000 participants, comment faire ? Poster un médecin sur la ligne du départ, ou refuser de laisser courir quelqu'un qui a fait le voyage depuis les Etats-Unis ou la Belgique ? *« Il faut faire confiance aux gens*, reprend ce médecin, *c'est l'esprit de la course à pied. Tout le monde peut participer. De toute façon, chez nous, on ne se dope qu'au vin de Bordeaux. »*

M. A.

Les épreuves les plus « courues » en France

- **7 mars** : semi-marathon de Paris
- **4 avril** : marathon international de Paris
- **13 juin** : marathon de la liberté *sur les plages du débarquement* du Calvados
- **20 juin** : marathon du Mont-Saint-Michel
- **26 juin** : la course *de la Saint-Jean à Bazas (Gironde)*
- **1, 2 et 3 juillet** : grande course du Verdon
- **25 juillet** : Marvejols-Mende
- **4 septembre** : marathon des châteaux du Médoc et des Graves
- **2 octobre** : les 100 km *de Millau*
- **3 octobre** : marathon et 10 km de Lyon
- **31 octobre** : 10 km, semi-marathon *et marathon du Lubéron*
- **28 novembre** : marathon de La Rochelle

Giboulées, fraîcheur et neige

VENDREDI, la dépression centrée sur le Danemark génère un flux de nord-ouest sur le pays dans lequel s'engouffre de l'air *froid* d'altitude. Le temps sera très instable sur de nombreuses régions avec des averses et quelques orages, en particulier sur la façade atlantique. Seules les régions proches des côtes méditerranéennes bénéficieront d'un peu plus de soleil mais le vent sera soutenu.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Malgré de timides éclaircies les nuages et les averses domineront. Les averses pourront prendre un caractère orageux sur les côtes et les rafales de nord-ouest atteindront parfois 70 ou 80 km/h. Il fera de 7 ou 8 degrés.

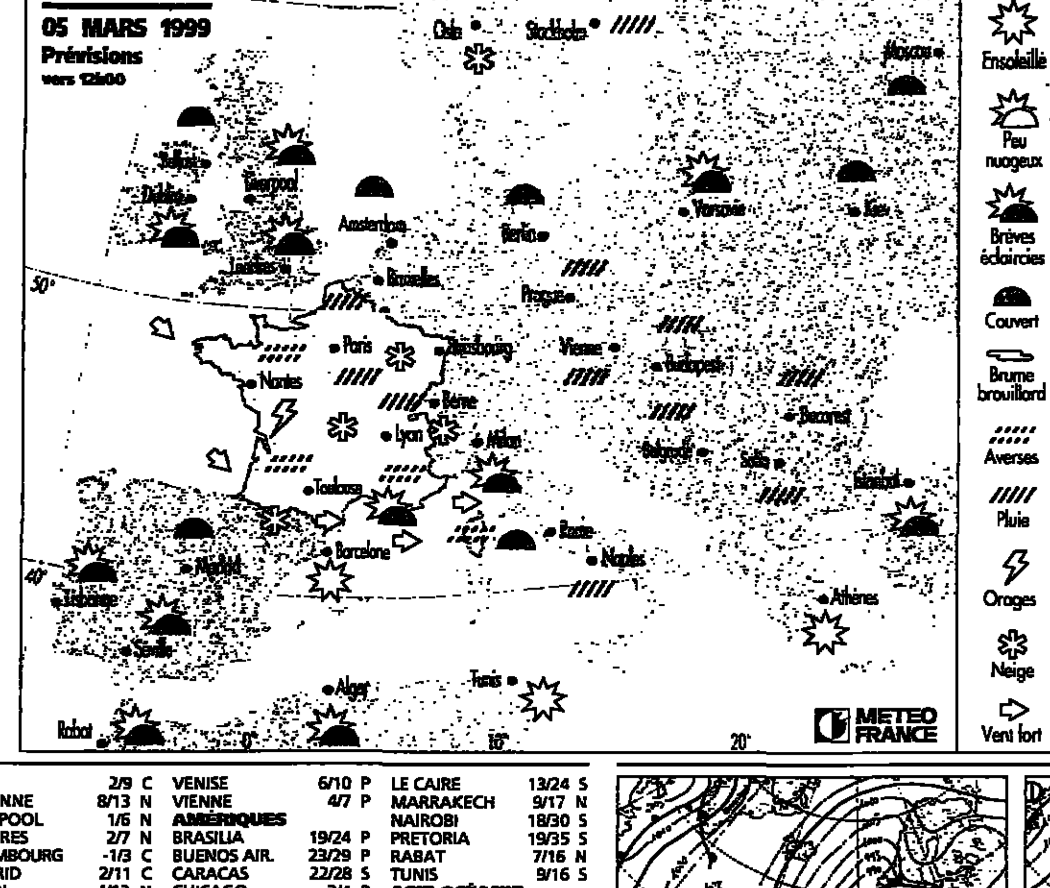
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le matin le temps sera couvert et pluvieux. L'après-midi il prendra un caractère plus instable avec alternance d'averses et d'éclaircies. Des flocons de neige en plaine ne sont pas à exclure. Il fera entre 6 et 8 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront présents tout au long de la journée, accompagnés de pluies ou de neige au-dessus de 300 mètres. Il fera de 4 à 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Le ciel sera très chargé avec des averses. Sur les Pyrénées il neigera au dessus de 600 mètres. Il fera de 9 ou 10 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Quelques rayons de soleil sur le Limousin et l'Auvergne ne chasseraont pas les nuages et les pluies. La limite pluie-neige se situera vers 500 mètres. Il *fera entre* 5 et 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– En Corse, le temps sera agité avec des averses et de la neige au-dessus de 800 mètres. Sur les autres régions le soleil sera souvent présent. Il fera 12 ou 13 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 05 MARS 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 P	KIEV	2/9 C	VENISE	6/10 P	LE CAIRE	13/24 S
				POINTE-A-PIT.	21/29 C	LISBONNE	8/13 N	VIENNE	4/7 P	MARRAKECH	9/17 N
				ST-DENIS-RÉ.	24/28 S	LIVERPOOL	1/6 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	18/30 S
				EUROPE		LONDRES	2/7 N	BRASILIA	19/24 P	PRETORIA	19/35 S
				AMSTERDAM	3/7 C	LUXEMBOURG	-1/3 C	BUENOS AIR.	23/29 P	RABAT	7/16 N
FRANCE métropole		NANCY	2/4 *	ATHENES	13/18 S	MADRID	2/11 C	CARACAS	22/28 S	TUNIS	9/16 S
AJACCIO	7/13 P	NANTES	3/7 P	BARCELONE	7/15 S	MILAN	4/12 N	CHICAGO	-2/4 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	5/10 P	NICE	5/12 N	BELFAST	0/4 C	MOSCOU	1/3 C	LIMA	22/28 P	BANGKOK	26/33 N
BORDEAUX	5/8 P	PARIS	4/6 P	BELGRADE	9/15 P	MUNICH	-2/11 P	LOS ANGELES	9/16 S	BOMBAY	25/35 S
BOURGES	2/5 P	PAU	4/6 P	BERLIN	5/10 C	NAPLES	8/12 P	MEXICO	11/24 S	DJAKARTA	26/29 C
BREST	3/7 P	PERPIGNAN	6/12 N	BERNE	1/4 P	OSLO	-5/0 *	MONTREAL	-11/-7 N	DUBAI	19/23 C
CAEN	3/5 P	RENNES	4/7 P	BRUXELLES	2/5 P	PALMA DE M.	7/15 N	NEW YORK	0/5 S	HANOI	19/27 N
CHERBOURG	2/6 P	ST-ETIENNE	2/5 *	BUCAREST	6/16 P	PRAGUE	3/6 P	SAN FRANCIS.	6/12 C	HONGKONG	18/27 S
CLERMONT-F.	1/5 *	STRASBOURG	3/5 *	BUDAPEST	5/10 P	ROME	7/12 C	SANTIAGO/CHI	10/25 S	JERUSALEM	11/23 C
DIJON	2/5 P	TOULOUSE	5/8 P	COPENHAGUE	4/6 C	SEVILLE	6/17 N	TORONTO	-7/-4 N	NEW DEHLI	17/30 S
GRENOBLE	1/6 P	TOURS	3/5 P	DUBLIN	0/5 N	SOFIA	5/12 P	WASHINGTON	-1/8 C	PEKIN	1/10 S
LILLE	3/5 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/7 N	ST-PETERSB.	-6/1 S	**AFRIQUE**		SEOUL	2/9 S
LIMOGES	1/4 *	CAYENNE	23/29 S	GENEVE	1/5 P	STOCKHOLM	-2/3 P	ALGER	10/16 N	SINGAPOUR	25/29 P
LYON	2/5 P	FORT-DE-FR.	22/28 N	HELSINKI	-6/-1 C	TENERIFE	10/14 N	DAKAR	17/24 S	SYDNEY	21/27 S
MARSEILLE	6/12 N	NOUMEA	26/30 C	ISTANBUL	11/16 N	VARSOVIE	3/13 N	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	10/17 N

Situation le 4 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 6 mars à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDONÉSIE.** En raison des violents affrontements entre chrétiens et musulmans, à Ambon, capitale des Moluques, les ambassades française, américaine, britannique et suisse recommandent d'éviter la ville et ses environs ainsi que le reste de l'archipel.

■ **HÔTELLERIE.** La chaîne Méridien vient de signer neuf nouveaux contrats de gérance portant sur sept établissements qui seront construits en Egypte d'ici l'an 2001, un en Palestine – le Méridien Bethléem en 2001 aussi –, et un à Taïwan.

■ **FRANCE.** L'hôtel Sofitel Le Faubourg *devrait ouvrir fin mai, rue* Boissy-d'Anglas, dans le 8e arrondissement de Paris. Il a été conçu pour une clientèle d'affaires et de loisirs grâce à la restructuration de deux immeubles anciens et comporte 155 chambres et 19 suites équipées des dernières technologies de communication. Réservations au 01-44-94-14-00.

VENTES

Cinq siècles de portraits sur médailles

SANS CERTITUDE réelle, on attribue au sculpteur de Padoue Pisanello (1380-1456) l'invention des médailles en bronze à la manière des monnaies, commémoratives ou décoratives. Les premières d'entre elles, qui datent de la Renaissance italienne, sont considérées comme un des sommets artistiques de cette discipline. Cette vogue atteint l'ensemble de l'Europe au XVIe siècle, et la production des différentes écoles qui s'étend jusqu'à la période actuelle reflète une diversité infinie de thèmes. A Paris, lundi 8 mars, un ensemble offrant cinq siècles de médailles est proposé dans une vente.

Les plus prestigieuses restent celles de Pisanello, dont le portrait en buste de Léon d'Este, marquis de Ferrare, est accompagné au revers d'une composition fouillée où des hommes nus soulèvent de grandes corbeilles remplies de rameaux d'olivier (40 000 F, 4 580 €). Parmi les créations d'artistes italiens anonymes, on peut contempler le profil de Nicolas Machiavel, auteur du *Prince* (18 000 F, 2 748 €), *ou encore la beauté de* Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI et sœur du prince César Borgia, inspirateur de Machiavel pour son ouvrage (10 000 F, 1 526 €). Outre la main d'un graveur réputé et l'état de conservation, la valeur des médailles dépend de leur qualité esthétique, de l'intérêt du sujet, de l'ancienneté et de la rareté .

En France, la première médaille de ce type est exécutée à l'occasion de la visite à Lyon de Louis XII et d'Anne de Bretagne, en 1500. Elle a été exécutée par Nicolas Leclerc et Jean de Saint-Priest, et représente les souverains de profil sur fond de fleur de lys, chacun occupant une face de la médaille. Un exemplaire en or est offert au couple royal, d'autres sont frappés dans le bronze. L'un d'entre eux est proposé ici, percé d'un trou qui permettait de le fixer sur un présentoir (60 000 F, 9 160 €). Dans la seconde moitié du XVIe siècle, Germain Pilon (1537-1590) s'impose comme le plus grand médailleur de son époque, et réalise les portraits des derniers Valois : Henri II de trois quarts, coiffé d'une toque à plumets (60 000 F, 9 160 €), Catherine de Médicis en costume de veuve (25 000 F, 3 816 €).

Au début du XVIIe siècle, Guillaume Dupré (1579-1640) grave les traits d'Henri IV et de Marie de Médicis (2 000 francs, 305 €), puis Jean Warin (1596-1672), autre grande figure de la numismatique française, ceux de Louis XIII.

Parmi la production de Warin, on trouve aussi Richelieu en buste (8 000 F, 221 €), Louis XIV et Anne d'Autriche (2 000 F, 305 €). L'usage de la médaille commence à se démocratiser au XVIIIe siècle, et s'applique au XIXe à toutes sortes d'occasions : mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise à Vienne (1 800 F, 274 €), inauguration du musée de Saint-Germain-en-Laye par Napoléon III (1 000 F, 152 €), la République couronnant ses soldats, œuvre d'Oscar Roty (1846-1911), créateur de la fameuse pièce de 1 franc à la Semeuse, en lot avec trois autres médailles (800 F, 122 €).

Catherine Bedel

★ **Lundi 8 mars, hôtel Ambassadeur, 16, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Exposition sur place la veille. Etude Piasa, tél. : 01-53-34-10-10. Expert : Sabine Bourgey, tél. : 01-47-70-35-18.**

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Nantes** (Loire-Atlantique), antiquités-brocante, galerie Beaulieu, du vendredi 5 au samedi 13 mars, de 10 à 21 h 30, le samedi de 9 h 30 à 21 h 30, le dimanche de 11 à 19 heures, 35 exposants, entrée libre.

● **Orléans** (Loiret), Salon des antiquaires, parc expo, du vendredi 5 au lundi 8 mars, le vendredi de 14 à 20 heures, le samedi et dimanche de 10 à 20 heures, le lundi de 10 à 18 heures, 75 exposants, entrée 30 F, 4,58 €.

● **Romans** (Drôme), Salon des antiquaires, parc expo, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 9 à 20 heures, 40 exposants, entrée 30 F, 4,58 €.

● **Paris**, boulevard de Grenelle, du vendredi 5 au samedi 6 mars, de 9 à 19 heures, 150 exposants, entrée libre.

● **Saint-Pierre-de-Varengeville** (Seine-Maritime), antiquités-brocante, salle polyvalente, du samedi 6 au dimanche 7 mars, le samedi de 9 à 18 heures, le dimanche de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 15 F, 2,29 €.

● **Melun** (Seine-et-Marne), Salon des antiquaires, salle des fêtes, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F, 3,05 €.

● **Le Buc** (Yvelines), antiquités-brocante, centre culturel des Arcades, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 9 h 30 à 19 h 30, 22 exposants, entrée 15 F, 2,29 €.

● **Montesson** (Yvelines), Salon des antiquaires, salle des fêtes, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 9 h 30 à 19 heures, 25 exposants, entrée 15 F, 2,29 €.

● **Epinal** (Vosges), antiquités-brocante, parc expo, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 9 à 19 heures, 75 exposants, entrée 20 F, 3,05 €.

COLLECTIONS

● **Saint-Raphaël** (Var), Salon des œufs décorés, palais des congrès, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F, 3,05 €.

● **Lyon** (Rhône), Scriptura, Salon de l'écriture et du stylo, palais des congrès, du samedi 6 au lundi 8 mars, de 10 à 19 heures, 40 exposants, 35 F, 5,34 €.

● **Saint-Pierre-de-Varengeville** (Seine-Maritime), Bourse de collections, salle des fêtes, du samedi 6 au dimanche 7 mars, le samedi de 9 à 18 heures, le dimanche de 10 à 19 heures, 15 exposants, entrée 15 F, 2,29 €.

● **Hennebont** (Morbihan), Bourse des minéraux et fossiles, centre socioculturel, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 10 à 19 heures, 20 exposants, 10 F, 1,52 €.

● **Laval** (Mayenne), Festival de la BD, salle polyvalente, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 10 à 19 heures, 20 exposants, 20 F pour un jour (3,05 €), 30 F pour les deux jours (4,58 €).

● **Redon** (Ille-et-Vilaine), Miniaturama, Salon des miniatures et modèles réduits, salle des fêtes Bellevue, du samedi 6 au dimanche 7 mars, de 10 à 18 h 30, 50 exposants, entrée 20 F, 3,05 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99055

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III								■			■	
IV				■	■							
V										■		
VI											■	
VII				■	■			■				
VIII			■				■					
IX		■						■				
X												

HORIZONTALEMENT

I. Souhaite que tout reste en place. – Titille les sens. Dans la mer Egée. – III. Epanouie comme une fleur en hiver. Double la mise. – IV. Triple la mise. Fait face à la côte bretonne. – V. Se répandre sans retenue. Informateur masqué. – VI. Gros porteurs d'or noir en mer. – VII. Née à Rome en 1957. Préposition. Homère serait le plus populaire et le dernier. – VIII. Lettres de mise à l'écart. Aide moderne à la presse. Une fois levé, on se retrouve dehors. – *IX. Goût bizarre.* Possessif. – X. Sacs à plumes et à poils.

VERTICALEMENT

1. Sale coup en retour. – 2. Impossibles à supporter. – 3. Coup de feu et crise de nerfs. Sur Mars et sur Mercure. – 4. A fouillé les bas-fonds parisiens. Pris en connaissance. Trousseur de nymphes, il a créé la panique chez nous. – 5. Mesure prise à l'envers. Le strontium. Plein de bons mots. – 6. Douceur venue d'outre-Quiévrain. – 7. Instruments à cordes et à roue. Vient d'être. – 8. Dans le lac. Voyelles. – 9. Rangement sacré. – 10. Irlande poétique. Peuple du Sénégal. – 11. Résistible au théâtre. Drame en jaune. Bien servi par la nature. – 12. Prennent en compte dans leurs calculs les arrivées et les départs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99054

HORIZONTALEMENT

I. Croquignolet. – II. Lacustre. Ide. – III. Inca. Tâte-vin. – IV. Gilde. Strict. – V. Urne. Etêté. – VI. Ossu. Rosé. – VII. Triplés. Mari. – VIII. Olives. – IX. None. Anomale. – X. Tassent. Elus.

VERTICALEMENT

1. Clignotant. – 2. Rani. Sr. Oa. – 3. Occlusions. – 4. Quadruplés. – 5. Us. En. Li. – 6. Itt. Erevan. – 7. Gras. Osent. – 8. Nettes. SO. – 9. Ertem (mètre). Me. – 10. Livie. Aval. – 11. Edicter. Lu. – 12. Tente. Ives.

L'ART EN QUESTION

N° 107

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Emaux et camées

ÉMILE GALLÉ est l'un des plus célèbres représentants de l'Ecole dite de Nancy. Cette *Main aux algues et aux coquillages* est l'ultime création verrière de l'artiste. Les sources d'inspiration en sont multiples. D'une part, il y a la mer, Gallé est passionné d'océanographie : « *Ces secrets de l'océan, les braves sondeurs nous les livrent.* [...] *Ils dessinent, ils publient ces matériaux insoupçonnés, les émaux et camées de la mer* ».

On peut aussi penser devant cet objet aux *ex-voto* de l'Antiquité, aux reliquaires médiévaux. Les proches de Gallé ont rapporté qu'il avait voulu, avec cette main, protester contre le coulage des navires russes en rade de Port-Arthur, lors de la guerre russo-japonaise (1894-1905).

Le musée de l'Ecole de Nancy, dans la ville du même nom, conserve un portrait d'Emile Gallé, peint par :

Antonin Daum ?
Louis Majorelle ?
Victor Prouvé ?
Réponse dans *Le Monde* du 12 mars

Solution du n° 106 paru dans *Le Monde* du 26 février

Il y eut deux « écoles de Fontainebleau ». La première va de 1530 à 1570, la seconde regroupe la génération des artistes qui ont travaillé à l'époque d'Henri IV.

Photo RMN/H. Lewandowski

Émile Gallé (1846-1904)
La Main aux algues et aux coquillages (1904).
Cristal gravé à inclusions et applications, 33,4 × 13,4 cm.
Paris, Musée d'Orsay.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

ARTS Le Musée d'Orsay à Paris présente jusqu'au 6 juin, sous le titre « Une saison anglaise à Paris », cinq expositions, dont cent cinquante œuvres de l'Anglais Edward Burne-Jones, et une série de *« fantaisies photographiques »*. ● BURNE-JONES (1833-1898) peignait un spectacle à l'écart du réel, hors-temps, fantastique et éternel : *chevaliers moyenâgeux, sirènes dans des décors gothiques*, fées et scènes bibliques. Sa manière appliquée aligne fonds d'or, fleurettes, anges, drapés, citations et copies. ● LE PEINTRE s'adressait à *une clientèle de riches entrepreneurs capitalistes*, qui idéalisaient un passé mythique pour mieux oublier le monde de la révolution industrielle contemporaine de Victoria. ● AVEC LES « *TABLEAUX vivants* » en vogue entre 1840 et 1880, la bonne société victorienne mettait elle-même en scène, grâce à la photographie, ce monde idéalisé.

Burne-Jones, ou la peinture comme industrie du spectacle

Le Musée d'Orsay présente cent cinquante œuvres du maître anglais de l'imagerie. Si l'exposition ne démontre pas son génie artistique, elle révèle son intelligence du capitalisme, de ses besoins et de ses principes de fonctionnement

IL SUFFIT de prononcer son nom ou de montrer une de ses images, la *réticence est généralement* immédiate. Burne-Jones ? Trop symboliste, trop affecté, trop idéaliste. Insupportable. Les mêmes censeurs *déclarent* à l'occasion leur admiration pour Gustave Moreau, *tout aussi* symboliste, affecté et idéaliste – mais supportable, lui, on voudrait savoir pourquoi. Mais Burne-Jones, non. Grotesques, *ces nudités qui* font des mines effarouchées ou furieuses en exhibant leurs musculatures michelangelesques. Assommant, *un tel* abus de mythes et légendes, de littérature nordique et grecque. Risible, ce bal masqué où des héros gothiques en armures dansent le menuet avec des pythies *et des nymphes*. Condamné, Burne-Jones.

Mais pourquoi ? Parce que ses tableaux racontent avec force détails de vieilles histoires et abusent des artifices les *plus spectaculaires de la* mise en scène. C'est ça, son crime ? Dans ce cas, il faut rendre à Burne-Jones sa place dans l'histoire : il est l'un *des premiers* à avoir fait de la peinture une production de leurres fascinants et à en avoir tiré la matière d'une industrie du spectacle. Les superproductions cinématographiques *d'aujourd'hui*, avec leurs produits dérivés, ne font que développer le même principe, à l'échelle mondiale, avec des moyens plus puissants et les mêmes bonnes *intentions affichées*.

D'ailleurs, on ne cesse de penser au cinéma dans l'exposition d'Orsay – exposition remarquablement *conçue et présentée*, avec des prêts exceptionnels, un accrochage réussi, une mise en scène sans pesanteur. Voyez *Le Chevalier miséricordieux* (1863), son beau casque luisant, sa *cuirasse toute* neuve. *Le décor* fait vrai. Les fleurs ont l'air fraîches. Même le Christ qui se détache de sa croix pour baiser au front le pieux chevalier fait vrai. *On se croirait dans les Aventures de Robin des Bois*, avec Eroll Flynn dans le rôle principal. Dans un autre genre, voyez l'ahurissant tableau *Les Profondeurs de la mer* (1886). *Une sirène* à queue de calamar emporte dans son palais mégalithique et marin un marin noyé nu comme un ver, mais pudique. Des bulles montent vers la surface. Un banc d'anchois – ou de sardines ? – nage entre les colonnes. Cette fois, on oscille entre *Alien* – Sigourney Weaver serait très bien en sirène – et *Waterworld*. Que le public britannique ait aimé ces grandes images étranges n'a rien que de très logique. Mieux valait rêver de belles dames en hennin et de créatures ailées *plutôt qu'observer* l'Angleterre contemporaine, un peu moins poétique, un peu plus triviale. Sommes-nous si différents un siècle plus tard ?

L'œuvre de Burne-Jones se développe selon ce principe simple et efficace : elle met en scène de la manière la plus illusionniste et appliquée un spectacle absolument à l'écart *du réel*, hors-monde, hors-temps, fantastique et éternel. Ce que l'artiste a affirmé dans son vocabulaire : « *Par tableau*, écrit-il dans une lettre, *j'entends un beau rêve romantique d'une chose qui n'a jamais été, qui ne sera jamais – dans une lumière plus belle que toutes les lumières existantes, dans un pays que nul ne peut définir, ni se rappeler, mais seulement désirer.* » C'est clair, c'est peut-être cynique. On dirait la profession de foi d'un publicitaire.

Burne-Jones semble avoir compris très tôt la situation et le parti qu'il convenait d'en tirer. Il définit sa méthode dès sa période préraphaélite, pastiches et variations sur les thèmes et les techniques du Trecento et du Quattrocento. Triptyques, fonds d'or, religion, figures de profil, anges, fleurettes, drapés raides, lourds cadres ornés, citations et copies. Il voyage *en Italie en 1859 et 1862 et s'approvisionne* en motifs et procédés. Pour Ruskin, il copie des fresques, Giotto, Bernardo Luini – et Titien, Véronèse, *Tintoret. Pour lui-même, il tente des* mélanges de références qui ne sont intéressants qu'à ce titre : parce que mélanges, parce que saturés de souvenirs. Ils appellent d'infinis commentaires, questions de sources et interprétations allégoriques. Le préraphaélisme, peinture savante pour gloses savantes, s'enferme dans la *contemplation de son passé et le recyclage* nostalgique. Il se complaît dans l'anachronisme et l'esthétisme.

Un artiste comblé

Ni maudit ni méconnu, Edward Burne-Jones eut une vie et une carrière paisibles. Né en 1833 à Birmingham, fils d'un doreur-encadreur (il s'en souviendra), il étudie le dessin et la *théologie. Il rencontre William* Morris à Oxford en 1853, Rossetti et Ruskin en 1856, rejoint le mouvement préraphaélite, visite comme il se doit l'Italie et *épouse en 1860 la fille d'un pasteur* méthodiste, qu'il trompera avec modération et mauvaise conscience. Dès 1862, ses œuvres décoratives plaisent à l'Exposition internationale de Londres. Succès, commandes, honneurs s'enchaînent vite. La Grosvenor Gallery le vend. Les cycles narratifs *se multiplient entre 1870 et* 1877. Sa collaboration avec la société Morris & Co lui assure des revenus supplémentaires. En 1881, il est docteur *honoris causa de l'université d'Oxford* ; en 1889, chevalier de la Légion d'honneur ; en 1894, promu Baronet par Gladstone. Il meurt en 1898.

OUBLIER LE PRÉSENT

Le néo-classicisme davidien regardait en arrière, mais c'était pour révolutionner le présent. Le préraphaélisme regarde en arrière – vers *un autre passé* –, *mais* pour faire oublier le présent par la recréation attendrie d'un autrefois évidemment parfait. Il nie le présent, au moment même où Courbet accomplit l'effort *inverse – Courbet, mais pas les* académiques français qui ont alors le pouvoir au Salon. On peut naturellement goûter de tels exercices et soutenir *que l'art n'a, en effet, pas de* plus haute mission que d'embellir et de réconforter, que d'être un mensonge exquis.

Deuxième étape : multiplier les images, en tapisser le monde. Burne-Jones s'y emploie infatigablement. Quoi que prétende le sous-titre de l'exposition, il n'est pas un « maître *anglais de l'imaginaire* », *mais un* maître anglais de l'imagerie. Il ne peint pas ses songes, il ne cherche pas à rendre visible un monde intérieur. Il n'a rien d'un visionnaire, encore moins d'un illuminé. Ses toiles mettent en scène des allégories transparentes et des héros familiers. Ses cycles racontent de belles histoires, symboliques et morales : saint Georges, la Belle au bois dormant, Merlin, Vénus, Persée, Pygmalion, *Le Roman de la Rose, Le Cantique des Cantiques*. Burne-Jones ne court pas le risque de l'incompréhension – du moins en son temps. Il illustre des textes connus du spectateur. Sans doute lui arrive-t-il parfois de lâcher quelque extravagance – trop rarement. Il aurait pu se vouloir le continuateur de Füssli et Blake. Il ne sera qu'un prodigieux illusionniste. Son adresse manuelle le lui permet.



« Elaine », vitrail de 1870 conservé au Victoria and Albert Museum (89,4 × 53,7 cm). D.R.

L'exposition est faite de ces tours *de force. Il ne sert à rien de protester* contre les poses grandiloquentes, les regards larmoyants, les décors d'opéra-comique, les trompe-l'œil longuement fabriqués par petites touches, les nudités savonnées, la pauvreté et le convenu des significa*tions que sous-entendent ces pa*rades de déesses athlétiques et de guerriers métalliques, leur côté bien-pensant et moralisateur. C'est ce que recherche *le peintre, ce à quoi* il aspire. Il pousse à son plus haut point l'art du factice de bon ton.

POUR CAPITALISTES FLORISSANTS

Cette spécialité lui a réussi. Collectionneurs et admirateurs ont abondé, prêts à payer fort cher un tableau, *une suite de gouaches ou* d'aquarelles, encadrées comme il convient, richement. Ils pouvaient aussi se payer une tapisserie, un vi*trail ou une édition de* Chaucer afin d'orner leurs manoirs néogothiques : Burne-Jones a collaboré quarante ans durant avec son ami William Morris et, ensemble, ils ont orné les intérieurs de leurs *compatriotes*. En 1888, à la première exposition de l'Arts and Crafts Exhibition Society, Burne-Jones présentait ses créations. *En cela aussi, il est exemplaire*, figurant au nombre des inventeurs de l'art industriel, celui des produits dérivés d'une esthétique dominante, déclinée en bibelots et ornements *opulents. Emouvant hommage de* l'art à la fortune. Emouvante alliance du gothique anglais et du capitalisme britannique, sur fond de fierté *nationale et victorienne*.

Capitalisme ? Burne-Jones vendait à des industriels florissants, à des banquiers, aux héros de la révolution économique et technique en pleine *expansion*. L'un *de ses protecteurs* principaux, William Graham, avait fait fortune dans le commerce avec l'Inde et se fit élire député de Glasgow. *Un autre, Frederick Leyland*, était réputé pour sa brutalité en affaires. Tous appartenaient à la bourgeoisie qui a construit les usines et *les cités ouvrières de Londres, de Li*verpool ou de Birmingham – soit la société industrielle que Marx voyait alors à l'oeuvre pendant qu'il écrivait *Le Capital*, à Londres justement. *Mais de cela, évidemment, rien n'est* montré, pas même suggéré dans les beaux grands tableaux de Burne-Jones. Oserait-on soutenir que c'était là un de leurs *mérites* ?

Philippe Dagen

Une saison anglaise à Paris

● **Expositions.** La « Saison *anglaise* » du Musée d'Orsay présente cinq expositions autour de l'Angleterre victorienne.
« Edward Burne-Jones. Un maître anglais de l'imaginaire »,
« Tableaux vivants, fantaisies photographiques victoriennes (1840-1880) », « Lewis Carroll, photographe », « *Gothic Revival* : architecture et arts décoratifs de l'Angleterre victorienne » et « La collection de sir Edmund Davis, don d'un grand amateur aux *musées français* ».
– Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris, VIIe. M° Solférino. Tél. : 01-40-49-48-14. Du mardi au dimanche de 10 h à 18 h, *le jeudi jusqu'à 21 h 45, le dimanche* de 9 h à 18 h. Entrée : 40 F et 30 F. Jusqu'au 6 juin.
● **Publications.** *Edward Burne-Jones*, de Laurence des Cars, John Christian et Alan Crawford, Ed. RMN, 376 p., 366 ill., 390 F (59,46 €). – *Les Préraphaélites. Un modernisme à l'anglaise*, de Laurence des Cars, Découvertes Gallimard/RMN, 128 p., 140 ill., 73 F (11,13 €). – *Tableaux vivants*, de Quentin Bajeac, Ed. RMN, 84 p., 45 photos, 150 F (22,87 €). – *Gothic Revival*, de Marc Bascou, Ed. RMN, 144 p., 42 ill., 120 F (18,3 €).

Quand l'Angleterre victorienne s'idéalisait dans des « tableaux vivants » photographiques

ON IMAGINE, en voyant les photographies réunies dans la réjouissante *exposition* « Tableaux vivants » du Musée d'Orsay, que leurs auteurs étaient de doux allumés s'amusant comme des fous à *reconstituer des pages de la littérature* (Scott), des poèmes (Tennyson), scènes théâtrales (Shakespeare), extraits de la Bible, mythologie, légendes médiévales, usant de riches costumes, de décors flamboyants et d'acteurs dociles – un homme rampe, couteau en main, prêt à frapper sa victime, *occupée à écrire*. Excentricité ? *« Ces photographes se prenaient très au sérieux »*, corrige Quentin Bajac, commissaire d'une exposition qui *rassemble près de 80* photographies issues pour la plupart de collections britanniques.

On rigolait d'ailleurs peu dans *cette Angleterre puritaine du* XIXe siècle. Or c'est essentiellement en Grande-Bretagne que des photographes, le plus souvent appartenant à la bonne société, ont re*constitué en images*, entre 1843 et 1880, *durant* leurs loisirs, ce que l'on appelait des tableaux vivants : à l'occasion d'un bal costumé, des invités prenaient la pose.

L'allégeance à la peinture symboliste est limpide. Des scènes de genre montrent aussi que l'Angleterre victorienne et ses carcans inspiraient des photographes au savoir-faire indéniable, pour *la* plupart peintres *de formation*. Ils s'appellent Rejlander, Robinson, Wynfield, Lake Price, Melville, Hawarden. Et Lewis Carroll.

Ils sont rejoints par quelques figures dont la réputation *déborde* largement les fantaisies *photographiques*. Fox Talbot, inventeur de la photographie sur papier, préfigure le genre avec ses *Vendeurs de fruits* (1843), joués par des proches et des *domestiques*. Roger Fenton a réalisé en 1855 les premières photos de guerre, en Crimée, mais il a aussi mis en scène des allégories comme *La Faute* : une jeune mère célibataire vient se faire pardonner dans les jupes de sa maman. Les Ecossais Hill et Adamson sont considérés comme les pionniers du reportage, au milieu des années 1840, avec leur sujet sur le port de Newhaven, mais ils ont aussi illustré *L'Abbé*, de Walter Scott, avec des « moines » rasés pour l'occasion.



BATH, ROYAL PHOTOGRAPHIC SOCIETY

« La Mourante » (« Fading Away »), tableau vivant de Henry Peach Robinson, 1858 (23,8 × 37,9 cm).

Reste Julia Margaret Cameron, dont les portraits marquent l'histoire de la photographie mais qui, pour illustrer les *Idylles du roi*, de Tennyson, enrôla « *amis, domestiques, visiteurs et inconnus de passage* » vêtus de costumes loués, pour incarner « *l'enchanteur Merlin, Lancelot, Arthur ou la fée Viviane dans l'atelier transformé en château de Camelot ou en forêt de Brocéliande* », écrit Quentin Bajac.

LE VICE ET LA VERTU

Les Deux Modes de vie (1857), de Rejlander, font figure de manifeste. Au centre d'une image rassemblant une vingtaine de personnes, un patriarche *est entouré de ses deux fils* : l'un se dirige vers le vice, l'autre vers la vertu. Son ambiguïté – usage nouveau du nu dans la photographie, vice et vertu mis en balance – fut très commentée, et la reine *Victoria en acheta un exemplaire*. Cette œuvre, réalisée à partir de dessins préparatoires, est également la plus picturale, dans sa texture, ses motifs et sa composition. Rejlander a assemblé pas moins de trente négatifs pour *constituer au plus près de son désir* une épreuve qui s'apparente à un puzzle. Les assemblages de deux à cinq négatifs étaient courants à une *époque* où *les temps de pose* pouvaient aller jusqu'à plusieurs minutes. Les impératifs techniques incitaient Cameron à réaliser jusqu'à *quarante poses* pour obtenir la vue parfaite. Et les retouches à l'encre étaient nombreuses pour magnifier un peu plus l'image.

Henry Peach Robinson (1830-1901) traduit le *mieux* une imagerie dominée par la mélancolie, la morale, le droit chemin, la rédemption, la compassion, le purgatoire, le *salut céleste*. Ses images, *à la fois* efficaces et ambiguës, ont une qualité de tirage impressionnante. Pour preuve *Fading away* (1858), œuvre *réalisée à partir de cinq négatifs*, qui met en scène une mourante veillée par sa gouvernante et sa mère ; un homme, dont on ne sait la fonction, se détourne de la scène.

Les milieux photographiques de l'époque accueillaient mal ces pho*tomontages retouchés – une œuvre* de Robinson a été qualifiée de « *patchwork* ». Ces curiosités sont aujourd'hui écartées par la lecture moderniste de la photographie, qui *ne veut retenir du XIXe siècle que* l'enjeu réaliste, documentaire et de reproduction stricte de la réalité, qui s'est imposé en France à la même époque. « *J'aime justement le côté impur* », dit Quentin Bajac, *d'images qui sollicitent* l'imaginaire et le rêve. Et préfigurent, bien plus que le mouvement pictorialiste dominant au tournant du siècle, toutes les mises en scène en vogue dans l'art photographique des années 80, de Pierre et Gilles à William Wegman.

Michel Guerrin

Luca Ronconi, metteur en scène

« Le théâtre italien a trop souffert de l'absence de pari »

LE METTEUR EN SCÈNE italien *Luca Ronconi présente à l'Odéon*-Théâtre de l'Europe, à paris, *Ce soir on improvise*, de Pirandello, en italien. La pièce a été créée à Lisbonne, puis donnée à Vienne, Barcelone, Stockholm, Saint-Etienne, Chambéry, Villeurbanne, Rome et Milan. *Directeur du Teatro di Roma* lors de la création de *Ce soir on improvise*, Luca Ronconi a pris, depuis le 1 janvier 1999, la direction artistique du Piccolo Teatro de Milan, *où il succède à Giorgio Streh*ler, disparu le 25 décembre 1997.

« Dans quel état avez-vous trouvé le Piccolo à votre arrivée ?

– Je prends un théâtre très lié à la mémoire de Strehler, ce qui est *bien. Le Piccolo est la seule véri*table institution théâtrale en Italie, et ce ne serait pas très intelligent de travailler contre elle. Mais elle s'était un peu repliée sur elle-*même ces dernières années.* L'ouverture d'une troisième salle de mille places, qui s'ajoute à la salle, classique, de la via Rovello et au Studio, nous permet de nous engager dans de nouvelles directions.

– Allez-vous conserver des *mises en scène de Giorgio Strehler* au répertoire ?

– On va conserver celles auxquelles des acteurs en activité ont participé. Quand des acteurs *portent encore la mémoire des dé*buts, ça marche : ainsi, on devrait pouvoir reprendre *Il Campiello*, de Goldoni.

– Que va-t-il se passer avec les *acteurs liés au Piccolo ?*

– Il en est d'excellents qui seront employés dans les spectacles à venir. Au cours de la prochaine saison, qui est la première que je programme, *il y aura beaucoup* d'acteurs qui n'ont pas joué avec Strehler : des jeunes bien sûr et d'autres dont le jeu diffère du jeu habituel du Piccolo.

– Qu'est-ce qui a motivé votre venue à Milan ?

– Un décret essentiel du ministère. Auparavant, il fallait un directeur unique au théâtre, qui devait s'occuper des affaires administratives, syndicales et artistiques. C'est ce que je devais faire à Rome, *et je ne le supportais plus. A Milan*, il y a un directeur administratif [Sergio Escobar] et un directeur artistique : on revient à la formule du tandem Paolo Grassi-Giorgio Strehler.

– Vous assurez encore la programmation du Teatro di Roma jusqu'en septembre ?

– Je suis en train de préparer ma dernière mise en scène à Rome, *Alcesti di Samuele*, d'Alberto Savinio, dont la première aura lieu à la mi-avril. C'est une pièce écrite dans les années 50, qui n'a été montée qu'une seule fois, au Piccolo justement, dans une mise en scène de Giorgio. Mais ça a été un bide épouvantable, on a annulé toutes les représentations après trois ou quatre soirées.

– Qu'avez-vous prévu l'an prochain au Piccolo ?

– Je présenterai le programme *définitif à la presse* dans deux semaines. Je mettrai en scène *Le Songe*, de Strindberg, avec une troupe de jeunes gens de moins de trente ans, et *La vie est un songe*, de *Calderon de la Barca, avec des ac*teurs plus confirmés.

– Quels sont les axes de votre programmation ?

– Les trois salles nous permettent de développer l'accueil d'autres metteurs en scène. C'était un des reproches adressés au Piccolo : produire peu et avec les mêmes. La saison commencera en octobre avec des troupes venant de toute l'Europe, et dès janvier *2000, il y aura six nouvelles pro*ductions italiennes.

– Où en est le projet de loi sur le théâtre en Italie ?

– Le projet Veltroni continue son chemin, mais avec des changements qui ont beaucoup réduit sa portée initiale. On a voulu écouter trop de monde et à présent la loi est faite pour satisfaire chacun, ce qui mécontente tout le monde. Pourtant, le théâtre italien, notam*ment dans le Midi, propose beau*coup de choses intéressantes. Je viens encore de le constater à Milan au cours d'un festival de jeunes troupes. Malheureusement, beau*coup d'entre elles ne parviennent* pas à l'âge adulte.


OLIVIER ROLLER

Luca Ronconi.

– Que pensez-vous du choix de Mario Martone, pour vous succéder à Rome ?

– Il va être intéressant de voir si un travail fait en dehors des institutions peut être transporté à l'intérieur d'une institution. Est-ce *que cela va changer ou détruire* l'institution, ou changer ou détruire le travail ? C'est un pari. Le théâtre italien a trop souffert de l'absence de pari. La nomination *de Barberio Corsetti à la Biennale* de Venise est un autre indice du changement.

– Pourquoi ne vous êtes-vous pas intéressé beaucoup à Pirandello ?

– Il y a quatre ans, au Festival de Salzbourg, j'avais présenté *Les Géants de la montagne*, en allemand. *Ce soir on improvise* est ma *première mise en scène de Piran*dello en italien. On a une idée tellement figée de ce que doit être Pirandello en Italie qu'on le joue souvent d'une façon fausse. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu le mettre en scène d'abord dans une autre langue. A la base de *Ce soir on improvise*, il y a cette sorte de confrontation entre un metteur en scène, des acteurs allemands et un thème méditerranéen. Ce qui est drôle, c'est qu'il n'y a pas de texte et que les acteurs doivent improviser sur une culture et des situations qu'ils ne connaissent pas. On dit toujours *que les metteurs en scène sont* des tyrans ; là, la tyrannie qu'il impose est la liberté... Quelle plus grande violence que d'être libre et de n'avoir pas une connaissance *suffisante de la matière sur la*quelle on improvise ? »

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

★ *Questa sera si recita a soggetto (Ce soir on improvise)*, en italien surtitré en français. Mise en scène : Luca Ronconi. Avec Paola Bacci, Riccardo Bini, Giovanna Crippa, Vittorio Franceschi, Manuela Mandracchia, Massimo Popolizio, Galatea Ranzi. Théâtre de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. 30 F à 170 F (4,57 € à 25,92 €). Durée : *3 heures. Du mardi au samedi, à* 20 heures ; dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 17 mars.

Trente-cinq ans entre théâtre et opéra

L'œil bleu toujours en mouvement, crinière blanche, fines lunettes, Luca Ronconi semble dans un état de tension, de concentration permanente. Le principal metteur en scène de théâtre et d'opéra d'Italie est âgé de soixante-six ans. Il débute comme acteur à l'âge de vingt ans *et passe à la mise en scène dix ans après. Sa création, en 1968, à Spo*lète, d'*Orlando Furioso* (*Roland furieux*), avec ses tréteaux et ses chars mobiles fonçant dans le public, le rend célèbre. Elle sera présentée à Paris dans les halles de Baltard. En 1976, il crée un « laboratoire théâtral » à Prato, où il monte notamment *Les Bacchantes*, d'Euripide, et *Calderon*, de Pasolini. Les mises en scènes se succèdent ensuite à Turin, Prato et Rome, où il prend la direction du Teatro di Roma en 1994. A l'opéra, il s'attache notamment à des œuvres peu présentées, comme le *Moïse* de Rossini, en français, à l'Opéra-Garnier (1983) ; l'*Iphigénie en Tauride*, de Piccinni, à Bari (1986) ; *Fetonte*, de Jommelli, à la Scala (1988).

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : 31 metteurs en scène ayant travaillé à la Comédie-Française, dont plusieurs appartiennent à la troupe, signent** un texte commun publié dans le no 41 de *La Lettre aux amis de la Comédie-Française*, pour apporter leur soutien à l'administrateur général du Français, Jean-Pierre Miquel, après les attaques qu'il a subies lors de la démission de deux sociétaires, Philippe Torreton et Jean-Luc Bideau (*Le Monde* du 23 janvier). Parmi les signataires, on note les noms de Jean-Louis Benoît, Yannis Kokkos, Jorge Lavelli, Eric Vigner et Jean-Pierre Vincent, invités par l'administrateur, et ceux de Jean Dautremay, Simon Eine, Catherine Hiegel et Muriel Mayette, membres de la troupe.

■ **PATRIMOINE : un important réseau de pilleurs de châteaux et de belles demeures a été démantelé** le 2 mars dans le sud de la France par la gendarmerie, qui a procédé à l'interpellation de 70 personnes et à la saisie de nombreux meubles et d'oeuvres d'art volés, dont une grande partie était destinée à l'Italie. Après cinq mois d'enquête, 320 gendarmes ont été mobilisés dans le cadre d'une opération baptisée « Chacof 31 » au cours de laquelle près de 1 million de francs (150 000 euros) en espèces ont été découverts chez des Tsiganes. – *(AFP.)*

■ **CHANSON : la chanteuse Nayah, interprète de *Je veux donner ma voix*, a été désignée** le 2 mars à l'Olympia par le public et un jury de professionnels pour représenter la France au concours Eurovision de la chanson, qui se tiendra le 29 mai à Jérusalem.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : la troisième édition du Midem Amériques (Marché international de l'industrie musicale) aura lieu** du 22 au 25 juin à Miami (Floride). Connu sous le nom de Midem Latino, la manifestation prendra désormais l'appellation de Midem Amériques (Midem Americas), précise Reed-Midem Organisation (RMO), afin de mieux refléter le marché discographique de ce continent, estimé à 16 milliards de dollars (15 milliards d'euros).

Catherine Berbessou et ses danseurs envoient le tango valser au diable

DANSE EXQUISE de violence, le tango perd tout son charme quand il s'agit d'y voir la métaphore des relations entre un homme et une femme. Si banal ! Il faut savourer le tango pour ce qu'il est, danse sublime, méchamment complexe, *toute en rythmes, mouvements*, appétits de cuisses, de hanches et de reins. Le tango, c'est tout, tout de suite, disent ses pratiquants. Il foudroie ses proies. Affabulation de fanatiques ? Les adeptes sont souvent exclusifs, dogmatiques... Prenons l'exemple de Catherine Berbessou. On la connaissait interprète de danse contemporaine, plutôt rondelette, *plutôt mutique* ; on la retrouve plusieurs années après coupante comme une liane, la jambe-éclair. Le tango a frappé.

Aller-retour Paris - Buenos Aires. Elle a été initiée au genre par Federico Rodriguez Moreno, as du milieu argentin à Paris. Avec la sincérité des amoureuses, elle crée pour la Biennale de Lyon 1996 *A Fuego lento*, un des premiers spectacles à conjuguer danse contemporaine et danse traditionnelle, *immédiatement plébiscité* par le public. On découvre que la belle sait être cruelle. Parfait ! A une réserve près : l'inversion des figures, qui, dans cette chorégraphie, permet *à la femme de dominer le macho or*dinaire. Si ce n'est pas lui, c'est elle ! Trop facile ! Cependant, la pièce respirait une authenticité qui donnait envie de voir la suite.

On est parti pour le Théâtre Les Gémeaux, à Sceaux, où, depuis novembre 1998, Catherine Berbessou est en résidence. Françoise Letellier, directrice du théâtre, mise sur cette femme ascensionnelle et lui offre de partager l'affiche des Rendez-Vous chorégraphiques 1999 avec Carolyn Carlson, Trisha Brown, Stephen Petronio et Bouvier-Obadia. *La pièce* en préparation s'appelle *Valser*. « Valser *prend ici le sens de valdinguer. Avec l'idée du ring, de la tension* », précise Catherine Berbessou, qui cherche sur une cassette à repérer *Ouragan*, de Darienzo. Dans le studio, Eric Affergan, Christophe Lambert, Corinne Barbara, Federico Rodriguez Moreno, Christophe Apprill entourent la chorégraphe. Theresa Cuhna, la nouvelle venue – elle a travaillé chez Maguy Marin et dansait dans *Mortadella* –, a du mordant. Un peu à l'écart, déhanchée à angle droit sur ses jambes de héron, Bernadette Doneux, dite Bernie : superbe danseuse, elle a succombé, elle aussi, au tango.

UN TOURBILLON D'ENLACEMENTS

Le sol du studio est recouvert de terre battue brun-rouge. Sur les côtés, de grands tableaux, peints de poussière, le long desquels des *couples jouent au tango* immobile, tandis que, consumant l'espace, une paire ahurissante inscrit un tourbillon de ruptures, d'arrêts, d'enlacements et de voltes, démontant les *mécanismes des gestes*. Tango imaginaire, plus vrai que le vrai. Avec, selon la chorégraphe, *« l'envie de souligner ce qui n'aboutit pas, en même temps que l'acharnement à arriver quelque part »*.

Les chanteurs Osvaldo Pugliese et Francisco Canaro donnent la cadence avec Monkey Mafia, *« une sorte de rap tribal »*, précise Christophe Lambert. Un danseur tient contre son épaule la tête de sa partenaire blottie (emprisonnée) comme un oiseau. Elle ne bouge pas, alors que dans le tango la tête, le regard anticipent, aiguillonnent l'action. Des hommes aux bras levés tournent sur eux-mêmes, accrochent la terre. Comment ne pas penser au *Sacre du printemps*, mis en scène par Pina Bausch ? *Valser* ne renvoie-t-il pas à *Walzer*, une des plus célèbres pièces de la chorégraphe de Wuppertal ? *« Avec* A Fuego lento, *j'étais incertaine, et la réaction du public m'est tombée dessus*, se rappelle Catherine Berbessou. *C'est vachement agréable, un succès. Cela m'a rassurée et aidée à mûrir. Je n'ai pas voulu pour autant que cette nouvelle production soit importante en termes financiers. »* Françoise Letellier a décidé de reconduire la résidence de la chorégraphe en l'an 2000. Un film sera tourné autour de ses deux pièces. Le tango – *« l'intelligence, la matière, la liberté d'improviser dans des codes serrés »*, selon Catherine Berbessou – a bouleversé la vie de la jeune femme. C'était fatal.

Dominique Frétard

★ Rendez-Vous chorégraphiques de Sceaux. *Théâtre Les Gémeaux*, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (Hauts-de-Seine). Carolyn Carlson, du 4 au 7 mars ; Catherine Berbessou, les 12 et 13 ; Stephen Petronio, les 20 et 21 ; Trisha Brown, les 26 et 27 ; Bouvier-Obadia, les 9 et 10 avril. A *20 h 45* (le dimanche à 17 heures). De 40 F à 150 F (de 6,1 € à 22,9 €). Tél. : 01-46-61-36-67.

Les « Musicales », vitrine sonore de l'Institut du monde arabe

INAUGURÉ EN 1987, l'Institut du monde arabe (IMA) était au départ un grand vaisseau muet. *On avait oublié la musique ! Un comble pour une insti*tution culturelle censée faire découvrir toutes les richesses de la culture arabe. Quelques années plus tard, l'« erreur » était réparée. En 1993, les « Musicales » étaient lancées, proposant une programmation régu*lière de musiques « savantes ou populaires, citadines ou rurales, traditionnelles ou modernes »*, axée essentiellement sur le monde arabe, même si il y eut parfois des vagabondages vers d'autres pays. Dès le départ, les « Musicales » avaient un handicap : le seul endroit où l'on pût les accueillir était un auditorium enterré dans les sous-sols. Une salle conçue pour des conférences, des projections de films, mais manquant singulièrement de chaleur pour les spectacles de musique et de danse.

Les programmateurs se sont néanmoins démenés pour présenter intelligemment des artistes et groupes de qualité : l'ensemble de musique arabo-andalouse El-Ghamatia de Koléa, le Soudanais Abdel Gadir Salim, le joueur d'oud irakien Mounir Bashir, des orchestres de femmes d'Alger, Tunis, Tétouan... *Le public a participé* en nombre au voyage. Deux ans plus tard, en 1995, la maison a changé de président (Camille Cabana a remplacé Edgar Pisani) et de politique culturelle. Désormais, « synergie » est le maître mot du lieu. Tous les services de l'IMA doivent se mettre au diapason et travailler sur le même thème, celui de la grande exposition (en 1995, le Soudan). *« Cette restructuration de la programmation a eu un effet à double tranchant*, estime Mohamed Métalsi, directeur des actions culturelles. *Le choix du public a été restreint. Sur une période donnée, on ne lui proposait qu'un seul pays à découvrir. En revanche, chaque thème est désormais approfondi. »*

Ce changement d'orientation déconcerte le public. La fréquentation baisse sensiblement, hormis quelques pointes comme celle qu'a connue le cycle Liban, pour lequel la communauté libanaise s'est déplacée en masse. *Mohamed Métalsi rappelle que, la plupart du* temps, *« chaque communauté vient d'abord pour les groupes ou artistes de son pays »*. Les vedettes panarabes qui pourraient les fédérer exigent des cachets hors de portée du secteur spectacles de l'IMA. *« Ceux que l'on verse sont en moyenne compris entre 1 000 et 2 000 francs par artiste »* (152,5 à 305 euros), précise Mohamed Métalsi. Accueillir dans le cycle « Musiques et chants du Golfe » des troupes dont les cachets sont pris en charge par leur Etat respectif est évidemment une aubaine.

Le public français, première cible des « Musicales », paraît très difficile à fidéliser. Montrant quelques réticences à fréquenter ce lieu excentré et son auditorium peu accueillant, il semble frileux vis-à-vis d'une programmation, plutôt de bonne qualité, mais privilégiant parfois le côté documentaire ou de témoignage plutôt que l'aspect spectaculaire à proprement parler. Une direction que les « Musicales » prolongent à travers leur collection de disques (distribuée depuis peu par Harmonia Mundi), soit actuellement une trentaine d'albums qui sont pour la plupart enregistrés lors des concerts – prochaines parutions : Ali El Khencheli, *Chants des Aurès* (Algérie) ; Ensemble Al-Tanbûrah, *La Simsimiyya de Port-Saïd* (Egypte) ; La Sulâmiyya, *Chants soufis de Tunis*.

P. La.

★ Musiques et chants du Golfe. *Prochains concerts :* Al Aïn (Emirats arabes unis) ; chants et cérémonie sacrés d'al-mâlid, le 5 et 6 mars, à 20 h 30 ; Dubaï (Emirats arabes unis), Danses et poésie chantée du désert, les 12 et 13 mars, à 20 h 30. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-14.

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN POCHÉ

1 Vous êtes musicologue, spécialiste des musiques du monde arabe. Quelles sont les spécificités de celles du Golfe ?

La musique de cette région est collective et polyrythmique (alors *que, dans le monde arabe*, on a toujours pensé qu'elle était monorythmique). C'est une des rares musiques tournées vers la mer. En général, l'Arabe a peu de contacts avec la *mer. Là, on trouve une mu*sique qui est liée aux activités maritimes. *Les anciens marins qui al*laient pêcher les perles n'existent plus, mais ils ont transmis leur répertoire à la nouvelle génération. Les anciens sont quasiment tous *morts. Les jeunes les ont rempla*cés, et le passage s'est effectué sans beaucoup de transformations. Autre caractéristique de cette zone : *la musique est jouée* de telle manière que les gens se mettent sur deux files et se regardent. On appelle cela une antiphonie : les premiers énoncent la phrase en chantant et les seconds la reprennent. Les chants sacrés de *cette région présentés les 5 et* 6 mars à l'IMA suivent cette forme.

2 Dans le cadre de la soirée consacrée aux danses et poésie chantée du désert (les 12 et 13 mars), on devrait assister à une « danse des cheveux »...

Il s'agit d'une danse fameuse, appelée *'ayyâla*, danse de bravoure dans laquelle, en principe, apparaissent des femmes qui se mettent au milieu des danseurs, enlèvent le voile qu'elles ont sur la tête et se mettent à agiter leurs cheveux. C'est un acte très frappant dans un pays où les cheveux des femmes sont toujours cachés. *Cela montre qu'il s'agit d'une tra*dition extrêmement ancienne, que l'islamisation n'est pas parvenue à supprimer. Dans la zone du Golfe, cette danse des cheveux est devenue *presque emblématique*, surtout dans les émirats.

3 Pourquoi les *musiques* du Golfe sont-elles rarement présentées sur scène en France ?

Il y a eu en 1979 à Paris, à l'Unesco, un Festival des pays du Golfe. C'était la première fois en Europe qu'on pouvait entendre autant de musiques de cette région. Depuis, plus rien. Cette rareté vient peut-être du fait que c'est une musique un peu monotone, difficile pour un public qui n'y est pas habitué, *mais elle s'explique aussi tout sim*plement parce que personne n'a pensé à la programmer ici.

Propos recueillis par
Patrick Labesse

Les craintes de la chorégraphe Odile Duboc devant la comédie musicale

La danseuse présente un spectacle plein de savoir-faire, mais sans mystère ni surprise

Avec Comédie, sa nouvelle création, la chorégraphe Odile Duboc porte à un sommet son art consommé des glissements de rythmes, des entrées et sorties, des tricotages subtils de solo en duo, puis en trio. Mais le spectacle se déroule sans imprévu, sans permettre l'adhésion du spectateur, malgré la partition jazzy de Michael Riessler. La chorégraphe se réfugie dans la demi-teinte, plus propice à son tempérament et aux souvenirs.

COMÉDIE, d'Odile Duboc et Françoise Michel (conception). Odile Duboc (chorégraphie). Tournée : le 6 mars, au Théâtre le Cadran à Evreux ; le 9 mars, au Théâtre de Quimper ; le 20 avril, au Rive-Gauche de Saint-Etienne-du-Rouvray ; le 24 avril, au Volcan du Havre.

Le spectacle s'élance sous les auspices glamour d'une mélodie à paillettes des années 30. Il se conclut dans un silence tout bruissant des gestes suaves d'un garçon en blanc. Beauté lunaire. Entre le début et la fin (une heure trente), *Comédie* passe et... lasse. Sans casser. Evidemment. La chorégraphe Odile Duboc a du savoir-faire. Est-ce une qualité ? Reste à savoir jusqu'où.

Certes, cette nouvelle création porte à un sommet son art consommé des glissements de rythmes, des entrées et sorties coulées, des tricotages subtils de solo en duo, puis en trio, etc. Certes, sa danse à la fois ferme et tendre, toute en vives désarticulations, se porte bien, balayant le plateau de son souffle léger. Certes, l'espace toujours mouvant, *via* le déplacement des décors par les danseurs eux-mêmes (mais n'a-t-on pas déjà vu ça ?), vit fort. Alors quoi ? D'emblée, l'enfilage de moments, typique de la danse contemporaine, pèse comme un méchant protocole dont on pressent le piège. De fait, la conduite du ballet, tellement séquentielle, additionne des fragments souvent trop courts. Une perle chasse l'autre, et de collier, point.

Sans compter qu'aucune longue période ne s'offre généreusement au spectateur désireux de s'y glisser avec volupté. Jamais l'adhésion n'est permise. *Comédie* flashe comme la boule-tango des salles de bal suspendue dans les cintres. Une fois le ton donné, sur la partition jazzy de Michael Riessler, la suite court sans imprévu ni surprise. De la grâce, mais peu de mystère. De l'élégance, mais aucun mordant. Et la comédie ? Elle tire dans les coins, dans les costumes rétro, les sourires des treize danseurs (impeccables), les citations musicales et chorégraphiques. Ritournelles sirupeuses, ballets nautiques, duo de claquettes en sifflotant, le fantôme du music-hall plane sur le spectacle. Mais, chut ! que cela ne se sache pas trop...

TROP DE SOUVENIRS

Comme si, à trop s'approcher d'un genre aussi solaire, Odile Duboc, fan de Gene Kelly, avait craint de se griller les ailes, de succomber à l'exercice d'admiration ou au pastiche réducteur ; ou à son désir de se lâcher, tout simplement, dans le rire et le délire. Quelques saynètes espiègles, dont un remake goguenard de Robin-Batman bien troussé par Vincent Druguet, puis, vite, cette femme timide se réfugie dans la demi-teinte, la pénombre plus propice à la gravité du tempérament qu'on lui sait et... aux souvenirs. Formée à la danse classique depuis l'enfance, elle signe à treize ans un premier spectacle inspiré des *Demoiselles de Rochefort*, de Jacques Demy, puis se retrouve dans les années 70 à se démener modern-jazz sur les Temptations. Mais les friandises d'hier ont la resucée un brin acidulée. Bye bye jeunesse et candeur ! Au fil du spectacle, les belles découpes lumineuses de Françoise Michel, la coéquipière de la chorégraphe depuis dix-huit ans, ses auréoles roses, jaunes, bleues, baissent d'intensité pour céder la place à un clair-obscur argenté. La rêverie se brouille, s'évapore dans le lointain. Un couple tout en blanc étire un duo à distance d'une douceur enveloppante. Le marchand de sable passe. *Comédie* rejoint les songes. Spectacle transition en quête d'une autre couleur, d'un autre visage d'Odile Duboc, pétillante, blagueuse ? A suivre.

Rosita Boisseau

Dans l'appartement témoin du Commandant Kirk

Star Trek : Insurrection. Grand écran et ironie pour le nouvel épisode de l'increvable série

Film américain de Jonathan Frakes, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes et Brent Spiner (1 h 43).

Star Trek : Insurrection est le huitième épisode d'une série cinématographique elle-même inspirée d'un feuilleton télévisé dont la longévité est telle que l'ensemble des comédiens d'origine, désormais trop âgés pour leur rôle, furent remplacés en 1988. Avec la série *Star Trek*, créée par Jean Roddenberry, la télévision des les années 60 s'est emparée d'une mythologie désuète, le *space opera*, qu'elle a recyclée en se substituant à la série B des années 50 voire aux *serials* (films à petit budget dont un épisode était diffusé en avant-programme dans les salles) des années 40.

Le succès commercial de *La Guerre des étoiles* et de ses suites, produits par Georges Lucas à la fin des années 70, conjugué au rajeunissement général du public, a de nouveau popularisé cette catégorie de la science-fiction, désormais exploitée avec une ironie subtilement parodique tout à fait en phase avec le nouveau goût du public. Alors que les chaînes de télévision continuent de diffuser les épisodes d'une interminable saga, le cinéma, à un rythme de deux ou trois ans, en propose une version plus riche, dégagée des contraintes économiques de la production télévisuelle, l'écran large dévoilant le luxe et la somptuosité que ne permet pas le format carré de l'image télévisuelle. Les versions cinématographiques de *Star Trek* sont un peu les appartements témoins d'une production en série moins sophistiquée.

La dernière remplit dignement son programme. L'équipage du vaisseau *Enterprise* choisit ici, contre toute attente, de se révolter contre son employeur, la Fédération, sorte de super-ONU de l'espace qui se rend complice d'un projet de déportation massive des habitants d'une petite planète, oasis rurale idyllique perdue dans l'immensité cosmique. L'esprit très légèrement impérialiste de la série se fait ici plus subtil. C'est l'affirmation d'un droit à la résistance devant l'infamie, droit inscrit, rappelons-le, dans les textes fondamentaux des Etats-Unis, associé à une perception très « politiquement correcte » de l'altérité (ici figurée par les Terriens membres des minorités, les habitants d'autres planètes, voire les androïdes). Le film se voit donc d'abord comme une fable politique, soutenue bien sûr par des scènes d'action, elles-mêmes relevées par un verbiage pseudo-scientifique obscur et par une pointe de merveilleux. Réalisé par un acteur de la série, *Star Trek : Insurrection* confirme la survivance rassurante d'une tradition cinématographique que l'on aurait tort de croire caduque.

Jean-François Rauger

Ravel résiste mal à la frénésie carnavalesque de Philippe Sireuil

L'HEURE ESPAGNOLE, de Maurice Ravel. Livret de Franc-Nohain. Avec Marie-Thérèse Keller, Léonard Pezzino... L'ENFANT ET LES SORTILÈGES. Livret de Colette. Avec Marie-Belle Sandis, Marie-Thérèse Keller... Orchestre, chœur, maîtrise de l'Opéra de Lyon. Louis Langrée (direction), Philippe Sireuil (mise en scène et éclairages), Vincent Lemaire (décors), Jorge Jara (costumes).
OPÉRA DE LYON. Les 4, 5, 8, 10 et 11 mars, à 20 heures ; le 7, à 16 heures. 70 F à 380 F (10,6 € à 57,9 €). Tél. : 04-72-00-45-45.
ESPACE MALRAUX, Chambéry. Le 19, à 19 h 30. 120 F à 170 F (18,4 € à 25,9 €). Tél. : 04-79-33-25-19.

LYON
correspondance

Lyon aime Ravel et veut le faire savoir. L'Opéra et l'Orchestre national ont donc uni leurs efforts pour présenter, cette saison, une intégrale de l'œuvre du compositeur français : ballets, musiques de chambre, symphoniques et concertantes, mélodies. Dans le domaine lyrique, le compte est vite fait : Ravel a écrit deux opéras, de soixante minutes chacun. *L'Heure espagnole*, sur une histoire de Franc-Nohain, relève de la farce conjugale, au rythme des horloges que répare un mari cocu. *L'Enfant et les Sortilèges*, inventé par Colette, est l'histoire d'un gamin que les meubles, accessoires et animaux de la maison et du jardin se liguent pour punir de sa « méchanceté ».

Le nouveau directeur de l'Opéra de Lyon, Alain Durel, a invité Philippe Sireuil à mettre en scène les deux ouvrages en une seule soirée. Le cofondateur du Théâtre Varia de Bruxelles les a conçus dans des esthétiques complètement différentes. Dans *L'Heure espagnole*, la scène est dominée par une énorme pendule dont les mécanismes rappellent les roues dentées des *Temps modernes*, de Chaplin. Avec leurs chapeaux melon et leurs costumes noirs, les quatre soupirants de la belle Concepcion semblent échappés d'un tableau de Magritte. Les clowns tristes se muent en matadors pour l'étincelant quintette finale qu'espagnolise aussi la rose rouge de Carmen. C'est bien fait, correctement chanté, mais on ne rit pas. A qui la faute ? A certains interprètes en panne de diction, au metteur en scène, qui, à force de décaler, désincarne. Et surtout à un Louis Langrée, qui, le soir de la première, paraissait chercher ses marques, avec quelque brusquerie. Ravel rapportait pourtant qu'en composant cette pochade, il avait *« entendu drôle »*.

LA PART DU RÊVE

Pour *L'Enfant et les Sortilèges*, changement de rideau. Le plateau représente une vaste pièce aux éléments surdimensionnés. Une porte qui s'entrouvre, l'ombre portée gigantesque d'une mère grondeuse : tout commence juste. Peu à peu les effets s'accumulent, les références aussi – Delvaux, Perrault, Bosch, le cirque. Feu fusant de l'âtre, princesse qui s'envole, libellule flottant dans l'air : les apparitions charment au début, rebutent parfois (la théière est représentée par un clown nègre et son bec verseur évoque un sexe en forme de trompe d'éléphant !) et finissent par peser. La frénésie carnavalesque alourdit la féerie, sature le fantastique, plombe le merveilleux.

Mieux inspiré, Louis Langrée parvient à insuffler la part du rêve et de la poésie, cette atmosphère subtile d'« entre-deux » initiatique, entre les effrois nocturnes de l'enfance et l'univers troublant de l'âge adulte, qui donne son esprit à ces sortilèges. Sa direction délicate et attentive fait miroiter les plans sonores, scintiller les couleurs instrumentales, dans un discours fluide et tendu. Marie-Belle Sandis (le petit garçon) et les jeunes interprètes qui l'entourent sont à la hauteur de ses intentions.

Pierre Moulinier

SORTIR

PARIS

Misja Fitzgerald Michel Quartet
On connaît le garçon : guitariste très fin, subtil, savant et dynamique sous ses airs de discrétion. Le plus souvent, Misja Fitzgerald Michel est en position d'accompagnateur. Cette fois, il se présente en leader. Avec un groupe de poids : Tony Rabeson (batterie), Daniel Yvinec (basse) et le récent « prix Django Reinhardt » au piano : Manuel Rocheman. Autant de raisons d'y aller.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 4 mars, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Orchestre national de France
Charles Dutoit n'est pas toujours le chef dont on rêve, mais, au moins, son répertoire n'a pas de limites. On découvrira avec bonheur le *Concerto* d'Honegger, et on réentendra l'un des grands chefs-d'œuvre de cette fin de siècle : l'émouvante pièce *The Shadows of Time* de Dutilleux. Egalement au programme : *Les Tréteaux de maître Pierre* de Manuel de Falla.
Dulce Maria Sanchez (soprano), Manuel Cid Jimenez (ténor), Enrique Baquerizo (baryton), Henri Demarquette (violoncelle), Laure Morabito (clavecin), solistes de la maîtrise de Radio-France.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 4 mars. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

La Fabrique des corps animés
L'Auditorium du Louvre commence la programmation d'un nouveau cycle de films, « Ex Machina ». Du fantastique *(Godzilla)* à l'expérimental *(Birth of a Robot*, de Len Lye) et de l'animation *(Fétiche mascotte*, de Starevitch) au documentaire *(Mantis Religiosa)*, il s'agit de passer en revue les principales « créatures » utilisées ou inventées par le cinéma. Dinosaures, insectes, robots, golems et mutants de tout poil composent cette cosmogonie rêvée où l'homme se donne rendez-vous à lui-même, entre poésie et monstruosité.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide. Mo Louvre. Du 4 au 22 mars. Tél. : 01-40-20-51-86. 17 F et 25 F.

Les Jeudis du Jeune Cinéma
Le collectif Jeune Cinéma, qui a organisé avec succès en février un festival de cinéma expérimental intitulé « De Hyères à aujourd'hui », convie à un nouveau rendez-vous, mensuel celui-ci, autour des amateurs d'aventures cinématographiques. A partir du 4 mars (avec Alejo Apsega, Bruce Baillie et Pierre Merejkowski au programme), une projection se tiendra tous les premiers jeudis du mois, à 20 heures, au cinéma La Clef.
La Clef, 21, rue de la Clef, Paris 5e. Tous les premiers jeudis du mois, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-91-62. 15 F et 25 .

DEAUVILLE

Festival du film asiatique
Deauville était connu jusqu'à présent pour son Festival de cinéma américain. L'Asie y est à présent à l'honneur, avec la première édition du Festival du film asiatique. Au programme, une sélection de films issus du continent asiatique, un hommage au cinéaste taïwanais Edward Yang ainsi qu'au Coréen Shin Sang-Okk, et la troupe Li Bao-chun de l'Opéra de Pékin, qui interprétera *Le Roi des singes*.
Du 5 au 7 mars. Tél. : 02-31-14-14-14.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 37).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

Les Moissons du ciel
de Terrence Malick. Américain, 1979, copie neuve (1 h 35).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

L'Age d'or de la céramique chinoise (VIe -XIVe siècles)
Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez, Paris 8e. Mo Monceau. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Du 4 mars au 27 juin. 25 F et 35 F.

Quatuor d'images de l'art actuel : Patrick Corillon, Eric Duyckaerts
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 4 mars au 29 avril. Entrée libre.

Sean Scully
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 4 mars au 17 avril. Entrée libre.

Jacques Villeglé : mots
Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, 38, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-46-34-61-07. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 4 mars au 17 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Henri IV, 1re et 2e parties
de William Shakespeare, mise en scène de Yann-Joël Collin.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis Basilique. Les 4, à 19 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 14 mars.

Paroles d'auteurs, folies d'acteurs ou le Cabaret de leur vie
de Jean-Luc Lagarce, Irina Dalle et Olivier Py, mise en scène d'Irina Dalle.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château de Vincennes. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-43-28-97-04. De 50 F à 110 F.

Cox and Box, Trial by Jury
de Sullivan et Burnard. Royal College of Music de Londres.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F. Jusqu'au 7 mars.

Ensemble Carpe diem
Ravel : *Le Tombeau de Couperin, Ma mère l'oye*. Kaspar : *Poèmes chinois*. Berlioz-Kaspar : *La Damnation de Faust, extraits*. Gluck-Kaspar : *Orphée et Eurydice, extraits*. Berlioz-Arnaud : *Les Nuits d'été*. Solistes du Ballet de l'Opéra de Paris, Jean-Pierre Arnaud (direction), Pierre Darde (chorégraphie).
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 4 mars. Tél. : 01-49-87-53-53. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 150 F.

James Blood Ulmer Jazz Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 4 mars. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Paul Davies, David Pouradier-Duteil
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Alain Genty
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 4 et 5, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 85 F.

Nzongo Soul
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 4, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F. Jusqu'au 6 mars.

ANNULATIONS

Son guitariste s'étant cassé une main, le groupe américain Cake est contraint d'annuler les trois concerts qu'il devait donner les 6 et 7 mars à Paris (Elysée-Montmartre) et le 8 à Lyon (Transbordeur). Les concerts parisiens seront reprogrammés au 22 avril pour le premier et au 23 pour le second. Le concert de Lyon est également reprogrammé courant avril.
Elysée-Montmartre, Paris 18e. Tél. : 01-44-92-45-45. Le Transbordeur, 69 Lyon. Tél. : 04-78-93-08-33.

RESERVATIONS

Chick Corea
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Le 13 mars. Tél. : 01-45-61-53-00.

Cecil Taylor
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 18 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 132 F.

Brigitte Fontaine
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Du 13 au 17 avril. Tél. : 01-44-92-78-03. 143 F.

DERNIERS JOURS

6 mars :
Divertissements touristiques
Cinq pièces courtes par la Compagnie Spectabilis. De Noëlle Renaude, mise en scène d'Henri Uzureau.
Théâtre des Songes, 157, rue Pelleport, Paris 20e. Les 4, 5 et 6, à 21 heures ; le 7, à 15 heures. Tél. : 01-46-36-52-12. 60 F et 90 F.

EN VUE

■ *« Huit cent mille personnes meurent vraisemblablement de faim chaque année en Corée du Nord depuis deux à trois ans »*, soutient l'Institut sud-coréen pour l'unification nationale. Sur son site Internet (www.kcna.cojp) l'agence nord-coréenne KCNA recommande le restaurant gastronomique Chyongryung de Pyongang, ses 120 plats nationaux, son *Sinsollo*, spécialité du chef.

■ La viande de taureau n'étant pas fameuse, le reproducteur **Jardin**, 1 701 kilos, *« mâle le plus lourd du Salon de l'agriculture »*, prix du Concours général agricole, finira en steaks hachés pour les cantines.

■ Vendue aux enchères 11 500 francs, samedi 27 février à Nantes, la bouteille de Mouton-Rothschild 1945, *frappée* de l'étiquette *« V de la victoire »*, avait été offerte à un médecin de la ville par un collègue allemand.

■ Des sommeliers américains utilisent le four à micro-ondes pour chambrer les vins rouges ; *d'autres lui préfèrent* le lave-vaisselle.

■ *« Cela nous a fait d'autant plus de peine que nous avions préparé son déguisement pour le carnaval de Pourim à la crèche »*, a déclaré, mercredi 3 mars, à Beersheva *dans le sud d'Israël, le père* d'**Ouassine**, dix-huit mois, petit arabe exclu du jardin d'enfants, à la demande des parents juifs.

■ Estimant qu'il n'est plus nécessaire de circoncire systématiquement les nourrissons, l'Académie des pédiatres américains (AAP) préconise, en tout cas, une anesthésie lors de l'opération.

■ Quatre-vingt-quatre pour cent des jeunes Allemands de 16 à 24 ans sont favorables à la peine de mort, selon un sondage publié, *mercredi 3 mars, par le magazine Neue Revue.*

■ En vain, Mme **Roth**, présidente *de la commission des droits de* l'homme au Bundestag à Bonn, avait appelé Mme **Albright**, secrétaire d'Etat américain, *« engagée en faveur des droits de l'homme en Chine »* à intervenir pour que Mme **Hull**, gouverneur, sursoie à l'exécution de l'allemand **Walter LaGrand**, mort en dix-huit minutes dans une chambre à gaz, le 3 mars, à Florence, en Arizona, en présence de Mme **Napolitano**, attorney général, après des *« souffrances viscérales intenses »*, dans *« l'anxiété et la terreur »*.

■ Après avoir sans succès encouragé les Britanniques témoins d'actes de délinquance à s'interposer dans la rue, **Jack Straw**, ministre britannique de l'intérieur, a appelé, mercredi 3 mars, les grands-mères à la rescousse pour s'opposer aux voyous.

Christian Colombani

Les désillusions des jeunes cinéastes tchèques

Plusieurs films récents mettent en scène des anti-héros déroutés par la société post-communiste. Selon l'hebdomadaire praguois « Tyden », ce phénomène est révélateur d'un désenchantement de la jeunesse

IL Y A bientôt dix ans, les Tchèques, à l'instar de leurs voisins *de l'ex-bloc soviétique, se débarrassaient* dans l'euphorie de la dictature communiste et se lançaient avec enthousiasme dans la reconstruction *d'une société capitaliste* et démocratique. En 1999, ces mêmes Tchèques, confrontés à une sérieuse crise économique et à *un attristant marasme politique*, sont atteints d'une profonde « sinistrose ».

Cette *« humeur de chien »*, *comme l'a appelée le président* Vaclav Havel, touche toutes les couches de la société, mais ce sont probablement les jeunes qui souffrent le plus de ce « spleen ». Hormis les quelques « youpies » *qui, à trente ans, ont déjà leur carrière* ou leur réussite derrière eux, la plupart des jeunes entre vingt et trente-cinq ans attendent toujours *les fruits du retour au capitalisme*, voire s'en détournent. Le boom de la consommation de drogue ou la popularité croissante des mouvements *alternatifs (écologie*, anarchie, skinheads, sectes...) participent de ce mouvement sous-estimé par la classe politique et la presse.

Les premiers à avoir traduit et explicité ce malaise de la génération de l'après « révolution de velours » sont les jeunes cinéastes, *affirme l'hebdomadaire praguois Tyden*. Leurs héros sont aux antipodes des *« culturistes d'Hollywood aux dents blanches, défenseurs de la justice et de la morale »*, apôtres du libéralisme triomphant, qui avaient envahi les écrans tchèques après 1989, estime l'hebdomadaire. *« Les héros masculins sont – comme dans la réalité – plus alanguis, désespérés et malheureux. Ils boivent davantage et ne savent pas s'y prendre avec les femmes »*, selon le critique de cinéma Jaromir Blazejovsky. *« Ces personnages sont jeunes [alter ego des auteurs-réalisateurs], ne savent pas se débrouiller, savent ce qu'ils ne veulent pas mais ne savent pas ce qu'ils veulent, manquent de volonté d'agir et font l'autruche devant les problèmes. »*

Mais à la différence des « desperados » à la James Dean ou des décadents de la fin du siècle dernier, le mal de vivre des héros des films tchèques des trois ou quatre dernières années est présenté comme une valeur positive, un modèle de comportement. En particulier, ceux-ci professent ouvertement un dégoût de l'économie de marché, fondée uniquement sur l'argent et la productivité, et de la société de consommation. Dans la plupart des sept derniers films de cette nouvelle vague tchèque, l'adversaire du personnage principal est un entrepreneur antipathique. L'économie de marché tient lieu d'ennemi pour ces héros qui n'ont pas su réaliser leurs ambitions et leurs attentes. Un sentiment de plus en plus répandu dans la société, à en croire les sondages.

Même si le cinéma tchèque n'a pas, ces dernières années, produit uniquement ce type de films, ils ont connu un grand succès au box-office, surtout grâce aux jeunes. *« Ils proposent une alternative alléchante du monde, qui exige de chacun la meilleure performance facilement mesurable : ils montrent qu'il est possible de faillir, que c'est même, d'une certaine manière, juste et sympathique »*, explique *Tyden*. La réhabilitation du doute et du droit à refuser le tout-économique, après une décennie de pensée unique ultralibérale, ne peut, en effet, pas nuire dans un pays où, selon les termes du président Havel, *« une idéologie semblait en avoir remplacé une autre »*.

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

Europe 1
Alain Duhamel

■ Le projet Aubry de couverture médicale universelle (CMU) constitue certainement la réforme de gauche la plus emblématique de l'année, donc la dernière réforme emblématique de gauche de ce siècle. Pour qu'une réforme soit emblématique, il faut qu'elle s'inscrive au cœur même du dispositif gouvernemental, qu'elle ait été désignée durant la campagne électorale comme un objectif prioritaire et que son ampleur et son intensité soient telles qu'elle parle aux Français. La CMU correspond à cette définition : elle ouvre l'accès aux soins aux cent cinquante mille Français qui en étaient encore exclus et en étend plus largement l'application aux six millions de personnes en difficulté. On contestera à coup sûr les modalités de son financement. Reste qu'il s'agit d'une avancée sociale incontestable, dans la lignée de la loi contre l'exclusion, des emplois-jeunes et des 35 heures, tout en étant moins contestée que ces deux dernières réformes.

BFM
Philippe Alexandre

■ Les fracassantes déclarations de Charles Pasqua ne doivent pas effrayer grand monde. C'est un homme qui arrive, à près de soixante-douze ans, au terme d'une carrière presque toujours *marquée par des mauvais choix* : il a joué Chirac en 1981, puis en 1988, Balladur en 1995. Sa carrière de ministre de l'intérieur s'est *terminée dans les marécages de l'affaire* Schuller-Maréchal. Il n'empêche que Charles Pasqua continue de parler comme s'il était le dernier gardien de la flamme gaulliste et comme s'il avait des centaines de milliers d'anciens combattants derrière lui. Mais enfin, il a tout à fait le droit de penser que la construction européenne va de travers. De là à se poser en porte-parole des adversaires du président de la République, il y a une outrecuidance proprement méridionale.

The New York Times

■ Sans vraiment le dire, la Maison Blanche semble avoir modifié sa stratégie militaire en Irak, avec *désormais pour objectif de renverser* Saddam Hussein. Ce changement est apparu clairement ces derniers jours avec l'escalade des bombardements *aériens américains*. Ces raids ont pour but de punir l'armée irakienne dans l'espoir que des officiers mécontents se soulèveront *contre Saddam* plutôt que de subir de nouvelles pertes en hommes et en matériel. Si telle est vraiment la nouvelle stratégie américaine, le président ou le secrétaire à la défense doivent le dire au peuple et au Congrès. Les activités des forces américaines à l'étranger ne doivent jamais faire l'objet de mystère ou de spéculation, ni échapper à la consultation des élus. La Maison Blanche doit aussi répondre aux informations selon lesquelles des espions américains auraient manipulé le programme d'inspection des armements de l'ONU en Irak. Le souci de collecter de l'information est compréhensible, mais celle-ci ne doit pas être obtenue en mettant en cause l'indépendance des Nations unies.

www.confederationpaysanne.fr

La Confédération paysanne compte sur Internet pour se faire connaître des citadins

AU 36e Salon de l'agriculture, qui se tient à Paris du 27 février au *7 mars*, la vache *Fanny*, dopée aux « compléments alimentaires » et aux « adjuvants », tient la vedette avec une production de lait record *dépassant les 15 000 litres par an*, soit cinq fois plus qu'une vache ordinaire nourrie à l'herbe. Loin de cette malheureuse « usine sur pattes », la Confédération paysanne milite sur le Web pour une agriculture en rupture avec le productivisme qui triomphe au Salon. Issue du mouvement autogestionnaire des années 70, elle compte aujourd'hui 10 000 adhérents de 80 départements, qui ont signé une charte *« pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs »*, et prônent l'ouverture d'un *« débat citoyen sur l'agriculture »* dépassant le cadre du monde paysan.



« Nous avons été le premier syndicat agricole français à réellement investir Internet », affirme Benoît Ducasse, responsable du site Web de la Confédération, sur lequel est affiché son credo : *« Une agriculture qui respecte les consommateurs et la nature. »* Pour mieux se faire entendre, notamment des citadins, elle a placé sur Internet une base de données consacrée aux grands sujets de l'actualité agricole, de la vache folle aux organismes génétiquement modifiés. Elle se sert aussi du Web pour publier ses prises de position sur la réforme de la PAC ou sur l'agriculture biologique, et pour diffuser des informations sur les trafics d'hormones ou la nocivité de certains insecticides qu'elle souhaite *voir retirer du marché*.

Par ailleurs, elle propose régulièrement aux internautes, qu'ils soient ou non agriculteurs, de *signer des pétitions électroniques* : actuellement, un appel en direction des instances européennes, pour protester *« contre l'utilisation des antibiotiques en tant qu'activateurs de croissance dans l'alimentation des animaux d'élevage »*.

La Confédération est entrée en contact avec une douzaine d'associations partageant ses préoccupations. Son site propose des liens avec le « Collectif eaux pures de Bretagne » ou avec « Fruits oubliés », mais aussi avec le comité Attac, qui milite pour la taxation des mouvements de capitaux internationaux, et dont le vice-président François Dufour n'est autre que le porte-parole de la Confédération. Afin de remplir pleinement son rôle de *« poil à gratter »* du monde agricole, elle prépare la mise en place sur le Net d'un « forum paysan », qui sera animé par un agriculteur de la Haute-Marne.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

MÉDICAMENTS

■ Amazon.com, la société américaine leader mondial de la vente de livres sur Internet, a pris une participation de 46 % dans Drugstore.com, nouveau site Web de vente de produits pharmaceutiques et cosmétiques. En plus des livres, Amazon.com vendait déjà des CD audio et des CD-ROM, des cassettes vidéo, des DVD et des jouets. La vente par correspondance de produits pharmaceutiques aux Etats-Unis a représenté 13,8 milliards de dollars en 1998. – *(AP.)*

LES JOURNAUX ET LE WEB

■ Selon une enquête réalisée par l'école de journalisme de l'université Columbia de New York, 58 % des journaux et magazines américains possédaient un site web éditorial au début de 1999. Pour 31 % d'entre eux, au moins la moitié des articles publiés en ligne sont des textes originaux, qui ne paraissent pas dans l'édition papier. Seuls 18 % des journaux diffusent régulièrement sur le Web des informations exclusives avant leur parution dans l'édition papier, tandis que 62 % interdisent cette pratique.
www.mediasource.com.

JEUDI 4 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.10 Mourir dans la dignité. Invités : Henri Caillavet ; Gilbert Desfosses ; Dominique Desmichelle ; Catherine Finaz ; Marie de Hennezel ; Jacques Pohier. — Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Barry White ; Melky Sedeck ; Charles Pasqua ; Philippe Caubère. — Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-Vous. Invités : Georgette Elgey et Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* pour leur livre *La Cinquième ou la République des phratries.* — LCI
20.40 Thema. Artisans de l'utopie : les architectes. — Arte
20.55 Envoyé spécial. Loup : le grand retour. Mexique, la cité des femmes mortes. Inde : des hôpitaux pas comme les autres. — France 2
22.20 La Roue du temps. Pompéi. — RTBF 1
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mystères. — Histoire
23.10 Comme au cinéma. Les derniers tabous. Invité : André Dussollier. — France 2
0.10 Tapage. A nos amours (Sexe, tabous et perversions). Invités : Philippe Brenot ; Claude Habib ; Philippe Sollers ; Jean-Claude Kaufmann. — France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Mississippi, Tennessee. — Arte
19.00 Les Innocents du couloir de la mort. — Odyssée
19.05 Boxeurs de Belfast. — Planète
19.40 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. [12/12]. — Planète
19.45 Les Meilleurs Moments des JO. [9/10]. Les surprises des JO. — Histoire
20.10 Antonio Salieri. Memories of a Genius. — Muzzik
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale. [4/4]. — Arte
20.30 Les Oubliés de la Libération. [1/3]. Ceux de Provence. — Odyssée
20.35 Cinq colonnes à la une. — Planète
20.40 Que personne ne bouge ! Les amazones du Vaucluse. — Canal +
20.45 Renzo Piano, pièce par pièce. — Arte
21.05 Des trains pas comme les autres. L'Orient-Express : Florence, Venise et la Toscane [2/2]. — TV 5
21.20 La Chine, dragon millénaire. Le bois de laurier. — Odyssée
21.35 La Guerre du Golfe. [1/4]. Invasion. — Planète
21.50 Liv Ullmann. — Odyssée
22.00 Paris poussière. — Arte
22.40 Un opéra sur le Nil. — Planète
22.40 Toutankhamon. [1/5]. — TMC
23.50 Les Tribus indiennes. [10/20]. Les Lenapes. — Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue. Cibona Zagreb - Asvel. — AB Sport
1.35 Hockey sur glace NHL. Philadelphie - Ottawa. — Canal +

MUSIQUE

20.00 Coppelia, de Leo Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti. — Mezzo
21.00 Prinsengracht Concert. Amsterdam, 1984. — Muzzik
21.50 Beethoven. *Sonate pour piano n° 4.* Avec Daniel Barenboïm, piano. — Mezzo
22.10 The Joshua Redman Quartet. Montreal, 1995. — Muzzik
22.25 Beethoven. *Sonate pour piano n° 24.* Avec Daniel Barenboïm, piano. — Mezzo
23.15 Alan Stivell 1992. — Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Faussaires et assassins. Peter Kassovitz. — Festival
20.40 Dans les bras du tueur. Robert Collins. ○. — 13ème Rue
20.45 Château de cartes. Paul Seed. [1 et 2/4]. — Histoire
22.15 La Vérité en face. Etienne Périer. — Festival
23.05 Darkman 3. Bradford May. ○. — 13ème Rue

SÉRIES

20.40 Buffy contre les vampires. [1 et 2/2]. Innocence. — Série Club
20.50 Les Cordier, juge et flic. Trahie par les siens. — TF 1
22.15 L'Inspecteur Lavardin. Le Château du pendu. — TV 5

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL +

20.40 Que personne ne bouge !
Cinq jeunes femmes, « les amazones du Vaucluse », avaient, pour essayer de se sortir de leur « galère », braqué des banques en 1989 et 1990. Arrêtées par la police, elles seront jugées en 1996 et sortiront libres du tribunal. Dix ans après, Solveig Anspach a retrouvé ces femmes. Bâti à partir de témoignages, *Que personne ne bouge !*, est un documentaire surprenant, qui ressemble à une fiction.

ARTE

20.40 Thema : Artisans de l'utopie, les architectes
Illustrer une « Thema » consacrée aux architectes par le portrait de Renzo Piano – signé par Christopher Tuckfield – est leur faire honneur. Le coauteur (avec Richard Rogers) du Centre Georges-Pompidou à Paris (1977), est l'un des meilleurs, assez moderne pour ne pas avoir à rougir de son siècle et suffisamment classique pour que son siècle n'ait pas à rougir de lui.

ARTE

23.00 Thema (suite) : Le Ventre de l'architecte ■ ■ ■
Un architecte de Chicago vient à Rome avec sa femme pour organiser une exposition. Des obstacles le font sombrer dans la paranoïa. Peter Greenaway a établi un rapport étroit entre les formes rondes qu'il imaginait, le ventre de l'Américain rongé par un mal clinique, le ventre de Louisa enceinte. Un grand film, très intelligent, très beau plastiquement. En v.o.

FILMS

17.55 Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 95 min) ○. — Cinétoile
18.10 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) ○. — Ciné Cinéma 1
19.00 La Vie de plaisir ■ ■ Albert Valentin (France, 1943, N., 90 min) ○. — Ciné Classics
19.30 A Talent for Loving ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1969, v.o., 105 min) ○. — Cinétoile
20.30 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (EU, 1973, version courte, 105 min) ○. — Ciné Cinéma 1
20.35 La Collectionneuse ■ ■ Eric Rohmer (France, 1967, 85 min) ○. — Canal Jimmy
20.55 Josepha ■ ■ Christopher Frank (France, 1981, 95 min) ○. — Téva
20.55 L'Eté des roses blanches ■ ■ Rajko Grlic (GB - Youg., 1989, 105 min) ○. — TMC
21.00 Le Pont de la rivière Kwaï ■ ■ David Lean (Etats-Unis, 1957, 160 min) ○. — France 3
21.00 Mo' Better Blues ■ ■ Spike Lee (EU, 1990, v.o., 130 min) ○. — Paris Première
21.15 Manhattan ■ ■ ■ Woody Allen. (Etats-Unis, 1979, N., 105 min) ○. — Cinétoile


COLLECTION CHRISTOPHE L

23.00 Le Ventre de l'architecte ■ ■ ■ Peter Greenaway. Avec Brian Dennehy, Chloe Webb (GB, 1987, v.o., 115 min) ○. — Arte
0.10 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min) ○. — Ciné Cinéma 3
0.45 Lo smemorato ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) ○. — Ciné Classics
0.45 Annie Hall ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, v.o., 90 min) ○. — Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Cordier, juge et flic. Trahie par les siens. ○.
22.45 Spécial info. Monica Lewinsky : ma vérité.
23.50 Les Dessous de Palm Beach.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Loup : le grand retour. Mexique, la cité des femmes mortes. Inde : des hôpitaux pas comme les autres.
23.05 Expression directe. FNSEA.
23.10 Comme au cinéma.
0.45 Journal, Météo.
1.05 La 25e Heure. Soirée animation.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. ○.
20.35 Tout le sport.
21.00 Le Pont de la rivière Kwaï ■ ■ Film. David Lean. ○.
23.40 Météo, Soir 3.
0.10 Tapage. A nos amours (*Sexe, tabous et perversions*).
1.15 Espace francophone.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Que personne ne bouge ! Les amazones du Vaucluse.
21.35 Coup de foudre et conséquences ■ Film. Andy Tennant (v.o.). ○.
23.23 Les Faeli. ○.
23.25 L'Oiseau au plumage de cristal ■ Film. Dario Argento (v.o.). ○.
1.05 C'est ouvert le samedi.
1.35 Hockey sur glace NHL.

ARTE

19.00 Voyages, voyages.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale [4/4].
20.40 Thema. Artisans de l'utopie : les architectes.
20.45 Renzo Piano, pièce par pièce.
22.00 Paris poussière.
22.40 La Relève.
23.00 Le Ventre de l'architecte ■ ■ ■ Film. Peter Greenaway (v.o.). ○.
0.55 Gimme Shelter ■ Film. David Maysles, Albert Maysles et Charlotte Zwerin (v.o.). ○.

M 6

17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. ○.
18.25 Loïs et Clark. ○.
19.20 Mariés, deux enfants. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. ○.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Le Péril jeune ■ Film. Cédric Klapisch. ○.
22.50 Les Fiancées du diable. Téléfilm. Klaus Knoesel. ○.
0.30 La Maison de tous les cauchemars. La maison sanglante. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Orlando de Rudder.
21.00 Lieux de mémoire. Guignol.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Debussy, Ravel, Fauré.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dufourt.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Der Freischütz*, ouverture, de Von Weber. 20.40 Festival international de Musique de chambre de Jerusalem. Œuvres de Dvorak, Dohnanyij, Haydn, Mozart.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Elgar, Rachmaninov.

VENDREDI 5 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Judo, la voie de la souplesse. — Forum Planète
23.20 Logement social et précarité. — Forum Planète

MAGAZINES

15.05 Ecran savoir multimédia. Origine et formation des animaux domestiques. — RTBF 1
17.00 Les Lumières du music-hall. Bruno Coquatrix. Annie Cordy. — Paris Première
17.20 Ciné-Cinécourts. La femme moderne. — Ciné Cinémas
18.00 Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. — Paris Première
18.30 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mystères. — Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Rialto ; Anne Parillaud ; Raoul Ruiz ; Fabrice Bousteau ; Thomas Grunfeld. — Canal +
19.00 Tracks. Tribal : Nerds. Dream : Metallica. Vibrations : Les flyers. Backstage : La transe. Future : Les robots intelligents. Live : Suprême NTM, aux Eurockéennes de Belfort, 1998. — Arte
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Destins voilés. Invitée : Claire Brisset. — Histoire
20.05 C'est la vie. Petites obsessions et grands troubles. — TSR
20.10 Le Bazar. Avec Anne Parillaud. — Ciné Cinémas
20.55 Thalassa. Le Quai des oubliés. — France 3
21.05 Pulsations. La schizophrénie. — TV 5
22.00 Faut pas rêver. Syrie : Les oiseleurs de Damas. Australie : Notre-Dame-sur-la-mer. Espagne : Le village oublié. Invité : Claude Miller. — France 3
22.50 Bouillon de culture. Les instits : Mission impossible ? Invités : Bertrand Tavernier et Philippe Torreton ; Dominique Sampiero ; Tiffany Tavernier ; Gérard Klein ; Marie-Danielle Pierrelee. — France 2
23.10 Sans aucun doute. Les arnaques au logement. Invité : Patrick Bosso. — TF 1

DOCUMENTAIRES

17.15 La Double Vie de Dona Ermelinda. — Planète
17.35 La Chine, dragon millénaire. Le bois de laurier. — Odyssée
17.45 Les Meilleurs Moments des JO. [9/10]. Les surprises des JO. — Histoire
17.55 Couples légendaires. Ernest Hemingway et Martha Gellhorn. — La Cinquième
18.05 Le Dauphin de Dingle. — Odyssée
18.10 Les Grandes Batailles du passé. Cholet, 1793. — Planète
18.30 Le Monde des animaux. Géants des Rocheuses. — La Cinquième
19.55 Toutes les drogues du monde. Drogues à travers l'histoire. — Odyssée
20.15 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). A vif dans la couleur : *La Tristesse du roi*, 1952. — Arte
20.25 Global Family. Les Fantômes de Madagascar. — Odyssée
20.30 Histoire et légende du judo mondial. — Forum Planète
20.35 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. — Planète
20.45 Les Celtes. [1/6]. — Histoire
20.50 Les Innocents du couloir de la mort. — Odyssée
21.45 Conférences de presse. 28 octobre 1966 [3/3]. — Histoire
22.15 Zoo, état des lieux. [3/6]. Zoos en péril. — Planète
22.20 Grand format. Gerhard Schröder. Le candidat devenu chancelier. — Arte
22.30 Du bidonville aux HLM. — Forum Planète
22.40 Eléphants en danger. — Odyssée
23.05 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone. — Planète
23.15 The Doors in Europe. — Canal Jimmy
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Jean-Marcel Jeanneney. — France 3
23.35 Voyage en Patagonie. Où naissent les géants. — Odyssée
23.55 Boxeurs de Belfast. — Planète
0.35 La Case de l'Oncle Doc. L'Histoire du mandat. [2/2]. — France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 Biathlon. Coupe du monde. Sprint dames. — Eurosport
16.30 Cyclisme. Tour de Murcie (3e étape). — AB Sport
17.00 Ski de fond. Coupe du monde : relais 2x5 km dames et relais 2x10 km messieurs. — Eurosport
20.50 Football. Coupe de la Ligue. Auxerre - Sochaux. — France 2

DANSE

19.15 Scènes d'enfants. Musique de Robert Schumann. Par le ballet du Staatsoper de Hambourg. — Muzzik
20.00 La Mentira. Chorégraphie de Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. — Muzzik
20.45 Carmen. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Rodion Chtchedrine. Par le ballet Cullberg. — Mezzo

MUSIQUE

18.00 Cecil Taylor et Thurman Baker. Enregistré en 1995. — Muzzik
19.35 Beethoven. *Sonate pour piano n° 4* et *Sonate pour piano n° 24.* Avec Daniel Barenboïm, piano. — Mezzo
21.00 Joe Zawinul & Trilok Gurtu. Enregistré en 1994. — Muzzik
22.00 Ernani. Enregistré à la Scala de Milan. Par l'Orchestre de la Scala de Milan et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Avec Placido Domingo. — Paris Première
22.00 Bizet. *L'Arlésienne, suite n° 2.* Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. — Mezzo
22.10 Michel Legrand et Quincy Jones. Montreux, 1993 — Muzzik
23.10 Gala de Berlin 97. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et l'Orfeon Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. — Mezzo
23.15 War Requiem, de et par Britten. Royal Albert Hall, 1964. — Muzzik

TÉLÉFILMS

18.30 Sandra, c'est la vie. Dominique Othenin-Girard. — Téva
20.30 La Bascule. Marco Pico. — Festival
20.45 Jeunesse violente. Hanno Brühl. — Arte
20.50 La Folie du doute. Bill Corcoran. ○. — M 6
22.10 Les Montagnes bleues. Paolo Barzman [1 et 2/2]. — Festival
23.30 Meurtres avec signature. Urs Egger. ○. — Téva

COURTS MÉTRAGES

0.20 La Vieille. Jérôme Le Maire. — France 3

SÉRIES

20.40 Tekwar. Révolution anti-Tek. — 13ème Rue
21.20 Dharma & Greg. The Paper Hat Anniversary (v.o.). — Téva
21.25 Le Visiteur. Oméga. — Série Club
22.35 X-Files, l'intégrale. Entité biologique extraterrestre. L'église des miracles. — M 6
22.50 Seinfeld. Quelle salade (v.o.). — Canal Jimmy
0.20 Friends. The One with the Thanksgiving Flashbacks (v.o.). — Canal Jimmy
0.45 Star Trek, Deep Space Nine. Entre les mains des prophètes (v.o.). — Canal Jimmy
1.30 Star Trek, la nouvelle génération. Arrêt sur image (v.o.). — Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 3

20.55 Thalassa
Des bidonvilles angolais au port du Havre... C'est un singulier parcours que propose *Le Quai des oubliés.* Ce reportage ne se contente pas d'évoquer la question des bateaux étrangers bloqués pendant des mois dans les ports français pour des causes variées (*Le Monde* du 24 février), il va plus loin en décryptant l'histoire édifiante du *Kifangondo*, un cargo angolais immobilisé depuis cinq ans.

FRANCE 3

23.20 Les Dossiers de l'Histoire
Existe-t-il des dynasties d'hommes d'Etat ? Auteurs d'un film-portrait consacré à Jean-Marcel Jeanneney, fils et père d'hommes politiques, ancien ministre des affaires sociales du général de Gaulle, Jean Lacouture et Jean-Marie Carzou ne se privent pas de poser la question. La réponse de Jean-Marcel Jeanneney se résume pudiquement à la « *transmission d'une expérience, et non d'un privilège* ».

FRANCE 2

0.30 Nuages flottants ■ ■
Le cinéaste japonais Mikio Naruse est mort en 1969 et son – plus beau ? – film est arrivé en France en 1984 ! En 1946, une Japonaise retrouve un ingénieur qu'elle avait connu pendant la guerre. Il devait divorcer et l'épouser, mais a renoncé à ce projet. Leur liaison reprend cahin-caha. Amour contrarié qui devient amour fou. C'est du grand mélodrame sublimé, avec une fin extraordinaire.

FILMS

17.20 Au cœur de la nuit ■ □ □ Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 105 min) ○. — Ciné Classics
19.30 Maxime ■ ■ Henri Verneuil (France, 1958, N., 120 min) ○. — Cinétoile
20.30 Lo smemorato ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) ○. — Ciné Classics
21.00 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (France - Italie - Allemagne, 1972, 125 min) ○. — Ciné Cinéma 2
21.30 Scaramouche ■ ■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) ○. — Cinétoile
21.50 Crépuscule ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 95 min) ○. — Ciné Classics



23.25 Qui a peur de Virginia Woolf ? Mike Nichols. Avec Elizabeth Taylor, Richard Burton (Etats-Unis, 1966, N., v.o., 125 min) ○. — Ciné Classics
23.55 Fiorile ■ ■ ■ Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Fr. - It. - All., 1992, v.o., 115 min) ○. — Arte
0.30 Nuages flottants ■ ■ *Mikio Naruse. Avec Hideko* Takamine, Masayudi Mori (Japon, 1955, N., v.o., 110 min) ○. — France 2
0.50 Le Plus Grand Cirque du monde ■ ■ Henry Hathaway (Espagne - Etats-Unis, 1964, v.o., 140 min) ○. — Canal +
0.50 Cat Ballou ■ ■ Elliot Silverstein (Etats-Unis, 1965, 100 min) ○. — Cinétoile
1.15 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) ○. — Ciné Cinéma 3
1.30 Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min) ○. — Ciné Classics
2.20 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) ○. — Ciné Cinéma 2
2.30 Les Oiseaux ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min) ○. — Cinétoile
4.20 Hellzapoppin ■ ■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) ○. — Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.30 Le Rebelle. ○.
16.25 Bony. ○.
17.15 Sunset Beach. ○.
17.40 Beverly Hills. ○.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Années tubes.
23.10 Sans aucun doute. Les arnaques au logement.
0.50 Dance d'or 99.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.00 et 22.45 Un livre, des livres.
17.10 Cap des Pins. ○.
17.40 Hartley, cœurs à vif. ○.
18.35 Police Academy 7 : Mission à Moscou. Film. Alan Metter. ○.
19.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Football. Coupe de la Ligue. Quarts de finale. Auxerre - Sochaux
22.50 Bouillon de culture. Les instits : Mission impossible ?
0.00 Journal, Météo.
0.25 Ciné-club. Cycle Japon.
0.30 Nuages flottants ■ ■ Film. Mikio Naruse (v.o.). ○.

FRANCE 3

15.00 Simon et Simon. ○.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. ○.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Le Quai des oubliés.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Jean-Marcel Jeanneney. Au service de l'Etat.
0.20 Libre court. *La Vieille.* Jérôme Le Maire. ○.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. [2/2].
1.30 Nocturnales. Jazz à volonté.

CANAL +

15.45 L'Héritage de la haine ■ Film. James Foley. ○.
17.35 H. ○.
18.00 *Blague à part.* ○.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Haute trahison ■ Film. George P. Cosmatos. ○.
22.40 Speed 2, cap sur le danger. Film. Jan De Bont. ○.
0.50 Le Plus Grand Cirque du monde ■ Film. Henry Hathaway (v.o.). ○.
3.10 Le Festin chinois ■ Film. Tsui Hark (v.o.). ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Travail, économie. 14.40 La révolution douce. 15.30 Entretein avec Rose-Marie Lagrave.
16.00 Olympica.
16.30 Le Magazine Ciné.
17.00 Au nom de la loi. ○.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). A vif dans la couleur : *La Tristesse du roi*, (1952).
20.45 Jeunesse violente. Téléfilm. Hanno Brühl. ○.
22.15 Contre l'oubli. Nizzar Nayyouf, Syrie.
22.20 Grand format. Gerhard Schröder. Le candidat devenu chancelier.
23.55 Fiorile ■ ■ ■ Film. P. Taviani et V. Taviani (v.o.). ○.
1.50 Le Dessous des cartes.

M 6

16.10 et 1.15 Boulevard des clips.
17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. ○.
18.25 Loïs et Clark. ○.
19.20 Mariés, deux enfants. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. ○.
20.40 Politiquement rock.
20.50 La Folie du doute. Téléfilm. Bill Corcoran. ○.
22.35 X-Files, l'intégrale. Entité biologique extraterrestre. ○. L'église des miracles. ○.
0.20 Booker. Terrain glissant. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora.
21.00 Black And Blue.
22.10 Fiction. *La Opel*, de Nicolas Patek.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Honegger, Dutilleux, De Falla.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lenot, Blondeau, Costello.
23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Bach. 20.40 Tango et musique latino-américaine. Œuvres de Piazzolla, Chavez, Milhaud, etc.
23.00 La Petite Renarde rusée. Opéra de Janacek. Par le Chœur d'enfants Kühn et le Chœur et l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Vaclav Neumann.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Une humeur d'ours

par Pierre Georges

ALLEZ, COURAGE ! Elle arrive. En VO comme en VF. La *vie, les œuvres, les amours*, les Mémoires de Monica L. Dès samedi, en vente dans toutes les librairies et gares du pays. Le titre en anglais, *Monica's Story*, est devenu chez Plon *L'Histoire de Monica*. Difficile d'être plus fidèle. Encore que, en langue anglaise, cela avait une petite résonance *love story* bien édifiante.

Donc, Monica aimait Bill. Fort bien. Donc, Bill faillit être déchu mais ne le fut point. Très bien. Donc l'histoire est finie et nie et nie, et recommence. Excellent. C'est bon pour le commerce, sinon pour la littérature. Comment dit-on déjà, dans la promotion ? *« Vous avez aimé, Monica 1 ? Vous adorerez Monica 2, le retour ! »*

Eh bien non ! Terminé, saturé ! Cette histoire nous sort par les yeux, par les oreilles. A moins qu'elle ne nous « gonfle » vraiment au point de l'écrire ainsi, au prix d'une trivialité

Ce n'est pas très professionnel ? Hélas si, totalement professionnel, comme une maladie du même nom. Une monicagite fulgurante. Une allergie brutale, gravissime, à la poussière des temps présents. Ce n'est pas elle qui est en cause, la pauvre ! Il faut bien qu'héroïne vive et dise. Et si elle dit bien, tant mieux. Et si elle est bien, encore mieux !

Non, ici, c'est nous qui lâchons, dans la plus nécessaire et la plus belle des fuites : celle d'une sauvegarde individuelle et portative. Il se pourrait bien que, dans la vie, on ait d'autres choses à faire. D'autres livres à lire. *D'autres films* à voir. D'autres gens à dire. D'autres malheurs ou bonheurs à raconter. De plus futiles comme de plus urgents. Il se pourrait bien, devant l'avalanche gris neigeux qui, de Monica aux randonneurs, continue de déferler, que le salut passe par la misanthropie la *plus délibérément* ourse.

Otez-vous de mon igloo ! grognait l'ours. Et l'ours avait raison. Enfin seul ! Sans même ces fameux trois randonneurs, comme sauvés contre rançon, et dont précisément *Paris-Match* fait son miel et sa « une » ce jour. Photos, récit, Vanoise, sucé de la glace, grignoté des pâtes crues, couvertures de survie, moral d'acier, refus de mourir, claquements de dents, sommeil en pointillé, pénurie de bougies, heure par heure *« le journal de bord des prisonniers de la montagne »*. Les photos sont un peu floues, le texte parfois un rien emphatique, vu que *« dehors, c'est toujours l'enfer blanc »*. Mais, finalement, le compte y est. En a eu pour son argent, l'hebdomadaire, et nous avec.

Otez-vous de mon igloo ! grognait l'ours. Enfin seul ! Enfin délivré du pas cadencé et du bruit assourdissant de la fanfare universelle ! Enfin presque. Car *Paris-Match*, dans un numéro d'enfer, a vraiment gagné le tiercé dans l'ordre. Il a eu Monica en bonnes feuilles et interview exclusive. Il s'est offert les randonneurs. Et, plus fort encore, il a Christine Deviers-Joncour, *« héroïne sulfureuse »*, pour une série de révélations. Bon, tout cela vous est expliqué ci-contre, et c'est du sérieux. A tel point que l'ours, entendant dire, sur Radio-Igloo, que les avocats de Roland Dumas restaient parfaitement *« sereins »*, ne put s'empêcher d'admirer : c'est tout de même un métier, la sérénité !

Christine Deviers-Joncour a décidé de se défendre en accusant Roland Dumas

Elle affirme lui avoir offert en 1990 des statuettes antiques payées par Elf

*« **ON M'AVAIT** jusqu'à présent convaincue que la meilleure manière de me défendre était de ne rien faire ni dire qui compromette M. Roland Dumas. En changeant (...) d'attitude, je n'ai nullement l'intention de me transformer en accusateur, mais simplement d'agir au mieux de mes intérêts et de ceux de mes enfants. Croyez, mesdames les juges, à l'expression de mes sentiments respectueux. »* Ainsi s'achève la courte lettre adressée, mercredi 3 mars, par Christine Deviers-Joncour aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Dans ce courrier, l'ancienne chargée de mission d'Elf-Aquitaine, qui fut aussi la compagne parisienne de M. Dumas, livrait aux deux magistrates la primeur d'un entretien qu'elle avait accordé, quelques jours plus tôt, à l'hebdomadaire *Paris-Match*. *« J'ai été amenée,* écrivait-elle, *(...) à* [y] *faire un certain nombre de déclarations qui diffèrent, sur certaines questions, de celles que vous avez recueillies dans le cadre de mes interrogatoires. »*

Répondant dans l'hebdomadaire aux questions d'une journaliste, Mme Deviers-Joncour a, de fait, relaté dans les détails un épisode qui éclaire d'un jour nouveau ses relations personnelles avec M. Dumas et le rôle ambigu d'agent de liaison qu'elle jouait entre le groupe Elf et l'ancien ministre des affaires étrangères. Publiées dans le numéro de *Paris-Match* paru jeudi 4 mars, ces informations font état de l'achat, en 1990, d'un lot de statuettes antiques qui furent, selon elles, payées – en espèces – avec de l'argent d'Elf et offertes à M. Dumas.

Mais l'ancienne compagne de M. Dumas a ajouté à ce récit deux élements qui contredisent nettement la ligne de défense qu'elle avait adoptée jusqu'ici, et qui accusent le président du Conseil constitutionnel : elle affirme désormais que son recrutement par Elf-Aquitaine, en 1989, fut la conséquence directe d'une intervention *« décisive »* de M. Dumas auprès des dirigeants de cette entreprise publique ; elle assure, en outre, que la paire de chaussures sur mesures qu'elle avait achetée pour lui en 1991, au prix de 11 000 francs, ne lui fut *« jamais remboursée »* – à l'inverse de ce que M. Dumas avait publiquement déclaré (*Le Monde* du 7 mars 1998), et qu'elle avait ensuite confirmé.

Ces *« révélations »* inattendues semblent avoir placé les juges d'instruction dans une situation juridique confuse. Officiellement close depuis plusieurs semaines, l'enquête sur les faits reprochés à Mme Deviers-Joncour et à M. Dumas devait-elle être rouverte ? Tel *n'est pour l'instant pas le cas*. Christine Deviers-Joncour a bien été interrogée, à sa demande, mercredi matin 3 mars, par Eva Joly et Laurence Vichnievsky, mais à titre de *« témoin assisté »*, en présence de son nouveau défenseur, Me Michel Laval, et dans le cadre de l'instruction portant sur les détournements commis au préjudice d'Elf sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent. Aussi les magistrates ont-elles volontairement exclu toute question relative à son recrutement par Elf et à l'achat des chaussures, puisque ces éléments font partie intégrante du dossier dans lequel elle se trouve déjà mise en examen, et que les juges ont communiqué le 12 février au parquet de Paris, *dans l'attente de ses réquisitions*.

L'audition de Mme Deviers-Joncour n'a donc, pour l'essentiel, porté que sur deux points. L'ancienne compagne de M. Dumas a d'abord expliqué aux juges qu'elle était l'objet d'un *« chantage »* et de *« pressions »* exercées sur elle par un de ses anciens voisins, un psychanalyste résidant dans l'hôtel particulier de la rue de Lille, dans lequel elle avait acheté son fameux appartement. Mme Deviers-Joncour assure avoir remis à cet homme, peu avant son interpellation et son incarcération, au mois de novembre 1997, des *« documents »* personnels que celui-ci refuserait de lui rendre, sauf contre d'importantes sommes d'argent. Immédiatement après l'enregistrement de cette déposition, les juges Joly et Vichnievsky se sont rendues dans l'immeuble de la rue de la Lille afin d'y conduire une perquisition.

L'ENVELOPPE D'ALFRED SIRVEN

Le second point abordé par Christine Deviers-Joncour concerne, lui, les statuettes achetées en 1990. M. Dumas, a-t-elle expliqué, lui avait demandé de l'accompagner à l'hôtel Drouot où était exposée une collection d'objets d'art hellénistique, datant des IIe et IIIe siècles avant Jésus-Christ. *« Roland a longuement regardé les statuettes,* raconte-t-elle dans *Paris-Match. Tout en les regardant, il mettait des croix sur le catalogue, il en a coché ainsi une dizaine. »* L'ancienne chargée de mission d'Elf assure qu'elle fut ensuite chargée par le ministre – qui devait partir en voyage – de le représenter à la vente aux enchères qui devait se tenir le lendemain.

Dans l'intervalle, le directeur des « affaires générales » d'Elf, Alfred Sirven, qui avait autorité sur elle, lui aurait emprunté le catalogue de la vente. *« Le lendemain matin,* poursuit-elle, *Alfred est venu me voir pour me rendre le catalogue et m'a dit : "Voilà, j'ai regardé les estimations du catalogue. Je t'ai préparé une enveloppe avec 300 000 francs. Comme on est à la veille de Noël, Elf peut bien faire un petit cadeau à ton ministre." »* Elle affirme en avoir acquis treize, au prix total de 264 029 francs, payées en espèces.

A son retour de voyage, M. Dumas aurait fait emporter les statuettes à son domicile. Deux d'entre elles peuvent être aperçues dans une vitrine de l'appartement de M. Dumas, dans l'île Saint-Louis, sur une photographie publiée par *Paris-Match* en 1996, sur laquelle le président du Conseil constitutionnel figure en compagnie de Mazarine, la fille de François Mitterrand.

« Christine Deviers-Joncour a bien offert des statuettes à Roland Dumas, a déclaré au *Monde* l'un des avocats de M. Dumas, Me François Tosi. *Mais elle ne lui en a offert que cinq – dont trois ont été cassées depuis au cours d'un transport. Elle avait conservé les autres pour elle. Sans doute de nombreux témoins les ont-elles aperçues dans son appartement. Mme Deviers-Joncour avait dit à Roland Dumas qu'elle espérait qu'un jour les deux parties de la collection seraient réunies. »* Me Tosi affirme que les statuettes furent présentées à M. Dumas comme *« un cadeau »*, dont la valeur n'aurait pas particulièrement éveillé l'attention de l'ancien ministre. *« Il lui avait lui-même fait des cadeaux d'un prix bien supérieur »*, indique l'avocat.

Le bordereau d'adjudication délivré par le commissaire-priseur et daté du 14 décembre 1990, indique les références des pièces achetées – douze statuettes et un vase funéraire – et atteste le règlement *« en espèces »*. Il porte la mention suivante : *« M. Dumas pour Deviers »*, suivie de l'adresse de cette dernière.

« Avez-vous dit à M. Dumas que c'était Elf qui avait financé ces statuettes ? », a demandé *Paris-Match* à Mme Deviers-Joncour. *« Permettez-moi de réserver ma réponse à la justice »*, a-t-elle répondu. Face aux juges, elle a assuré avoir indiqué, *« plus tard »*, lors d'une visite au domicile de l'ancien ministre, que *« Elf* [lui] *avait fait un beau cadeau »*. M. Dumas lui aurait alors répondu – selon son témoignage : *« Jamais une femme ne m'avait fait un tel cadeau. »*

Hervé Gattegno

Selon « Match », une enquête commencée en Suisse

« *Christine Deviers-Joncour apporte un témoignage contre l'homme qu'elle a aimé* », écrit *Paris-Match* dans son numéro paru jeudi 4 mars. L'hebdomadaire indique que ses déclarations relatives à la vente des statuettes ont été faites en réponse à l'enquête d'une journaliste de l'agence Sygma, elle-même sollicitée, au mois de janvier, par « *un homme* » qui lui aurait remis des photographies à la gare de Lausanne (Suisse). Au-dessus de l'entretien publié, *Paris-Match* indique que « *c'est Mme Deviers-Joncour qui prend seule la responsabilité de ses propos, qu'elle a tenus librement* » et réaffirme son attachement à la « *présomption d'innocence* ». Evoquant le « *projet de deuxième livre* [de Mme Deviers-Joncour] », l'avocat de M. Dumas, Me François Tosi s'est interrogé, jeudi matin, sur le « *caractère promotionnel, voire commercial* » du récit de cet épisode « *dont elle n'avait jamais parlé* », et sur sa coïncidence avec la publication, dans le même hebdomadaire, d'un entretien *exclusif* avec Monica Lewinsky.

Perquisition chez un psychanalyste

La brigade financière et les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont effectué, mercredi après-midi 3 mars, une perquisition dans l'immeuble de la rue de Lille (7e arrondissement de Paris), au domicile d'un psychanalyste, ami et voisin de Christine Deviers-Joncour. Les enquêteurs recherchaient des documents que celle-ci lui aurait *remis avant son incarcération*, le 6 novembre 1997, incluant des lettres de Roland Dumas, des enregistrements de conversations téléphoniques, ainsi qu'un courrier adressé à l'ancien ministre par M. Le Floch-Prigent – dont elle n'a pu préciser ni la date ni la teneur. Interrogée par les juges, Mme Deviers-Joncour a indiqué que ces documents *avaient été confiés au psychanalyste « à la demande de Roland Dumas »*. La perquisition semble ne pas avoir été fructueuse, ont indiqué au *Monde* des sources proches de l'enquête. Le psychanalyste n'avait pas été interrogé, jeudi matin 4 mars.

Des traces radioactives à nouveau détectées sur un convoi de combustible nucléaire

TROIS POINTS de contamination radioactive ont été détectés dans un wagon transportant des combustibles nucléaires usés provenant de la centrale de Bugey (Ain), a indiqué EDF, mercredi 3 mars. Ces traces *« sans conséquence sanitaire »*, selon l'exploitant, ont été décelées le 2 mars par la Cogema, en gare de Valognes (Manche), avant transfert du chargement vers l'usine de retraitement de la Hague. Le point le plus élevé présentait une activité de 1 036 becquerels par centimètre carré (Bq/cm^2), alors que la limite réglementaire est fixée à 4 Bq/cm^2.

En mai 1998, ces transports avaient été suspendus en raison d'anomalies persistantes : 35 % des convois présentaient en 1997 des taches de contamination. Les taches radioactives découvertes ces jours-ci *« n'étaient en aucun cas accessibles au public ni au personnel SNCF »*, selon EDF. Avant son départ, le 22 février, le wagon avait fait l'objet d'un double contrôle par EDF et par une société indépendante, SGS Qualitest. Pour *Jean-François Védrinne, directeur* de la centrale du Bugey, les particules détectées pourraient provenir d'un recoin inaccessible aux équipes de nettoyage.

La direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) n'exclut pas des imperfections dans l'application des procédures de décontamination d'EDF, qui restent perfectibles. De janvier à mai 1998, 14 des 68 convois étaient contaminés. Après la reprise des transports, 8 convois sur 68 ont encore montré des traces de contamination. Hormis un transport de déchets, le convoi du Bugey est le deuxième, depuis le début de 1999, à être contrôlé *« positif »* sur 24. Le premier, venant de Tricastin et transportant lui aussi des combustibles usés, montrait des traces sur la partie externe d'un wagon (74 Bq/cm^2).

Selon les autorités de sûreté et de radioprotection, ces contaminations ont un impact sanitaire nul – les contrôles effectués sur les personnels SNCF n'ont montré ni contamination ni irradiation décelable. Greenpeace considère que ce nouvel incident *« montre que les problèmes de contamination des transports nucléaires ne sont toujours pas résolus »*.

Hervé Morin

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 mars 1999 : 476 697 exemplaires. 3

ncour a décidé
ant Roland Dumas

actives à nouveau détectées
de combustible nucléaire

Le Monde DES LIVRES

LITTERATURE ESSAIS VENDREDI 5 MARS 1999

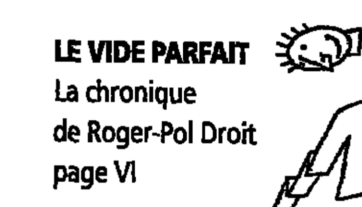


VARGAS LLOSA
le Feuilleton
de Pierre Lepape page II



EMMANUEL BOVE
page III

MARTIN AMIS
page IV



LE VIDE PARFAIT
La chronique
de Roger-Pol Droit
page VI

Vᵉ RÉPUBLIQUE
Georgette Elgey et Jean-Marie Colombani décrivent l'action des principaux gouvernements et les mutations qu'a connues la France depuis 1958



DeLillo, la balle et la bombe

« L'ardeur à grande échelle, voilà ce qui fait l'histoire. » Et le romancier de le démontrer avec une magistrale plongée dans l'Amérique de la seconde moitié du siècle


CHRIS SANDERS/OUTLINE, ACTE 2

Contrairement aux apparences, c'est peut-être parce que Don DeLillo n'avait pas, en commençant *Outremonde*, le fantasme du « grand roman américain », du livre total, qu'il a si magistralement réussi cette plongée dans l'Amérique de la seconde *moitié du XXᵉ siècle, dans le crépuscule* d'un monde, une civilisation du déchet, du rejet, du recyclage. Il aurait pu se contenter de la longue nouvelle – parfaite de précision, de concision, de plaisir d'écrire – qui ouvre ce gros roman. Elle a d'ailleurs été publiée dans *Harper's* avant de devenir le prologue d'*Outremonde* sous le titre « *Le Triomphe de la mort* » (d'après le tableau de Pieter Bruegel qui joue un rôle non négligeable ici).

Prologue splendide. Petit concentré d'Amérique et d'humour : le baseball et la bombe. *Nous sommes le 3 octobre* 1951. Un match de baseball capital se joue, opposant les New York Giants aux Brooklyn Dodgers. Les Giants vont gagner, grâce au « *home run* » de Bobby Thomson. Des tas de gens célèbres assistent à ce match, dont *J. Edgar Hoover* et Frank Sinatra. Et aussi un petit garçon noir, Cotter Martin, qui s'est faufilé là et qui, à la fin, va récupérer la balle de la victoire. Pendant ce match, un agent du FBI prévient Hoover que les Soviétiques viennent d'effectuer un essai nucléaire au Kazakhstan. Le lendemain, 4 octobre, les deux *nouvelles se partageront les unes* des journaux.

Ce même 4 octobre, Nick Shay, l'un des héros du livre – y a-t-il des héros ? en tout cas, il est le seul personnage à parler à la première personne –, commettra un meurtre, ce qui lui vaudra un séjour en maison de correction – il est alors adolescent –, puis une rééducation chez des jésuites, dans le Minnesota (encore un détail très important dans la réflexion de Don DeLillo, d'origine italienne et catholique). Tout cela, on ne l'apprendra que bien plus tard, *car après le prologue*, Don DeLillo organise son récit en six parties, en partant de 1992 pour retourner vers 1951, avant de s'arrêter sur un épilogue, « Das Kapital ».

Le lecteur pressé est sommé de s'accrocher, s'il le peut. Il faut suivre la narration, et aussi accepter de s'y perdre, si l'on veut avoir une chance de retrouver son chemin dans ce demi-siècle chaotique. *Qui n'a pas d'humour est* prié de renoncer ou de prendre, vite, des cours de rattrapage, car, fidèle à ce que fut l'Amérique – et le monde occidental – pendant ces années, le récit abonde en culs-de-sac, fausses pistes, épisodes cocasses. Pour aider son lecteur à explorer avec lui ce drôle d'univers, Don DeLillo sème nombre de petits cailloux sur le chemin. Dès la première page, une piste : « *L'ardeur à grande échelle, voilà ce qui fait l'histoire.* » L'Histoire ou l'histoire que l'on va lire, le roman ? Qui sait ? Seule certitude : *Outremonde* est le livre vers lequel les *dix précédents romans* de Don DeLillo convergeaient (1). C'est

Josyane Savigneau

l'entreprise, ambitieuse et périlleuse, qu'un écrivain en pleine *maturité a menée à bien alors* qu'il venait d'avoir soixante ans (il est né en 1936).

Don DeLillo est devenu adulte dans un monde où il fallait se demander : « Qu'est-ce qu'être américain ? Qu'est-ce qu'être soviétique ? *Comment peut donc être* la vie "après la bombe" ? » « *Nous avons un certain nombre de conditions d'après-guerre sans qu'il y ait eu de guerre* », dit un personnage. Comment penser les Etats-Unis et l'URSS, deux pôles d'une même volonté de puissance, qui ont maintenu un singulier équilibre, de la Guerre froide à la chute du *mur de Berlin* ? Comment résiste-t-on à l'absurdité ? En la montrant, en s'en jouant, en voyageant dans le temps « d'après la bombe » avec la balle de baseball récupérée par le petit Cotter Martin. Cette balle, dérobée par le père Martin, chômeur qui la vend pour se faire quelques sous, circule, comme une sorte de Graal, dans le roman. Elle est finalement la propriété de Nick Shay – mais est-ce bien la balle d'origine qu'a achetée ce curieux personnage, sur lequel Don DeLillo ne veut pas vraiment lever le voile ?

Pour le romancier Martin Amis, *Outremonde* est « *un Don DeLillo postnucléaire* », « *un roman qui a abandonné l'abri pour inspecter les dégâts* » (2). Quant au critique du *Times Literary Supplement*, il décrit très justement DeLillo comme « *un Whitman du XXᵉ siècle aux Etats-Désunis* » qui confirme ici son appartenance « *au groupe des grands écrivains américains auxquels leur envergure permet de prendre en charge toute l'étrangeté d'une époque* ». Une étrangeté dont le cinéma n'a pas vraiment réussi à rendre compte – même si plusieurs pages font référence à un supposé inédit d'Eisenstein, *Unterwelt* et à « *l'autre* Underworld, *un film de gangsters de 1927* ». Une étrangeté qui a besoin des mots, de leurs contradictions, de leur poésie, du mélange d'invention et de souvenirs que manie magnifiquement DeLillo.

Avec lui on passe en quelques pages de l'Amérique fin de siècle des années 90 – avec SDF, tueurs en série, mensonges vidéo et sexe (malheureusement, il manque le « *Monicagate* », le livre a paru trop tôt, en octobre 1997) – à celle des *fifties* et *sixties* – avec voitures aux couleurs acidulées, mammas italiennes emmenant les enfants à la messe, combat pour les droits civiques, affaire de la baie des Cochons, assassinat de Kennedy. On quitte un trottoir de Manhattan, en 1974, alors que s'édifie le World Trade Center, pour une autre promenade dans la ville, des années auparavant, en compagnie de Klara Sax – elle deviendra une artiste postmoderne décrite savoureusement par DeLillo –, qui aime tant « *la flèche en acier ajusté du Chrysler Building et la façade sud de l'Hôtel Pierre comme une scansion de Paris vu des toits* ». Sans oublier le Bronx – où a grandi Nick, comme DeLillo – et Phoenix Arizona – où Nick vit et travaille, dans une entreprise de récupération des déchets.

On croise des militants noirs et des flics qui ont « *sorti leurs matraques et circulaient courbés parmi les manifestants qui étaient assis et repliés sur eux-mêmes, les bras par-dessus la tête* », mais aussi la drôle de faune qui assiste, le 28 novembre 1966, à New York, au « *bal en Noir et Blanc* », « *un rassemblement olympien de cinq cents personnes, une fête masquée, sur invitation seulement* (...) *donnée par un écrivain, Truman Capote, pour un éditeur, Katherine Graham, et les données factuelles fournies par les invités combleraient sûrement le fossé de plus en plus étroit qui séparait le journalisme de la fiction* ». On suit, jusqu'à sa fin tragique, Lenny Bruce, comique décapant, jetant au visage de ses « *chers concitoyens* » : « *Nous allons tous mourir !* », « *cri vertigineux et suraigu* » dans lequel « *l'auditoire* (...) *peut entendre le remplacement de l'isolement humain par la ruine massive et uniforme* ».

Certainement, avec *Outremonde*, Don DeLillo a écrit le premier volet de sa « Divine comédie ». Il s'est précipité dans l'enfer. Mais y a-t-il encore un paradis, à l'heure du cyberespace ? « *Le cyberespace est-il une chose à l'intérieur du monde ou bien est-ce le contraire ? Lequel contient l'autre et comment peut-on en être sûr ?* » Heureusement, on pourra toujours essayer « *d'imaginer que le mot sur l'écran devient une chose réelle dans le monde, prenant tous ses sens* (...) *un mot qui de lui-même s'étend à jamais au-dehors* (...) ». Ce mot, Don DeLillo le propose à la dernière ligne, mais tout a déjà été dit pendant 892 pages : l'essentiel est qu'il y ait encore des mots.

Sur cette planète où tout est « *connecté* », où la conspiration est généralisée, où ce qu'on appelle l'information a mis en spectacle l'ensemble des continents, balayant tout, prenant la place des relations vraies entre les personnes, il est bon qu'il existe de « *mauvais citoyens* » (DeLillo a pris comme un compliment ce reproche qui lui fut fait un jour), des écrivains. « *C'est exactement ce que nous devons être, de mauvais citoyens* », dit Don DeLillo (4), des hommes qui affrontent leurs mots à la norme sociale, opposent la narration à « l'info » et rétablissent l'échange.

(1) En France ont été publiés : *Bruit de fond*, *Libra* (Stock), *Les Noms*, *Chien galeux*, *Mao II*, *Americana*, *Joueurs*, *L'Etoile de Ratner* (Actes Sud). *Bruit de fond* vient de paraître en poche (Babel nº 371).
(2) *Book Review* du *New York Times* (5 octobre 1997).
(3) Paul Quinn, le 26 décembre 1997.
(4) Le *New Yorker* du 15 septembre 1997.

OUTREMONDE
(Underworld)
de Don DeLillo.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marianne Véron
en collaboration
avec Isabelle Reinharez,
Actes Sud, 892 p., 169 F (25,75 €).

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Mondialistes et villageois

Une analyse de l'œuvre de José Maria Arguedas, figure du mouvement indigéniste, par Mario Vargas Llosa, comme illustration de l'antagonisme qui divise les écrivains latino-américains

L'UTOPIE ARCHAÏQUE
José Maria Arguedas et les fictions de l'indigénisme
de Mario Vargas Llosa.
Traduit de l'espagnol (Pérou) par Albert Bensoussan
Gallimard, « Du monde entier »,
404 p., 160 F (24,39 €).

Avant de lire le livre de Mario Vargas Llosa sur José Maria Arguedas, il est recommandé d'avoir lu Arguedas lui-même. C'est une évidence ; mais quand un écrivain connu parle de l'un de ses confrères qui l'est beaucoup moins – chez nous, en tout cas –, la logique de l'inégalité l'emporte souvent sur celle du bon sens. Notre histoire littéraire est remplie de ces réputations de seconde main qu'on ne se donne même pas la peine de vérifier tant est grande l'autorité de celui qui en parle. Question de crédit.

Lisez Arguedas, donc, vous ne le regretterez pas. Pour le lire, il faudra vous contenter du peu que nous avons. De son œuvre exceptionnellement féconde – neuf volumes de romans, de contes et de poèmes, des dizaines de nouvelles, d'articles critiques, de recueils de lettres et d'ouvrages scientifiques – n'ont été traduits que trois livres : *Les Fleuves profonds*, que chacun s'accorde à considérer comme son chef-d'œuvre, *Tous sangs mêlés*, qui est un bien beau roman, même si Vargas Llosa le qualifie de *« désastreux »*, et *L'Amante du condor, un conte* traduit du quechua (1). C'est bien maigre ; assez cependant pour nous projeter dans l'univers d'un très grand écrivain. Assez également pour apprécier le dossier ficelé par les mains expertes de Vargas Llosa.

L'auteur de *La Ville et les Chiens* a été l'ami d'Arguedas. Bien qu'il soit de vingt-cinq ans son cadet, il a préfacé plusieurs recueils de textes de son compatriote. Il dit qu'Arguedas *« est le seul écrivain péruvien avec lequel j'ai eu une intime relation de lecteur »*. Cela laisse augurer un exercice d'admiration du genre : un écrivain mondialement reconnu fait la courte échelle à l'un de ses aînés qui n'a pas eu la chance d'accéder à une semblable notoriété. La force et la beauté des livres d'Arguedas nous rendent accueillants à cette forme de promotion posthume.

Mais ça n'est pas du tout là où Vargas Llosa veut en venir. Son livre commence par le suicide d'Arguedas, le 28 novembre 1969, dans les toilettes de l'université agraire de Lima. Arguedas avait le sentiment qu'il était fini comme écrivain. Le livre de Vargas Llosa s'applique à lui donner raison : il était fini, et depuis longtemps. En fait, il s'était toujours trompé, parfois en beauté.

L'« erreur » d'Arguedas porte un nom, nous affirme son biographe : l'indigénisme. Arguedas, qui avait l'âme sensible, aimait les Indiens. C'est une réaction saine dans un pays où les classes dirigeantes font profession de les mépriser et les exploitent jusqu'à l'abrutissement. Mais Arguedas, suivant en cela un courant intellectuel à la mode dont Vargas nous raconte l'histoire, a poussé trop loin le bouchon de la compassion : il a édifié un culte à la gloire de ces indigènes dont il voulait faire le noyau de l'identité péruvienne. Il ne s'est pas contenté, inlassablement, scientifiquement, de traduire leur langue, de recueillir leurs contes et leurs musiques, d'étudier leurs religions et leurs rites, il a aussi voulu préserver tout cela de la disparition. Les modes de vie et de pensée des misérables descendants des Incas lui semblaient préférables à ceux des bourgeois de Lima qui envoient leurs enfants apprendre la gestion d'entreprise dans les *business schools* des Etats-Unis. Bref, tout en se prétendant de gauche, le brave Arguedas était réactionnaire, nationaliste, archaïque, utopique, et même un tantinet raciste. Du pavé de l'ours comme oraison funèbre.

Il y a plus grave encore, selon Vargas et son inflexible démonstration, et plus dramatique. Non seulement Arguedas s'est laissé polluer par l'idéologie – l'idéologie, ce sont les idées de l'adversaire, jamais les siennes –, mais il introduit l'idéologie et ses miasmes malsains dans ses romans. C'est le second volet de l'accusation, la seconde mâchoire de l'étau qui a étranglé le talent littéraire d'Arguedas et l'a, finalement, poussé à la mort.

On connaît la théorie, pas très nouvelle, pas très originale, de Vargas Llosa sur le roman. Le roman est une machinerie esthétique qui permet à un écrivain de donner à ses mensonges – ses fantasmes, ses pulsions, son imagination – l'illusion de la vérité. Plus l'illusion est réussie, plus la fiction se fait passer pour vraie, plus réussi est le roman. Le malheur d'Arguedas, comme celui de tous les romanciers « naturalistes » est d'avoir voulu montrer la réalité, alors qu'il ne présentait jamais qu'une fiction de réalité, tordue et rendue invraisemblable par l'idéologie indigéniste. Au lieu de mentir, il se mentait.

Parfois, admet Vargas Llosa, la volonté réaliste est bousculée, débordée par la vitalité propre de l'auteur. Il s'abandonne à la vraie fiction ; il laisse parler son émotion, sa sensibilité d'écorché, la plainte de son enfance déchirée, les troubles de sa vie sexuelle – sur lesquels Vargas insiste, lourdement – et son tempérament d'artiste. Cela donne quelques nouvelles flamboyantes et ce grand roman qu'est *Les Fleuves profonds*. Le plus souvent, et tout au long des dix dernières années d'Arguedas, l'engagement militant de l'écrivain l'entraîne à l'échec romanesque et à l'affabulation politique.

Comme on ne veut pas croire que Mario Vargas Llosa se soit acharné par plaisir à piétiner, avec les compliments et les caresses d'usage, l'un de ses confrères disparus, il faut bien trouver à *L'Utopie archaïque* une autre nécessité. José Maria Arguedas est un prétexte ou, si l'on préfère un terme plus noble, une illustration. A usages multiples.

L'illustration politique est la plus manifeste, et la moins intéressante. Vargas Llosa, qui admira Arguedas l'indigéniste et Fidel Castro le marxiste, relègue l'un et l'autre dans l'enfer des utopies désastreuses, des fables obsolètes et des fantasmes archaïques. Lui est moderne ; il croit au progrès, à la grande fusion heureuse des peuples, des cultures et des énergies sous le grand soleil de la modernité et de la libre concurrence. Pourquoi pas ? Les fils d'Atahualpa en costume-cravate se disputant avec des Japonais pour faire grimper le Dow Jones, c'est un rêve qui en vaut un autre.

Le culte de la modernité politique est inséparable chez Vargas Llosa d'un culte de la modernité esthétique. Ne peut prétendre être un grand artiste que celui qui innove, qui invente des formes et qui présente sur le marché des biens culturels des produits inédits générant une plus-value. En ce sens, Arguedas et tous ses confrères en indianités ont un bon siècle de retard. Ils appartiennent aux temps anciens du bon sauvage, des mythes nationalistes, de la pieuse retranscription des contes et légendes populaires. Ils réduisent, comme le disait Cortazar, le chant du monde à la sonorité de la flûte andine. Bref, ils ne se contentent pas d'être ringards – le crime suprême de la modernité –, ils enfoncent la littérature péruvienne dans son « retard ».

C'est, depuis longtemps, un grand sujet de polémique entre les écrivains latino-américains. En ce sens, *L'Utopie archaïque* est un document de première importance sur les formes de la féroce concurrence littéraire inaugurée par le *boom* du roman hispanophone d'Amérique dans les années 60. Cette explosion propulsa sur le marché international des lettres un certain nombre d'écrivains de grand talent – de Garcia Marquez à Cortazar et de Vargas Llosa à Carlos Fuentes – dont l'inspiration locale, paysanne ou urbaine se trouva aisément retraduite en termes universels. L'Occident les assimila, avec bonheur. D'autres, pour des raisons qui doivent plus au hasard, aux caprices éditoriaux, à l'arbitraire de la mode et à la paresse des habitudes de lecture qu'à la valeur et au talent, demeurèrent sur la touche. Admirés dans leur pays, parfois dans leur continent, ils échouèrent sur les rivages de la consécration européenne.

Les uns et les autres bétonnèrent leurs positions. Les premiers en intégrant les valeurs et les normes de cette littérature mondiale qui les accueillait si généreusement. Ses grandes références : Proust, Joyce, Faulkner, Kafka. Son universalisme, son esthétique de l'invention, ses capitales : Paris, Londres, Barcelone, Berlin. Les seconds, quand ils ne tentèrent pas de se glisser dans la promotion, cultivèrent leur jardin national avec une ardeur renouvelée. Les « mondiaux » les contemplaient avec un soupçon d'arrogance teintée de commisération. Eux se proclamaient fièrement villageois, ancrés dans leur sol, dans leur peuple et dans sa souffrance. Les uns et les autres écrivaient de la littérature, mais le mot et la chose n'avaient plus le même sens lorsqu'on les prononçait à Harvard ou dans un bourg de la cordillère. Le mot Pérou, pas davantage, et le reste du vocabulaire.

Entre Vargas Llosa et José Maria Arguedas, il y a bien plus qu'un affrontement intellectuel – réduit ici à la seule opinion de Vargas et à sa parfaite aisance polémique. Il y a un monde.

(1) *Les Fleuves profonds*, paru en 1958 à Buenos-Aires, a été traduit en français en 1966 par Jean-Francis Reille (Gallimard, réédition dans « L'Etrangère » en 1997). *Tous sangs mêlés* (1964) a été publié par le même traducteur et chez le même éditeur en 1970. *L'Amante du condor* a été publié en 1966 aux Lettres modernes dans la collection « Passeports ». Pour les hispanophones, il existe également une remarquable édition critique du dernier roman d'Arguedas, *El Zorro de arriba y el zorro de abajo* (*Le Renard d'en haut et le renard d'en bas*) coordonnée par Eve-Marie Fell et portant le numéro 14 de la célèbre collection Archivos, la « Pléiade » de la littérature latino-américaine.

A l'amour, à la mort

Rebelle » selon le mot de son père, *« petite rusée »* à en croire sa mère, Louise de Chaulieu n'a rien d'une couventine effacée. Elle sort de neuf années passées à l'écart du monde armée d'un esprit vif et aiguisé. Ses parents, surpris de trouver chez cette jeune fille une lucidité mordante dont ils font parfois les frais, ignorent qu'elle est riche d'une *« éducation inconnue »*, celle qu'avec son amie d'adolescence, Renée, elle s'est donnée *« en raisonnant à perte de vue »*. Sa tante ne s'y trompe pas : *« Marquée au front du signe des élus, tu as l'orgueil qui mène également au ciel et à l'enfer. »* Elle emprunte sans ciller la route qui la conduira à l'un comme à l'autre.

A dix-huit ans, elle poursuit un idéal romanesque avec lequel elle refusera obstinément de transiger : épouser un homme qui l'aime et qu'elle aime. Exigeante et exaltée, elle est tout entière tendue vers cet amour chevaleresque entrevu dans les romans. *« Riche, jeune et belle, je n'ai qu'à aimer, l'amour peut devenir ma seule occupation. »* Issue d'*« une des plus illustres familles du royaume »*, elle est en effet heureusement dotée, par la nature autant que par la fortune. Sa grand-mère, aïeule dont elle garde un souvenir pétri d'admiration pour son indépendance et sa *« liberté de jugement »*, lui a légué ses biens. *« Blonde méridionale »*, comme elle se décrit elle-même, consciente des ravages que ses *« traits corrects de dessin grec »* et ses yeux bleus peuvent provoquer, *« chère reine de Paris »*, elle additionne les atouts maîtres. Le hasard, qui place sur sa route le baron de Macumer, lui fait rafler la mise. Sa pétulance et sa fougue, traits de caractères qu'elle partage avec George Sand, dédicataire des *Mémoires de deux jeunes mariées*, le lecteur peut les apprécier « en direct » : Louise est la narratrice de sa propre destinée dans cet unique roman épistolaire de Balzac.

A cette *« enfant gâtée »*, la vie donnera beaucoup... et reprendra plus encore. Son premier mari meurt, sans doute d'avoir eu le cœur trop pressé par une femme qu'il faut adorer chaque jour davantage. Le second, jeune poète pour qui elle renie son rang, la poussera, malgré lui, à l'agonie. C'est surtout ce ventre douloureusement infécond qui assombrit le tableau de ses idylles : l'amour dont elle s'est nourrie n'a pas produit de fruits. Marraine du premier-né de Renée, elle devra se contenter d'une maternité par délégation.

Alors que le cap de la trentaine – âge fatidique des héroïnes balzaciennes – et l'horizon de la mort se profilent, Louise tient des propos qui ne lui ressemblent guère : *« Le mariage ne saurait avoir pour base la passion, ni même l'amour. »* Cet enseignement semble avoir été un peu arbitrairement arraché à une femme pour qui il n'y avait *« rien de comparable aux voluptés de l'amour »*. Et Balzac, qui partage avec Renée une vision presque réactionnaire du rôle de l'épouse, écrira pourtant : *« J'aimerais mieux être tué par Louise que de vivre longtemps avec Renée. »*

Marion Danton

Figures de la Comédie

CHAULIEU LOUISE DE

née en 1805, morte en 1835.
Veuve du baron de Macumer en 1829, elle épouse en secondes noces le poète Marie Gaston. Le personnage est créé pour les *Mémoires de deux jeunes mariées* : il ne sera évoqué que dans *Splendeurs et misères des courtisanes* et *Béatrix*

L.-A. BISSON/184 2 - PARIS, MAISON DE BALZAC

De Detroit à Navajas

Alors que Jean Pavans s'applique à faire surgir l'étrange beauté de la métropole américaine, Jean Chalon dresse la topographie de ses bonheurs hispaniques

LA TRAVERSÉE AMÉRICAINE
de Jean Pavans.
Payot, 320 p., 135 F (20,58 €).

L'AMI DES ARBRES
Journal d'Espagne 1973-1998
de Jean Chalon.
Plon, 200 p., 110 F (16,76 €).

A chaque ville sa muse. Jean Pavans qui, pour rejoindre un ami, se rend à Detroit, ne peut qu'évoquer le fantôme d'une native, Clara Ward, fille d'un magnat de l'acier. En 1890, à dix-sept ans, elle épousa un foutriquet, Joseph du Riquet, prince de Caraman-Chimay, frère de la comtesse Greffulhe. Pour l'émérite traducteur d'Edith Wharton et de Henry James, on ne pouvait rêver de meilleure marraine. Pourtant, après six ans de mariage, la *« princesse américaine »* s'enfuit avec un violoniste tzigane de chez Maxim's, provoquant, constat d'adultère à l'appui, un énorme scandale qui suscita le dédain du baron de Charlus et les railleries de Jean Lorrain. Fait de société que l'auteur rapproche de sa propre *« mythologie tribale »* puisque son arrière-grand-mère paternelle quitta son époux pour un artiste de cirque.

Habitué à des villes autrement mythiques – Rome, Venise et, bien sûr, Paris – notre auteur va, passé un mouvement de recul devant l'*« horreur inconcevable »* de Detroit, s'appliquer à une minutieuse reconnaissance pour lui trouver *« une autre forme de beauté »*. L'intérêt du livre de Jean Pavans est de traquer l'envers des apparences pour y lever les raisons autant sociologiques que culturelles qui façonnent une ville ou... la détruisent. Il s'amuse des pastiches grandiloquents de l'architecture européenne, relève *« l'allure de forteresse médiévale »* du centre-ville hérissé de tours surdimensionnées, auquel répond la paisible ordonnance d'un quartier résidentiel, uniformité des cottages en bois sur leur carré de pelouse. Au long de Woodwar Avenue se succèdent le siège colossal de General Motors, sex-shops, fast-foods, motels, petits commerces aux couleurs criardes mais munis de barreaux et de vitrines pare-balles.

Chemin faisant, il nous fait partager une sortie dans une salle de spectacle où il lui semble respirer l'air du Ku Klux Klan. Il épilogue sur les fantasmes sexuels au spectacle de danseurs mâles ou de ces *« go go boys »* dénudés dont le slip sert de tirelire aux hommages monétaires d'une audience féminine exaltée. Mais, au-delà du pittoresque de ces « choses vues », le plus intéressant reste dans la *mise en parallèle argumentée que* Jean Pavans établit entre le statut d'une ville de « dévastation » et son esthétisme déroutant.

AMBIGUÏTÉS

A la suite des sanglantes émeutes de 1967, que suivront celles de 1984, 1985, 1986, Detroit a perdu 80 % de sa population blanche, qui est allée fonder une nouvelle banlieue prospère et champêtre en abandonnant aux Noirs un centre dévasté, où errent dealers et sans-abri, établissant ainsi un apartheid géographique, aisément contrôlable par la police.

Même si Detroit a été la première grande ville américaine à *« se donner un destin noir »* avec un maire de couleur, la City Beautiful vantée par les dépliants destinés aux hommes d'affaires ne peut éclipser la Murder City, qui a inspiré nombre d'études sur les conflits sociaux et raciaux. Si l'on reconnaît dans les pages de Jean Pavans, de son aveu même, les émois et les surprises d'un « tourisme intime », elles brossent surtout un constat rigoureux et instructif d'une cité dont l'ambiguïté, séduisante par moments, inquiétante à d'autres, est emblématique, illustrant *« l'esprit positif et négatif de toute l'Amérique »*.

Dans son « Journal d'Espagne », Jean Chalon, lui, rassemble les notes que lui ont inspirées, chaque été, de 1973 à 1998, un lieu élu où les années se confondent en une seule saison tant le bonheur qu'il y connaît reste inchangé. Chaque individu porte en lui une secrète géographie sentimentale ; l'enfant y aspire, l'adulte en reconnaît les contours pour, après avoir nomadisé, asseoir ses certitudes et trouver le meilleur accord avec lui-même. Ainsi, enfant et adolescent, le natif de Carpentras, solitaire, coupé des routes de l'évasion faute de moyens de transport, contemplait-il déjà *« ces Alpilles comme une inaccessible gourmandise »*.

L'Espagne découverte, Jean Chalon va finir par reconnaître son *« paradis terrestre »* à Navajas, un petit village situé à une soixantaine de kilomètres de Valence et de Teruel. *« On passe sa vie à tuer le temps, qui prend sa revanche, à la fin, en vous tuant »*, note l'auteur, qui connaît alors une halte refondatrice à l'abri d'un esclavage horaire, des passions réductrices, des tapageuses sollicitations d'autrui... Halte mais aussi ascèse et desquamation pour un homme qui cherche à se resituer, à prendre ses distances avec les *« personnages que j'étais et que je préfère oublier »* et à retrouver les *« voix chères qui se sont tues »* ; Natalie Barney, Louise de Vilmorin, François Augiéras... Saison après saison, dans d'interminables promenades, l'œil aux aguets et le cœur en émoi, Chalon établit une topographie des lieux qui est le reposoir de ses rêveries, de ses ferveurs, de ses pensées discursives, de ses souvenirs, voire de ses mélancolies. Il inventorie les figures familières qui hantent les lieux, les animaux, les plantes, les arbres, les arbres surtout, auxquels il voue un véritable culte.

« Mon rêve secret ? Pouvoir, de mon vivant, passer à l'autre vie, c'est-à-dire me fondre avec le bleu du ciel, me confondre avec le soleil pour n'être plus qu'un atome souriant, un grain de poussière dansant, une goutte de lumière qui préfère l'infini à l'éternel. Puis, revenir sur terre pour reprendre ma forme humaine... » Cette danse des atomes est aussi celle de nos cellules. S'abstraire de sa personnalité sociale pour participer, en témoin privilégié et fervent, aux *« brèves métamorphoses »* de la nature, c'est aussi rejoindre, pour mieux les comprendre, celles de son cœur. C'est l'enseignement implicite de ce livre d'heures sous le ciel d'Espagne.

Pierre Kyria

Emmanuel Bove au crépuscule

Une édition des romans et un texte inédit publié soixante ans après sa rédaction pour redécouvrir le peintre des « malheurs sans rémission »

UN CARACTÈRE DE FEMME
d'Emmanuel Bove.
Flammarion,
166 p., 90 F (13,72 €).

ROMANS
d'Emmanuel Bove.
Edition établie
par Jean-Luc Bitton,
Flammarion, « Mille & une pages », 1 020 p., 158 F (24,08 €).

Un éditeur, Lucien Kra, lui demanda un jour de rédiger une notice biographique pour accompagner la parution de l'un de ses romans. Emmanuel Bove s'acquitta de ce pensum en livrant un petit texte dans lequel il confesse son incapacité à le remplir, *« pour mille raisons dont la première est une pudeur qui m'empêche de parler de moi. »* Ceux qui le fréquentèrent ont témoigné depuis de cet instinct qui le poussait à rester sur la réserve, *« à la fois flegmatique et lointain »*, selon Philippe Soupault, soucieux d'occulter une vie privée mystérieuse *« pas toujours très honnête »*, selon Pierre Bost. *« Tout est étrange dans sa vie »*, confirmera le poète belge Christian Dotremont, tandis que la biographie que lui consacreront Raymond Cousse et Jean-Luc Bitton sera sous-titrée « La Vie comme une ombre » (1). Bove, dont on dit aussi qu'il était la gentillesse même, aura cultivé le mystère plutôt que le mensonge, sans jamais chercher d'alibi. *« Chacun a ses mots qui l'humilient »*, lâcha-t-il. Son œuvre, un temps condamnée au purgatoire, ne constitue-t-elle pas le testament limpide d'un innocent pourtant hanté par l'expiation ?


ROGER-VIOLLET

Que retenir d'*Un caractère de femme*, ce manuscrit de roman inédit (auquel il manque une page), retrouvé après la mort de sa seconde épouse, et publié par Flammarion plus de soixante ans après avoir été écrit ? D'abord cette phrase, ô combien symptomatique du caractère secret et ténébreux de celui qui avait du sang russe (son véritable nom est Bobovnikoff) et que l'on compara maintes fois à Dostoïevski : *« Il avait des excuses : sa santé, cette existence d'homme traqué beaucoup trop lourde pour son corps meurtri, la crainte de l'avenir, et sans doute une sorte de contrition imparfaite causée par la crainte d'un châtiment. »* On est là, entre résignation et protestation, tout près du calvaire d'Henri Duchemin, dans le roman *Henri Duchemin et ses ombres* : *« Il se souvenait un peu du vieillard qui avait dit que, pour se racheter, il faut souffrir. Mais cela ne le concernait pas, puisqu'il n'avait jamais fait de mal à personne.* (2) »

Le fatalisme de la culpabilité, le pacte atavique avec le renoncement et la résignation, la permanence chez lui d'une misère *« infiniment plus ontologique que matérielle »* (Raymond Cousse) sont au cœur de son premier roman, son chef-d'œuvre, *Mes amis*, auquel la critique avait prédit Goncourt ou Femina, en vain. *« Je cherche un ami. Je crois que je ne le trouverai jamais »*, y écrit-il, mais au fil de ses rencontres avec des gens hostiles, au fil de ses errances d'une chambre triste à un lit froid, d'un petit débit de vin où l'on sert des chopines à la boutique d'une mercière qui laisse la porte ouverte pour lui faire *« comprendre qu'elle attend un départ »*, le paumé des petits matins cafardeux est surtout confronté à l'incapacité de ne pas se mettre lui-même en exil. Dans le *Journal écrit en hiver*, récit d'un désastre conjugal, il avoue avoir le sentiment qu'avec sa femme *« une rupture était inévitable »*, et *« je savais qu'elle aurait lieu par ma faute »*. La littérature d'Emmanuel Bove (*« Du Proust pour personnes pauvres »*, a écrit John Charpentier dans *Le Mercure de France* en février 1928) est une tentative d'exorciser la solitude et le marasme existentiel. *« Personne ne s'intéresse à moi. On me considère comme un fou. Pourtant, je suis bon, je suis généreux »*, écrit-il. *« Il suffit qu'une femme me regarde pour que je lui trouve un charme. »*

Il y a toujours chez ce velléitaire attiré par le ratage, ce mendiant d'affection en vadrouille chez les gens de peu, une émotion. *« L'univers de Bove n'est jamais désespéré, et surtout jamais "bas". Parce qu'il y a dans tout cela une qualité de cœur qui sauve tout. Il a peut-être choisi des héros médiocres, il ne les a jamais méprisés »*, écrivait Pierre Bost. Chez ce peintre des rencontres déchirantes et des *« malheurs sans rémission »*, Samuel Beckett salua *« le sens du détail touchant »*. Peter Handke, lui, reste fasciné par la monographie poétique qu'il consacra à *Bécon-les-Bruyères*, banlieue banale parsemée de *« jardins dont les feuillages prennent la poussière »* : un texte *« très vaste, très lumineux, à peupler par le lecteur »*.

Jean-Luc Douin

(1) Le Castor Astral, 1994.
(2) Ce roman figure dans le volume de la collection « Mille & une pages », avec : *Mes amis, Armand, Bécon-les-Bruyères, Un soir chez Blutel, La Coalition, Cœur et visages, Journal écrit en hiver, Le Piège.*

Pardon posthume

Avant de mourir un homme écrit à sa fille. Avec une touchante sobriété Carol Bernstein lui répond

LA PART SECRÈTE
de Carol Bernstein.
Denoël, 128 p., 79 F (12,04 €).

Sur son lit d'hôpital, un homme qui meurt écrit à sa fille. Sa lettre est longue. Elle va et vient entre passé et avenir, entre ses *propres souvenirs et ceux que*, pense-t-il, son entourage conservera de lui. Elle tient de la confession, du journal intime, de la quête, de la requête... Ainsi se présente le deuxième roman de Carol Bernstein, simple et direct comme la trace d'un trajet à rebours. Comme le *« chemin mystérieux »* de Novalis, celui qui, peu à peu, s'enfonce *« vers l'intérieur »*.

Américaine d'origine, Carol Bernstein vit à Paris depuis trente ans. Cette fiction, aux accents manifestement autobiographiques, elle avoue s'être *« longuement préparée »* à l'écrire – seize ans séparent d'ailleurs ce récit d'un premier roman, *Le Rival invincible*, paru au Seuil en 1983. Après avoir pris de nombreuses notes *« dans les deux langues »*, elle s'est jetée à l'eau, en français directement, ce qui ressemble à un tour de force pour un texte qui tente d'approcher la *« part secrète »* d'un individu.

Car, nécessité faisant loi, le héros ne peut qu'aller à l'essentiel. Son opération a raté, il se sait en sursis et se trouve *« absolument seul pour la première fois de* [s]*a vie »*. Ses pages sont d'abord le constat de cette inadmissible impuissance. Décrivant la main de son père venu le voir à l'hôpital, il note : *« De cette main forte et talentueuse, je voulais davantage qu'elle ne pouvait donner. Un homme qui meurt ne peut avoir de père. Aucun homme n'est plus âgé que lui et aucun homme n'est assez fort pour le ramener parmi les vivants. »*

Par petites touches, suggérant les lâchetés, les hypocrisies des médecins, du personnel soignant ou de la famille, Carol Bernstein explore les raisons qui font que *« mourir est un sale secret que personne ne veut connaître »*. Mais c'est lorsqu'il s'exprime en son nom de père que son personnage est le plus touchant. Parce que *« les morts sont si lourds à porter »* qu'ils *« rendent les vivants fous »*, son message est, plus qu'une *« leçon de deuil »*, une demande de pardon envers cette petite fille qui n'a pas deux ans. *« De la tromperie tu as déjà fait l'expérience.* (...) *Mais bientôt, ce sera moi le trompeur. Chaque homme qui meurt est un trompeur, un fourbe. Il se reprend, il reprend tout ce qu'il avait offert pour toujours* (...). *Je t'ai dit que je t'aimais, mais je te laisserai derrière moi comme un jouet cassé. Je t'ai dit que je te protégerais toujours, que je te consolerais* (...). *Mais bientôt tout ce que j'ai dit sera mensonge. Les pires mensonges qui soient : ceux qui avaient été, un temps, vérités. »*

D'où ces questions lancinantes : cette enfant qui affrontera la mort avant d'en connaître le nom, quelle personne deviendra-t-elle ? Chaque mot d'amour la remplira-t-elle de doute ? Aura-t-elle *« honte d'avoir été trahie »* ? Et si déjà cette disparition, ce silence inexpliqués avaient commencé à *« infecter* [s]*es pensées »* ?

« Un père doit être pleuré pour pouvoir reposer en paix. Il doit être pleuré par ses enfants pour qu'eux puissent vivre en paix », écrit Carol Bernstein. Au fond, ce court récit est tout entier ordonné autour de cette – impossible ? – paix et de ses corollaires : sérénité, rédemption, réconciliation, consolation... Rien de grandiloquent dans tout cela. Le plus émouvant réside dans le ton de Carol Bernstein, dans ce message sobre et direct qui peut se lire aussi, des années plus tard, comme la réponse d'une fille à un père disparu.

Florence Noiville

Charneux en lui-même

Une traversée âpre au cœur de l'enfance et d'une conscience qui s'éveille dans le deuil et les tragédies

L'ENFANT DE LA PLUIE
d'Olivier Charneux.
Seuil, 140 p., 79 F (12,4 €).

Les romans d'Olivier Charneux ont toujours été des voyages, en forme de fugues parfois meurtrières, vers le Grand Nord, comme dans *Les Dernières Volontés* ou vers une station déserte, en hiver, de la côte Atlantique comme dans *La Grande Vie*. Aujourd'hui, c'est un voyage de retour en lui-même qu'il accomplit : le ton est plus direct, plus âpre, presque brutal parfois, empreint d'une force désespérée, inédite chez lui. Il a le courage de se confronter à un événement terrible : la mort de son père, qui s'est suicidé, alors qu'il n'avait que cinq ans, un jour de fête foraine à Charleville-Mézières. Il se demande d'abord : *« Pourquoi ? »*, mais cette interrogation restera sans réponse, la question semble s'éteindre au fil des pages, ajoutant ainsi au mystère sombre du livre, comme si l'auteur ne tenait pas vraiment à résoudre l'énigme, préférait continuer à respecter la décision, la liberté de son père.

Et il tente surtout de reconstituer, d'éclaircir, d'encadrer en lançant des dates tremblées le temps du deuil immédiat. Il l'avait vécu dans un état d'irréalité désemparée, dans un climat de demi-mensonge où, glanant quelques paroles, épiant tous les déplacements nocturnes dans la maison, il était devenu *« l'ami de l'ombre et du double jeu »*. Olivier Charneux réussit à retrouver, à force de courage simple, de sensations nues, le regard de l'enfant qui, avec un mélange de lucidité secrète et de candeur protectrice et têtue, rôdait autour de la vérité. Ce qui l'a sauvé alors, c'est sa volonté : volonté de vivre déjà sa propre vie, de se créer un espace imaginaire en construisant des manèges en Lego, en inventant des fêtes foraines qui n'auraient pas de fin – en gardant intact l'éblouissement qu'il avait devant son père lorsqu'il l'accompagnait dans sa tâche de charpentier-couvreur et le voyait monter sur les toits où il semblait *« s'entrainer à affronter le ciel sans le souci d'en bas »* : les pages consacrées au souvenir de ces ascensions sont les plus lumineuses.

Malgré tous ses efforts pour se bâtir des refuges, son désir de ne pas apparaître différent – en oubliant notamment le calvaire des fiches à remplir à l'école –, il reste – comme si la vie s'ingéniait, pour les enfants intérieurement effrités, à multiplier les occasions de fragilité – exposé non seulement à la mort – celle de sa sœur aînée, Catherine, qui s'est suicidée dans sa chambre (épisode d'autant plus poignant qu'il est raconté brièvement sans commentaire), mais aussi à la ruine sociale – sa mère, malgré sa volonté de revenir sans cesse vers la vie, ne pourra empêcher la liquidation de la petite entreprise, puis la vente de la maison (scène bouleversante où, quand il la quitte, il a l'impression qu'on vend son propre sang). Surtout, il a conscience qu'il est, qu'il restera un nomade sans camp où se réfugier, un *« enfant de la pluie »*. Mais l'absence de socle familial, de balises, de repères dans le passé, lui a permis de devenir un écrivain – et cette consolation fière apparaît chaque fois qu'il se demande d'où il vient –, de maintenir et d'approfondir son univers, comme il nous le prouve dans ce livre où il franchit une nouvelle étape dans la beauté violente, dans son voyage vers l'extinction espérée de ses hantises.

Jean-Noël Pancrazi

Sonate d'automne

Béatrice Leca confirme son talent pour saisir avec justesse la solitude des êtres, l'ennui, le vide

DES ANNÉES ENCORE
de Béatrice Leca.
Seuil, « Fiction & Cie », 80 p.,
69 F (10,51 €).

Révélée par un premier récit, *Technique du marbre* (Seuil, Prix Fénéon 1996, voir « Le Monde des livres » du 20 septembre 1996), Béatrice Leca confirme son talent de jeune romancière, secrète et grave, sensible à la solitude des êtres, aux objets en déshérence, à tout ce qui meurt et se fane, et qu'en peu de pages elle anime d'une sourde vibration. *Des années encore* se situe n'importe où près de la mer, entre deux saisons : c'est l'automne des stations balnéaires désaffectées, où subsiste pitoyablement le Café de la plage. La serveuse y officie, faussement maladroite, désabusée, un peu amère, entre un renard empaillé et un tableau représentant *« une femme usée à la robe rouge »*, grimée et sublime : *« Oui, tout ça crève le cœur. »*

Ici, chaque soir, quatre joueurs de cartes boivent, parfois se battent, en luttes muettes et violentes dont ne reste, le lendemain, qu'un peu de verre brisé. Il y a le ressac de la mer, ce chuintement monotone, obsédant comme *« un inintelligible chœur des morts »*. Sur le rivage, c'est *« un paysage d'après la catastrophe »*, algues, méduses crevées, étoiles de mer, galets striés qu'une promeneuse ramasse. Ici, rien ne change au fil des jours. Sauf le dimanche, par la *« grâce de l'accordéon »*. Alors Guirard et Vinzenti, les buveurs de la semaine, avec une élégance gauche, font valser les femmes, évoquent les voyages qui peut-être n'ont jamais eu lieu.

La narratrice parfois se glisse dans le récit, retrouvant sa maison où règne une fine, *« une vieille odeur de cendre et de sel »*. Le jour, elle répète au piano une sonate d'automne, toujours la même, dessine au fusain des fragments de visages aimés, ou taille ses glycines, sous le ciel blanc d'octobre. Le soir, de la fenêtre, elle guette involontairement les insomnies de la serveuse, qui marche de long en large, faisant vaciller toutes les ombres. *« On devine bien que quelque chose est là qui va la tourmenter toute la nuit, la tenir pour rien en éveil, l'obliger à se cogner la tête contre la répétition, l'ennui, le vide, avant de peut-être laisser le corps lâcher dans l'amnésie provisoire du sommeil. »*

Ainsi s'achèvent, moroses, les journées d'attente où, sous les *« petits néons du café »*, on reste dans l'attente, en retrait de la vie – pauvre dérive qui entraîne chacun dans un poignant malaise. *« Presque rien, des images absentes et derrière lesquelles quelque chose se dessine pourtant, à quoi on ne peut échapper – l'enfance nous avait promis une autre vie et qu'est-ce qui s'est passé, qu'avons-nous perdu, qu'est-ce qui se dérobe désormais, qu'est-ce que les années tiennent caché, inaccessible, vers quoi la nostalgie de ce qui en réalité n'a pas eu lieu nous ramène-t-elle les nuits où on ne veut pas dormir, les heures où on ne veut rien faire ? »*

Tout est un peu étrange, dans la lumière lugubre du bar. Les voix mêlent, en une *« chorégraphie bizarre »*, de pauvres secrets, des bribes d'aveux et des histoires à dormir debout : on y invente les quais des ports d'Espagne, les bars du Portugal, les départs auxquels on a renoncé. Quelque chose de terrible – une mort – finit par arriver *« dans le calme absolu, comme certaines tragédies »* : absurde accomplissement, au bout des heures vides, des journées murées, avant que se referme le silence souverain. Dehors, sur la plage, dans un pur mirage de sable et d'eau, des formes étranges émergent aux premières heures du jour, comme s'il ne s'était rien passé.

Monique Petillon

Navajas

Sombres héros

Un « dessin animé » cauchemardesque signé de l'Espagnol Antonio Soler

LES HÉROS DE LA FRONTIÈRE
(Los héroes de la frontera)
d'Antonio Soler.
Traduit de l'espagnol
par Françoise Rosset,
Albin Michel,
« Les grandes traductions »,
230 p., 98 F (15 €)

Solé, un homme hanté par son passé, obsédé par le souvenir de la femme qu'il a aimée, fasciné par sa propre dégradation, s'est installé dans un quartier pauvre et populaire d'une petite ville de bord de mer, quelque part en Espagne. Lui qui a été romancier et dont on lisait les histoires à la radio, qui a voyagé, qui fréquentait les restaurants de luxe, avec elle, Laura, son rêve évanoui, est devenu écrivain public. Il rédige, installé avec son écritoire dans la boutique du barbier, Angelito, les cartes postales et les lettres des gens du voisinage, mais la concurrence se fait rude, les *enfants vont à l'école* et apprennent à écrire, et on installe le téléphone un peu partout. Angelito *lui aussi voit sa clientèle diminuer* et finit par se raser lui-même plusieurs fois par jour.

Solé laisse couler le temps avec indifférence, selon des rites presque immuables : chaque matin, il passe se faire beurrer un petit pain rassis par sa voisine, Mari, retrouvant en fin de journée son ami Cristobal qui va nourrir un infirme, Marco, toujours penché sur la télévision, les jambes envahies par la gangrène un peu plus chaque jour au fur et à mesure que se creuse un trou dans le plancher de la pièce où il vit et par lequel on aperçoit les voisins du dessous. Le soir, Solé se rend au bar de Balito, et là il boit un verre ou deux, avant de rentrer chez lui retrouver ses peurs et ses fantômes, et celui qu'il est devenu, cheveux blanchis, vêtements défraîchis, dents déchaussées, visage ridé, *ce Solé lâche et usé qui n'a pas besoin de se cacher de ses anciennes connaissances dans la rue car personne ne le reconnaîtrait.*

Un soir, alors qu'il est en train de lire un journal, vieux de plusieurs jours, il est apostrophé par un nouveau venu dans le quartier, un aveugle, Rinela, le visage et le cou couverts de cicatrices horribles, qui lui demande de lui lire à haute voix les faits divers. Solé prend l'habitude d'enjôliver ses lectures par des détails de son invention, de son côté l'aveugle lui fait ses confidences : chaque soir il écoute et épie de l'autre côté du mur de sa chambre sa voisine Rosaura, lorsqu'elle fait l'amour avec son mari Chacon. Il a même gratté la paroi pour mieux entendre sa *« respiration mauve »*, ses soupirs, ses halètements, ses gémissements. Solé est à la fois fasciné et écœuré. Il est le témoin et le confesseur de ce monstre abject et pitoyable, de cet homme qui rêve des couleurs et qui enfant a essayé de toucher et de manger de la peinture pour en savoir le goût et l'odeur, de cet homme repoussant, infiniment arrogant et orgueilleux, violent et frustré.

Antonio Soler sait faire vivre en quelques mots toute cette population, *dont les noms sonnent* la vie mais il se complait aussi à raconter des horreurs, à provoquer le dégoût *selon toutes* ses *intensités. De* la plus infime – lorsque l'aveugle du bout de sa canne retrousse le *bas de la jupe d'une fillette atterrée* – à l'atrocité d'une tentative de meurtre qui tourne au carnage grotesque, la victime étant bien plus résistante que ses deux agresseurs, malingres et faiblards, presque comme dans un dessin animé cauchemardesque car le mort est encore et toujours vivant. Solé qui voit tout, devine tout, sait tout, coincé dans son apathie, servira de ressort au drame final avant de retomber dans la nostalgie de ce qu'il a perdu à jamais.

Martine Silber

La dynamite Amis

Un faux polar où les stéréotypes sont utilisés de manière originale. Plus que jamais, le romancier anglais joue de la subversion pour mettre à mal convenances et apparences

TRAIN DE NUIT
(Night Train)
de Martin Amis.
Traduit de l'anglais
par Frédéric Maurin,
Gallimard, « Du monde entier »,
204 p., 98 F (14,94 €).



J. BELL / KATZ / Cosmos

Parce qu'il les concerne tous, le message que Martin Amis catapulte en direction de ses lecteurs a de quoi les faire frémir : les êtres humains sont insuffisants, médiocres, et la société fabriquée par eux n'est pas décemment vivable. Message est d'ailleurs un mot mal approprié à l'entreprise de Martin Amis, grand perturbateur des lettres anglaises qui semble se moquer comme d'une guigne de transmettre quoi que ce soit. A l'approche de la cinquantaine, le romancier se régale seulement de décrire ce monde en décomposition, peuplé d'abrutis et de criminels à la petite semaine, d'individus limités qui réclament des explications, même fausses, à seule fin de se rassurer. Martin Amis, lui, refuse de se faire consolateur par la littérature. C'est même le contraire qui s'accomplit à mesure que son roman progresse, comme si l'écri*ture avait pour seule fin de montrer* que le monde est infréquentable. Amateur de tout ce qui peut trou*bler un ordre jugé factice*, *l'auteur se* livre à un exercice étrange, pas toujours parfaitement maîtrisé, mais souvent fascinant.

Deux femmes détiennent les clés de ce faux polar, de cette histoire qui n'en est finalement pas une et représente même un refus de l'histoire en général. La première, Jennifer Rockwell, est morte. Suicidée alors que rien ne semblait lui faire défaut : ni la beauté, ni l'intelligence, ni la santé, ni l'amour de ses proches. La seconde, l'inspecteur Mike Hoolihan, est *« de police »* jusqu'à la caricature et va tenter de percer le secret de cette mort incompréhensible, *inacceptable*. Mike est la narratrice et elle entreprend de consigner le récit de cette enquête, *« la pire affaire »* qu'elle ait jamais prise en charge. La pire non pas dans ses prémisses – un « simple » suicide, bien moins traumatisant, à première vue, que les morts d'enfants battus ou de vieillards violés –, mais dans les questions vertigineuses qu'elle engendre. L'écriture sera l'outil de cette découverte qui ébranle les fondements de toute certitude.

Pour mener à bien cette opération de démolition, Martin Amis a choisi des personnages stéréotypés. Déjà dans *L'Information* (1), son précédent livre, il avait misé sur des types sociaux à la limite du roman de gare. Deux écrivains s'y affrontaient, l'un célèbre et l'autre obscur, dans une lutte qui finissait par les confondre en les noyant dans la même absurde vanité de toute chose. Dans *Train de nuit*, on pourrait d'abord croire que Jennifer et Mike collent à tous les lieux communs qui éloignent la ravissante jeune intellectuelle du policier gouailleur et volontiers raciste, cette *« blondasse de quarante-quatre ans avec des pecs de casseur, des épaules de déménageur, et des yeux bleu clair dans la tête qui en ont vu de toutes les couleurs »*. Les deux femmes, pourtant, ne sont séparées que par l'apparence physique et reliées par une même découverte qui les pousse à s'évader de la vie. Martin Amis subvertit les stéréotypes avec talent, *utilisant* des poncifs pour mieux dynamiter les fausses convenances.

Cet ordre établi, le romancier le *critique sévèrement*, fustigeant notamment la télévision et son penchant à flatter le plus grand nombre pour recréer une *réalité sur mesure*. Il s'en éloigne aussi dans l'architecture de son ouvrage, d'une manière qui manque à certains *moments* de cohérence. Volonté véritable ou simple désinvolture, le récit de Mike Hoolihan se ramifie parfois dans des directions saugrenues, voire obscures, rattrapées par des charnières artificielles. Pour l'essentiel, cependant, les questions que pose l'inspecteur sont passionnantes et leur mise en scène chatouille la curiosité. L'effet trompeur des apparences s'y oppose vigoureusement à une vérité hors de portée.

Les apparences, cette accumulation de « réalités » fallacieuses, s'incarnent tout particulièrement dans le corps. Celui de la morte, magnifique et sans vie, seul indice laissé à la stupéfaction des vivants. Celui de Mike, moins glorieux, mais que la narratrice rapproche progressivement de l'objet de son enquête. A cela s'oppose le regard, la « vision », *au sens astronomique (Jennifer était* physicienne) et métaphysique du terme. C'est en essayant de voir ce qui n'est pas visible, de regarder la mort en face comme un soleil trop ardent, que les deux héroïnes finissent par se brûler les yeux. Et par approcher, enfin, une mortelle vérité.

Raphaëlle Rérolle

(1) Gallimard, 1997.

★ **Signalons la parution en poche de nouvelles intitulées *Les Monstres d'Einstein* (10/18, n° 30328).**

Livraison

● **ÉCRIVERONS ET LISERONS, en vingt lettres**, de Jean-Marie Laclavetine et Jean Lahougue
Soit, d'une part, un éditeur, membre du comité de lecture de Gallimard, qui reçoit un jour le manuscrit d'un roman, *Le Domaine d'Ana*, et qui le refuse en motivant sa décision. Soit, d'autre part, un auteur, de tendance formaliste et oulipienne, dont Gallimard, dans les années 70, a déjà publié cinq romans, et qui, devant ce refus, décide d'argumenter. Il en a largement les moyens. Une vraie correspondance d'écrivain et d'éditeur naît, passionnante à plus d'un titre, dont celui de la littérature (Champ Vallon, 234 p., 120 F [18,29 €]). Chez le *même éditeur*, *Le Domaine d'Ana* (278 p., 130 F [19,81 €]). **P. K.**

Vollmann et le roman décomposé

Ecrivain de la désagrégation, dans la lignée des Burroughs, Selby ou Pynchon, le romancier américain construit ses récits dans les décombres de la réalité et d'une conscience fragmentée

DES PUTES POUR GLORIA
(Whores for Gloria)
de William T. Vollmann.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Christophe Claro,
Christian Bourgois,
205 p., 110 F (16,77 €).

TREIZE RÉCITS ET TREIZE ÉPITAPHES
(Thirteen Stories and Thirteen Epitaphs)
de William T. Vollmann.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Christophe Claro,
Christian Bourgois,
468 p., 160 F (24,39 €).

Une histoire du roman contemporain reste à écrire : celle de sa « clochardisation ». Elle montrerait comment ses personnages et ses thèmes, mais surtout les formes qu'il emprunte, se sont chez certains écrivains, depuis cinquante ans et plus, progressivement délités. L'irruption de William Vollmann sur la scène littéraire américaine, sa production aberrante, décousue autant que massive (une douzaine de livres publiés en douze ans), lui valent déjà d'appartenir là-bas, à la suite de Burroughs, Selby ou Pynchon, à cette histoire, qui ne fait sans doute que commencer, de la désagrégation du genre romanesque. Il était jusqu'à il y a peu inconnu en France. Après la traduction l'an dernier des *Nuits du papillon* (1), l'effet Vollmann se précise aujourd'hui avec la publication judicieusement couplée, chez Christian Bourgois, de deux romans de 1991 : *Des putes pour Gloria* et *Treize Récits et Treize Épitaphes*.

Le premier décrit l'errance sentimentale et sexuelle de Jimmy, un ancien du Vietnam, dans les bas-fonds de San Francisco. Il recherche une femme, Gloria, dont on ne saura jamais si elle a existé ailleurs que dans son désir et son imagination. Le fait qu'elle possède un prénom semble en tout cas suffisant pour qu'il puisse lui parler. Aux premières pages du livre, il l'appelle longuement depuis une cabine téléphonique – *mais on comprend vite qu'il n'y a* personne au bout du fil : l'appareil est hors service. Gloria n'est peut-être qu'un souvenir confus, un amour d'enfance ou une silhouette aperçue un soir, parmi toutes les autres filles perdues, blanches et noires, droguées et malades, qui tapinent dans le quartier. Jimmy pense que Gloria, ou du moins l'une de ses figures possibles, habite chacune de ces femmes – ses semblables – disséminée dans leurs organes, leurs sexes, leurs bouches, leurs cheveux, l'histoire de leurs vies. *« Toutes ces putes-là dehors sont là pour moi, mais elles ont également toutes quelque chose à donner à Gloria […] ; Seigneur aidez-moi à renoncer à la nourriture afin que je puisse investir davantage ma pension dans les putains et trouver ce qu'il me faut trouver. »* Chaque soir, pour quelques dizaines de dollars, il obtient que des filles lui confient une partie d'elles-mêmes, une mèche de cheveux ou une *« belle histoire de quand elles étaient gamines »*.

Vollmann ne se contente pas de décrire la déchéance. Il raconte ce qui advient une fois que tout a été détruit. L'aspect fragmenté de ses textes, la multiplication des faux débuts et des fausses fins correspondent à l'univers troué, déréglé, dans lequel ses personnages tentent de survivre. Les efforts de Jimmy, comme ceux du romancier, visent à reconstruire une image vivable du monde à partir des décombres de la réalité et d'un mental en miettes. *« A partir de maintenant et pour le restant de sa vie, il allait se concentrer pour bien* voir *Gloria, bien se souvenir d'elle. »* L'acuité du regard, la capacité d'isoler des détails avec une précision presque hallucinatoire sont une constante de l'écriture de Vollmann. Ainsi, parmi beaucoup d'autres visions, celle de ces *« talons hauts et blancs qui brillaient comme de la glace fraîchement formée sur le trottoir »*. Ces événements infimes, que l'observation fanatique de la rue parvient à sauver du néant, entrent dans le portrait de Gloria au même titre que les récits des prostituées. Une nuit, Jimmy croit tenir enfin son rêve : Gloria a cessé d'avoir *« ce halo blanc et lumineux en guise de visage »*, elle commence à prendre forme et consistance et réussit même à projeter une ombre. *« Elle était désormais complètement opaque aux lumières des réverbères, il comprit que quand il se lèverait et partirait elle s'en irait avec lui et serait visible à ses côtés pour toujours. »*

FRAGMENTS INÉDITS

Chez Vollmann, il n'y a pas que les individus pour voyager de la sorte les uns à l'intérieur des autres. Le même phénomène se produit avec ses textes, dont des fragments inédits, et parfois importants, se promènent de livre en livre. Ainsi, au début de *Treize Récits et Treize Épitaphes*, retrouve-t-on Jimmy en compagnie de Peggy et Code Six, une prostituée et un poivrot déjà aperçus dans le roman précédent. Jimmy paraît toujours aussi désireux qu'on lui raconte de belles histoires. L'effet est saisissant, car cette brève séquence – *qui se présente* comme postérieure aux épisodes concernant Gloria – accrédite l'hypothèse vertigineuse selon laquelle les êtres de fiction, toujours susceptibles d'être recyclés par leurs auteurs (ou par d'autres), continueraient d'exister « entre » les livres déjà écrits. Et *de fait : les personnages de roman* ne connaissent-ils pas, longtemps après le mot fin, une existence « clocharde », non écrite, dans la tête des lecteurs ? Vollmann possède au plus haut point l'art d'ouvrir des fenêtres sur cet intermonde-là.

Logiquement, le dernier récit du *livre s'intitule « La tombe des histoires défuntes »*. Vollmann y met en abîme – sous la forme d'un hommage appuyé à Edgar Poe – des préoccupations que, de manières différentes, tous ses écrits manifestent. A quoi sert-il d'inventer des histoires ? Comment naissent-elles ? Que deviennent-elles une fois achevées ? Le texte est parsemé de réponses, nombreuses, magnifiques, à chacune de ces questions. Poe, que son inspiration abandonne, ne parvient pas à aller au-delà des premiers mots d'une nouvelle histoire : *« Vis !* s'écria-t-il d'une voix rauque. *Tu embellis la terre. »* Plus tard, il interroge Psyché : *« Ces histoires mortes sont-elles comme des âmes en peine ? Oui, mais elles s'efforcent d'être patientes car un jour quelqu'un les récrira.* […] *Que faut-il aux histoires défuntes pour être heureuses ? – Il suffit qu'un enfant pense à elles ! »* Comme lorsque Jimmy invente Gloria – dans une métaphore spectaculaire du roman futur ?

Jean-Hubert Gailliot

(1) *Le Monde des livres* du 2 mai 1998.



D'une joyeuse exubérance

Du Paris de la Belle Epoque à l'Amérique de McCarthy en passant par le Brésil du XIXᵉ, Rikki Ducornet nous entraîne dans une satire débridée et mordante

LES FEUX DE L'ORCHIDÉE
(Entering Fire)
de Rikki Ducornet.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Guy Ducornet
Le Serpent à plumes, 202 p.,
109 F, 16,62 €.

Au château Kropotkine, sous des bulles de verre translucides germent les graines étranges que Lamprias de Bergerac collectionna pendant ses fiévreuses années d'exploration de la jungle : venues de la lointaine Amazonie, entourées des riches effluves du gingembre auxquels se mêlent le patchouli et le santal, les orchidées aphrodisiaques de Lamprias étalent de façon impudique leur *« genitalia tigrée, veloutée, gluante et incandescente à la fois »*. Pour un peu, l'on se croirait dans l'univers d'Angela Carter (une amie de Rikki Ducornet), qui puisa dans les genres les plus divers, s'inspirant du romantisme noir comme du conte de fées, du roman picaresque et du roman victorien pour exprimer ses propres fantasmes de cruauté, d'amour et de mort. On pense aussi à l'œuvre de Jeanette Winterson qui, dans *La Passion de Napoléon*, combinait une fantaisie exubérante à la précision des descriptions, un certain réalisme pointilleux au fantastique des images et de l'inspiration. Pourtant, *Les Feux de l'orchidée*, deuxième tome d'une tétralogie consacrée aux éléments, ne se situe pas dans le courant du réalisme magique illustré par ces deux œuvres : influencé comme elles par la littérature sud-américaine, « hybride » comme les orchidées créées par Lamprias, il s'inspire plutôt du surréalisme et de la littérature picaresque.

De la touffeur de la jungle amazonienne aux rues de New York où tombent de froides fleurs de neige, d'une scène de bordel sous les tropiques aux mondanités littéraires des salons parisiens, le paysage tourne et change : un paysage *imaginaire*, composé à la mesure du rêve et qui, tel le rêve, est fait d'images belles ou terrifiantes, fortes comme des hallucinations.

Le Brésil du boom du caoutchouc ou l'Amérique de McCarthy, le Paris fin de siècle, habité par les symbolistes, ou la France de Pétain courbée sous l'Occupation, telles sont les époques entre lesquelles le roman progresse. Il conte deux histoires dites par deux narrateurs dont les voix alternent : celle de Lamprias de Bergerac, orchidologue humaniste à l'imagination effervescente, grand amateur de femmes et de beauté ; celle de son fils Septimus, qui rassemble en lui tous les vices. Septimus est la laideur personnifiée comme il est l'incarnation de ces haines qui provoquèrent les tragédies du XXᵉ siècle et le massacre des Indiens : raciste, fasciste et tortionnaire, collaborateur pendant la guerre où il dénonça une juive, l'amante de son père, antisémite et pronazi, habité par la haine de soi et la haine de l'autre, rongé par l'envie et, pour faire bonne mesure, antiféministe, il est – schéma freudien oblige – follement jaloux d'un père qui le délaisse et très amoureux de sa mère, Virginie de Fourtou, qui ne parle qu'en formules toutes faites. Autant dire que les personnages ne sont que des fantoches et que les subtilités de la psychologie ici *n'ont pas cours. Mais le roman* procède d'un esprit d'outrance et de comique ; le trait est chargé, la cause défendue évidente, l'exagération de règle : c'est par elle que passe la satire. Aux divagations amoureuses de Lamprias succède sans rupture de ton le délire paranoïaque de Septimus ; imprécations racistes et raisonnement fou se mêlent : la Perpendiculaire, soutenue par Lamprias, c'est-à-dire le Progrès, est opposée au Cercle : la forme du *« Globe luciféreux en équilibre dans l'éther de l'Eternité »*. Cependant les amours de Lamprias défilent : Evangelista, une géante à la peau de café qui finira mangée par les fourmis, Poussière, une Chinoise, qui aimait lui *« mordiller les testicules comme des lichis »*, l'acrobate blonde de Rio, la stupéfiante Marta Strada qu'il séduisit dans une forêt fleurant la morille, enfin Cûcla l'Indienne, la bien-aimée, sa nymphe de coca... Une traduction soigneuse, faite par Guy Ducornet, met en valeur une langue imaginative, parfois savante et même précieuse, et la fantaisie débridée de ce livre.

Christine Jordis

Rikki Ducornet
Rikki Ducornet est née à New York en 1943. Eternelle nomade, imprégnée des cultures les plus diverses, elle a vécu au Chili, en Egypte, en Algérie, au Canada et, pendant dix ans, en France – en Anjou –, avant d'arrêter pour un temps son errance et de se fixer aux Etats-Unis, à Denver (Colorado), où elle enseigne. Elle peut enfin s'occuper de la promotion de son œuvre (cinq romans et deux recueils de nouvelles), soutenue par ses amis écrivains (en particulier Robert Coover) et par l'université qui la découvrit il y a quelque quinze ans, quand Bill Buford la publia pour la première fois. Elle est aussi peintre et lithograveur.

Les revenants de Prague

CITÉ DOLENTE, THÉTA
(Mesto Vidim, Thêta)
de Daniela Hodrova.
Traduit du tchèque
par Catherine Servant,
Robert Laffont, « Pavillons »,
289 p., 139 F (21,90 €).

Ce n'est pas la ville de Kafka que nous fait visiter Daniela Hodrova dans sa belle et singulière trilogie dont le dernier volume parait aujourd'hui (1). Pourtant le fantastique, magie sombre portée par les entrelacs d'une écriture où se confondent passé et présent, est toujours là. Les décors de Mme Hodrova sont ceux d'un Prague ignoré des touristes, cité dolente, quartiers ternes, vastes cimetières d'Olsany et de Vonohrady, en fait *Thêta*, huitième lettre de l'alphabet grec, symbolisant ici l'avant-dernier cercle de l'enfer dantesque ; les personnages qui le hantent demeurent interchangeables, autant de masques derrière lesquels se cache le visage de l'auteur, parti sur les traces de Virgile. *« C'est simple, il faut toujours que je recommence à me camoufler en chrysalide romanesque, à me préserver du monde dans le roman (...) mais voici que j'essaie de sortir de cette chrysalide »*, écrit-elle au bord de l'abysse où elle entraînera ses lecteurs.

Une fois sortie, elle retrouve le monde, peuplé de personnages qui surgissent du noir, qui s'évanouissent et reviennent. Au sein de ce dispositif romanesque savamment construit, les pas des suivants s'inscrivent dans les cendres des morts, écrivains connus et résistants anonymes, juifs gazés à Auschwitz, étudiants s'immolant par le feu... Ils retrouveront grâce à cette prose mélancolique la dignité et la paix volées par les occupants successifs.

Edgar Reichmann

(1) *Le Royaume d'Olsany* et *Les Chrysalides*, Ed. Robert Laffont, 1992 et 1995, en sont les volets précédents.

De l'aridité aux larmes

Un magnifique portrait de femme blessée du grand romancier argentin Eduardo Mallea

CENDRES
(Todo Verdor Perecera)
d'Eduardo Mallea.
Traduit de l'espagnol
(Argentine)
par Jean-Jacques Fleury
et revu par Marie-Neige Fleury,
éd. Autrement,
192 p., 98 F (14,94 €).

La postérité n'est pas toujours un juge intègre. Il lui arrive d'être oublieuse. L'Argentin Eduardo Mallea est, en France mais aussi dans son propre pays, la victime d'une telle négligence, dont il serait bien difficile d'expliquer les motifs. Mort en 1982 (il était né en 1903), journaliste, puis diplomate – notamment à Paris à la fin des années 50 –, lié à Borges, ami de Victoria Ocampo avec qui il anima la revue *Sur*, il est l'auteur de nombreux romans, récits et essais qui ont souvent pour cadre ou objet la réalité de l'Argentine. Pessimiste, Mallea ne se contente pas de retranscrire une vision désenchantée du monde. Même vouée à l'échec, la lutte pour le salut mérite qu'on y attache sa conscience et sa pensée. Il y a chez lui une hauteur de vue, un sens aigu du tragique de l'existence. Malraux et Camus, mais aussi Pascal et Kierkegaard ne sont pas loin. Admiré par Hemingway, Unamuno, Zweig et Gabriel Marcel, il mena également une réflexion sur les formes de la littérature.

Roger Caillois avait fait traduire, en 1965, dans sa collection « La Croix du Sud » chez Gallimard, l'admirable *Chaves*, récit à mi-chemin entre *L'Etranger* de Camus et le *Bartleby* de Melville. En 1971, chez Grasset, paraissait un autre très beau roman, *La Barque de glace* (réédition dans « Les Cahiers rouges », 1995). Puis plus rien, jusqu'en 1996, où les éditions Autrement reprirent *Chaves*, bientôt suivi de la traduction d'un autre roman *Dialogues des silences* (*Le Monde des livres* du 23 janvier 1998).

Todo Verdor Perecera date de 1941. C'est un magnifique portrait de femme dans lequel l'écrivain parvient à échapper, comme de l'intérieur, en les traversant, aux conventions romantiques et sentimentales : aspirations troubles, rêves défaits par la réalité, opposition des natures féminine et masculine. Parfois cependant, un certain pathos, une grandiloquence métaphysique viennent contredire la justesse de la narration. Mais ce défaut est mineur au regard des grandes qualités du livre.

Mallea pousse ainsi très loin l'étude de son personnage, Agata, dont la vérité n'est pas donnée d'avance mais se constitue au fil des pages. Agata n'est pas seulement une jeune fille rêveuse qui s'étiole dans un mariage sans nécessité puis, veuve, dans les bras d'un amant pusillanime. C'est moins le « cas » psychologique qui intéresse Mallea, ou encore la peinture de la société qui a forgé le destin de l'héroïne, que la lente agonie de son âme ; agonie à laquelle elle assiste elle-même, avec ce regard que lui prête le romancier : *« Elle était comme un champ en friche et aride et, intérieurement, tranchante comme une lame. »*

Etre d'intériorité et d'impuissante lucidité, Agata est une figure complexe et blessée. L'évocation de la blanche et solaire sécheresse au début du roman annonce ce que va devenir son paysage intime. De même, à la fin du livre, éclatent les larmes de la jeune femme, parvenue au bout de son épreuve existentielle. Contenues tout au long du récit par une sorte de volonté farouche, ces larmes forment comme le contrepoint de l'aridité. Elles donnent au personnage toute son émouvante épaisseur.

Patrick Kéchichian

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Sueurs froides

DERRIÈRE L'ÉCRAN
de Richard Matheson.
Nouvelles traduites de l'anglais
par Hélène Collon et Jacques Chambon
Flammarion, « Imagine », 384 p., 85 F (12,95 €).

Pour inaugurer la collection « Imagine » qu'il dirige désormais aux éditions Flammarion, Jacques Chambon a choisi de publier le premier recueil d'une intégrale des nouvelles de Richard Matheson. C'est un choix particulièrement heureux, car les dix-neuf textes réunis ici et publiés originellement entre 1950 et 1953 n'ont rien perdu de leur impact glaçant ou de leur force décapante. Dans sa préface, Stephen King écrit que Richard Matheson *« a redonné vie, à lui tout seul, à un genre de fiction stagnant en produisant une série de nouvelles qui vous prenaient aux tripes et traversaient votre horizon comme des éclairs aveuglants »*. C'est tout particulièrement vrai de la première nouvelle, « Né de l'homme et de la femme », qui est sans nul doute l'une des nouvelles les plus célèbres de toute l'histoire de la S.-F. Comment oublier son incipit – *« Aujourd'hui maman m'a appelé monstre »* – et sa phrase de conclusion – *« S'ils essaient de me battre encore, je leur ferai mal. Sûr et certain »* ? Malgré la sécheresse de sa narration – ici pas d'effets, pas d'emphase –, c'est l'un des textes les plus terrifiants qu'il nous ait été donné de lire sur le thème du mutant, ou plus généralement de la différence.

Mais ce « Journal d'un monstre », titre sous lequel la nouvelle a d'abord été traduite en français, n'a pas été un *one-shot*. Pour si mémorable qu'elle soit, elle n'éclipse cependant pas le reste du sommaire qui se répartit en deux grandes tendances. D'un côté, il y a les nouvelles d'horreur : « Derrière l'écran », « La Robe de soie blanche », « L'Habit fait le moine », « La Voix du sang », « Enfer sur mesure » ou « La Maison enragée » (les deux dernières inédites en France). Elles montrent la prédilection de Matheson pour les personnages de psychopathes ou atteints d'une névrose obsessionnelle, qu'il saisit à l'instant du point de rupture, et confirment sa manière : le goût de la chute abrupte, l'utilisation systématique de l'*understatement*, le tranchant du style... De l'autre, il y a les nouvelles de science-fiction qui sont parfois horrifiques comme l'extraordiaire « Mamour, quand tu es près de moi », une histoire d'extraterrestre qui fait froid dans le dos. Mais là ne se limite pas la palette de Richard Matheson qui peut pratiquer l'humour le plus délirant (« Un jour, une petite annonce »), jouer de façon très personnelle avec le thème du robot (« Frère de la machine »), imaginer des univers truqués (« Quand le veilleur s'endort », « Une résidence de haut vol ») ou des civilisations rendues insolites par un simple gauchissement (« B... »), ou encore composer des paraboles intrigantes (« La Chose »). Ces nouvelles ont cependant un point commun : *ce sont toutes des pièces d'orfèvrerie.*

● **LES LIONS D'AL-RASSAN**, de Guy Gavriel Kay

Quel intéressant cheminement que celui de Guy Gavriel Kay dont l'œuvre a débuté par une trilogie de fantasy, *La Tapisserie de Fionawar*, se situant dans la lignée de Tolkien et qui depuis, à chaque roman, s'éloigne un peu plus de la fantasy traditonnelle pour se rapprocher du roman historique. C'est ainsi que dans *Les Lions d'Al-Rassan*, il n'est fait mention d'aucune magie, mais, par contre, l'un des personnages principaux est un médecin et il y est décrit quelques opérations chirurgicales qui paraissent assez « miraculeuses » quand on sait que le récit prend place à l'époque de la première croisade, en plein Moyen Age. Le pays dans lequel se déroule l'action est l'Esperagne – et il n'est nul besoin d'être grand clerc pour y reconnaître une version un peu décalée de l'Espagne, au moment de la reconquête de la péninsule ibère par les Jaddites au détriment des Asharites (on aura reconnu les chrétiens et les Maures, de même que le peuple juif sous le travestissement des Kindaths). Le décalage voulu par l'auteur lui permet d'utiliser les événements historiques qui ont effectivement eu lieu, mais en lui laissant une grande latitude pour faire évoluer son trio de personnages centraux : un poète arabe, un chevalier chrétien, une femme juive et médecin, qui constituent un singulier triangle amoureux. De fait, il a réécrit la légende du Cid, en entourant ce dernier d'*alter ego* aussi remarquables que lui, qui incarnent tous les peuples d'une Espagne déchirée. Le résultat est tout bonnement magnifique (traduit de l'anglais par Elisabeth Vonarburg, L'Atalante, 584 p., 149 F [22,71 €]).

● **L'ASSASSIN DU ROI**, de Robin Hobb

A la fin de *L'Apprenti assassin*, Fitz le bâtard avait rempli sa première grande mission et avait failli y laisser la vie. C'est donc nanti d'une prudence nouvelle qu'il regagne ici Castelcerf et retrouve la Cour où niche son plus mortel ennemi. Mais l'expérience a mûri le jeune homme, a affiné son sens politique et – quoiqu'il doive faire face dans ce second volume aux tourments délicieux de l'amour – il n'est plus désormais un simple pion sur l'échiquier complexe des intrigues qui agitent la Cour et la capitale ; il est l'un des joueurs, l'un de ceux qui prennent des initiatives et tentent de contrer certains malfaisants desseins, alors que la menace des pirates rouges se fait toujours plus pressante.

Robin Hobb signe là un cycle de fantasy d'une grande qualité. Elle y fait preuve d'une imagination riche et baroque (traduit de l'anglais [Etats-Unis] par A. Mousnier-Lompré, Pygmalion/Gérard Watelet, 330 p., 139 F [21,19 €]).

● **INVASIONS 99**, anthologie de Gilles Dumay

Le thème de l'invasion extraterrestre est, depuis Wells et sa *Guerre des mondes*, une figure obligée de la science-fiction. Mais elle n'a pas fini de stimuler l'imagination des auteurs, comme le démontre avec éclat cette intéressante anthologie de Gilles Dumay qui réunit une belle brochette d'auteurs. Des objets baisants non identifiés de Pat Cadigan aux Krels amateurs de coke de John Kessel, en passant par les extraterrestres fans de base-ball (ou de statistiques !) d'Andrew Weiner, il y en a pour tous les goûts, toutes les humeurs. On appréciera la façon très parodique, très second degré de Howard Waldrop, l'exotisme fascinant du texte de Walter Jon Williams, le brillant exercice d'« holmesologie » auquel s'est livré Geoffrey A. Landis autour du mythe de « Jacques l'éventreur », l'humour décapant de Dominic Green qui n'hésite pas à cloner le Christ à partir d'une relique de prépuce avec des résultats inattendus ou la manière dont Paul McAuley et Kim Newman transfigurent l'anecdote de Roswell... On aura compris que ce recueil réserve bien d'agréables surprises. (Bifrost/Etoiles vives, 302 p., 129 F [19,66 €]).

La chronique

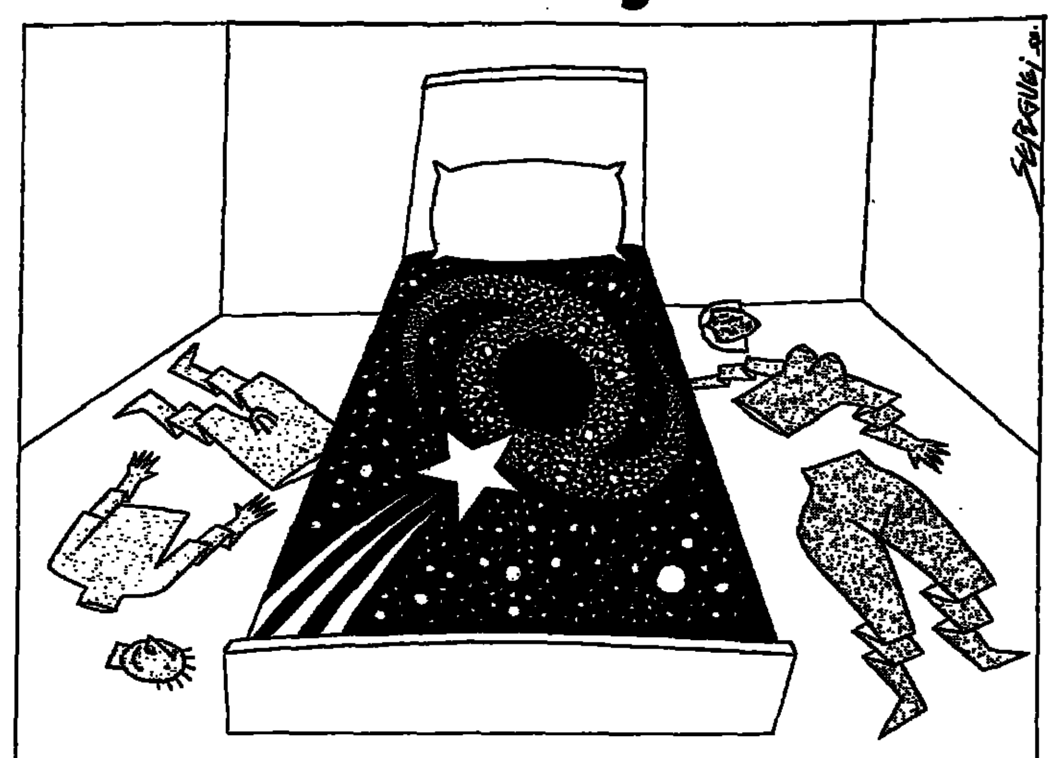
de Roger-Pol Droit

Le vide et la galette

DU VIDE PARFAIT
de Lie Zi.
Extraits traduits du chinois, présentés et annotés par Lisa Bresner,
Rivage Poche,
« Petite Bibliothèque »,
140 p., 48 F (7,31 €).

LA PRÉSENCE DU MONDE
de Dôgen.
Textes traduits et présentés par Véra Linhartova
Gallimard-Le Promeneur,
« Le Cabinet des Lettrés »,
90 p., 75 F (11,43 €).

La « vacuité », dans les doctrines d'Asie, inquiète souvent ceux qui ne la comprennent pas. Elle protège et stimule taoïstes et moines zen. Question : le réel n'est-il qu'une peinture ? Rien à voir ?



Au commencement était le Vide. Et il ne s'est rien passé par la suite. Ni création ni surgissement, aucun événement. Rien à signaler, rien d'autre que la platitude et la fadeur, les cycles et leur répétition. Indéfiniment la nature reproduit ses processus. L'histoire humaine ne forge aucun sens. Pas de quoi se lamenter. Au contraire, voilà qui réjouit et rassure, incite à la légèreté plutôt qu'aux désespérances pesantes. Là où un esprit occidental pourrait trouver matière à anxiété, un éclat de rire suffit à trancher la question. Tels sont, au plus court, quelques points de départ communs à plusieurs écoles de sagesse de l'Asie, fort distantes dans le temps et dissemblables par mille autres traits. Au lieu de l'affirmation d'un Verbe originaire, au lieu d'une incessante interrogation sur l'histoire – son sens, sa raison d'être, ses ruptures –, le doigt pointé vers la cristalline pureté du silence. A la place du travail fiévreux des exégètes pour extraire du moindre fragment d'écriture des monceaux de messages et de significations, un sarcasme souvent sec comme un coup de balai. Les mots se révélant impuissants à dire l'expérience la plus simple du monde immédiat, il convient de s'en passer. Peut-on encore appeler « vrai » quelque chose ? Oui, mais ce n'est ni une parole divine ni le résultat d'une démonstration bien conduite. « Vrai » désigne, par approximation, la stupeur muette des choses, rencontrées nues, par hasard.

La gaieté qui en résulte est fort vive et singulière. Rien de commun avec la gravité du devoir, l'application du bien-mourir et les terreurs du Jugement dernier. Plutôt un art savant du négligé apparent, un savoir-faire du laisser-aller. On croise notamment, dans *De vide parfait*, un vieil homme qui n'a rien su faire de valeureux – ni école, ni travail, ni famille. Le voilà qui glane à présent des épis en chantant. Tant d'insouciance ! Comment cela se peut-il ? « *Jeune, j'ai négligé l'étude, adulte je n'ai pas travaillé à ma renommée, aussi ai-je pu atteindre un âge si avancé. Je peux être insouciant parce que je n'ai ni femme ni enfants et que seule la mort me guette.* » Sèche ironie des taoïstes...

Tandis que les disciples de Confucius sont toujours exposés au risque d'être plus ou moins raides dans leurs habits moraux, les amis du Tao s'amusent du bruit du vent. Le presque imperceptible est ce qui leur convient le mieux. Passer inaperçu est leur triomphe, gagner des guerres d'un clignement de cil leur coutume. Dans ce registre, Lao Zi excelle.

C'est le moins connu des trois pères fondateurs. On ne sait presque rien de lui. « *Il semble certain* » qu'il a réellement vécu, disent joliment les spécialistes. Les dates sont douteuses. Son existence pourrait s'être déroulée vers le Ve siècle avant notre ère. Les textes sont sujets à caution : on ignore comment se départage ce qu'il put écrire et ce qu'on lui attribua. C'est bien plus tard que ses écrits furent rassemblés, puis finalement commentés – seulement vers 370 de notre ère – par un certain Zhang Zan. « *On raconte que ce lettré était amateur de bouddhisme, de vin et de femmes, qu'il admirait les pins, les cyprès et les grives* », note Lisa Bresner. Sans doute ce personnage intéressant appréciait-il les chapitres paradoxaux consacrés par le maître taoïste à l'un de ses contemporains, Yang Zhu. Ce jouisseur sans temps mort était fort loin de l'ascétisme habituel aux sages : « *De se trouver trop saoul pour boire une gorgée de plus, trop affaibli pour étreindre la femme suivante, voilà nos seuls sujets de crainte. Nous n'avons pas le temps de songer à notre santé ou à notre réputation.* » On entend les puritains chuchoter : « On vous l'avait bien dit... D'abord la vacuité, et bientôt la débauche... »

Rien de comparable chez Dôgen. Ce moine bouddhiste, qui vécut au Japon au XIIIe siècle de notre ère, fut animé d'une profonde exigence spirituelle. Elle le conduisit d'abord de maître en maître. Après son éveil, il fonda la secte zen sôtô, qui met la méditation en posture assise, « zazen », au centre de sa pratique. Le petit volume publié aujourd'hui rassemble quatre chapitres du *Shôbôgenzô* – le *Trésor de l'œil de la vraie loi* –, son œuvre majeure. Le lecteur ignorant – celui qui ne sait rien du contexte, des querelles du temps, des références implicites – est frappé par la densité de certaines phrases. Malgré le passage d'une langue à une autre, malgré les distances d'époque et de culture, on ne cesse de tomber comme en arrêt sur des formules qui retiennent. A propos du temps : « *Si le temps s'abolit, les montagnes et les mers s'abolissent.* » De l'éveil : « *L'union de l'instant infime et des âges incalculables.* » Ou encore : « *Le visage originel ignore la naissance et la mort.* » On ne saurait dire de telles phrases qu'on les comprend, mais pas non plus qu'elles forment un simple jeu verbal. Elles évoquent un travail particulier de la pensée, un changement dans l'économie de la représentation. Le chapitre intitulé « L'image de la galette », trace d'un enseignement donné en 1242, est exemplaire. La réflexion part d'une parole ancienne : « *L'image de la galette n'assouvit pas la faim.* » Il ne s'agit évidemment pas de rappeler qu'on ne saurait se nourrir de peintures. Comme toujours, il est question de la sagesse et de la délivrance, mais la remarque est une banalité : le monde provisoire où nous sommes, les réalités fugitives qui le peuplent ne peuvent apaiser l'appétit de stabilité. Aucun élément n'y répond au désir de vacuité, si l'on ose dire. Pour Dôgen, cette remarque banale est une grave erreur. Il est en effet possible d'accéder au vide même par le biais des apparences transitoires. Ce qui est composé ne doit pas être délaissé par celui qui cherche une issue : « *Sachez que l'image de la galette possède une face qui lui vient de père et mère, et une face antérieure à la naissance de père et mère.* » Il s'agit d'autre chose que d'une pensée sur l'art. Au lieu de partager le monde en images et en réalités, en apparences éphémères et en vacuité stable, Dôgen préconise plutôt d'apercevoir le réel tout entier comme une peinture où nous sommes, nous aussi, représentés. Il tente ainsi d'abolir, de manière à la fois sobre et vertigineuse, la distinction de l'image et du réel : « *... Dans le vide illimité, il n'y a rien qui ne soit image peinte.* »

A l'évidence, ce monde mental est à l'opposé de nos conceptions les plus habituelles. Nos penseurs n'ont cessé de scruter des textes, divins ou humains, d'en interroger les termes, les articulations les plus minimes. Chez Dôgen au contraire se trouve formulé on ne peut plus clairement le postulat inverse : « *L'inanimé expose la loi.* » L'ordre du monde ne se dit pas en mots, il s'agence dans les choses et les présences. C'est pourquoi il n'y a rien à déchiffrer et tout à contempler. La délivrance passe ici par un allègement radical : on s'y défait du sens et de toutes les fables qui s'y accrochent. Le dernier pas du mystique rejoint de manière inattendue la formule de la police : « Il n'y a rien à voir. Circulez... » On circulera donc. Heureusement, le vide mène à tout.

Déchirements algériens

Revenant sur les années de lutte pour l'indépendance de l'Algérie qui se soldèrent par la prison et l'exil, le témoignage de Daniel Timsit dévoile les origines du drame actuel

ALGÉRIE, RÉCIT ANACHRONIQUE
de Daniel Timsit.
Ed. Bouchène (113-115, rue Danielle-Casanova, 93200 Saint-Denis),
78 p., 65 F (9,90 €)

Une fois n'est pas coutume, c'est de l'éditeur dont il sera d'abord question avant le livre lui-même. Car Abderrahmane Bouchène est un éditeur singulier. C'est à Alger qu'il a créé sa maison, en 1989, à la faveur de la période d'ouverture démocratique qui marquait la première brèche d'espoir dans une société vitrifiée par plus d'un quart de siècle de domination sans partage de l'armée et du parti unique. Convaincu que l'Algérie était d'abord malade de sa mémoire, il a entrepris de publier systématiquement les œuvres de ces grands écrivains méprisés par la culture officielle et qui incarnaient l'âme de leur pays : Malek Haddad, Kateb Yacine, Mohamed Dib, Mouloud Mammeri... Et il a aussi accueilli dans ses collections les auteurs algériens et français qui aidaient à comprendre les déchirements de l'Algérie contemporaine et leurs origines historiques.

Mais bien vite ce travail magnifique s'est heurté à la réaction des courants obscurantistes de l'islam politique, et surtout à la volonté d'étouffement des maîtres du pouvoir réel, les généraux mafieux pour lesquels la culture et le travail de mémoire constituent de redoutables dangers. Menacé de mort, Abderrahmane Bouchène a dû s'exiler en 1994. Et après des années de galère, il vient de recréer sa maison d'édition à... Saint-Denis, avec toujours le même objectif : aider l'Algérie à retrouver sa mémoire et son histoire.

François Gèze

L'un des premiers livres qu'il édite, celui de Daniel Timsit, est de ce point de vue exemplaire. Il s'agit d'un bref récit, issu d'un entretien avec Elias Sanbar et Farouk Mardam-Bey, dont une première version avait été publiée en 1995 dans la *Revue d'études palestiniennes*. Ce texte est bouleversant, et il en apprend bien plus sur les origines de l'actuel drame algérien que bien de savants traités. Daniel Timsit y raconte son enfance de juif algérien, né en 1928, et son engagement de jeune militant communiste – il était alors étudiant en médecine – dans la guerre de libération, dès 1955. Bientôt rallié au FLN, il est l'un des membres actifs d'un réseau de fabrication d'explosifs pour la « zone autonome » d'Alger. Arrêté en octobre 1956, il passera le reste de la guerre en prison, et c'est là, dit-il, qu'il a « *découvert* [son] *identité algérienne* » : les pages qu'il consacre à ces cinq années et demie de détention expriment une force d'âme peu commune.

Revenu en Algérie après l'indépendance, il collabore à divers ministères, jusqu'au coup d'Etat de 1965 qui le conduit à s'exiler définitivement en France, où il vit toujours aujourd'hui. Le regard qu'il porte, avec trente ans de recul, sur ces années d'engagement, est d'une lucidité rare. Et c'est là toute la force de ce petit livre : en quelques phrases sèches, il donne à voir le dévoiement de la lutte de libération dès la fin 1956, avec la liquidation des « lycéens maquisards » par le colonel Amirouche. Et il explique la folie qui commence en 1962 et à laquelle il se reproche d'être resté aveugle : « *J'ai eu tort de ne pas vouloir comprendre, de ne même pas désirer voir. On torturait des gens et je ne le savais pas.* » Et aussi : « *L'autocensure totale. Sur la religion et sur plein d'autres choses. C'est ce type de société où il n'y a pas de débat, où tu ne peux pas être toi-même, où la société religieuse envahit tout peu à peu. Une pression insidieuse. Je sais que j'ai fui cela.* »

Cette « fuite », on le sent, a déchiré sa vie. Mais elle force le respect pour un homme qui a choisi de placer sa dignité et celle de son pays au-dessus de tout. En obligeant leurs compatriotes – mais aussi les Français – à regarder en face ces années douloureuses, Daniel Timsit et son éditeur apportent une contribution décisive au dévoilement des secrets à l'abri desquels se poursuit aujourd'hui la « seconde guerre d'Algérie ».

Méfait du libéralisme

A la mondialisation, Dominique Méda préfère la notion de civilisation, pour penser la richesse

QU'EST-CE QUE LA RICHESSE ?
de Dominique Méda.
Aubier, 422 p., 120 F (18,29 €).

Face aux vieilles comptabilités nationales, l'idée d'intégrer des « *indicateurs sociaux* » n'est pas neuve. Jacques Delors avait livré à ses lecteurs des pages roboratives sur le sujet dès 1971. Mais c'est le genre de réflexion qu'il ne faut jamais laisser en jachère. Le maelström du capitalisme emporte tout sur son passage sous les prétextes les plus variés : la science économique n'a rien à voir avec l'éthique ; les obstacles au profit se retournent contre l'intérêt général ; les crises nées du laisser-faire ont une vertu purgative.

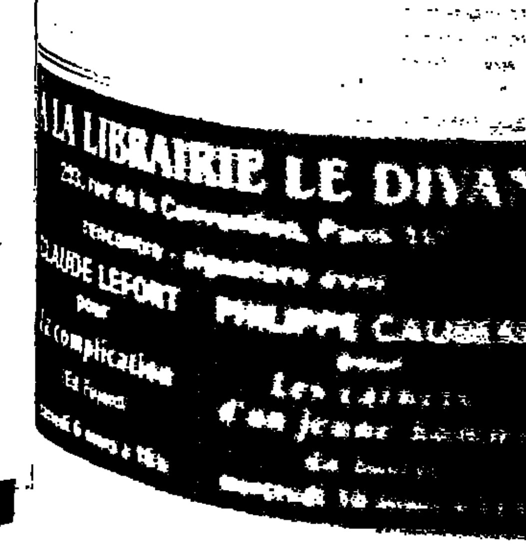
Dominique Méda a donc eu la bonne idée de reprendre le flambeau et d'éclairer un champ beaucoup plus vaste sur le thème : penser la richesse en termes de civilisation et non plus seulement de croissance, de profit et de mondialisation. Qu'est-ce que la richesse ? Notre auteur constate aisément « *le coup de force de l'économie* », qui a réduit cette notion à ce qui est produit, qui se compte et peut être vendu. Même accaparement d'un mot, celui d'« utilité ». La nouvelle « science » le détourne de son sens originel : est utile ce qui peut satisfaire un besoin. Sans crier gare, on passe du besoin au désir, mais les projets non quantifiables y sont peu à peu relégués au second plan des priorités, et cette réduction va de pair avec une autre, celle du développement de la seule consommation, comme si elle pouvait être le stade suprême de l'expression de soi.

Dominique Méda en veut à l'économie d'avoir fait avec le travail la même entreprise de réduction qu'avec la richesse. On le considère comme la seule activité humaine véritablement enrichissante. Or, pour notre auteur, cette attitude ouvre la porte à « *une possible contamination de toutes les activités humaines par la logique économique d'efficacité* ». Le sujet humain serait alors un pur capital à mettre perpétuellement en valeur. Raisonner ainsi serait oublier tout le reste, non mesurable mais indispensable : l'intensité de la participation politique, le degré de liberté individuelle et publique, la qualité des interactions, des paroles, du lien social.

Aller jusqu'à affirmer que les finalités ne sont pas du domaine de la société est une contradiction, car « *il ne peut y avoir de société qui ne s'accorde d'une quelconque manière dans la façon dont elle souhaite que ses membres vivent sur les objectifs qu'elle poursuit* ». Et s'il faut redistribuer ce travail pour endiguer le chômage de masse, il faut aussi réduire la place qu'il occupe pour permettre l'exercice d'autres activités indispensables à la société. Nous reprocherons toutefois à Dominique Méda de s'étendre un peu trop sur ce thème et, surtout, de consacrer beaucoup de place à répondre aux contradicteurs de l'ouvrage qu'elle a publié en 1995 (1). On avait compris, en effet, qu'en dehors du temps de travail, existent aussi d'autres « *temps sociaux* » : temps scolaire, temps de la famille, temps pour soi, temps de la cité.

Pierre Drouin

(1) *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, « Champs » Flammarion.



De la IVe à la Ve...

Un entretien avec l'historienne Georgette Elgey

« Votre œuvre sur la IVe République fait autorité. Cette fois vous vous intéressez à la Ve. Quelles différences fondamentales relevez-vous entre l'une et l'autre ?

– Elles sont nombreuses. Elles viennent des institutions et des problèmes à résoudre : la IVe doit faire face à la décolonisation ; la Ve au cancer du chômage qui n'existait absolument pas sous la République précédente. Le cadre même de l'organisation politique a changé. La décentralisation était inconnue sous la IVe ; l'Europe naît alors certes, mais on ne se doutait absolument pas que la construction européenne aurait un tel essor ; l'immigration et l'intégration des enfants d'immigrés ne soulèvent pas de difficulté.

– La Ve peut-elle être victime de cette immigration, dont vous démontrez dans votre livre qu'elle est une suite de la colonisation, comme la IVe l'a été de son incapacité à régler le problème algérien ?

– Je ne le crois pas. Elle peut être victime du drame du chômage, mais pas d'autres problèmes. Regardez, c'est en 1974 que l'on commence à parler du déficit de la Sécurité sociale, c'est en 1974 que l'on prend conscience de l'importance de l'immigration. Parce qu'indirectement ce déficit est créé par l'importance du chômage, parce que celui-ci frappe d'abord les populations immigrées qui sont moins bien insérées, alors qu'en période de plein emploi on fait venir les étrangers. Tant qu'ils ont du travail, l'intégration se fait. Tout est lié au chômage.

– Un des mérites de votre livre sur la Ve est de réhabiliter la IVe. C'est elle qui a bâti les prémices des modernisations dont la suivante s'est vantée !

– C'est évident. Même la nouvelle Constitution, hormis les pouvoirs du président de la République, reprend des projets qui avaient été préparés avant 1958. Le droit à la santé est né avec la Sécurité sociale en 1945. La politique nucléaire, c'est elle aussi, que ce soit le nucléaire civil ou le nucléaire militaire.

– La République actuelle a apporté la stabilité gouvernementale. Mais, à vous lire, on a l'impression que le pouvoir politique a essentiellement regardé les changements s'opérer.

– Non. Il a eu un rôle déterminant pour la décolonisation, pour la politique d'indépendance nationale, pour la construction européenne, pour la décentralisation. Pour le reste, il a su prendre en compte les changements profonds de la société. Et avec courage, pour les mœurs, les femmes, la famille, avec la loi Pleven de 1972 qui a donné les mêmes droits aux enfants nés hors mariage qu'aux enfants « légitimes ». Il a pris conscience qu'il y avait un courant profond, et il a adapté la législation. C'était très courageux. Rappelez-vous les insultes dont Simone Veil a été la victime lorsqu'elle a fait autoriser l'interruption volontaire de grossesse. Rappelez-vous que Lucien Neuwirth n'a jamais été ministre car Georges Pompidou ne lui pardonnait pas d'avoir fait, grâce à l'appui du général de Gaulle, autoriser la pilule.

– Pourtant, à vous lire, on a l'impression que les alternances ne créent pas de rupture.

– Elles ont permis des changements dans le style et les préoccupations. En matière économique, c'est vrai, la marge de manoeuvre est assez faible, car la politique de la France dépend quand même beaucoup de ce qui se passe dans le monde. Après 1981, on a fini par s'apercevoir que l'on ne pouvait transformer ni la société ni l'économie. Mais François Mitterrand a fait beaucoup progresser la construction de l'Europe et la gauche, et, par la décentralisation, a modifié le cadre institutionnel. »

Propos recueillis par Thierry Bréhier

La République, une et indivisible

Passant en revue les principaux aspects de l'action des différents gouvernements, Georgette Elgey et Jean-Marie Colombani décrivent les transformations de la France depuis 1958

LA CINQUIÈME, OU LA RÉPUBLIQUE DES PHRATRIES
de Georgette Elgey et Jean-Marie Colombani.
Fayard, 408 p., 138 F (21,03 €).

Qui s'attendrait, sur la foi du titre, à trouver dans ce livre une description *des clans qui se partagèrent* le pouvoir sous la Ve République ou une explication de son histoire risquerait d'être déçu. L'idée a été inspirée aux auteurs par les similitudes qu'ils ont pensé discerner entre réseaux gaullistes et entourages mitterrandiens, mais il n'y est plus fait dans le corps du livre que de furtives allusions. Au reste, l'existence de clans définit-elle bien le régime ? N'aurait-on pu en dire autant des Républiques précédentes ? *Le plus intéressant serait* d'analyser la façon dont l'intervention des phratries, qu'il ne faut pas confondre avec les couples de frères et soeurs, s'est articulée avec des institutions censées attribuer un rôle déterminant au suffrage populaire.

Laissons ce débat ; l'essentiel est ailleurs. Les auteurs ont entrepris de récapituler les quarante années de la *Ve République : ils passent en* revue les principaux aspects de l'action des gouvernements, et décrivent les transformations de la France depuis 1958. Comme tel, le livre mérite déjà attention. Plus encore par les réflexions qu'il suscite.

L'inventaire des changements confirme une vérité devenue évidente : dans ces quarante années, la France a *connu la plus grande* mutation de son histoire. Ce ne sont pas seulement les institutions ou la répartition de la population à la surface du territoire ou, encore, sa distribution professionnelle qui ont prodigieusement changé, mais aussi les esprits (on appréciera le chapitre sur le mouvement des idées, qui n'était pourtant pas le plus facile à écrire) et les mœurs. A en juger par le titre choisi pour le chapitre sur l'évolution des comportements, la véritable révolution est, aux yeux des auteurs, celle qui a desserré les contraintes *millénaires sur les mœurs et libéré* la sexualité. Si le livre souligne ici ou là des échecs ou des demi-succès – *une décentralisation arrêtée* au milieu du gué, une politique européenne indécise –, le jugement d'ensemble est indéniablement positif : sous la Ve République – de son fait ? –, la France a rattrapé son retard et figure désormais – ou de nouveau – dans le peloton de tête. N'est-il pas surprenant, à y réfléchir, que ce petit pays, sans grandes ressources naturelles, se

René Rémond

trouve aujourd'hui au quatrième rang des puissances de la planète ? Il ne le doit pas uniquement à son histoire.

S'il est en tout cas une évidence, c'est que l'idée reçue qui veut que les Français soient rétifs à toute réforme et que le changement ne puisse s'opérer que par des révolutions est une idée fausse. Le livre fait apparaître pour ce qu'il est ce *qu'on présente parfois comme un* trait de la fameuse exception française : l'alibi des responsables pour leur manque de courage devant les initiatives indispensables. Car s'il est une période où ont été engagées de grandes réformes, c'est bien sous la Ve République.

Avec le recul se découvre, à travers les changements de présidents et les renversements de majorité, *une continuité qui dessine* une ligne plus fondamentale que les variations du discours politique. Pour l'enseignement, la volonté de démocratisation a inspiré toutes les réformes, du CES des débuts du gaullisme au collège unique de René Haby, du projet affiché par Jean Pierre Chevènement de conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et à la loi d'orientation de Lionel Jospin. De même pour la santé publique ou la protection sociale. L'association des noms de Malraux et de Jack Lang souligne la *permanence d'une singularité* française, l'intervention de l'Etat dans le secteur de la culture. A *propos des relations avec* l'Afrique, nos auteurs notent que l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 n'a rien changé. C'est pour la construction européenne que la continuité est la plus manifeste ; il n'est pas inopportun de le souligner, au moment où la controverse sur le sujet rebondit et divise les formations politiques : à travers les gouvernements successifs, avec des majorités dissemblables, et même sous des régimes différents, la France *ne s'est jamais écartée du* choix initial de la réconciliation avec l'ennemi de la veille. Les cinq présidents de la Ve République ont tous poursuivi la même politique. Qui pourrait dire qu'il n'y a pas une logique de l'action gouvernementale sous la Ve République ?

Mais cette continuité est-elle bien l'œuvre des gouvernements ? Ces transformations, les Français *les ont-ils voulues ou simplement* subies ? Et quelle fut la part de la volonté politique dans les réformes effectuées ? La question est capitale. Elle départage deux écoles : celle qui affirme le pouvoir de la volonté politique d'infléchir le cours des événements, celle qui est impressionnée par les contraintes auxquelles le politique doit se plier. La réponse n'est pas *évidente. Ainsi, pour la modernisation* de l'économie, nos auteurs disent que tous les gouvernements, de droite ou de gauche, l'ont accompagnée plus qu'ils ne l'ont conçue ou dirigée, mais aussi, un peu plus loin, que *« tous les présidents et tous les gouvernements ont tenté d'adapter l'économie à la mondialisation ».* Alors ? Pour les mœurs, les politiques se seraient appliqués à conformer le droit à l'évolution des conduites. Mais même cette harmonisation suppose initiative. Que ces réformes aient dépendu pour partie de la *décision politique, ce que le livre* rapporte du rôle de Lucien Neuwirth, à l'origine de la légalisation *de la contraception, montre qu'elle* ne se serait pas faite en 1967 s'il n'avait réussi à convaincre le général de Gaulle. Sans doute l'aurait-elle été quelques années plus tard. Reste qu'un écart de quelques années c'est toute la différence entre l'histoire réelle et une histoire virtuelle. La responsabilité des transformations qui ont modernisé la France revient bien aux politiques.

Ce livre, qui donne à penser que le régime, à défaut d'avoir toujours voulu la mutation, y a néanmoins *contribué pour une part qui n'est* pas négligeable, débouche sur une conclusion qui ne semble pas s'inscrire dans la continuité : le moment serait venu d'abandonner l'institution présidentielle telle qu'elle a fonctionné depuis les débuts de la Ve République. L'idée est aujourd'hui dans l'air et tire argument de la cohabitation, mais elle ne laisse pas de surprendre, s'il est *vrai que la fonction présidentielle* a joué sa partie dans une modernisation tenue pour positive. A quoi je sais bien que les deux auteurs, qui ne connaissent pas moins bien l'histoire de la IVe République que celle de la Ve, pourraient me répondre que la France n'a pas attendu de se doter de nouvelles institutions pour s'engager dans la voie du changement. Quel crédit, alors, *accorder à l'action des politiques ?* Peut-être est-ce une présomption que la volonté de modernisation a été le fait de la société tout entière.

Jean-Marie Colombani est directeur du « Monde »

Livraisons

● **EDMOND PICARD, JURISCONSULTE DE RACE,** de Foulek Ringelheim

Qui, en France, se souvient d'Edmond Picard (1836-1924), une des personnalités belges les plus célèbres en son temps ? Convaincu par la « science des races », cet éminent jurisconsulte fut aussi *« le plus grand antisémite de son pays, le Drumont belge »*. Le buste de ce personnage continue cependant de figurer en bonne place au palais de justice de Bruxelles. Cette renommée est d'autant plus étonnante que, à la *différence de celle d'un Barrès, toute l'œuvre de cet écrivain médiocre* et obsessionnel paraît se résumer à sa fureur antijuive, propagée quarante ans durant. Sa passion, qui dominait jusque sa conception du droit, ne l'empêcha pas d'être élu, en *1894*, sénateur du Parti ouvrier belge, lequel attendra près de quinze ans pour le désavouer. Hanté par le *« péril »* qu'incarne à ses yeux *« la race usurière et thésaurisante »*, Picard stigmatise déjà, lors d'un voyage au Maroc en 1887, la *« saleté sémitique »*, notant, à propos des enfants juifs scolarisés à l'école française, qu'ils y apprennent *« à bien marcher sur leurs pattes de derrière »*. La fascination qu'a exercée sur ses contemporains celui qu'Auguste Rodin qualifiait d'*« homme grand »* et *« bienfaisant »* demeure une *énigme. C'est qu'on croisait chez les Picard, qui tenaient table ouverte,* d'illustres visiteurs : Verlaine, Toulouse-Lautrec, Van Gogh... (Ed. Larcier, Louvain, diffusion LITEC, 141, rue de Javel, 75015 Paris, 122 p., 134 F [20,42 €]). ***A. L.-L.***

● **LÉON BLOY. Journalisme et subversion, 1847-1917,** de Michèle Fontana

On a trop vite fait d'enfermer Léon Bloy dans les origines glauques du journalisme réactionnaire. Polémiste, pamphlétaire, vitupérateur, certes, il le fut, et avec quelle violence, quels excès ! Sa pensée n'était cependant pas d'abord politique, mais spirituelle et mystique. C'est à la logique et à la stratégie de ce combat qu'est consacré l'essai de Michèle *Fontana, qui étudie le journaliste* pour mieux faire comprendre l'écrivain (Honoré Champion, 440 p., 410 F). Signalons également un autre essai, de Giovanni Dotoli, *Autobiographie de la douleur. Léon Bloy écrivain et critique* (Klincksieck, 374 p., 300 F [45,73 €]). **P. K.**

● **PSYCHOPATHOLOGIE ET ÉPISTÉMOLOGIE,** d'André Bourguignon

Eminent psychiatre, André Bourguignon (1920-1996) était un humaniste passionné d'histoire et de biologie. *Membre de l'Association psychanalytique de France (APF),* il fut aussi le codirecteur de la nouvelle traduction controversée des œuvres de Freud en français (PUF). Les articles réunis ici par Odile Bourguignon, André Manus et Monique et Alain Rauzy mettent en lumière les orientations principales de sa pen*sée concernant notamment* la neurobiologie, la métapsychologie freudienne et la question de la traduction. En guise d'introduction, on trouvera un intéressant commentaire du texte de Francis Bacon, *La Nouvelle Atlantide*, 1626 (PUF, 312 p. 148 F [22,56 €]). **E. Ro.**

En défense de Pierre Bourdieu

Louis Pinto rappelle les concepts-clés de la pensée du sociologue et invite à prendre la mesure de la « révolution symbolique » dont son œuvre est le vecteur

PIERRE BOURDIEU ET LA THÉORIE DU MONDE SOCIAL
de Louis Pinto.
Albin Michel, 264 p., 120 F (18,29 €).

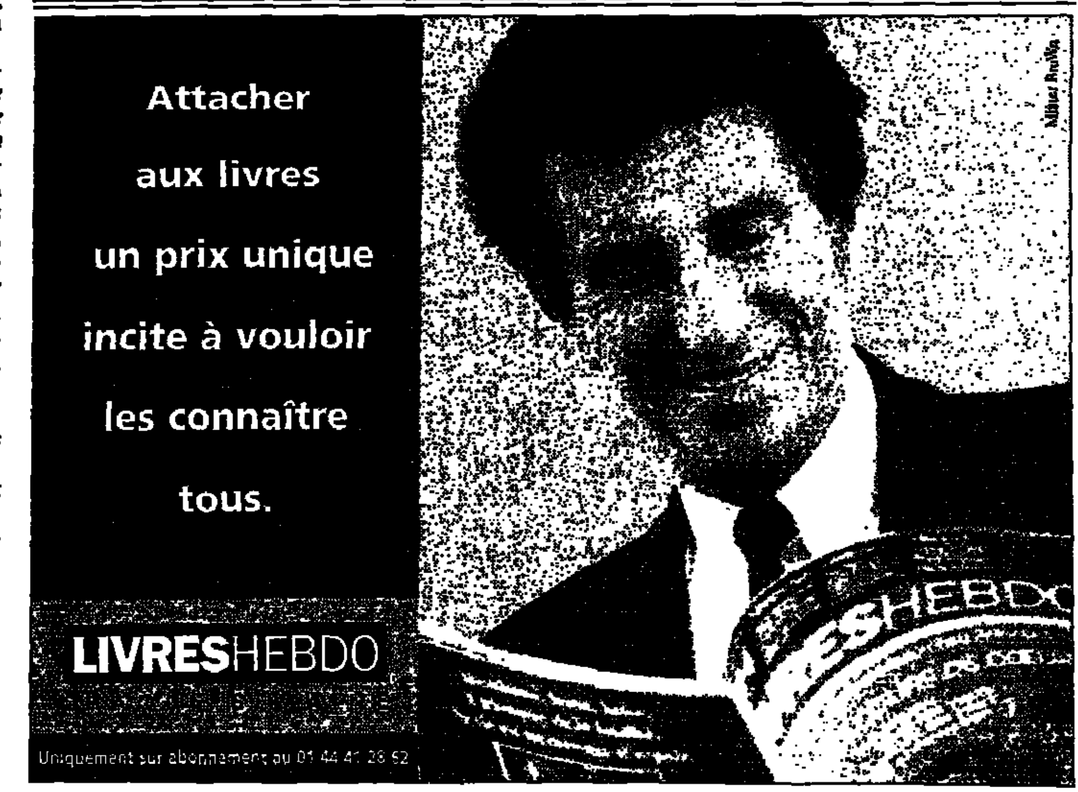
Les controverses suscitées par les interventions publiques de Pierre Bourdieu ont quelquefois obscurci l'image de celui qui est aujourd'hui largement reconnu comme l'un des grands penseurs *de la société contemporaine.* Le mérite du livre de Louis Pinto est d'inviter ceux qui critiquent le sociologue à prendre la mesure de son œuvre. Pour Louis Pinto, le travail de Pierre Bourdieu représente *« une révolution symbolique »*, comme on en rencontre de temps en temps en musique, en peinture, en philosophie, en physique ou... en sociologie.

La révolution de Pierre Bourdieu est, selon Louis Pinto, *« cette manière nouvelle de voir le monde social qui accorde une fonction majeure aux structures symboliques »*. L'éducation, la culture, la littérature, l'art, aujourd'hui les médias et, bien sûr, la politique, appartiennent à cet univers. Ce qui caractérise les *« champs de production symbolique »*, ce n'est *ni la logique de leur fonctionnement* interne ni leur pure et simple instrumentation au service de la classe dominante, mais le fait que les *« rapports de forces entre agents »* ne s'y présentent que *« dans la forme transfigurée et euphémisée de rapports de sens »*. C'est cette volonté de surmonter les *« fausses antinomies »* – entre interprétation et explication, structure et histoire, liberté et déterminisme, individu et société ou, par-dessus tout, subjectivisme et objectivisme – qui donne à la sociologie de Bourdieu son originalité.

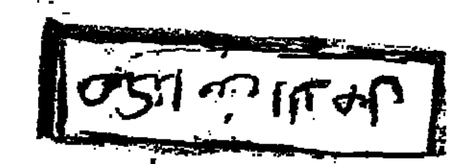
On n'entrera pas ici dans le détail de son œuvre, dont Louis Pinto rappelle quelques concepts-clés, en particulier ceux d'« habitus », de « champ », de « capital » : ces notions visent toutes à *« convertir le regard »* du sociologue pour lui permettre de mieux saisir cette *« totalité complexe »* qu'est l'*« ordre du symbolique »*. *« Faire le pari que l'on peut ne pas séparer dans l'analyse le sens et la violence, la connaissance et la politique,* écrit Louis Pinto, *tel est le principe même de cette science du symbolique suggérée par Pierre Bourdieu. »* Entreprise ambitieuse, ajoute l'auteur : pour Bourdieu, *« la sociologie est, en droit, une science au même titre que la physique »* car *« le monde social est connaissable comme l'est le monde physique »*. Certes l'approche scientifique n'est pas la seule possible : Pierre Bourdieu reconnaît que *« l'œuvre littéraire peut parfois dire plus, même sur le monde social, que nombre d'écrits à prétention scientifique »* (ce qui n'est pas le cas, apparemment, de ces autres activités concurrentes que sont le journalisme et l'essayisme, deux de ses cibles favorites). Reste que la démarche scientifique garantit *« une connaissance explicite et systématique »*.

Qu'on n'attende pas de Louis Pinto une analyse critique. Ce n'est pas son propos. Il soutient non seulement toutes les positions théoriques du sociologue, mais aussi tous ses choix politiques. C'est la partie la moins convaincante du livre. Autant la présentation raisonnée de l'œuvre sociologique de Pierre Bourdieu, dans les cinq premiers chapitres, est riche, *éclairante*, stimulante, autant la défense et illustration de ses engagements politiques, dans le sixième chapitre, déçoit par son ton polémique (seuls les sociologues saisissent les *« enjeux réels »*, les autres, *« intellectuels de parodie »*, se contentent de *« clichés pour* news magazines ») et ses énoncés en langue de bois. Le *combat politique tend alors à se* substituer à la réflexion théorique. Les simplifications qu'appelle *le premier* ne sauraient toutefois faire oublier les apports précieux de la seconde.

Thomas Ferenczi







L'EDITION FRANÇAISE

● **Chiffres de l'édition pour 1998.** Selon le magazine professionnel *Livres-Hebdo*, 250 éditeurs ont publié 75 % de la production, qui a globalement augmenté de 15,2 % en 1998. En tête, les groupes Havas (+ 14,1 %), Hachette Livre (+ 9 %), Flammarion (+ 12,3 %), Gallimard (+ 14,3 %, dont 20,7 % pour Gallimard Jeunesse), L'Harmattan, Albin Michel et les PUF ont publié 36,3 % des nouveautés et nouvelles éditions en 1998 contre 38 % en 1997. Ce sont les éditeurs spécialisés qui contribuent le plus à cette augmentation en volume (+ 24,2 % pour Ellipses ; + 26,7 % pour Milan) alors que la prudence semble être de mise pour les maisons de littérature générale. Si l'on excepte les cas des éditions du Rocher (+ 26,7 %) et d'Odile Jacob (+ 38,4 %), la production, qui augmente légèrement chez Grasset et Stock, reste stable chez J.-C. Lattès alors qu'elle baisse de 9,7 % chez Calmann-Lévy.
En revanche, le poche poursuit son expansion. Si le Livre de poche (groupe Hachette) se distingue par la stabilité de sa production (316 nouveautés en 1998 contre 323 en 1993), Pocket a enregistré une hausse de 30 % et J'ai lu de 21,5 %.

● **L'Atalante fête ses 10 ans.** Créées fin 1988 par Pierre Michaut, sous l'enseigne de la librairie qu'il avait fondée à Nantes en 1979, les éditions de L'Atalante représentent désormais 85 % du chiffre d'affaires global de l'entreprise – qui se monte à 5,5 millions de francs (838 470 €). L'Atalante – dont le catalogue compte plus de cent-soixante-quinze titres – est distribuée par Harmonia Mundi depuis un an. Aujourd'hui la maison d'édition publie une trentaine de livres chaque année, dont certains, comme ceux de Pierre Bordage, Orson Scott Card, Michael Moorcock et Terry Pratchett, ont dépassé les dix mille exemplaires vendus. Si la collection « Bibliothèque de la chamaille », consacrée au théâtre, doit, avec l'aide de Serge Valletti, se développer dans l'année, d'autres projets de diversification sont également à l'étude. Et comme un anniversaire ne se fête pas sans cadeau, la maison d'édition offre à tout acheteur de deux volumes de son fonds un recueil hors commerce de dix nouvelles inédites, *Dix ans L'Atalante*, avec les signatures notamment de Stéphanie Benson, Gilles Servat et Marc Villard.

● **Nouvelle collection à L'Olivier.** Olivier Cohen lance la collection « Marges », sous-titrée « L'autre littérature ». Le directeur des éditions de L'Olivier explique que les auteurs publiés dans cette série ne relèvent ni *« d'un genre défini ni d'aucun mouvement, courant ou école identifiable »*, et qu'ils explorent des territoires situés *« à la frontière du réel et de l'imaginaire, du normal et du pathologique, du possible et de l'impossible »*. En les regroupant, il souhaite *« prendre la mesure de leur existence dans la fiction contemporaine »*. A raison de quatre à cinq titres par an, les trois premières livraisons (8 avril) sont : *Ecstasy*, d'Irvine Welsh, *L'Œil du lézard*, de Richard Hell, et *Bad City Blues*, de Tim Willocks.

● **Diffusion.** L'éditeur indépendant Hoëbeke confiera, à partir du 1er mai, sa diffusion-distribution aux éditions du Seuil. Publiant 20 à 25 titres par an pour un chiffre d'affaires de 15 à 17 millions de francs (2 286 735 à 2 591 633 €), les éditions Hoëbeke étaient chez Flammarion depuis 1992.

RECTIFICATIF

● Contrairement à ce qui était affirmé dans le dossier sur la biographie, dans « Le Monde des livres » du 19 février, le livre de l'historien Bernard Guénée, *Entre l'Eglise et l'Etat*, n'a pas paru chez Fayard, mais dans la « Bibliothèque des Histoires » de Gallimard.

Ecrire l'intime

A Tours, l'autobiographie a été le thème des rencontres de la septième édition des « Ambassades » organisée dans la région Centre

Soutenir la création littéraire de qualité, trop écartée des circuits commerciaux, et favoriser sa diffusion : telle est l'ambition des Ambassades organisées une fois l'an dans la région Centre (1). Pour la septième fois, le centre régional du livre implanté à Vendôme convie des écrivains à rencontrer le public aussi bien dans les librairies, les bibliothèques et les lycées que dans les cafés, les hôpitaux ou les prisons. Après les thèmes de la mémoire, de l'originalité, des poètes et des traducteurs, le colloque de Tours vient de traiter la littérature intime en deux tables rondes animées par Thierry Guichard, responsable du magazine *Le Matricule des anges*.

Michel Leiris, l'une des références majeures de la littérature autobiographique moderne, affirmait que l'autobiographie n'est pas un jeu esthétique mais une mise à nu. *« Je ne peux écrire que ce que j'ai d'abord vécu et ressenti, donc à la première personne »*, avoue Jacques Borel, Prix Goncourt 1965 avec *L'Adoration*. Il revit alors le passé avec une intensité redoublée par l'écriture. *« Oui, l'autobiographe est aujourd'hui le dernier des écrivains engagés »*, surenchérit Yves Charnet, pour qui l'acte de jeter sa vie dans les mots transforme l'expression en une expérience unique. La vie est invivable, clame comme beaucoup ce spécialiste de Baudelaire, qui voit dans l'intime *« la poésie dans la prose »*. Cet intime, pour lui, *« articule l'expérience, lève des censures et peut même aider les autres »*. *« La seule affaire, c'est soi-même et la recherche de son identité »*, s'écrie Camille Laurens. Même dans un texte comme *Philippe* (POL, 1995), racontant la mort de son bébé deux heures après l'accouchement, son « je » reste un masque. *« Le roman*, dit-elle, *doit partir du pronom personnel pour atteindre l'essence humaine. »* L'important pour elle, *« c'est le voyage avec les mots qui sont souvent très profonds »*.

Tout au contraire, Jean-Benoît Puech, écrivain et professeur à Orléans, estime que l'intime ne se publie pas sinon il perd son caractère propre. Il fait remarquer que le *Journal* de Kafka est un chef-d'œuvre mais qu'il n'était pas intentionnellement destiné au public.

Quand il entend le mot autobiographie, le poète et romancier tourangeau Marc Petit sort son revolver. *« La littérature est devenue une collection de souffrances des victimes. Pour moi, la phrase impossible est celle qui commence par "je". »* Se disant fictionniste maximaliste, il préfère écrire des histoires qui donneront un sens à la réalité, même si c'est de façon provisoire. Dans ses romans, le « je » n'est pas lui mais un double s'éveillant dans son ombre ou un être sans reflet qui n'est pas lui mais « sa » vérité. Engagé dans *« la nouvelle fiction »*, Marc Petit fait la part belle à l'imaginaire, au mythe et au merveilleux. *« Ecrire avec son ego*, dit-il, *cela fait de la mauvaise littérature. »*

L'autofiction, façon Doubrovsky ou Guibert, il n'aime pas : *« Le mélange de la fiction et de la réalité peut devenir dangereux. La morale est plus importante que la littérature et on ne doit pas désespérer les gens. »* Les participants au colloque de Tours, enquêteurs sur eux-mêmes, sont au moins tombés d'accord pour dire que la vérité de l'être est surtout dans son itinéraire.

Alexis Boddaert

(1) Les Ambassades se poursuivent jusqu'au 13 mars dans divers lieux. *Les salles d'art et d'essai Les Studios* de Tours sont associées pour la première fois avec comme thème l'autobiographie au cinéma. Renseignements : 02-54-72-27-49

Les « Belles étrangères » hissent le drapeau belge

Il est parfois plus délicat d'inviter chez soi le voisin d'à côté que d'accueillir un étranger venu de très loin. En projetant de recevoir nos amis belges, les responsables des « Belles étrangères » n'imaginaient pas les trésors de diplomatie nécessaires à l'organisation d'une entreprise apparemment simple : faire venir, du 3 au 13 mai, une quinzaine de romanciers, de poètes ou d'essayistes belges. Depuis trente ans, les « Belles étrangères », initiative conjointe du ministère des affaires étrangères et du Centre national du livre, invitent des écrivains d'un autre pays à venir faire connaître leur œuvre et, au-delà, la culture de leur nation. Un périple à travers les bibliothèques, les lycées et les librairies d'une douzaine de villes de l'Hexagone ; un peu comme une tournée de cirque au cours de laquelle les représentants jugés les plus éminents (ou les plus dignes d'être découverts par le public français) de la littérature d'une nation rencontrent des lecteurs intéressés par ce qui vient d'ailleurs.

La mise sur pied de l'édition belge des « Belles étrangères » s'est donc révélée ardue en comparaison des éditions précédentes consacrées à l'Albanie, l'Amérique centrale ou la Palestine. Car la littérature belge n'existe pas : il existe des écrivains francophones, néerlandophones, et quelques germanophones dans un pays en train de se défaire et dont l'espace culturel est divisé par les langues et les tropismes naturels vers les grands voisins, la France et les Pays-Bas. Le fait que beaucoup d'écrivains d'origine belge, dans le passé comme dans le présent, aient été consacrés par Paris, et n'attachent que peu d'importance à leur origine, constitue un élément de brouillage supplémentaire.

Il fallait une initiative française pour que se réalise ce qui est quasi impossible en Belgique : l'apparition simultanée et solidaire de créateurs qui vivent dans des mondes isolés, voire hostiles, bien que proches. Huit francophones, certains déjà reconnus en France comme Jacqueline Harpman ou Pierre Mertens, et huit Flamands, que l'on va découvrir (peut-être Hugo Claus, a priori réticent, se joindra-t-il au groupe) parcourront donc nos terroirs avec leurs textes du Plat Pays. Ils feront, à cette occasion, connaissance les uns des autres. C'est cela, la Belgique.

Luc Rosenzweig

Pierre-Henri Simon, « l'engagé »

Certes, Pierre-Henri Simon appartient à un monde intellectuel qui n'a pas survécu à ce dernier quart du siècle, et on ne lit plus guère les livres de ce professeur et académicien français. Cependant, il serait injuste de le reléguer, sans autre examen, dans un passé qui n'aurait plus rien à nous dire. Le colloque qui s'est tenu à Rome en décembre 1996 (1), et dont les actes sont publiés aujourd'hui (2), donne une image précise de cette figure dont René Rémond rappelle la place importante qu'elle occupa des années 30 à la guerre d'Algérie ; place que lui reconnaissent d'ailleurs les historiens contemporains.

Il faut bien sûr d'abord rappeler, ici, que Pierre-Henri Simon fut, de 1961 à sa mort, en 1972, le feuilletonniste littéraire du *Monde*. Même si, gardien d'une certaine idée et tradition de la littérature, il se montra méfiant à l'égard des « modernes », il exerça son magistère critique avec conscience : *« Je suis plutôt dans le mouvement progressif des idées et des lettres, l'homme du coffrage et de la boussole que celui du forage et de la dynamite »*, écrivait-il lucidement en novembre 1966, au moment où il était élu à l'Académie française au fauteuil de Daniel-Rops, dans un article sur « la fonction du critique ». En fait, l'ancien normalien et agrégé de lettres concevait ce travail hebdomadaire comme un prolongement de son activité professorale. A Gand, et surtout à Fribourg (Suisse), c'est encore une responsabilité morale, pour lui attachée à la littérature, qu'il assumait auprès de ses étudiants.

François Mauriac, qui l'estimait, voyait en lui un homme pour qui écrire est un acte. Et l'expression de René Rémond, « écrivain engagé », est juste, si l'on accepte de la prendre dans un sens plus civique et moral que strictement politique : ses livres, des *Catholiques, la politique et l'argent* (1936) à *Contre la torture* (1957) et *Portrait d'un officier* (1958), témoignent de cet engagement chrétien en même temps qu'humaniste. Journaliste de conviction (Jean-Claude Petit rappelle ses liens avec Hubert Beuve-Méry et Georges Hourdin), catholique progressiste, plus influencé par le personnalisme d'Emmanuel Mounier que par le thomisme de Maritain (Michel Fourcade), il pouvait écrire : *« J'essaie seulement d'accorder, dans une orthodoxie et une pratique loyale, mon appartenance à l'Eglise avec la vision du monde, les doutes, les problèmes, les angoisses et les espoirs d'un homme du XXe siècle. »* Il est bon de pouvoir relire aujourd'hui ce texte, *Contre la torture*, qui porte cette angoisse et tente de la convertir en enseignement. Cette idée de la dignité de l'homme n'est pas menacée, elle, par le vieillissement.

P.K.

(1) « Le Monde des livres » du 31 janvier 1997.
(2) *« Pierre-Henri Simon », actes du colloque de Rome*, sous la direction de Jacotte Lucet et Thérèse Bœspflug, suivi de *Contre la torture* (Cerf, 170 p., 130 F).

AGENDA

● **DU 10 MARS AU 2 JUIN. FEMMES. A Paris,** l'Association des historiens propose un cycle de neuf conférences sous la direction de Michelle Perrot sur le thème : *« Histoire des femmes : statut, rôle, représentation, interdits et tabous à travers les civilisations »* (à 19 heures, chaque mercredi, à la Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, inscriptions au 01-48-75-13-16).

● **LE 11 MARS. HUGUENIN. A Paris,** le centre de recherches sur la création poétique de l'Ecole normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud rend un hommage à Jean-René Huguenin (à 17 h 30, ENS, 31, avenue Lombart, 92266 Fontenay-aux-Roses).

● **DU 11 AU 14 MARS. BD. A Bastia,** le centre culturel Una Volta organise de nombreuses expositions pour les VIes Rencontres de la bande dessinée (Arcades du théâtre, rue César-Campinchi, 20200 Bastia, tél. : 04-95-32-68-92).

● **DU 11 AU 21 MARS. IMAGINAIRE. A Bruxelles,** le premier festival international du livre de l'imaginaire – Imaginaire 99 –, sera l'occasion de tables rondes avec de nombreux écrivains. (Rens. : La maison du livre, tél. : [32] 2-543-12-20).